



Fiches Habitats, Espèces et Oiseaux

Validées le 8 Novembre 2010

Document d'Objectifs « Etang du Bagnas » - SIC FR 9101412 & ZPS FR 9110034











REMARQUES

Chaque fiche contient une partie intitulée « état de conservation et enjeux ».

Etat de conservation :

L'état de conservation des habitats et espèces est évalué grâce à la méthode présentée en annexe 12. Une couleur est attribuée à chaque critère (structure, cortège, dynamique, etc.) et à l'état de conservation global. Ce code couleur correspond aux différents niveaux d'état de conservation :

Etat de conservation « favorable » : BON

Etat de conservation « défavorable inadéquat » : MOYEN

Etat de conservation « défavorable mauvais » : MAUVAIS

Enjeux:

Le niveau d'enjeu de chaque habitat et espèce du site est évalué par la méthode établie par le CSRPN Languedoc-Roussillon (cf annexe 16). La première case correspond à la note d'enjeu régional allant de 1 à 8. La deuxième case évalue la représentativité du site par rapport à la région pour l'habitat ou l'espèce avec une note allant de 1 à 6. La note d'enjeu correspond à la somme de la note régionale et de la représentativité du site. En fonction de la note d'enjeu obtenue, on distingue :

< 5 points : enjeu faible 5-6 points : enjeu modéré 7-8 points : enjeu fort 9-11 points : enjeu très fort 12-14 points : enjeu exceptionnel

Fiches Habitats Annexe 1 Directive Habitats, Faune, Flore 3 Document d'Objectifs des sites Natura 2000 « Etang du Bagnas » SIC N° FR 9101412 et ZPS N° FR 9110034 – ADENA – novembre 2010

FORETS GALERIES A SALIX ALBA ET POPULUS ALBA



Code Natura 2000 : **92A0**

CORINE Biotopes:

44.612 : Galeries de Peupliers provenço-languedociennes

44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens

Phytosociologie : **Populion albae**

Surface: 7.69 ha

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Végétation arborée, appelée ripisylve, occupant les berges des rivières, des canaux ou des étangs littoraux.

Les ripisylves méditerranéennes recherchent la présence d'une nappe permanente d'eau douce ou peu saumâtre.

Fonctions écologiques

- Stabilisation des berges, épuration des eaux, expansion des crues, fixation du carbone.
- Habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes et de mammifères.

Répartition géographique

Habitat inféodé aux régions méditerranéennes, le plus souvent réduit à des superficies très faibles et en linéaire étroit et fragmenté.

Tendances évolutives et menaces

- Interventions lourdes notamment pour les travaux d'endiguement et prévention des crues et aménagements hydrauliques.
- Utilisation agricole des parcelles (défrichement).
- Modes de gestion sylvicole défavorables.
- Espèces exotiques envahissantes.

Particularités du site

Ces forêts galeries sont composées principalement de Frêne oxyphylle et de Peuplier blanc, noir et grisard. La strate arbustive est dominée par le Cornouiller sanguin, l'Aubépine et le Prunellier.

Les forêts riveraines à frênes (44.63) sont dominantes sur le site avec 7.24 ha contre 0.45 ha pour les peupliers (44.612).

Localisation

Principalement au sud-ouest du Grand Bagnas en bordure des anciens bassins saliniers, de part et d'autre du canal de Pont Martin et sur le secteur des Sept-Fonts. Habitat également présent au sud du Petit Bagnas.

Espèces indicatrices

Frêne oxyphylle (Fraxinus angustifolia) Peuplier blanc, noir (Populus spp.)

Espèces patrimoniales

Aucune recensée

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION			
structure	cortège	dégradations	état de conservation

ENJEUX			
note régionale représentativité du site note d'enjeu			
7	1	8	

Habitat rare sur le secteur.

Intérêt en tant qu'habitat pour l'avifaune (oiseaux cavernicoles et de milieux boisés) et pour des insectes comme l'Ecaille chinée (Euplagia quadripunctaria), espèce d'intérêt communautaire prioritaire.

L'état de conservation est jugé « défavorable inadéquat » en raison du faible taux de régénération du peuplement (compris entre 10 et 30% de la superficie de l'habitat) au niveau du canal de Pont Martin et d'un peuplement en croissance sur les Sept-Fonts.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif D: Assurer le maintien et le développement à long terme de la Cistude d'Europe sur le site

Objectif E: Conserver les ripisylves

Objectif I: Poursuivre et adapter les moyens de lutte actuels contre les espèces envahissantes

GESTION

Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure D1: Réintroduction, protection et entretien des zones de présence de la Cistude

Mesure E1 : Entretien et restauration de ripisylves Mesure I1 : Suivi et gestion des espèces invasives

Crédits photographiques : Canal de Pont Martin - FILLEUX M., juin 2009

GALERIES ET FOURRES RIVERAINS MERIDIONAUX

(NERIO-TAMARICETEA ET SECURINEGION TINCTORIAE)



Code Natura 2000 : 92D0-3

CORINE Biotopes:

44.8131 : Fourrés de Tamaris ouest-méditerranéens

Phytosociologie : **Tamaricion africanae**

Surface: 10.96 ha

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Végétation arbustive composée uniquement de Tamaris située sur les bords des étangs littoraux, des canaux et des fossés d'eau saumâtre et les prés salés méditerranéens en friche. Ils constituent le stade final de la succession après abandon des prés salés méditerranéens.

Fonctions écologiques

- Participe à des mosaïques d'habitats importantes par le grand nombre de niches offertes à la faune et à la flore.
- Stabilisation des berges, brise-vents.
- Habitat d'alimentation et de reproduction pour la faune, zone refuge.

Répartition géographique

En France, l'aire de répartition des fourrés de Tamaris est réduite à la côte méditerranéenne et à la Corse. Ils sont répandus en région Languedoc-Roussillon mais couvrent des superficies restreintes.

Tendances évolutives et menaces

- Coupes, écobuages, incendies.
- Travaux hydrauliques, aménagements des berges.
- Colonisation par des espèces envahissantes.

Particularités du site

Groupements de Tamaris de hauteur moyenne (1 à 5 mètres) répartis sur différentes stations du site où ils se trouvent associés à des phragmites, la roselière occupant les 4/5° de la zone. Des espèces de communautés associées sont généralement présentes au niveau de la strate herbacée (prés salés, sansouïres, etc.).

Au Gourg du Pairollet, les Tamaris sont assez peu développés et encore très jeunes.

Habitats associés ou en contact

- Phragmitaies
- Prés salés (1410)
- Fourrés halophiles (1420-2)
- Lagunes (1150-2*)

Localisation

Surtout autour des anciens bassins saliniers du Grand Bagnas. Présent aussi au Gourg du Pairollet, au Bouras, sur la zone sud du Petit Bagnas.

Espèces indicatrices

Tamaris de France (Tamarix gallica)

Espèces patrimoniales

Aucune recensée

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION			
structure	cortège	dégradations	état de conservation

ENJEUX			
note régionale représentativité du site note d'enjeu			
4	1	5	

- Réserve et autres secteurs : régénération comprise entre 10 et 30% de la superficie de l'habitat.
- Grand Bagnas : une partie des tamaris du secteur GB5 s'est effondrée en 2005.
- Gourg du Pairollet : fourrés encore très jeunes, peu développés.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif E: Conserver les ripisylves

GESTION

Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Crédits photographiques : Tamaris - Petit Bagnas - FILLEUX M., juin 2009

LAGUNES MEDITERRANEENNES



Code Natura 2000 : 1150-2* (habitat prioritaire)

CORINE Biotopes:

21 : Lagunes

Phytosociologie : plusieurs syntaxons

Surface: 185.28 ha

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Etendues d'eau salée côtières, peu profondes, séparées de la mer par une barrière de sable ou de galets appelée « lido ». Des échanges d'eau se produisent avec la mer au niveau de passages étroits dans le lido appelés « graus ». La salinité est variable allant de l'eau saumâtre à l'hypersalinité selon la pluviosité, l'évaporation et les apports d'eau marine.

L'habitat est fortement influencé par les conditions climatiques : il présente des variations saisonnières importantes avec parfois un assèchement en été, une température et une salinité élevées et en hiver des températures très basses et souvent des eaux très dessalées. La végétation immergée des lagunes dépend fortement des conditions physico-chimiques du milieu et notamment de la salinité et des fluctuations des niveaux d'eau.

Fonctions écologiques

- Forte productivité.
- Prévention des inondations.
- Dénitrification.
- Zone de refuge, d'alimentation et lieux de reproduction pour de nombreuses espèces d'oiseaux remarquables.

Répartition géographique

En France, ce type de pré salé est présent sur les vases salées du littoral méditerranéen. Il est rare en région Languedoc-Roussillon.

Tendances évolutives et menaces

- Eutrophisation : en période estivale, le faible brassage de l'eau peut entraı̂ner dans des zones riches en matières organiques la prolifération d'algues et de bactéries et un phénomène d'anoxie (la malaı̈gue).
- L'apport de sédiments peut conduire les lagunes à se combler. La sédimentation favorise la concentration des polluants associés aux éléments organiques

Particularités du site

L'étang du Bagnas est le résultat de la transformation d'une ancienne lagune naturelle, isolée de la mer dès le 12° siècle par suite du comblement progressif de la branche orientale du delta de l'Hérault. Cet étang conserve aujourd'hui encore un fonctionnement de lagune grâce aux échanges d'eaux douce et salée avec l'étang de Thau situé à l'est via le canal du Midi. Les zones de lagunes constituent l'habitat majoritaire en termes de superficie sur le site.

Habitats associés ou en contact

La végétation aquatique présente au niveau des lagunes de l'étang du Bagnas correspond à plusieurs habitats dont 3 sont d'intérêt communautaire (cf fiches habitats) :

- 3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea,
- 3140 : Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.,
- -3170-3*: Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles (Heleochloion).

Localisation

Le complexe lagunaire de l'étang du Bagnas comprend :

- dans la partie nord : le Grand Bagnas, découpé en bassins pour l'exploitation du sel puis pour l'élevage d'anguilles jusque dans les années 1970. Les échanges d'eau douce et salée sont gérés artificiellement.
- dans la partie sud : le Petit Bagnas et le Gourg du Pairollet dont le fonctionnement est quasi-naturel.

Remarque: un plan d'eau saumâtre ne peut correspondre à l'habitat communautaire « Lagunes méditerranéennes » (1150-2) que si sa surface est suffisamment importante. Pour le site, la limite a été fixée à 1 ha. Les plans d'eau saumâtres de superficie inférieure à 1 ha sont classés en « eaux saumâtre ou salées sans végétation » (23.1)

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

D'après le référentiel lagunes en Languedoc-Roussillon (DIREN LR et al., 2007), l'état de conservation des lagunes du Bagnas est **défavorable inadéquat** en raison de la présence d'espèces invasives sur moins de 10% de la surface totale des lagunes du site.

ENJEUX			
note régionale	note d'enjeu		
7	1	8	

- **Réserve Naturelle**: Présence de jussie, cascail, écrevisses américaines, tortue de Floride (cf carte espèces invasives). Fort taux de recouvrement sur certains secteurs du Grand Bagnas.
- Pairollet: Présence d'espèces envahissantes non avérée.

ENJEUX:

- gestion des niveaux d'eau pour l'avifaune.
- qualité de l'eau : eutrophisation, pollutions chimiques du bassin versant.
- lagunes riches en herbiers aquatiques : Potamots, Ruppia sp., Althénie filiforme (espèce rare et protégée), etc.
- gestion des espèces envahissantes.
- Pairollet : circulation de véhicules motorisés et fréquentation peuvent altérer la qualité des lagunes.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif B : Maintenir une bonne qualité de roselière

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif D : Assurer le maintien et le développement à long terme de la Cistude

d'Europe sur le site

Objectif I : Poursuivre et adapter les moyens de lutte actuels contre les espèces envahissantes

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

Objectif L : Mettre en œuvre les actions du Document d'Objectifs et assurer une veille environnementale

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique; Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux; Mesure B1: Maintien de la roselière et suivi de son évolution; Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune; Mesure D1: Réintroduction, protection et entretien des zones de présence de la Cistude; Mesure I1: Suivi et gestion des espèces invasives; Mesure J1: Gestion de la fréquentation; Mesure L2: Veille à l'adéquation entre les objectifs du DOCOB et les documents de planification territoriale

Crédits photographiques : Lagune, Petit Bagnas – FILLEUX M., juin 2009

PRES SALES MEDITERRANEENS



Code Natura 2000 : **1310-3**

CORINE Biotopes:

15.113 : Gazons méditerranéens à salicorne

Phytosociologie : Salicornion patulae

Surface: 0.77 ha

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Végétation herbacée basse, ouverte, composée essentiellement d'espèces annuelles, en particulier de Chenopodiacées des genres Salicornia et Suaeda. Ces groupements pionniers colonisent les dépressions des vases et sables riches en éléments nutritifs aux submersions hivernales et assecs estivaux prolongés des berges des lagunes et des étangs saumâtres. Ces milieux peuvent subir d'importantes variations de salinité (dessalure, sursalure).

Ces groupements se rencontrent en peuplements purs d'espèces annuelles, mais aussi en mosaïque avec des groupements vivaces tels les roselières, les scirpaies, les prés salés et les sansouïres.

Fonctions écologiques

- Zones d'accumulation sédimentaire.
- Minéralisation de la matière organique.
- Dénitrification.
- Abritent de nombreuses espèces de l'annexe I de la Directive Oiseaux.

Répartition géographique

Habitat présent uniquement en région méditerranéenne et pour majorité en Languedoc-Roussillon.

Tendances évolutives et menaces

- Evolution naturelle vers les fourrés halophiles et les prés salés méditerranéens.
- Aménagements hydrauliques, piétinement, destruction de l'habitat par remblaiement des zones humides littorales, de l'urbanisation, des aménagements agricoles, piscicoles et salicoles.

Particularités du site

Présent dans les dépressions au sein des sansouïres au contact des buissons de salicorne vivace et des lagunes.

Habitats associés ou en contact

Cet habitat forme des complexes avec d'autres habitats communautaires :

- les fourrés halophiles méditerranéens (1420) : sansouïres composées de plantes vivaces,
- les prés salés méditerranéens (1410),
- les lagunes (1150-2*).

Localisation

Sur le site, cet habitat est présent de façon ponctuelle sur 9 stations essentiellement dans la partie sud du Petit Bagnas, à l'ouest de la zone intermédiaire et au Bouras.

Espèces indicatrices

Salicorne d'Europe (Salicornia europaea) Soude maritime (Suaeda maritima susp. maritima) Soude (Salsola soda)

Espèces patrimoniales

Sphénope divariqué (Sphenopus divaricatus)

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION			
structure	cortège	dégradations	état de conservation

ENJEUX			
note régionale représentativité du site note d'enje			
4	1	5	

L'état de conservation est jugé « défavorable inadéquat » pour cet habitat en raison de la présence d'espèces des fourrés halophiles méditerranéens sur certaines zones, notamment sur le secteur du Bouras.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique; Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux; Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune; Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral; Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Etangs Palavasiens, M. Klesczewski CEN L-R

PRES SALES MEDITERRANEENS DES BAS NIVEAUX



Code Natura 2000 : **1410-1**

CORINE Biotopes:

15.55: Prés salés méditerranéens à Puccinellia

Phytosociologie:

Puccinellienion festuciformis

Surface: 0.60 ha

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Végétation herbacée relativement basse (30 à 60 cm) et à recouvrement plutôt faible (50 à 80%) dominée par la Puccinellie fausse-fétuque. Cet habitat occupe les bas-fonds saumâtres des marais côtiers et étangs lagunaires. La topographie basse de ces stations les soumet à des inondations hivernales prolongées et une forte dessication estivale.

Fonctions écologiques

- Zones de reproduction et d'alimentation de la faune sauvage et notamment des oiseaux (laro-limicoles).
- Stockage du carbone, dénitrification, régulation hydrologique, rétention de sédiments et de nutriments.

Répartition géographique

Habitat peu répandu sur le littoral méditerranéen.

Tendances évolutives et menaces

Evolution naturelle:

En raison des très fortes contraintes écologiques, cet habitat regroupe des associations végétales qui correspondent à des végétations permanentes. Il ne présente donc pas de dynamique particulière. Cependant, dans les zones de contact avec les niveaux supérieurs et en l'absence de pâturage, on peut observer une dynamique de colonisation par des fourrés halophiles.

Menaces d'origine anthropique:

- Piétinement lié à la fréquentation (véhicules motorisés notamment) ou au surpâturage.
- Modifications du régime hydraulique (drainage, assèchement) suite à des aménagements.
- Destruction pour changement d'affectation des terres (mise en culture, développement urbain ou industriel, parking, etc.)

Ces formations ont beaucoup régressé suite aux aménagements touristiques et agricoles.

Particularités du site

Type de pré salé peu représenté sur le site.

Habitats associés ou en contact

- contact supérieur : prés salés méditerranéens des hauts niveaux (1410-2) et fourrés halophiles méditerranéens (1420-2).
- contact inférieur : salicorniaies des prés salés méditerranéens (1310-3).

Localisation

Zone intermédiaire de la réserve et Gourg du Pairollet.

Espèces indicatrices

Puccinellie fausse-fétuque (Puccinellia festuciformis) Statice de Narbonne (Limonium narbonense) Jonc maritime (Juncus maritimus)

Espèces patrimoniales

Aucune recensée.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION			
structure	état de conservation		

ENJEUX			
note régionale représentativité du site note d'enjeu			
7	1	8	

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif D : Assurer le maintien et le développement à long terme de la Cistude d'Europe sur le site

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif I: Poursuivre et adapter les moyens de lutte actuels contre les espèces envahissantes

GESTION

Mesure D1: Réintroduction, protection et entretien des zones de présence de la Cistude

Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral

Mesure I1 : Suivi et gestion des espèces invasives

Crédits photographiques : Petit Bagnas J. BARRET / CEN L-R

PRES SALES MEDITERRANEENS DES HAUTS NIVEAUX



Code Natura 2000 : **1410-2**

CORINE Biotopes:

15.51 : Prés salés méditerranéens à Juncus maritimus et J. acutus

15.53 : Prés méditerranéens halo-psammophiles

15.57 : Prés salés à chiendent et armoise 15.58 : Formations à Juncus subulatus

Phytosociologie:

Juncion maritimi Plantaginion crassifoliae Halo-Artemision coerulescentis

Surface: 46.36 ha

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Végétation herbacée dense relativement haute dominée par les Joncacées qui se développe dans les parties les plus élevées des zones halophiles en bordure des marais côtiers et des étangs lagunaires. La durée de l'inondation hivernale, de la dessication estivale et le degré de salinité peuvent varier fortement selon la position topographique.

Fonctions écologiques

- Zones de reproduction et d'alimentation de la faune sauvage et notamment des oiseaux (laro-limicoles).
- Stockage du carbone, dénitrification, régulation hydrologique, rétention de sédiments et de nutriments.

Répartition géographique

En France, ce type de pré salé est présent sur les vases salées du littoral méditerranéen. Il est rare en région Languedoc-Roussillon.

Tendances évolutives et menaces

Végétation permanente, pas de dynamique particulière. En constante régression en Languedoc-Roussillon.

Menaces:

- Destruction par le drainage, le comblement, l'urbanisation, le surpiétinement.
- Modification des pratiques de gestion (mise en eau permanente, surpâturage)
- Fermeture du milieu par le Roseau, le Tamaris, des joncs, le Choin noirâtre ou la Canne de Provence
- Envahissement par des espèces exotiques.

Particularités du site : Type de pré salé majoritaire sur le site.

Les paramètres topographiques déterminent la présence de différentes variantes au sein des prés salés de hauts niveaux du site :

- Au contact des sansouïres, on rencontre ainsi une végétation soumise à des inondations hivernales prolongées, une salinité élevée et une dessication superficielle l'été, dominée par le Jonc subulé (15.58), le Jonc maritime ou aigu (15.51).
- Sur les parties plus élevées des lagunes moins humides et assez peu salées, la végétation est généralement dominée par le chiendent rampant (15.57). Ils correspondent à une transition vers les milieux doux. Type de prés salés dominant en termes de superficie.
- Sur les sols sableux au pied des dunes, ou entre dunes et lagunes, se trouvent des formations plus sèches dominées par le Plantain à feuilles grasses et le Choin noirâtre (15.53). Ce groupement est dominant sur le Goura du Pairollet où les prés salés semblent pour la plupart être issus d'anciennes cultures sur dunes.

Habitats associés ou en contact

- Prés salés méditerranéens des bas niveaux (1410-1)
- Prairies subhalophiles thermo-atlantiques (1410-3)
- Fourrés halophiles méditerranéens (1420-2)

Localisation

Petit Bagnas et zone sud, nord du Grand Bagnas, Gourg du Pairollet, Bouras, Sept-Fonts.

Espèces indicatrices

Jone piquant (Juneus acutus) Jonc de Gérard (Juncus gerardii) Statice de Narbonne (Limonium narbonense) Plantain charnu (Plantago crassifolia) Jonc maritime (Juncus maritimus)

Jonc subulé (Juncus subulatus)

Choin noirâtre (Schoenus niaricans)

Espèces patrimoniales

Chlore non perfoliée (Blackstonia imperfoliata)

Armoise bleue de France (Artemisia caerulescens subsp. gallica)

Saladelle de Girard (Limonium airardianum)

Saladelle en baguette (Limonium virgatum)

Saladelle annuelle (Limonium echioides)

Serapia à petites fleurs (Serapias parviflora)

Percefeuille très grêle (Bupleurum tenuissimum L.)

Buplèvre alaugue (Buplerum semicompositum)

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION			
structure	cortège	dégradations	état de conservation

- Réserve Naturelle : présence de litière et/ou de ligneux, mélange avec des friches selon les secteurs.
- Pairollet :
- *sur toute la zone : développement de ligneux, évolution vers une fermeture du milieu et une banalisation.
- *secteurs sud et est : végétation largement dominée par le Choin noirâtre, peu diversifiée, présence de litière.
- Zone sud Petit Bagnas : présence de litière et d'espèces rudérales. Crédits photographiques: Présalé à chiendent - Petit Bagnas - FILLEUX M., juin 2009

ENJEUX				
note régionale représentativité du site note d'enjeu				
7 1 8				

OBJECTIF DE CONSERVATION

- Objectif D: Assurer le maintien et le développement à long terme de la Cistude d'Europe sur le site
- Objectif F: Maintenir les milieux ouverts
- Objectif I: Poursuivre et adapter les moyens de lutte actuels contre les espèces envahissantes

GESTION

- Mesure D1: Réintroduction, protection et entretien des zones de présence de la Cistude
- Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral
- Mesure 11 : Suivi et gestion des espèces invasives

PRAIRIES SUBHALOPHILES THERMO-ATLANTIQUES

Cliché non disponible

Code Natura 2000 : **1410-3**

CORINE Biotopes:

15.52 : Prés salés à Juncus gerardii et Carex divisa

Phytosociologie : Juncion maritimi

Surface: 1.36 ha

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Formation herbacée relativement basse (40 à 60 cm) et dense, à l'aspect de prairie de fauche, dominée par les Graminées, les Joncacées et les Cypéracées de petite taille. Cet habitat occupe les ceintures halophiles des lagunes plus élevées que les prés salés à Jonc maritime ou Jonc aigu (1410-2). Le sol, généralement profond et humide, est soumis à des inondations hivernales et peut subir une dessication superficielle en été.

Fonctions écologiques

- Zones de reproduction et d'alimentation de la faune sauvage et notamment des oiseaux (laro-limicoles).
- Stockage du carbone, dénitrification, régulation hydrologique, rétention de sédiments et de nutriments.

Répartition géographique

Cet habitat est assez répandu sur la façade atlantique et le littoral méditerranéen.

Tendances évolutives et menaces

- Destruction des habitats de prairies inondables dans le cadre d'aménagements touristiques ou portuaires, de remblaiements, de l'urbanisation littorale.
- Drainage des parcelles à des fins agricoles, engraissement des prairies, surpâturage.

Particularités du site

Type de pré salé peu représenté sur le site.

Habitats associés ou en contact

- Lagunes méditerranéennes (1150-1*)
- Fourrés halophiles méditerranéens (1420-2)
- autres types de prés salés méditerranéens (1410)
- Galeries et fourrés riverains méridionaux (92D0)
- habitats prairiaux, friches

Localisation

Nord du Grand Bagnas et sud du Petit Bagnas.

Espèces indicatrices

Jonc de Gérard (Juncus gerardii) Laîche divisée (Carex divisa) Oenanthe fistuleuse (Oenanthe fistulosa) Trèfle fraise (Trifolium fragiferum)

Espèces patrimoniales

Aucune recensée.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION			
structure	état de conservation		

ENJEUX			
note régionale représentativité du site note d'enjeu			
-	-	-	

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif D : Assurer le maintien et le développement à long terme de la Cistude d'Europe sur le site

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif I: Poursuivre et adapter les moyens de lutte actuels contre les espèces envahissantes

GESTION

Mesure D1: Réintroduction, protection et entretien des zones de présence de la Cistude

Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral

Mesure I1: Suivi et gestion des espèces invasives

FOURRES HALOPHILES MEDITERRANEENS



Code Natura 2000 : **1420-2**

CORINE Biotopes:

15.612: Bosquets d'arbrisseaux à Arthrocnemum (enganes) 15.613: Bosquets à Arthrocnemum glaucum (enganes)

15.614 : Bosquets d'arbrisseaux à Suaeda

15.616 : Fourrés méditerranéens à pourpier marin et Arthrocnemum

fruticosi

Phytosociologie: Salicornion fruticosae

Surface: 132.03 ha

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Végétation vivace basse à moyenne qui se développe sur les vases salées des marais maritimes sur des sols limoneux, assez riches, fortement salés et inondés une grande partie de l'année mais subissant un dessèchement très prononcé durant la période estivale. Habitat dominé par des sous-arbrisseaux de la famille des Chénopodiacées.

Fonctions écologiques

- Zones de reproduction et d'alimentation de la faune sauvage et notamment des oiseaux (laro-limicoles).
- Stockage du carbone, dénitrification, régulation hydrologique, rétention de sédiments et de nutriments.

Répartition géographique

Formations répandues le long des côtes méditerranéennes avec notamment de grandes étendues dans l'Aude et en Camargue. Habitat assez fréquent en Languedoc-Roussillon.

Tendances évolutives et menaces

Evolution naturelle:

Cet habitat regroupe des végétations permanentes. Il ne présente donc pas de dynamique particulière.

Menaces anthropiques:

- Piétinement lié à la fréquentation (véhicules motorisés notamment) ou au surpâturage.
- Modifications du régime hydraulique (drainage, assèchement) suite à des aménagements.
- Destruction pour changement d'affectation des terres (Mise en culture, développement urbain ou industriel, parking, etc.)
 Ces formations ont beaucoup régressé suite aux aménagements

Ces formations ont beaucoup régressé suite aux aménagements touristiques et agricoles.

Particularités du site

Habitat essentiellement composé de végétation sous-ligneuse moyennement haute (40 à 90 cm) dominée par la salicorne arbustive.

Groupement de sansouïre le plus répandu sur le site.

Habitats associés ou en contact

Cet habitat forme des complexes avec d'autres habitats communautaires :

- contact inférieur avec les prés salés méditerranéens (1410).
- contact supérieur avec les fourrés de Tamaris ouest-méditerranéens (92D0).
- en mosaïque avec les salicorniaies des prés salés méditerranéens (1310-3).

Localisation

Partie nord du Petit Bagnas et majeure partie de la zone intermédiaire et du Gourg du Pairollet. En mosaïque avec des prés salés et groupements de salicornes annuelles sur la zone sud du Bagnas et au Bouras.

Espèces indicatrices

Salicorne glauque (Arthrocnemum glaucum)

Salicorne arbustive (Sarcocornia fruticosa)

Obione (Halimione portulacoides)

Puccinellie festucoïde (Puccinellia festuciformis)

Statice à feuilles de pâquerette (Limonium bellidifolium)

Espèces patrimoniales

Saladelle à feuilles de pâquerette (Limonium bellidifolium)

Saladelle en baguette (Limonium virgatum)

Sphénope divariqué (Sphenopus divaricatus)

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION			
structure	cortège	dégradations	état de conservation

ENJEUX			
note régionale représentativité du site note d'enjeu			
4	2	6	

Avec une superficie supérieure à 130 ha, les fourrés halophiles méditerranéens constituent l'un des habitats principaux du site et représentent 2,6% de la surface totale de cet habitat à l'échelle du Languedoc-Roussillon (soit une note de représentativité de 2).

- **Réserve Naturelle** : mélange avec des graminées sur quelques zones du Petit Bagnas.
- **Pairollet**: présence du cortège d'espèces annuelles halophiles, fortement dégradé par des rejets d'eaux usées provenant des campings (plus de rejet actuellement). Dépôts d'ordures et traces de véhicules.

ENJEUX:

- La présence de graminées (chiendent) au sein de la sansouïre indique la transformation de l'habitat vers un milieu doux.
- dégradations par le passage de véhicules motorisés au Pairollet.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique; Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux; Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune; Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral; Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Sansouïre – Petit Bagnas - FILLEUX M., juin 2009

DUNES MOBILES EMBRYONNAIRES MEDITERRANEENNES



Code Natura 2000 : **2110-2**

CORINE Biotopes:

16.2112 : Dunes embryonnaires méditerranéennes

Phytosociologie: **Sporobolo-Elymenion**

Surface: 0.17 ha

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Ce groupement pionnier occupe la zone située entre le haut de plage et la dune blanche sur substrat sableux.

La végétation est dominée par des plantes vivaces comme des graminées dont le recouvrement est généralement faible. Cet habitat est soumis à de fortes contraintes : vagues, vents forts, saupoudrage régulier de sables, sécheresse importante.

Répartition géographique

Habitat présent sur les littoraux sableux méditerranéens, très rare en Languedoc-Roussillon où il occupe de petites surfaces.

Tendances évolutives et menaces

Pas de dynamique particulière en raison du caractère instable du substrat. Evolution possible vers la dune blanche.

Menaces d'origine anthropiques:

- Pression touristique.
- Artificialisation, modification de la dynamique sédimentaire.

Habitats associés ou en contact

Contact supérieur : Dunes mobiles à Ammophila arenaria subsp. australis des côtes méditerranéennes (2120-2).

Localisation

Zone littorale de la réserve.

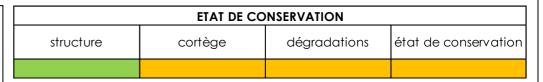
Espèces indicatrices

Chiendent des sables (Elytrigia juncea)
Sporobole des sables (Sporobolus arenarius)
Euphorbe des dunes (Euphorbia paralias)
Luzerne marine (Medicago marina)
Anthemis maritime (Anthemis maritima)
Renouée maritime (Polygonum maritimum)
Euphorbe péplis (Euphorbia peplis)

Espèces patrimoniales

Euphorbe péplis (Euphorbia peplis)

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX



ENJEUX			
note régionale représentativité du site note d'enjeu			
5	1	6	

Dégradations importantes en raison de la surfréquentation estivale (piétinement) et du nettoyage mécanique des plages. L'état de conservation de l'habitat est jugé mauvais.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif G: Maintenir/restaurer les habitats dunaires de la zone littorale

Objectif I: Poursuivre et adapter les moyens de lutte actuels contre les espèces envahissantes

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure G1: Gestion conservatoire du système dunaire

Mesure I1 : Suivi et gestion des espèces invasives

Mesure J1 : Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Pissevaches (Aude) J. BARRET / CEN L-R

DUNES MOBILES A AMMOPHILA ARENARIA SUBSP. AUSTRALIS DES COTES MEDITERRANEENNES



Code Natura 2000 : 2120-2

CORINE Biotopes:

16.2122 : Dunes blanches de la Méditerranée

Phytosociologie: **Ammophilion australis**

Surface: 1.25 ha

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Cet habitat colonise les dunes récentes dont le substrat sableux encore relativement mobile est soumis à l'action directe du vent et des embruns. Il se développe immédiatement au contact supérieur de la dune mobile embryonnaire ou des laisses de haute mer.

La végétation herbacée graminéenne ouverte, dominée par les grandes touffes d'Oyat, est adaptée pour résister au saupoudrage éolien grâce à ses longues racines et rhizomes.

Fonctions écologiques

Fixation du cordon dunaire.

Répartition géographique

Cet habitat est présent sur l'ensemble des littoraux sableux méditerranéens, mais assez rare en raison de la dynamique sédimentaire nettement moins prononcée que sur les littoraux atlantiques. En région Languedoc-Roussillon, il est présent de façon morcelée.

Tendances évolutives et menaces

- Surfréquentation touristique.
- Circulation de véhicules motorisés (motos, quads, 4x4).
- Artificialisation des côtes, modification de la dynamique sédimentaire des littoraux par constructions d'enrochements ou d'épis.
- Présence d'espèces végétales envahissantes (Muguet de la pampa, Séneçon du Cap...)

En Languedoc-Roussillon, cet habitat a été largement détruit lors des aménagements touristiques des années soixante.

Habitats associés ou en contact

Contact inférieur : dune mobile embryonnaire (2110-2)

Contact supérieur : dunes fixées du littoral méditerranéen du Crucianellion

maritimae (2210-1).

Localisation

Zone littorale de la réserve.

Espèces indicatrices

Oyat (Ammophila arenaria)

Panais épineux (Echinophora spinosa)

Luzerne marine (Medicago marina)

Euphorbe des dunes (Euphorbia paralias)

Panicaut maritime (Eryngium maritimum)

Anthémis maritime (Anthemis maritima)

Espèces patrimoniales

Julienne des sables (Malcolmia littorea)

Lys de mer (Pancratium maritimum)

Rumex de Tanger (Rumex roseus)

Panais épineux (Echinophora spinosa)

Panicaut maritime (Eryngium maritimum)

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION			
structure	cortège	dégradations	état de conservation

ENJEUX			
note régionale représentativité du site note d'enjeu			
5	1	6	

L'état de conservation de la dune blanche est mauvais en raison de :

- dégradations importantes dues à la surfréquentation estivale (piétinement important) et du dépôt de déchets,
- la présence de 3 espèces envahissantes (Canne de Provence, Olivier de Bohème, Yucca).

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif G: Maintenir/restaurer les habitats dunaires de la zone littorale

Objectif I: Poursuivre et adapter les moyens de lutte actuels contre les espèces envahissantes

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure G1: Gestion conservatoire du système dunaire

Mesure I1: Suivi et gestion des espèces invasives

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Petit Bagnas, J. Barret/CEN L-R

DUNES FIXEES DU LITTORAL MEDITERRANEEN DU CRUCIANELLION MARITIMAE



Code Natura 2000 : **2210-1**

CORINE Biotopes: 16.22: Dunes grises

Phytosociologie : **Crucianellion maritimae**

Surface: 1.15 ha

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Cet habitat regroupe l'ensemble des végétations basses arrière dunaires, semi-ouvertes, présentant une strate dominée par de petits sous-arbrisseaux associés à diverses herbacées vivaces ou annuelles. Le recouvrement est généralement faible, laissant apparaître de grandes plages de sable nu. Il se développe entre les végétations de la dune mobile à Oyat et les prés salés ou fourrés littoraux arrière-dunaires. Il nécessite un substrat sableux semi stabilisé, pouvant s'échauffer et devenir très sec en été, plus ou moins enrichi en matière organique et en débris coquilliers.

Fonctions écologiques

Fixation du cordon dunaire.

Répartition géographique

Cet habitat est réparti sur les massifs dunaires des littoraux des côtes méditerranéennes. Il est très rare en Languedoc-Roussillon où il est présent

de façon localisée et morcelée.

Tendances évolutives et menaces

Cet habitat peut présenter une dynamique d'embroussaillement par les ligneux bas.

Menaces d'origine anthropique:

- Surfréquentation touristique, camping sauvage.
- Circulation de véhicules motorisés (motos, quads, 4x4).
- Destruction des habitats dunaires par remblaiements, décharges ou dans le cadre d'aménagements touristiques, portuaires ou d'urbanisation.
- Plantations (résineux, eucalyptus, Oliviers de Bohème...).
- Développement d'espèces exotiques envahissantes.

En Languedoc-Roussillon, les surfaces de dunes grises ont fortement régressé suite à la plantation intensive de Pins sur le littoral et l'urbanisation

Particularités du site

Sur la réserve, les dunes grises succèdent aux dunes mobiles embryonnaires et dunes blanches. L'arrière de la dune grise est occupé par une zone importante de friches.

Au Gourg du Pairollet, cette végétation est installée sur un ancien cordon dunaire. La succession dunaire n'est pas présente.

Habitats associés ou en contact

- contact inférieur : Dunes mobiles à Ammophila arenaria subsp. australis des côtes méditerranéennes (2120-2)
- contact supérieur : Galeries et fourrés riverains méridionaux (92D0), friches ou prés salés et fourrés halophiles méditerranéens (1410 et 1420).

Localisation

Zone littorale de la réserve et sud du Gourg du Pairollet.

Espèces indicatrices

Armoise glutineuse (Artemisia campestris subsp. glutinosa)

Crucianelle maritime (Crucianella maritima)

Immortelle des îles d'Hyères (Helichrysum stoechas)

Julienne des sables (Malcolmia littorea)

Rumex de Tanger (Rumex roseus)

Espèces patrimoniales

Saladelle annuelle (Limonium echioides)

Julienne des sables (Malcolmia littorea)

Lys de mer (Pancratium maritimum)

Crucianelle maritime (Crucianella maritima L.)

Rumex de Tanger (Rumex roseus)

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION			
structure	cortège	dégradations	état de conservation

ENJEUX			
note régionale représentativité du site note d'enjeu			
5	1	6	

Zone littorale de la Réserve :

- enfrichement (fermeture du milieu), anciennes cultures
- nombreuses espèces indicatrices et patrimoniales mais présence d'espèces exotiques (Séneçon du Cap, Canne de provence, bourreau des arbres : *Periploca graeca*) et rudérales (lagure ovale),
- piétinement.

Gourg du Pairollet:

- sol nu important,
- présence de nombreuses espèces rudérales.

ENJEUX:

- la surfréquentation du site entraîne une rudéralisation,
- développement d'espèces exotiques, problématique particulière du Bourreau des arbres sur la zone littorale,
- risque de fermeture du milieu au contact de la zone de friche en arrière de la zone littorale.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif G: Maintenir/restaurer les habitats dunaires de la zone littorale

Objectif I: Poursuivre et adapter les moyens de lutte actuels contre les espèces envahissantes

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure G1 : Gestion conservatoire du système dunaire

Mesure I1: Suivi et gestion des espèces invasives

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Dune grise - Zone littorale - FILLEUX M., juin 2009

COMMUNAUTES ANNUELLES
OLIGOTROPHIQUESA MESOTROPHIQUES,
ACIDIPHILES, DE NIVEAU
TOPOGRAPHIQUE MOYEN, PLANITIAIRES
A MONTAGNARDES, DES ISOETO-JUNCETEA



Code Natura 2000 : **3130-5**

CORINE Biotopes:

22.3231 : Gazons à Juncus bufonius

Phytosociologie:

Nanocyperion flavescentis

Surface: ponctuelle

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Gazons d'espèces annuelles dominés par le Jonc des crapauds. Le recouvrement faible laisse apparaître de grandes plages de sol nu. Cet habitat pionnier occupe des dépressions à submersion hivernale courte et sécheresse estivale, au sein de roselières, en bordure de rivières ou de mares.

Fonctions écologiques

- Stockage du carbone, dénitrification, régulation hydrologique.
- Epuration des eaux, épanchement des crues.

Répartition géographique

Ces groupements, fréquents en zone tempérée, sont rares en région méditerranéenne.

Tendances évolutives et menaces

Naturelle:

Cet habitat instable pionnier se maintient principalement par défaut de concurrence de la part de communautés vivaces. Il est remplacé par des communautés de vivaces par dynamique progressive.

<u>Anthropique</u>:

- Destruction par l'urbanisation, les aménagements touristiques, la surfréquentation, le remblaiement.
- Abaissement de la nappe phréatique (drainage, aménagements, etc.).
- Eutrophisation.
- Fermeture du milieu par des ligneux.
- Présence d'espèces envahissantes.

Habitats associés ou en contact

Phragmitaie (53.11)

Localisation

2 stations recensées au sud-est du Petit Bagnas.

Espèces indicatrices

Jonc des crapauds (Juncus bufonius) Espèces annuelles de la famille des Gentianacées

Espèces patrimoniales

aucune espèce recensée.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION			
structure	cortège	dégradations	état de conservation

ENJEUX			
note régionale représentativité du site note d'enjeu			
4	1	5	

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure J1 : Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Petit Bagnas, J. BARRET / CEN L-R

AVEC VEGETATION BENTHIQUE A CHARA SPP.



Code Natura 2000 : **3140**

CORINE Biotopes : **22.441 : Tapis de Chara**

Phytosociologie : Charetea fragilis

Surface: 4.97 ha

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Ensemble des groupements de Characées : macro-algues à tiges apparentes et rameaux verticillés. Ces groupements sont pionniers. Dans les mares temporaires, ils peuvent se développer rapidement puis disparaître pendant plusieurs années. Ils peuvent se maintenir dans les mares temporaires tant que les plantes vasculaires ne sont pas trop développées.

Ces groupements sont très sensibles aux conditions physico-chimiques du milieu. Ils affectionnent les milieux aquatiques faiblement eutrophisés et peu pollués (faible teneur en phosphates en particulier). La présence de Characées est par conséquent indicatrice d'une eau de bonne qualité.

Répartition géographique

Les tapis de Characées peuvent se rencontrer sur l'ensemble du territoire métropolitain (hors Corse). Ils sont communs mais ponctuels. La répartition de ces groupements reste cependant à compléter en raison de sa variabilité spatiale (nombreuses espèces en fonction du milieu) et temporelle (présence/absence de l'habitat selon les années).

Tendances évolutives et menaces

- eutrophisation des milieux,
- diminution de la transparence de l'eau,
- envasement,
- développement d'hélophytes.

Ces habitats sont en nette régression, notamment en raison de la pollution des nappes phréatiques.

Habitats associés ou en contact

Lagunes méditerranéennes (1150-1*)

Localisation

Habitat présent sur deux lagunes du Petit Bagnas.

Espèces indicatrices

Chara spp. indéterminées (détermination complexe)

Espèces patrimoniales

Certaines Characées sont très rares, à soumettre aux spécialistes.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION			
structure cortège dégradations état de conservation			

ENJEUX			
note régionale représentativité du site note d'enjeu			
4	3	7	

Avec 4,97 ha sur le site, les tapis de Chara représente 9,94% de la superficie totale de cet habitat à l'échelle régionale (50 ha).

Présence potentielle de Characées patrimoniales.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Crédits photographiques : Villeneuve lès Maguellone, M . klesczewski CEN L-R

GAZONS MEDITERRANEENS AMPHIBIES HALONITROPHILES (HELEOCHLOION)



Code Natura 2000 : **3170-3*** (habitat prioritaire)

CORINE Biotopes:

22.343 : Gazons méditerranéens amphibies

halo-nitrophiles

Phytosociologie:

Heleochloion schoenoidis

Surface: ponctuelle

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Gazons d'herbacées annuelles basses composées de communautés amphibies halonitrophiles présents au niveau de mares temporaires inondées en hiver et qui s'assèchent en fin de printemps et en été. Le groupement se développe pendant et après l'assèchement du sol sur des substrats généralement eutrophes, à pH neutre à basique, faiblement salés. La densité et la composition spécifique sont très variables dans l'espace et dans le temps en fonction de la date d'assèchement et de la salinité.

Fonctions écologiques

Intérêt pour l'avifaune, surtout en hiver, comme site d'alimentation des canards.

Répartition géographique

Habitat strictement méditerranéen, très localisé et rare.

Tendances évolutives et menaces

<u>Naturelles</u>:

Une inondation longue ou des hauteurs d'eau importantes peuvent entraîner un développement de la végétation hélophytique et submergée et conduire à la disparition de certains groupements.

Anthropiques:

- Destruction par le remblaiement, l'urbanisation, les aménagements touristiques,
- Modification du régime hydrique naturel (drainage, mise en eau permanente).
- Fermeture du milieu par des herbacées hautes ou des ligneux,
- Présence d'espèces envahissantes.

Habitats associés ou en contact

Groupement situé sur le site au sein de prairies subhalophiles thermoatlantiques (1410-3).

Localisation

5 stations situées au nord-ouest du Grand Bagnas.

Espèces indicatrices

Crypsis piquant (Crypsis aculeata)

Crypsis faux-choin (Crypsis schoenoides)

Polypogon de Montpellier (Polypogon monspeliensis)

Espèces patrimoniales

Crypsis piquant (Crypsis aculeata)

Crypsis faux-choin (Crypsis schoenoides)

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION			
structure	cortège	dégradations	état de conservation

ENJEUX			
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu	
7	1	8	

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral

Crédits photographiques : Grand Bagnas, J. Barret/CEN L-R

MEGAPHORBIAIES EUTROPHES DES EAUX DOUCES



Code Natura 2000 : **6430-4**

CORINE Biotopes:

37.713 : Ourlets à Althaea officinalis

Phytosociologie : **Convolvulion sepium**

Surface: ponctuelle

CARACTERISTIQUES GENERALES

Ecologie

Prairies humides denses et hautes typiques de stations douces ou très faiblement saumâtres en région méditerranéenne. Elles sont soumises à des crues périodiques d'intensité variable qui apportent des éléments organiques en abondance. L'eutrophisation des sols permet le développement d'espèces sociales très dynamiques dominées par la Guimauve officinale. Elles font partie de complexes prairiaux peu salés, propices à de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial.

Fonctions écologiques

- Epuration des eaux,
- Epanchement des crues,
- Fixation des berges,
- Stockage du carbone.

Répartition géographique

Ces prairies à Guimauve sont présentes en région méditerranéenne de façon ponctuelle, elles sont rares en Languedoc-Roussillon.

Tendances évolutives et menaces

- Modification du régime hydrique naturel par le drainage ou la mise en eau permanente,
- Fermeture du milieu par le Scirpe jonc trop dominant, des broussailles ou des ligneux hauts,
- Destruction par le remblaiement, l'urbanisation, les aménagements touristiques,
- Surpâturage.

Habitats associés ou en contact

- Prés salés méditerranéens des hauts niveaux (1410-2)
- Prairies subhalophiles thermo-atlantiques (1410-3)

Localisation

Sud du Petit Bagnas.

Espèces indicatrices

Guimauve officinale (Althaea officinalis) Liseron des haies (Convolvulus sepium) Salicaire (Lythrum salicaria)

Espèces patrimoniales

Aucune recensée

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION				
structure	cortège	dégradations	état de conservation	

ENJEUX			
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu	
4	1	5	

Les zones de mégaphorbiaies constituent un habitat intéressant notamment pour la Diane (Zerinthia polyxena), papillon inscrit à l'annexe IV de la Directive Habitats.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral

Crédits photographiques : Lespignan, M. Klesczewski CEN L-R

Fiches Espèces Annexe 2 Directive Habitats, Faune, Flore

LE GRAND RHINOLOPHE

(Rhinolophus ferrumequinum)

Le plus grand des Rhinolophe européens.
Dos gris-brun et ventre blanc-jaunâtre. Oreilles larges se terminant en pointe. Appendice nasal caractéristique en fer à cheval.
Au repos et en hibernation, le Grand Rhinolophe est suspendu à la paroi et s'enveloppe dans ses ailes.



Code Natura 2000 : **1304**

Taxonomie:

Classe : Mammifères Ordre : Chiroptères Famille : Rhinolophidés

Monde		Europe	France		Languedoc-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Liste rouge	DHFF	Statut juridique	Liste rouge	Statut régional
Annexe II	Annexe II	LC : préoccupation mineure	Annexes II et IV	Espèce protégée	NT : quasi menacée	Déterminante à critères

Ecologie

habitats:

- <u>gîtes de reproduction</u> : greniers, bâtiments agricoles désaffectés, combles.
- <u>alimentation</u>: paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats.
- <u>gîte d'hibernation</u>: cavités naturelles ou artificielles à obscurité totale, température comprise entre 5°C et 12°C, hygrométrie supérieure à 96%, ventilation légère, tranquillité garantie.
- régime alimentaire : insectes de grandes tailles (Lépidoptères, Coléoptères, Hyménoptères, Diptères et Trichoptères). Les insectes coprophages jouent un rôle primordial pour l'alimentation des jeunes.
- reproduction: accouplement de l'automne au printemps. Les femelles forment des colonies de reproduction dont les mâles sont exclus. Les mises bas interviennent de mi-juin à fin juillet. Un seul petit est mis au monde chaque année, qui devient indépendant après 45 jours. Le Grand Rhinolophe forme régulièrement des colonies mixtes avec le Murin à oreilles échancrées.
- hibernation : d'octobre à avril. Sédentaire mais se déplace d'environ 20 à 30 km entre les gîtes d'été et d'hiver.
- activités: dès la tombée de la nuit, le Grand Rhinolophe s'envole directement du gîte diurne vers les zones de chasse (dans un rayon de 2-4 km) en suivant préférentiellement des corridors boisés. La chasse est pratiquée en vol dès le crépuscule puis en cours de nuit, l'espèce pratique la chasse à l'affût depuis une branche morte.

Répartition géographique

Présent sur l'ensemble du territoire métropolitain mais localisé.

Les populations les plus importantes se concentrent le long de la façade atlantique avec près de 60% des effectifs hivernants nationaux connus.

En Languedoc-Roussillon, le Grand Rhinolophe est présent un peu partout mais peu de gîtes de reproduction sont connus.

Tendances d'évolution des effectifs et menaces

- hibernation: 42 699 individus pour 1950 gîtes (données 2004).
- reproduction: augmentation globale des effectifs: 6 430 individus comptés en 1995 et 19 131 en 2004. Les populations de l'ouest sont stables ou en légère augmentation. Déclin de l'espèce dans la partie nord de la France et faiblesse des effectifs dans le quart sud-est du pays.

En Languedoc-Roussillon, les populations de l'arrière pays sont encore assez importantes (1500 individus en hiver). La population du littoral est fortement menacée et estimée à 300 individus en été avec seulement 3 gîtes de reproduction connus en 2006 (Château de Salses, Basse Plaine de l'Aude, Petite Camargue).

Menaces:

- Dérangement des colonies ou disparition des gîtes de reproduction et d'hibernation, fermeture des sites souterrains
- Raréfaction des ressources alimentaires consécutive à l'emploi de pesticides
- Modification des paysages consécutive à l'intensification de pratiques agricoles

EFFECTIFS DE L'ESPECE SUR LE SITE

Lors de l'inventaire de 2002 (ENE, 2003), une femelle allaitante de Grand Rhinolophe a été capturée au bord de la roselière longeant l'étang du Grand Bagnas (GB1).

La présence de guano indique que l'étage de l'écurie (bâtiments du Petit Bagnas) sert de reposoir nocturne pour l'espèce.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION			
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation

ENJEUX			
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu	
4	1	5	

La capture d'une femelle allaitante laisse penser qu'une colonie de mise bas se trouve proche de la réserve. Les domaines agricoles répartis autour de la Réserve sont des lieux très favorables à l'accueil des colonies de mise bas.

La réserve semble être une zone de chasse pour l'espèce. Les bâtiments font fonction de reposoir nocturne.

Le petit nombre d'indices de présence de l'espèce dont nous disposons sur le site ne permet pas d'évaluer l'état de conservation de la ou des éventuelles populations présentes sur ou autour de la Réserve.

De même, l'absence de données sur le nombre d'individus présents en chasse sur la Réserve ne permet pas d'estimer la représentativité du site en région Languedoc-Roussillon (note de 1 en l'absence de donnée plus précise).

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif E : Conserver les ripisylves
Objectif F : Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et

espèces du site

GESTION

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure F1 : Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

LE MINIOPTERE DE SCHREIBERS

(Miniopterus schreibersi)

Chiroptère de taille moyenne au front bombé caractéristique. Oreilles courtes et triangulaires, très écartées. Pelage long sur le dos, dense et court sur la tête, gris-brun à gris cendré sur le dos, plus clair sur le ventre, museau court et clair. Ailes longues et étroites.



Code Natura 2000 : **1310**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Mammifères Ordre : Chiroptères Famille : Vespertilionidés

	Monde		Europe	Fra	ince	Languedoc-Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Liste rouge	DHFF	Statut juridique	Liste rouge	Statut régional
Annexe II	Annexe II	NT : quasi menacée	Annexes II et IV	Espèce protégée	VU : vulnérable	déterminante

Ecologie

habitats:

- gîtes d'hibernation et de mise bas : strictement cavernicole.
- alimentation : lisières forestières, ripisylves, alignements d'arbres et villages.
- régime alimentaire : lépidoptères essentiellement.
- reproduction: Parade et rut en septembre-octobre. Naissance d'un seul jeune par femelle de mi-juin à juillet volant à 5-6 semaines. Les femelles sont regroupées en essaim de plusieurs milliers d'individus dont les mâles et autres femelles non gestantes sont exclus.
- hibernation: La période d'hibernation, qui débute en décembre, est relativement courte. Dès février-mars, les Minioptères abandonnent les sites d'hibernation pour rejoindre des sites de transit. Les femelles quittent ensuite ces gîtes printaniers pour rejoindre les sites de mise bas où elles s'installent au mois de mai. L'espèce est considérée comme sédentaire mais se déplace sur des distances maximales de 150 km entre ses gîtes d'hiver et d'été en suivant des routes migratoires.
- activités: Vole rapidement après le coucher du soleil entre 10 et 20 m de haut.
 Pour chasser, les individus suivent généralement les linéaires forestiers empruntant des couloirs parfois étroits au sein de la végétation.

Répartition géographique

Sa répartition est étroitement liée aux milieux karstiques. Elle est présente sur toute la bordure méditerranéenne, dans le quart sud-ouest (Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées), en Rhône-Alpes jusqu'en Franche-Comté. Elle est commune en Corse. Des individus solitaires, en transit, peuvent occasionnellement être observés dans des régions plus au nord (Bretagne, Centre, Auvergne, Lorraine).

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est surtout présente dans l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

Tendances d'évolution des effectifs et menaces

En 1995, la population nationale était estimée à 211 109 individus répartis dans 45 gîtes d'hibernation et 114 056 dans 95 gîtes d'été. Les effectifs se sont effondrés suite à une épizootie survenue en 2002. Les effectifs nationaux en 2007 tournent autour de 110 000 individus.

Dans la région Languedoc-Roussillon, la diminution des effectifs consécutive à l'épizootie de 2002 a été très importante. En 1995, la population régionale était estimée à 65 000 individus, elle n'est plus que de 25 000 individus en 2008, ce qui représente 20% de la population française, réparties dans 3 gîtes souterrains.

Lors de l'inventaire réalisé en 2002 sur le site (ENE, 2003), le Minioptère de Schreibers a été vu voler au-dessus du canal longeant le chemin entre les secteurs 4 et 8 du Grand Bagnas.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION				
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation	

ENJEUX				
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu		
5	1	6		

La réserve semble être une zone de chasse pour l'espèce.

L'unique observation de l'espèce dont nous disposons sur le site ne permet pas d'évaluer l'état de conservation de la ou des éventuelles populations présentes sur ou autour de la Réserve.

De même, l'absence de données sur le nombre d'individus présents en chasse sur la Réserve ne permet pas d'estimer la représentativité du site en région Languedoc-Roussillon (note de 1 en l'absence de donnée plus précise).

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif E : Conserver les ripisylves Objectif F : Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et

espèces du site

GESTION

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Crédits photographiques : Vincent Rufray, BIOTOPE et al., 2008

LE MURIN A OREILLES ECHANCREES, VESPERTILION

(Myotis emarginatus)

Chauve-souris de taille moyenne. Pelage long et d'aspect laineux. Dos tricolore, gris, jaune et roux. Ventre gris-jaunâtre.



Code Natura 2000 : **1321**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Mammifères Ordre : Chiroptères Famille : Vespertilionidés

	Monde		Europe	Fra	nce	Languedoc-Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Liste rouge	DHFF	Statut juridique	Liste rouge	Statut régional
Annexe II	Annexe II	V : vulnérable	Annexes II et IV	Espèce protégée	VU : vulnérable	Déterminante à critères

Ecologie

habitats:

- <u>gîtes de reproduction</u>: grottes, mines, greniers, bâtiments agricoles désaffectés.
- alimentation : forêts, bocage, milieux péri-urbains.
- <u>gîte d'hibernation</u>: cavités naturelles ou artificielles de vastes dimensions aux caractéristiques suivantes: obscurité totale, température jusqu'à 12°C, hydrométrie proche de la saturation et ventilation très faible à nulle.
- régime alimentaire : le régime alimentaire est unique parmi les chiroptères d'Europe et démontre une spécialisation importante de l'espèce. Il est constitué essentiellement de Diptères et d'Arachnides capturés dans le feuillage.
- reproduction: les copulations sont notées en automne et peut être jusqu'au printemps. La durée de la gestation est de 50 à 60 jours. La mise bas survient entre mi-juin et fin juillet en France. Un seul petit est produit par les femelles matures, capable de voler à environ quatre semaine et devient indépendant au bout de 40 jours. Les femelles forment des colonies de reproduction de taille variable (de 20 à 500 individus en moyenne), réaulièrement associées au Grand Rhinolophe.
- hibernation: d'octobre à mars-avril. Les individus en hibernation peuvent être observé seuls ou rassemblés en petites grappes voire en essaims. Les individus sont généralement suspendus en évidence à la paroi. Le Murin à oreilles échancrées

est relativement sédentaire. Les déplacements entre les gîtes d'été et d'hiver n'excèdent habituellement pas 40 km.

• activités: les animaux ne prennent habituellement leur envol qu'à la nuit complète. En période estivale, ils peuvent s'éloigner jusqu'à 10 km de leur gîte.

Répartition géographique

Présent sur l'ensemble du territoire métropolitain avec de fortes disparités géographiques et saisonnières. L'espèce est très rare en lle-de-France, rare dans le sud de la France mais semble être ailleurs le *Myotis* le plus commun.

En Languedoc-Roussillon, le Grand Rhinolophe est présent un peu partout.

Tendances d'évolution des effectifs et menaces

Environ 36 000 individus en 2004. Depuis 1995, augmentation constante des effectifs dans plusieurs régions.

En Languedoc-Roussillon en 2007, l'effectif cumulé des individus comptés dans les colonies de reproduction n'excédait pas 3 000 individus (chiffre sous-estimé). La population du littoral est estimée à 150 individus en été avec 2 gîtes de reproduction seulement (Château de salses, Etang de Vendres) (données 2006).

Capture de 2 Vespertilions sur le secteur GB1/GB2 lors de l'inventaire réalisé en 2002 sur le site (ENE, 2003), composé d'une partie de l'étang, de roselière et d'une haie de Tamaris et de Cannes de Provence longeant le chemin.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION				
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation	

ENJEUX				
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu		
3	1	4		

La capture d'une femelle allaitante laisse penser qu'une colonie de mise bas pourrait se trouver à proximité de la réserve.

La réserve semble être une zone de chasse pour l'espèce.

L'unique observation de l'espèce dont nous disposons sur le site ne permet pas d'évaluer l'état de conservation de la ou des éventuelles populations présentes sur ou autour de la Réserve.

De même, l'absence de données sur le nombre d'individus présents en chasse sur la Réserve ne permet pas d'estimer la représentativité du site en région Languedoc-Roussillon (note de 1 en l'absence de donnée plus précise).

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif E: Conserver les ripisylves Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et

espèces du site

GESTION

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Crédits photographiques : Vincent Fradet, BIOTOPE et al., 2008

LA CORDULIE SPLENDIDE

(Macromia splendens)

Forme trapue, abdomen cylindrique et allongé, ailes postérieures plus larges à leur base que les antérieures, yeux contigus.

Les côtés du front sont entièrement jaunes et le dessus marqué de deux grandes taches jaunes symétriques séparées par un sillon noir médian.

Thorax vert métallique et noir avec des taches jaunes. Abdomen allongé jaune et noir.



Code Natura 2000 : **1036**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Insectes

Ordre: Odonates (Anisoptères)

Famille: Macromiides

Mo	onde	Europe	Fran	ce	Languedoc-Roussillon
Convention de Berne	Liste rouge	Directive Habitats	Statut juridique	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe II	VU : vulnérable	Annexes II et IV	Espèce protégée	VU : vulnérable	Espèce déterminante

Ecologie

- habitats : habitats lotiques bordés d'une abondante végétation aquatique et riveraine. Les grandes rivières au cours lent constituent son habitat typique.
- régime alimentaire : insectes volants de petite et moyenne taille (diptères, éphémères).

reproduction :

- <u>Ponte</u> de mi-juin à fin juillet, de type exophyte : à la suite de l'accouplement, la femelle pond en vol en tapotant de l'extrémité de son abdomen les eaux calmes, généralement dépourvus d'hydrophytes et bien ombragés. Les œufs sont pourvus d'une substance mucilagineuse qui permet leur fixation sur le substrat sur lequel ils se posent.
- <u>Développement embryonnaire</u>: les œufs éclosent en une vingtaine de jours.
- <u>Développement larvaire</u> : deux ou trois ans.
- <u>Métamorphose</u>: les émergences commencent à partir de la fin mai en région méditerranéenne. Elles s'effectuent pour la plupart dans la végétation riveraine, les rochers ou dans les anfractuosités des falaises surplombant l'eau.
- période de vol : des derniers jours de mai jusqu'à la mi-août.

Répartition géographique

France méridionale et péninsule Ibérique (Espagne et Portugal).

France:

- données anciennes ou incertaines : Bouches-du-Rhône, Charente et Dordoane
- données plus récentes mais non confirmées : Aude, Landes et Tarn-et-Garonne
- secteurs dans lesquels l'espèce est régulièrement observée avec des populations assez stables : Ardèche, Aveyron, Gard, Hérault, Lot, Lozère et Tarn.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est connue sur 9 rivières. Dans l'Hérault, l'espèce a pu être observée sur les bords de l'Orb en amont de Béziers (Carrier, 1986), sur l'Hérault à l'embouchure à Agde (Visscher et Balanca, 1993) et entre Agde et Pézenas (Grand, 1989).

D'après les Cahiers d'Habitats Natura 2000, la Réserve Naturelle du Bagnas est le seul site protégé où l'espèce est présente en France.

Tendances d'évolution des effectifs et menaces

Pas de donnée chiffrée concernant les effectifs de population en France. Seules les populations situées au sud du Massif central jusqu'à la Méditerranée semblent régulières.

Un individu isolé (mâle adulte) observé le 4 août 1995 au niveau de la Bascule sur le Grand Bagnas au-cours de la prospection réalisé par le B.E.F.E.N.E. (B.E.F.E.N.E., 1996). Sur ce secteur, les habitats sont constitués de formations ligneuses hautes et de milieux aquatiques.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION				
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation	

ENJEUX				
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu		
6	4	10		

L'unique observation de l'espèce dont nous disposons sur le site ne permet pas d'évaluer l'état de conservation de la ou des éventuelles populations présentes sur ou autour de la Réserve. Aucun indice ne permet de savoir si l'espèce se reproduit sur le site. L'espèce n'a pas été contactée lors de l'inventaire de 2009 (OPIE LR, 2009). Nous ne pouvons donc affirmer que l'espèce s'est maintenue sur le site depuis 1995.

Le canal de Pont-Martin, non prospecté mais situé à proximité immédiate de l'observation de l'espèce, présente les habitats recherchés par la Cordulie splendide. L'espèce n'a pas cependant été observée sur ce secteur lors de l'inventaire insectes réalisé l'été 2009 par l'OPIE LR (OPIE LR, 2009).

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est présente sur 9 stations. La Réserve représente donc 1/9° de la population régionale, soit 11% environ (représentativité du site : 4).

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la

végétation associée

Objectif E: Conserver les ripisylves

Objectif H: Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et

espèces du site

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Crédits photographiques : Copyright Sfo Nationale, 04/2007

L'ECAILLE CHINEE

(Euplagia quadripunctaria)

Ailes antérieures noires zébrées de jaune pâle. Ailes postérieures rouges avec quatre gros points noirs. Il existe une forme particulière aux ailes postérieures jaunes (forme lutescens). Le thorax est noir rayé de jaune. L'abdomen est orangé et orné d'une rangée médiane de points noirs. Pas de dimorphisme sexuel.



Code Natura 2000 : **1078***

(espèce prioritaire)

Taxonomie:

Classe : Insectes Ordre : Lépidoptères Famille : Arctiides

Mo	onde	Europe	Fran	ce	Languedoc-Roussillon
Convention de Berne	Liste rouge	Directive Habitats	Statut juridique	Liste rouge	ZNIEFF
-	-	Annexe II	-	-	Espèce remarquable

Ecologie

• habitats: fréquente un grand nombre de milieux humides ou xériques ainsi que des milieux anthropisés.

• régime alimentaire :

- chenilles : polyphages, se nourrissent sur diverses espèces herbacées et ligneuses.
- adultes: floricoles, butinent diverses espèces (notamment Eupatoire chanvrine, Ronce, Angélique sauvage).
- reproduction: espèce monovoltine (une seule génération par an). La ponte se déroule de juillet à août. Les œufs sont déposés sur les feuilles de la plante hôte. Les chenilles éclosent 10 à 15 jours après la ponte. Les chenilles rentrent rapidement en diapause dans un cocon à la base des plantes. L'activité reprend au printemps. La nymphose se déroule en juin et dure quatre à six semaines.
- activités : les adultes s'observent de fin juin à fin août. Ils ont une activité diurne et nocturne. Ils sont plus visibles en fin d'après-midi.

Les chenilles se nourrissent principalement la nuit et se cachent sous les feuilles pendant la journée.

Répartition géographique

L'Ecaille chinée est répandue dans toute l'Europe moyenne et méridionale. L'espèce est présente partout en France. Elle semble très commune dans une grande partie de la France et moins fréquente dans le nord-est.

Tendances d'évolution des effectifs et menaces

L'espèce ne présente pas de menace particulière, seule la sous-espèce Callimorpha quadripunctaria rhodonensis (endémique de l'île de Rhodes) est menacée en Europe. Le statut communautaire de l'Ecaille chinée est liée à cette sous-espèce endémique.

Dans le cadre de l'inventaire insectes réalisés sur le site Natura 2000 durant l'été 2009 (OPIE-LR, 2009), plusieurs individus ont été vus le 23 juillet 2009 dans la ripisylve du Canal de Pont Martin (inclus dans le périmètre d'étude du site) à 10 mètres de la Bascule, qui marque la limite ouest du secteur du Grand Bagnas de la Réserve. Il s'agit de la première mention de l'espèce sur le site.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION				
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation	

ENJEUX				
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu		
2	1	3		

L'unique observation de l'espèce dont nous disposons sur le site ne permet pas d'évaluer l'état de conservation de la ou des éventuelles populations présentes sur ou autour du site.

De même, l'absence de données sur le nombre d'individus présents ne permet pas d'estimer la représentativité du site en région Languedoc-Roussillon (note de 1 en l'absence de donnée plus précise).

L'espèce est fréquente dans la région et se reproduit probablement sur le site.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la

végétation associée

Objectif E: Conserver les ripisylves Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et

espèces du site

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure F1 : Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Crédits photographiques : DANFLOUS S. (OPIE-LR, 13/08/2007)

LA CISTUDE D'EUROPE

(Emys orbicularis)

Tortue d'eau douce. La carapace mesure 10 à 20 cm chez l'adulte. Elle est brun foncé et présente de fines taches jaunes, le plastron est jaune souvent taché de brun. La tête et le cou sont ornés de taches jaunes, les pattes palmées sont pourvues de fortes griffes et la queue est longue et effilée.



Code Natura 2000 : **1220**

Taxonomie:

Classe : Reptiles Ordre : Chéloniens Famille : Emydidés

	Mo	onde		Europe	France			3.11			Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	DHFF	Statut juridique	Liste rouge	Livre rouge des espèces menacées	ZNIEFF			
Annexe 2	Annexe 2	Annexe 2	NT : quasi menacée	Annexes 2 et 4	Espèce protégée	NT : quasi menacée	oui	déterminante			

Ecologie

- habitats : étangs, lacs, marais d'eau douce à légèrement saumâtre (généralement < 3 g/L), mares, canaux, roubines. Les éléments favorables à l'espèce sont la quiétude du milieu, matérialisée par la présence d'une barrière végétale en bordure de l'eau, et de bonnes conditions d'ensoleillement.
- régime alimentaire : carnivore. Son régime alimentaire se compose principalement d'insectes, mollusques aquatiques, crustacés et leurs larves.
- reproduction: La maturité sexuelle est atteinte dès l'âge de 6-9 ans chez les femelles, un peu plus tôt chez les mâles (OLIVIER, 2002). L'accouplement s'effectue de la sortie d'hivernation à mai. La ponte a lieu entre mai et juillet sur des sols sableux à végétation rase. La Cistude pond de 3 à 13 œufs dans un trou d'une dizaine de centimètres qu'elle creuse avec ses pattes arrière. Les jeunes émergent en fin d'été/automne ou au printemps suivant en cas de conditions météorologiques défavorables. Le sexe est déterminé génétiquement et par la température lors de l'incubation (< 28°C: mâles; > 29°C: femelles).
- hivernage: La Cistude hiverne d'octobre à mars selon la température enfouie dans la vase ou dans la végétation des berges des étangs et roubines. Elle sort de l'hivernage dès les premiers jours d'insolation continue, à partir de fin février.
- activités : pour réguler sa température corporelle, la Cistude prend des bains de soleil sur des branchages au bord de l'eau.

Répartition géographique

La Cistude d'Europe est présente en Europe, Russie et sur la côte nord africaine. Les populations françaises les plus connues se trouvent :

- en Brenne (Indre) et en région Aquitaine
- en Corse littorale
- dans le Midi : deux grands noyaux en Camargue et dans le Var (massifs des Maures et Esterel). Des foyers de populations sont également recensés dans le Gard, l'Aude, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. En Languedoc-Roussillon, les principaux foyers de populations connus se trouvent en Camargue Gardoise, dans les marais de l'étang de l'Or (34), de Bellegarde (30) et de Leucate (66). L'espèce se rencontre dans certains cours d'eau de la région mais son statut est mal connu.

Tendances d'évolution des effectifs et menaces

Effectifs inconnus de façon précise en France. En Languedoc-Roussillon, on estime la population à plusieurs milliers d'individus. L'espèce considérée en voie d'extinction car les populations sont déconnectées les unes des autres.

La Cistude est le reptile qui a le plus régressé en Europe depuis le XIX^e siècle, notamment en Europe centrale, sous l'influence de plusieurs facteurs :

- régression des zones humides (drainage, fragmentation)
- asphyxie accidentelle des tortues piégées dans les filets de pêche

- dégradation de la qualité de l'eau par intensification des pratiques agricoles
- gestion de la végétation aquatique ou rivulaire non adaptée à l'espèce
- concurrence avec les tortues exotiques dont la Tortue de Floride (facteur aggravant du déclin historique).

Réintroduction de la Cistude

Un programme de réintroduction de la Cistude d'Europe, coordonné par le CEN-LR, a été lancé en 2006 sur les réserves naturelles de l'Estagnol et du Bagnas, dans le cadre d'un programme régional d'action sur l'espèce.

En avril 2008, 26 Cistudes (adultes et subadultes) ont été réintroduites après une phase d'acclimatation sur le secteur du Grand Bagnas: un lot au niveau de l'enclos d'acclimatation et un second au niveau du Canal de Ceinture. Les cistudes ont été identifiées individuellement par des encoches sur la carapace et équipées d'un émetteur qui permet de suivre leur évolution dans l'espace et le temps grâce à un suivi télémétrique.

Méthode de suivi des Cistudes depuis le lâcher

Suivi télémétrique tous les 2 jours pendant les 3 mois suivant la réintroduction en 2008 et 1 à 2 fois par semaine pendant la période d'activité en 2009.

Pendant la période d'inactivité, une fois tous les 15 jours en 2008 et une fois par mois en 2009.

Suivi de la salinité des roubines, du canal de ceinture et de l'enclos d'acclimatation.

Capture sanitaire du 7 au 10 juillet 2009 au moyen de verveux et nasses.

Prospection de sites de pontes potentiels.

Résultats des suivis 2008 et 2009

Sur les 26 cistudes réintroduites en 2008, nous avons des indices de survie pour 19 d'entre elles fin juillet 2009. Parmi elles, 9 individus ont été capturés en juillet 2009. Elles présentaient un bon état général (cf annexes : tableau 8 (2/2)).

En 2008 comme en 2009, la salinité du milieu a déterminé la répartition des individus. Les individus lâchés près de l'enclos se sont dirigés vers l'ouest, fuyant les parties les plus salées des bassins (maximum de 11,5 g/L en juin 2009), alors que ceux lâchés au canal de ceinture ne se sont pas éloignés du point de lâcher mis à part 2 individus qui ont suivi le canal vers le nord de la réserve (n°1 et 114).

L'été 2009, les Cistudes se répartissaient de la façon suivante (cf annexes : tableau 8 (1/2)) :

- 12 individus dans les mares proches de la Longe
- 4 au niveau des bassins d'acclimatation
- 3 ont traversé le canal du Midi et se trouvent dans les roubines sur des terrains appartenant au CEL (3 femelles n° 10, 11 et 12)

Pour les 7 autres dont la trace a été perdue, plusieurs hypothèses peuvent être avancées : émetteurs hors d'usage, prélèvements humains, mortalité, migrations. Le taux de survie des Cistudes fin juillet 2009 est donc compris entre 73 et 100%, selon que l'on considère respectivement que les 7 cistudes sont toutes mortes ou toutes vivantes.

Indices de reproduction sur le site

La palpation des femelles a permis d'identifier une femelle gravide au début du mois de juin 2009 (n° 75). Des déplacements de cet individu et d'autres femelles (n° 10, 11, 12, 14 et 101), pouvant correspondre à la prospection de sites de ponte, ont été observés en 2009. On peut supposer que des femelles se sont reproduites sur le site en 2009 mais sans preuve. Un cistudon âgé d'environ 1 an a également été retrouvé au printemps 2009 dans une mare proche de la Longe, ce qui atteste de la reproduction en 2008 d'au moins une femelle réintroduite (n°14).

La découverte de sites de ponte est difficile. La palpation des femelles apporte des indices de reproduction. Dans les prochaines années, il sera possible d'avoir des preuves de reproduction quand les Cistudes nées in-situ seront suffisamment âgées pour être capturées.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION									
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation						

ENJEUX						
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu				
6	2	8				

Etat de conservation:

L'état de conservation de la Cistude sur le site est difficilement évaluable car la population n'est présente sur le site que depuis 2008. Nous n'avons qu'une seule preuve de reproduction et pas assez de recul pour estimer la dynamique de la population sur le site.

Selon BERTOLERO (2010), les valeurs actuelles des paramètres de survie des individus réintroduits indiquent, qu'avec un seul lâcher de juvéniles (prévu en 2012), la population sera viable à long terme. Les paramètres les plus importants pour la viabilité de la population réintroduite sont la survie des adultes, des subadultes et des iuvéniles nés en liberté, plus particulièrement les femelles.

En l'état actuel des connaissances, après 2 années de suivis, la population peut être estimée dans un état de conservation favorable.

Enieux:

- nombre d'individus suffisant pour assurer la viabilité de la population à long terme
- une salinité trop élevée (> 3 a/L) ou des variations de salinité sont défavorables à l'espèce.
- enfrichement des zones de pontes potentielles (digues autour des bassins du Grand Bagnas, bords des chemins), parcelles en limite de la Longe surpâturées par
- maintien de la végétation des berges des roubines, des herbiers aquatiques et de postes d'insolation.
- présence de la Tortue de Floride et des écrevisses de Louisiane : compétition possible et risque de transfert de parasites pour la Cistude.
- extension de la jussie.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif D : Assurer le maintien et le développement à long terme de la Cistude d'Europe sur le site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux Mesure B1: Maintien de la roselière et suivi de son évolution

Mesure D1: Constitution d'une population de Cistude, protection et entretien des zones de présence de l'espèce

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure I1 : Suivi et gestion des espèces invasives

Eighas (Nic o ou uv				
Fiches (изеаих				
Espèces réd	A	irective Oiseaux e	et espèces migra	trices	
	ulleres - Annexe I D	ilocityo oladdax c	ospeces imgra	111000	
20000000	ulleres - Annexe I D	ilociivo oladax c	71 03p0003 1111g1		
2000000	ulleres - Annexe I D	iiociivo oisodox c			
	ulleres - Annexe I D	ii ociivo oisodox c			
	ulleres - Annexe I D				
	ulleres - Annexe I D				
	ulleres - Annexe I D				
	ulleres - Annexe I D				
	d'Objectifs des sites Natura 2000 «				

L'AIGLE BOTTE

(Hieraaetus pennatus)

Rapace diurne au bec crochu, aux serres puissantes et aux ongles acérés. Il a de longues et larges ailes. L'aigle botté a la taille d'une buse avec le dessus brun et quelques zones claires sur le dos, les ailes et la tête. Dessous brun foncé et parfois entièrement blanc. Sexes semblables.



Code Natura 2000 : **A005**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre: Falconiformes Famille: Accipitridés

Monde			Europe	France		Languedoc-Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	Annexe 2	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	VU : vulnérable	l : espèce inclassable	Déterminante si reproduction

Ecologie

- habitats: zones de moyenne montagne où les forêts alternent avec des zones découvertes (prairies, zones cultivées, landes...). Les zones forestières lui permettent d'y construire son nid tandis que les zones ouvertes constituent ses terrains de chasse préférentiels.
- régime alimentaire : oiseaux, reptiles et petits mammifères.
- reproduction: L'aire est installée dans un arbre et la femelle y pond 1 ou 2 œufs qu'elle couve pendant 35 jours. L'envol survient après 50 à 60 jours, soit entre mi juillet et mi août.
- migration et hivernage: l'Aigle botté est un grand migrateur qui passant la mauvaise saison dans les savanes africaines. L'hivernage est rare quoique régulier en Camargue. La présence hivernale d'individu a été signalée dans l'Aude, l'Hérault, le Gard et les Pyrénées Orientales.
- migration postnuptiale: fin août fin septembre.
- retour : fin mars avril.

Répartition géographique

Distribution mondiale très fragmentée.

Europe : l'espèce niche principalement dans le Sud-Ouest et l'Est du continent. Les deux bastions européens de l'espèce sont la Russie et l'Espagne, devant la France.

France : l'espèce est présente le long d'une diagonale sud-ouest / nord-est reliant les Pyrénées orientales aux Ardennes en passant par le Massif Central (présence de grands massifs forestiers).

Languedoc-Roussillon: le statut reproducteur est encore incertain dans de nombreux secteurs du fait de la discrétion de l'espèce. L'arrière-pays audois semble accueillir l'essentiel de la population régionale.

Tendances d'évolution des effectifs

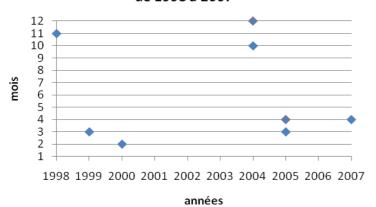
Europe (dont Russie): 4 400 à 8 900 couples, soit environ la moitié de l'effectif mondial.

France: 380 - 650 couples (environ 10% de l'effectif de l'Union Européenne). Effectifs stables.

Languedoc-Roussillon: effectifs mal connus, estimés entre 45 et 64 couples dont 1 à 5 dans l'Hérault.

- dérangement : travaux forestiers ou surfréquentation aux abords du nid
- intensification de l'agriculture et notamment destruction du bocage et régression des surfaces prairiales périforestières (réduction du nombre de proies).

Observations mensuelles de l'Aigle botté de 1998 à 2007



Les données disponibles concernant l'espèce indiquent que l'Aigle botté a été observé sur le site de 1998 à 2000 puis en 2004, 2005 et 2007.

L'espèce a pu être identifiée à deux périodes de l'année :

- en retour d'hivernage (mars-avril) en 1999, 2000, 2005 et 2007. Arrivée entre le 25 février et le 3 avril.
- en hiver (d'octobre à décembre) en 1998 et 2004, ce qui ne prouve pas que l'espèce ait totalement hiverné sur le site ou aux abords.

Pas de mention de l'espèce en période nuptiale.

Ces différentes années, 1 à 3 individus ont été enregistrés à chaque observation. La discrétion de l'espèce fait qu'elle a pu fréquenter le site à d'autres périodes sans avoir été observée.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation					

ENJEUX						
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu				
3	1	4				

L'espèce n'utilise pas le site pour chasser, elle est observée en vol migratoire. Son état de conservation n'est donc pas évalué.

La pression d'observation des rapaces sur le site est faible, pas de suivi particulier des migrations.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

L'AIGRETTE GARZETTE

(Egretta garzetta)

Héron de taille moyenne au plumage blanc, pattes noires et doigts jaunes. En période nuptiale, l'adulte arbore deux longues plumes à la nuque.



Code Natura 2000 : **A026**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux Ordre: Ciconiiformes

Famille : Ardéidés

	Monde			Monde Europe France			Languedoo	Languedoc-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF	
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	L : localisée	Déterminante à critères (10 couples)	

Ecologie

- habitats : milieux humides dégagés, aux eaux peu profondes douces, saumâtres ou salées associés à un secteur de végétation suffisamment haute et dense.
- régime alimentaire : poissons, amphibiens, insectes aquatiques, mollusques.
- reproduction: niche en colonies souvent importantes et généralement mixtes, où elle cohabite notamment avec le Héron garde-boeufs et le Héron cendré. Le nid forme un assemblage de branchettes situé dans les arbres à une hauteur de 2 à 15 mètres. La ponte débute mi-avril. Une couvée compte habituellement 4 à 5 œufs. L'envol des jeunes a lieu vers 40 jours.

Répartition géographique

Sa distribution européenne est morcelée, limitée aux grandes zones humides côtières et intérieures. L'Espagne, la France, l'Italie accueillent l'essentiel des effectifs nicheurs du continent.

France: la façade atlantique accueille plus de 60% de l'effectif nicheur national. Les Aigrettes garzette françaises se dispersent largement et certaines migrent jusqu'en Afrique. Fort développement de l'hivernage local ces 20 dernières années.

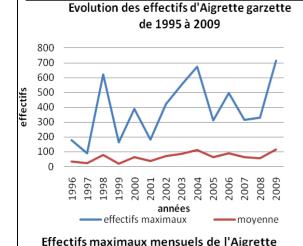
Languedoc-Roussillon: l'essentiel de l'effectif nicheur est concentré en un petit nombre de colonies situées sur le littoral. La Camargue gardoise constitue le bastion régional.

Tendances d'évolution des effectifs

L'Europe des 27 accueille environ 50 000 couples (estimation 2004), soit moins de 20% d'une population mondiale estimée à plus de 300 000 couples nicheurs. En France, l'espèce est en expansion. La population nicheuse française atteignait 14 000 à 15 000 couples en 2007 (MARION, 2009).

En 2007, la région Languedoc-Roussillon comptait environ 4 000 couples sur les 6 000 de la zone méditerranéenne, soit environ 30% de la population française. 320 à 330 couples nichaient dans l'Hérault (CRAMM P., GISOM, comm.pers.).

- mortalité due à de mauvaises conditions météorologiques hivernales
- dérangement : chute des poussins hors des nids
- pollution des milieux humides (pesticides).



garzette en 2007, 2008 et 2009

800

700

600

500

400

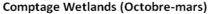
300

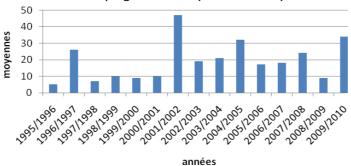
200

100

effectifs maximaux

Effectifs moyens d'Aigrette garzette hivernante de 1995 à 2010





- Fluctuations interannuelles des effectifs: une soixantaine d'individus en moyenne en 2007 et 2008, 116 en 2009. Le site accueille fréquemment de grands groupes, jusqu'à 714 individus en 2009.

- L'espèce est présente toute l'année sur le site. Effectifs maximaux en août et septembre (retour de nidification des autres sites asséchés à cette période de l'année)

- Nidification sur le site de 2002 à 2005 avec un maximum de 36 couples en 2004.

Pas de nidification en 2008. Nidification en 2009 non avérée.

- Hivernage: tous les ans sur le site. en moyenne 9 à 34 individus sur les trois derniers hivers.
- Un dortoir sur le secteur 5 du Grand Bagnas accueillaient en 300 individus de mai à octobre (suivi 2001-2003). La plupart des arbres se sont effondrés depuis.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION									
statut de l'espèce dynamique			habitats		état de conservation				
		ENJ	EUX						
note régiona	ale	•	ntativité site	r	note d'enjeu				
4			1		5				

L'espèce ne niche plus sur le site depuis 2006 après l'effondrement d'une grande partie des tamaris du secteur 5 du Grand Bagnas qui servaient à la fois de site de nidification et de dortoir. Le potentiel d'accueil du site semble atteint. L'absence de nidification pourrait s'expliquer également par d'autres facteurs :

- assecs trop précoces,
- dérangements dû à la présence de grands cormorans.

Zone de rassemblement postnuptial et d'hivernage importante pour la région. L'effondrement des arbres ne semble pas avoir modifié le comportement de l'espèce dont les effectifs en hivernage sont stables, mis à part une baisse des effectifs moyens l'hiver 2008/2009.

OBJECTIF DE CONSERVATION

10 11 12

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

8

Objectif E: Conserver les ripisylves

3

5 6

mois
■ 2007 ■ 2008 ■ 2009

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

L'AVOCETTE ELEGANTE

(Recurvirostra avosetta)

Limicole au plumage noir et blanc. L'avocette élégante à un long cou et un grand bec mince retroussé vers le haut. Longues pattes bleues gris pâle.



Code Natura 2000 : **A132**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Récurvirostridés

	Monde			Europe	Fro	ince	Languedoo	-Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	L : localisée	Déterminante à critères (10 couples)

Ecologie

habitats:

- reproduction: Ilots, arrière-plages, sansouïres, salins et digues.
- alimentation, migration, hivernage : estuaires, vasières et bancs de sable sans végétation, lagunes, galets.
- régime alimentaire: L'espèce recherche dans les vases des lagunes des larves de chironomes, des vers polychètes et divers crustacés d'eau saumâtre.
- reproduction: L'essentiel des pontes a lieu entre fin avril et mi-mai. L'espèce pond 4 œufs à même le sol et les poussins sont nidifuges, c'est-à-dire qu'ils s'alimentent seuls dès leur naissance.

Répartition géographique

La population eurasiatique s'étend des lacs salés de Sibérie centrale à la côte atlantique du Portugal, en passant par les côtes de la Mer du nord.

En France, l'espèce est présente en période de nidification et/ou d'hivernage sur les côtes du Nord, de la Manche, de l'Atlantique (du Morbihan à la Charente-Maritime) et sur le littoral méditerranéen.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est présente toute l'année, mais avec deux populations différentes. L'une est nicheuse et présente de mars à septembre, l'autre est hivernante, venant d'Europe du Nord pour rester dans la région de novembre à février.

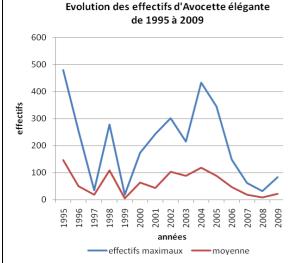
Tendances d'évolution des effectifs

France: 2500 couples en 1996 (d'après Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999), probablement en progression depuis.

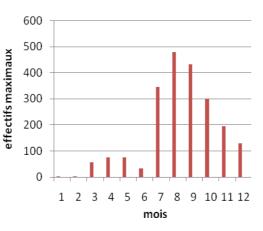
Languedoc-Roussillon: nicheurs: 400 à 650 couples sur la dernière décade dont 80% dans l'Hérault, hivernants: 800 à 1500 individus, principalement sur les lagunes palavasiennes (CRAMM P., GISOM, comme. pers.).

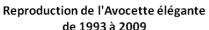
Les lagunes méditerranéennes de la région hébergent 30 à 40% de l'effectif français.

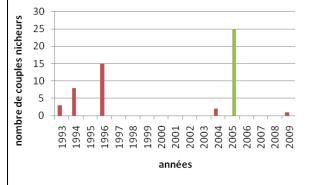
Depuis plus de 10 ans, le succès à l'envol est meilleur dans le Languedoc qu'en Camargue et on assiste à un transfert de population entre les deux secteurs au bénéfice du premier (CRAMM P., GISOM, comme. pers.).



Effectifs maximaux mensuels de l'Avocette élégante de 1995 à 2009







■ PB ■ GB

L'Avocette élégante a niché sur le site en 1993, 1994, 1996 et 2004 au Petit Bagnas (2 à 15 couples) et en 2005 au Grand Bagnas (25 couples). Le niveau d'eau bas a fait émerger des îlots sur le secteur 7 du Grand Bagnas mais le succès de reproduction a été nul suite à la prédation (îlots reliés à la terre ferme). En 2009, 1 couple a niché au Petit Bagnas (secteur 2) avec 2 jeunes à l'envol.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesures A1, A2, C1, H2, J1

Chute importante des effectifs entre 2004 et 2008 : la moyenne annuelle passe entre ces 2 dates de 119 à 9 individus. Légère augmentation en 2009 avec 21 individus en moyenne. Il faut noter que depuis 1995 les effectifs varient fortement d'une année sur l'autre.

Des individus sont observés à toutes périodes de l'année (avec des variations selon les années) :

- de mars à juin, en période de reproduction, les effectifs n'excèdent pas 75 individus,
- en juillet, l'effectif maximum est proche de 350 individus, pic en août (jusqu'à 480 individus) puis baisse progressive de l'effectif maximum jusqu'en décembre (130 individus environ). Cela correspond probablement aux rassemblements migratoires de nicheurs provenant de sites alentours avant le départ vers les zones d'hivernage. Il est possible que cette population nicheuse soit complétée par l'arrivée d'individus hivernants dans la région.
- en janvier et février, l'espèce est quasi absente. L'espèce ne semble pas

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION									
statut de l'espèce	dyr	namique	habitats	état de conservation					
		EN	JEUX						
note régionale représentativité du site note d'enjeu									
note regiona	note regionale representativité au sité note d'enjeu								

Chute des effectifs depuis 2004, reproduction quasi absente et succès de reproduction faible à nul.

Enjeux liés à la qualité des habitats de nidification :

- Petit Bagnas : végétalisation trop importante des îlots, assecs trop précoces, prédation, compétition
- Grand Bagnas : submersion des nids, prédation, compétition : empêchent de maintenir la couvée jusqu'à l'envol des jeunes.

Le site est important comme zone de rassemblement migratoire à l'automne.

Crédits photographiques : DIREN LR et al., 2007

LE BALBUZARD PECHEUR

(Pandion haliaetus)

Rapace diurne de taille moyenne aux longues ailes étroites de la famille des aigles. Contraste fort entre le dos brun foncé et la poitrine blanche nette. Taches sombres aux poignets. Tête pâle avec un bandeau noir sur l'oeil. Bande foncée sur la poitrine. Queue barrée. Pattes dénudées, doigts très puissants aux longues griffes.



Code Natura 2000 : **A094**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Falconiformes Famille : Pandionidae

Monde			Europe	Fı	rance	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	VU : vulnérable	-

Ecologie

- habitats: toutes zones en eau libre: bord de mer, plan d'eau (dont lagunes), rivières, canaux.
- régime alimentaire : piscivore.
- reproduction: Le Balbuzard est fidèle à son site de nidification, construit de branches au sommet d'un arbre, d'un piton rocheux voire d'un pylône. La femelle pond de 1 à 4 œufs (le plus souvent 3), qu'elle couve durant 37 à 41 jours. Les jeunes prennent leur envol au bout de 7 à 8 semaines.

Répartition géographique

En Europe, sa zone de reproduction principale est située en Scandinavie, Ecosse et Russie. Il niche aussi dans quelques pays de l'Europe du nord-est et, plus localement, en France.

L'espèce ne niche pas en Languedoc-Roussillon mais traverse la région en migration. Quelques individus hivernent sporadiquement.

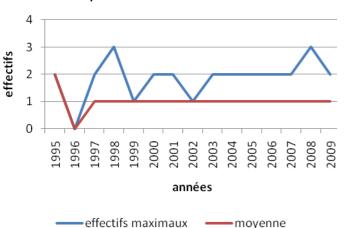
Tendances d'évolution des effectifs

Europe: 7 000 à 9 000 couples.

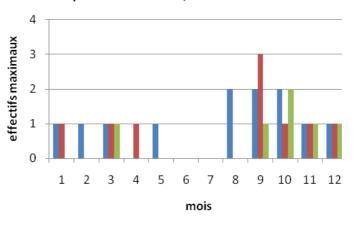
France: Rare, 50 couples environ, dont la moitié en Corse.

- Dégradation et disparition des zones humides,
- Electrocution,
- Tir.

Evolution des effectifs de Balbuzard pêcheur de 1995 à 2009



Effectifs maximaux mensuels du Balbuzard pêcheur en 2007, 2008 et 2009



■ 2007 **■** 2008 **■** 2009

Le Balbuzard pêcheur est présent tous les ans sur le site: des individus sont observés d'août/septembre à mars (jusqu'à mai certaines années). L'espèce utilise le site pour chasser.

Comme ailleurs en Languedoc-Roussillon, l'espèce n'est pas nicheuse. Les individus observés sont en migration.

Il semble qu'au moins un individu hiverne chaque année sur le site.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation			

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
-	-	-			

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

La pression d'observation des rapaces sur le site est faible, pas de suivi particulier des migrations.

LA BARGE A QUEUE NOIRE

(Limosa limosa)

En plumage nuptial, le sommet du crâne et la nuque sont roussâtres, striés de brun. Les joues, la face antérieure et les côtés du cou, la poitrine et le ventre sont d'une teinte rouille. Le plumage de la poitrine est barré horizontalement de stries foncées et les flancs sont ornés d'écailles brunes. Le ventre et les sous-caudales sont blancs, contrastant avec le dos et les scapulaires d'un brun-marron brillant. Le bec est très long, rose au jaunâtre à la base.

En plumage hivernal, sourcils, menton, bas de la poitrine et ventre deviennent d'un blanc pur. La tête, le cou et les flancs prennent une teinte gris clair uniforme, parfois légèrement soulignée de roux. Tout le dessus est gris foncé.



Code Natura 2000 : **A156**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Scolopacidés

Monde			Europe	Fro	ince	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	NT : quasi menacée	Espèce migratrice Annexe 2	Espèce chassable	VU : vulnérable	S : espèce à surveiller

Ecologie

habitats:

- reproduction : prairies plus ou moins humides pâturées et au bord d'étangs.
- migration : tout type de zone humide douce, saumâtre ou salée.
- hivernage : vasières et baies abritées.
- régime alimentaire : vers, larves, petits crustacés.
- reproduction : niche le plus souvent en colonies sur les dunes maritimes et dans les polders. La ponte comporte 4 œufs déposés dans une dépression. L'éclosion a lieu après trois semaines d'incubation et les poussins sont capables de voler un mois après la sortie de l'œuf.
- migrations et hivernage :
- passage postnuptial : de juin à septembre-octobre.
- retours de mi-janvier à mi-mars, effectifs beaucoup plus importants qu'à l'automne avec de grosses concentrations dans l'Ouest (marais Poitevin et

Charentais, Basses Vallées angevines) avec jusqu'à 25 000 individus. En Camargue, jusqu'à 5 850 individus ont été observés.

Répartition géographique

L'espèce est nicheuse de l'Europe de l'Ouest à la Russie.

En France, la Barge à queue noire niche sur le littoral atlantique du Finistère à la Gironde, dans le Nord et la Somme et en Dombes.

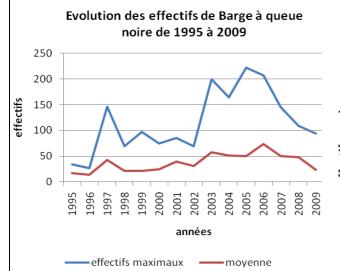
En Languedoc-Roussillon, nidification épisodique dans le Gard.

L'espèce hiverne principalement sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Quelques hivernants également dans le Midi, notamment en Camargue.

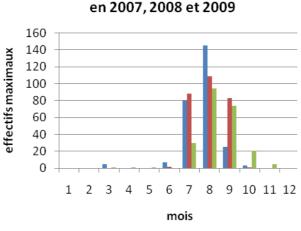
Tendances d'évolution des effectifs

France:

- nicheurs: 130-150 couples en 2006.
- hivernants: 14 200 individus (moyenne 2000-2006).



Effectifs maximaux mensuels de la Barge à queue noire en 2007, 2008 et 2009



2007 2008 2009

Après une augmentation des effectifs moyens en 2003, ces derniers sont stables autour de 50 individus (22 en 2009). Des groupes comportant plusieurs dizaines d'individus sont fréquemment observés sur le site et jusqu'à plus de 200 individus.

Présence de l'espèce en migration postnuptiale de juillet à septembre/octobre tous les ans.

Retour des hivernants entre le 27 janvier et le 17 mars selon les années (données 1995 - 2008). Certaines années, le site n'est pas fréquenté au printemps.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
-	-	-			

La Barge à queue noire fréquente le site uniquement en migration, avec un passage beaucoup plus marqué à l'automne qu'au printemps à la fois en termes de fréquence d'observation au fil des années, d'effectifs et de durée de présence.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1 : Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Anthony Labouille

LE BECASSEAU MINUTE

(Calidris minuta)

Le bécasseau minute a le plumage brun roux en été, avec le dessous plus clair. En hiver, son dos est gris écailleux et la poitrine claire. Il porte sur le dos un dessin fait de deux raies blanches, en forme de V. Le bec est fin, droit et plus court que la tête. Le cou est fin et long. Les pattes sont plutôt claires. Les deux sexes sont semblables, la femelle est un peu plus grosse que le mâle.



Code Natura 2000 : **A145**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Scolopacidés

Monde		Europe	France		Languedoc- Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	-	Espèce migratrice	Espèce protégée	-	-

Ecologie

- habitats: littoral et marais saumâtres arrière-littoraux, plans d'eau, cours des fleuves.
- régime alimentaire : petits insectes, moustiques et leurs larves. Lors des migrations, il consomme aussi des petits mollusques et des crustacés.
- reproduction: La ponte a lieu en juin/juillet. Le nid est une petite cuvette peu profonde à même le sol. La femelle pond 4 œufs dont l'incubation dure 20 à 21 jours.
- migration et hivernage :
- migration postnuptiale : de mi-juillet à fin novembre, oiseaux en provenance de la Scandinavie à la Sibérie centrale.
- retours printaniers : de mars à fin mai d'oiseaux hivernant de l'Espagne à l'Afrique australe.

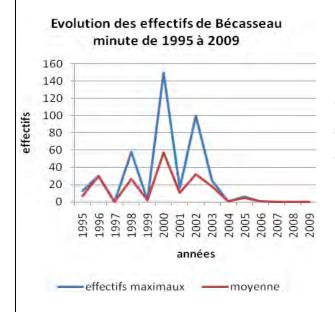
Répartition géographique

Niche dans l'Arctique, de l'extrême nord de la Norvège jusqu'en Sibérie orientale.

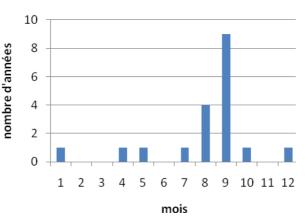
Migrateurs surtout présents sur le littoral atlantique et méditerranéen. Hivernants principalement présents sur le littoral méditerranéen, notamment sur les étangs du Languedoc-Roussillon.

Tendances d'évolution des effectifs

Effectif hivernant très variable : de 740 à 2600 individus (données 1997-2006).



Fréquence mensuelle d'observations du Bécasseau minute de 1995 à 2009



Le Bécasseau minute est présent sur le site presque tous les ans depuis 1995, sauf en 1997 et les trois dernières années (2007 à 2009).

L'espèce est généralement observée en groupes importants, comportant souvent plus de 10 individus et jusqu'à 150. Les effectifs varient en fonction des années. Entre 2004 et 2006, seuls quelques individus isolés ont pu être notés. L'espèce est absente depuis 2007.

Ce limicole fréquente essentiellement le site à l'automne, surtout en septembre où il est présent 9 années sur 11. L'hiver 1998/1999, quelques individus étaient présents en décembre-janvier. En 2000 et 2003, des individus ont fréquenté le site en avril-mai.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	C	dynamique	habitat	S	état de conservation	
	ENJEUX					
note régionale		représentativité du site			note d'enjeu	
-		-			-	

L'espèce est présente en migration postnuptiale. Les observations hivernales et de printemps sont occasionnelles.

Absence de grands groupes en migration depuis 2004 et aucune observation depuis 2007.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1 : Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE BECASSEAU VARIABLE

(Calidris alpina)

En plumage nuptial, il a un dessus noir avec des liserés bruns. Sa poitrine est fortement striée et ses parties inférieures largement envahies par une vaste tache ventrale noire.

En hiver, son plumage est caractérisé par un contraste entre le dessus gris et le dessous blanc.

Son long bec légèrement arqué et sa posture voûtée sont caractéristiques.

Il existe 3 sous-espèces : Calidris alpina alpina, C. a. schinzii, C. a. arctica, difficilement différenciables en migration et hivernage.



Code Natura 2000 : **A149**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Scolopacidés

Monde			Europe	Frai	nce	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	NA : non applicable	-

Ecologie

- habitats : tout type de zones humides littorales ou de l'intérieur.
- régime alimentaire : en été, il se nourrit d'insectes dans les marécages et les landes. Le reste de l'année, il capture une grande variété de petits vers et de mollusques.
- reproduction: La femelle pond 4 œufs qu'elle dépose dans une cuvette dissimulée dans la végétation. L'incubation dure 21 à 22 jours. Les petits sont nidifuges. Ils sont aptes à voler au bout de 19 à 21 jours.
- migrations et hivernage :
- passage postnuptial en septembre/octobre sur le littoral atlantique du Nord aux Landes et en très petit nombre dans les terres et dans le Sud.
- une forte proportion reste pour hiverner sur le littoral Manche-Atlantique et secondairement dans le Midi et à l'intérieur des terres.
- migration de retour de mars à mai.

Répartition géographique

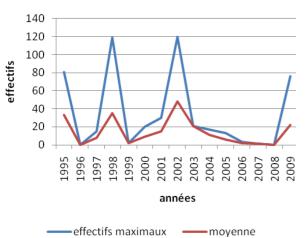
Calidris alpina alpina niche en Scandinavie et au nord-ouest de la Russie. C. a. schinzii (plus petit, plus coloré en plumage nuptial) niche au sud-est du Groenland, en Islande, îles Britanniques, Baltique et sud de la Fennoscandie.

C. a. arctica (taille de schinzii, tête et gorge plus pâles en plumage nuptial) niche au nord-est du Groenland.

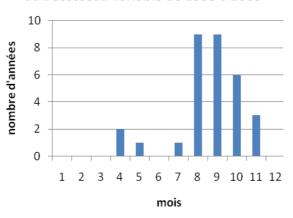
Tendances d'évolution des effectifs

Effectif hivernant en France : 325 000 individus dont quelques milliers dans le Midi.

Evolution des effectifs de Bécasseau variable de 1995 à 2009



Fréquence mensuelle d'observation du Bécasseau variable de 1995 à 2009



Les effectifs fluctuent depuis 1995 avec deux pics en 1998 et 2002 (environ 120 individus observés simultanément au maximum). Depuis cette date, le nombre moyen d'individus n'a cessé de diminuer avec 48 individus en 2002, deux individus en 2006, un en 2007 et aucune observation en 2008. En 2009 cependant, 22 individus ont pu être observés en moyenne.

L'espèce est présente sur le site d'août à novembre (surtout en août-septembre) avec une amplitude de présence variable selon les années.

Quelques individus sont également observés certaines années en avril et mai.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitat	s état de conservation		
ENJEUX					
note régionale	représentati	vité du site	note d'enjeu		
-	-		-		

Baisse régulière des effectifs depuis 2002 et absence d'observation en 2008, augmentation des effectifs en 2009. Tendance à confirmer.

L'espèce est présente en migration postnuptiale. Elle fréquente occasionnellement le site au printemps. Elle est absente en hivernage.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LA BECASSINE DES MARAIS

(Gallinago gallinago)

La Bécassine des marais a le plumage des parties supérieures densément rayé et tacheté de brun. Les parties inférieures sont blanches avec des rayures noires sur les flancs. La poitrine est chamoisée, tachetée de brun. La queue est de couleur fauve, finement barrée de noir. Les ailes sont longues et pointues. La tête présente des rayures nettes. Le long bec est droit et noir. Les yeux sont noirs. Les courtes pattes et les doigts sont jaune verdâtre.



Code Natura 2000 : **A153**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Scolopacidés

Monde			Europe	Fro	ınce	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 2	Espèce chassable	EN : en danger	S : espèce à surveiller

Ecologie

- habitats: marais et prairies humides, cariçaies.
- régime alimentaire : vers, insectes, crustacés, mollusques, parfois graines et baies.
- reproduction: Le nid est une dépression peu profonde dans le sol, sur de courtes touffes d'herbes et sous la végétation basse. La femelle dépose 3 à 4 œufs. L'incubation dure environ 18 à 20 jours. Les jeunes peuvent voler au bout de 15 à 20 jours après la naissance.
- migrations et hivernage :
- migration postnuptiale de juillet à décembre.
- retour des hivernants de février à mai.

Répartition géographique

L'espèce occupe le nord du Paléarctique, à l'exception de l'Islande, des îles Féroé et des îles au nord de l'Ecosse.

En France, plus de la moitié de l'effectif nicheur se trouve en Franche-Comté. L'essentiel de la population se situe au nord d'une ligne La Rochelle-Genève. Nidifications sporadiques dans l'Hérault et le Gard.

En hiver, l'espèce est surtout présente dans le tiers nord-ouest, du Nord aux Landes, et dans les grandes zones humides de l'intérieur, du Midi et de Corse.

Tendances d'évolution des effectifs

France: 100 à 150 couples nicheurs dans les années 2000.

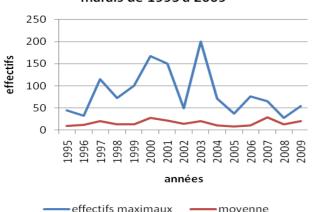
Effectifs migrateurs et hivernants évalués à quelques centaines de milliers, voire un million avec de fortes variations interannuelles d'abondance liées aux conditions locales d'inondation.

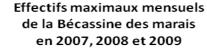
Baisse des effectifs nicheurs, migrateurs et hivernants depuis les années 1970/1980.

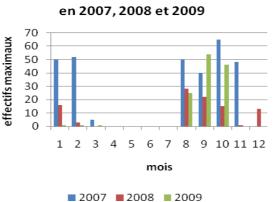
Menaces

Dégradation des zones humides.

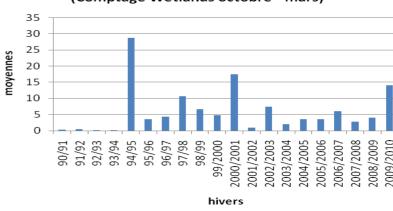
Evolution des effectifs de Bécassine des marais de 1995 à 2009







Effectifs moyens de Bécassine des marais hivernants de 1990 à 2010 (Comptage Wetlands octobre - mars)



Les effectifs moyens de l'espèce sont relativement stables depuis 1995, compris entre 8 et 28 individus en moyenne à chaque observation. Des groupes de plusieurs dizaines d'individus sont régulièrement observés sur le site ; maximum de 200 individus en 2003.

Présence de l'espèce d'août à février selon les années avec souvent un pic d'effectif en septembre/octobre.

Présence de l'espèce chaque année lors des comptages Wetlands réalisés d'octobre à mars depuis l'hiver 1994/1995. Cependant, la Bécassine des marais est rarement présente sur l'ensemble de la période hivernale mais seulement certains mois.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
-	-	-			

L'espèce est présente sur le site au moment des passages pré et postnuptiaux, la migration d'automne étant plus marquée.

Les individus comptabilisés en période hivernale ne semblent pas hiverner sur le site car présents seulement une partie de l'hiver. Les individus notés d'octobre à décembre sont probablement en migration d'automne, ceux présent de janvier à mars en retour d'hivernage.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la laqune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1 : Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE BIHOREAU GRIS

(Nycticorax nycticorax)

Oiseau trapu avec une tête large, un cou épais et court, et des pattes courtes. L'adulte a la calotte noire ainsi que le manteau. Les ailes, le croupion et la queue sont gris, et les parties inférieures blanchâtres. Les pattes et les doigts sont jaune verdâtre.

En période de reproduction, l'adulte a deux longues plumes blanches sur la nuque.



Code Natura 2000 : **A023**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Ciconiiformes Famille : Ardéidés

	Monde			Europe		France	Languedoc	-Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	V : vulnérable	Déterminante si reproduction

Ecologie

habitats:

- * reproduction : Boisements, roselières, plans d'eau.
- * alimentation, hivernage, migration: Milieux aquatiques permanents ou semi-permanents doux avec une végétation abondante.
- régime alimentaire : batraciens, poissons.
- reproduction: d'avril à début juillet. Nid établi dans un arbre en zone inondée. Le Bihoreau gris niche généralement en colonies mixtes avec d'autres espèces de hérons.

Répartition géographique

Largement réparti dans le monde, le Bihoreau gris se reproduit en Eurasie, Afrique et Amérique. En Europe occidentale et orientale, les effectifs les plus importants se trouvent en Italie.

En France, nicheur peu commun dans les deux-tiers sud du pays.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est en grande partie migratrice et arrive au mois de mars pour repartir sur ses zones d'hivernage dans le courant du mois d'août et septembre. L'essentiel des couples nichent en Camargue gardoise. Ailleurs sur le littoral, il est un nicheur occasionnel et très localisé, malgré la présence régulière d'individus en période de reproduction.

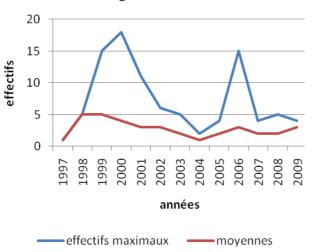
Tendances d'évolution des effectifs

France: 3400 à 3600 couples en 2007 (MARION, 2009).

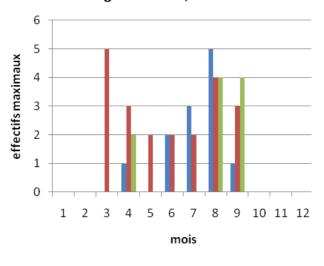
Languedoc-Roussillon: 650 couples, effectif stable entre 2002 et 2007, concentrés presqu'exclusivement dans le Gard (P. Cramm, comm. pers.).

- dérangements répétés sur les sites de reproduction,
- pollution des eaux (pesticides) réduisant les disponibilités alimentaires,
- drainage, apport d'eau eutrophisée dans les marais d'eau douce.

Evolution des effectifs de Bihoreau gris de 1997 à 2009



Effectifs maximaux mensuels du Bihoreau gris en 2007, 2008 et 2009



■2007 **■**2008 **■**2009

Fluctuations importantes des effectifs maximaux selon les années avec 2 pics en 2000 et 2006 de 18 et 15 individus mais la moyenne reste stable autour de 2-4 individus chaque année.

L'espèce est présente sur la réserve de mars-avril à septembre selon les années. Arrivée entre le 15 mars et le 16 juin sur le site (données 1995-2008).

L'espèce est présente en période de nidification mais ne semble pas nicher sur le site.

Les effectifs augmentent légèrement de mai à août, ce qui laisse penser que des individus se rassemblent sur le site avant de partir en hivernage en août/septembre.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation			

	ENJEUX	
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu
4	1	5

Le manque de données sur le statut de l'espèce sur le site (nicheuse ou non) ne permet pas d'évaluer son état de conservation.

Manque probable d'arbres surplombant l'eau pour la nidification.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif B : Maintenir une bonne qualité de roselière

Objectif E : Conserver les ripisylves

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux Mesure B1: Maintien de la roselière et suivi de son évolution

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques: DIREN LR, 2008-3

LE BLONGIOS NAIN

(Ixobrychus minutus)

Le plus petit héron européen. Le mâle a un plumage très contrasté, noir sur le dos et la calotte, jaune orange sur la poitrine, le ventre et les couvertures alaires.



Illustration : «Oiseaux ménacés et à surveiller en France (ROCAMORA et YEATMAN-BERTHELOT. 1999)

Code Natura 2000 : **A022**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Ciconiiformes Famille : Ardéidés

Monde			Europe	Fran	ce	Languedoo	-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	NT : quasi menacée	E : en danger d'extinction	Déterminante si reproduction

Ecologie

- habitats: marais d'eau douce à roselières.
- régime alimentaire : insectes aquatiques, petits poissons, batraciens.
- reproduction: nids établis sur des tiges de roseaux ou dans les arbres (saules, tamaris). Nicheur solitaire ou en colonies lâches. Discret, les mâles signalent leur présence en période de reproduction par leur chant caractéristique ressemblant à un petit aboiement, court et rauque.
- migration et hivernage: hivernants en Afrique sub-saharienne, les Blongios reviennent à partir de mars-avril sur le territoire métropolitain.

Répartition géographique

Le Blongios nain est répandu dans la plupart des pays européens mais sa distribution est très morcelée car l'espèce niche dans les régions comportant un important réseau de zones humides.

En France, l'espèce est présente sur tout le territoire. En Languedoc-Roussillon, l'espèce fréquente les zones humides littorales aux eaux douces à légèrement saumâtres avec des massifs de roseaux.

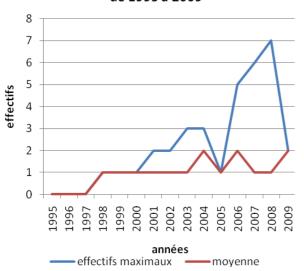
Tendances d'évolution des effectifs

L'espèce est discrète et furtive ce qui rend difficile les recensements. La population nicheuse européenne est estimée entre 18 000 et 26 000 couples. Après un sévère déclin pendant la période 1970-1990, les effectifs nationaux se sont pour la plupart stabilisés.

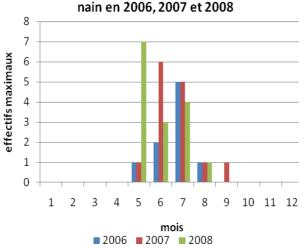
La population française est estimée entre 483 et 778 mâles chanteurs. Le Languedoc-Roussillon compte 45 à 122 couples, soit 10 à 15% de la population française, dont environ 15 couples dans l'Hérault.

- mortalité élevée durant les migrations ou l'hivernage (sécheresses des années 1970-1980).
- nidification : drainage, pollution des zones humides, chasse qui cause le dérangement, présence de sangliers dans les roselières (le Blongios est un reproducteur tardif qui peut élever ses jeunes jusqu'en août/septembre).

Evolution des effectifs de Blongios nain de 1995 à 2009



Effectifs maximaux mensuels du Blongios nain en 2006, 2007 et 2008



Le Blongios nain est présent chaque année en période de reproduction de mai à août-septembre avec un pic d'observation en juin-juillet. Il est probable qu'il niche sur le site mais sans preuve.

Arrivée des migrateurs entre le 18 avril et le 2 juillet.

En 2006 : 51 contacts en période de reproduction.

En 2008: 10 mâles chanteurs entendus en période de reproduction.

En 2009, deux individus ont été observés de manière régulière mais ne semblent pas nicher sur le site.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation			

	ENJEUX	
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu
4	1	5

Forte probabilité de nidification sur le site mais données insuffisantes sur le nombre de mâles chanteurs et pas de preuve de présence de couples nicheurs. Ce manque de données ne permet pas d'évaluer l'état de conservation de l'espèce sur le site.

Niveaux d'eau adaptés à l'espèce ?

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif B: Maintenir une bonne qualité de roselière

Objectif E: Conserver les ripisylves

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure B1 : Maintien de la roselière et suivi de son évolution

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

LA BONDREE APIVORE

(Pernis apivorus)

Ressemble beaucoup à la Buse variable dont elle se distingue par une queue et un cou plus longs. Le dessus est gris terme (mâle) à brun gris (femelle). Le dessous est variable, de blanc pur marqué de larges barres brunes à brun foncé quasiment uniforme. Les rémiges et les rectrices sont généralement barrées de sombre.



Illustration: "Nouvel Atlas des Oiseaux nicheurs de France" (YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994)

Code Natura 2000 : **A072**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Falconiformes Famille : Accipitridés

Monde			Europe	Fr	ance	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

- habitats: mosaïque de massifs forestiers et de prairies. Optimum écologique entre 400 et 1 200 mètres d'altitude.
- régime alimentaire : hyménoptères principalement.
- reproduction: Niche dans les grands arbres. Ponte de 2 œufs généralement début juin. La couvaison, dure 30-35 jours, les jeunes restent ensuite au nid pendant 40 jours puis à proximité immédiate de nid pendant une quinzaine de jours au terme desquels ils entament leur migration.
- migration et hivernage: La Bondrée apivore arrive sur les sites de nidification entre début mai et début juin. La migration postnuptiale commence dès le début du mois d'août et jusqu'à mi-septembre. L'espèce passe la majeure partie de l'année dans ses quartiers d'hivernage en Afrique.

Répartition géographique

Espèce présente dans tous les pays européens.

En France, elle est répartie sur l'ensemble du territoire.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est largement répartie dans l'arrière pays des cinq départements. Elle est quasi absente sur le littoral.

Tendances d'évolution des effectifs

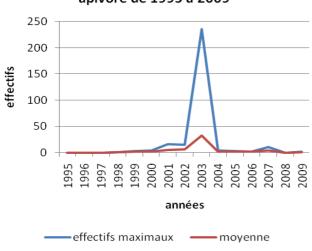
Europe: 38 000 à 55 000 couples. France: 10 600 à 15 000 couples.

Languedoc-Roussillon : 335 à 920 couples dont 30 dans l'Hérault.

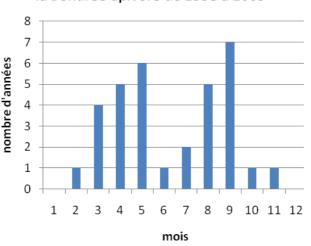
Les effectifs sont globalement stables.

- fermeture des milieux ouverts : disparition de ses habitats de chasse préférentiels,
- utilisation d'insecticides : nuit aux populations d'hyménoptères et constitue une menace pour l'espèce,
- dérangements en forêt en période de nidification.

Evolution des effectifs de Bondrée apivore de 1995 à 2009



Nombre d'observations mensuelles de la Bondrée apivore de 1998 à 2009



Des individus sont observés sur le site principalement de mars à mai puis en août/septembre au moment des migrations pré et postnuptiales.

Arrivée des migrateurs entre le 23 février et le 25 mai. Présence d'individus isolés ou en petits groupes et jusqu'à 236 individus lors d'une même observation en septembre 2003.

Les plus anciennes données archivées attestant de la présence de l'espèce sur le site remontent à 1998.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
population	conservation	isolement	évaluation globale			

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
2	1	3			

L'espèce n'utilise pas le site pour chasser, elle est observée en vol migratoire. Son état de conservation n'est donc pas évalué.

La pression d'observation des rapaces sur le site est faible, pas de suivi particulier des migrations.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif E: Conserver les ripisylves Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure F1 : Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral Mesure H1 : Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

LE BUSARD CENDRE

(Circus pygargus)

Le busard cendré est le plus petit des busards européens. Le mâle et la femelle sont totalement dissemblables.

Le mâle est gris cendré. Au vol, vu du dessous, on peut distinguer deux bandes noires sous les secondaires alors qu'une seule est visible du dessus. Le bout de l'aile est entièrement noir.

La femelle ou l'immature possèdent un dessous roux vif et un dessus brun roussâtre strié de noir. Le croupion est blanc, la queue barrée de plusieurs bandes transversales.



llustration: "Oiseaux menacés et à surveiller en France" (ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999)

Code Natura 2000 : **A084**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Accipitriformes Famille: Accipitridés

	Monde			Europe	Frai	nce	Languedoc	-Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	espèce protégée	VU : vulnérable	D : en déclin	remarquable

Ecologie

habitats:

- reproduction: garriques à chêne kermès, prés salés méditerranéens et friches.
- alimentation, migration: friches, garriques basses, prés salés, sansouïres.
- régime alimentaire : micro-mammifères, insectes, oiseaux et reptiles.
- reproduction: Le nid, souvent de petite taille, est construit à même le sol dans la végétation herbacée. La femelle pond 3 à 5 œufs en mai/juin, qui écloront après 4 semaines d'incubation. Les jeunes s'envolent à l'âge de 4 à 5 semaines. Ils seront encore nourris pendant une quinzaine de jours par les parents.
- migration et hivernage: Le busard cendré est une espèce nicheuse strictement migratrice, il revient de ses quartiers d'hiver africains vers avril et quitte ses lieux de reproduction à partir du mois d'août.

Répartition géographique

Le Busard cendré se reproduit depuis l'Afrique du nord jusqu'en Asie centrale, avec 75 % de l'effectif continental concentré en Russie. L'Espagne et la France constitueraient le second bastion de l'espèce.

En France, l'espèce est distribuée principalement en Poitou-Charentes, Pays de Loire, Centre, Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Auvergne, ouest de Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon.

La migration est suivie en particulier dans l'Aude avec 20-200 individus à Leucate au printemps et 100-150 individus à Gruissan en automne.

Tendances d'évolution des effectifs

- Europe : 27 000 à 41 000 couples.
- France: 2 500 à 5 000 couples.
- Languedoc-Roussillon : 427 à 561 couples.

Fortes fluctuations interannuelles en fonction des cycles de pullulation des campagnols après un déclin des populations entre la fin du XIXe siècle et les années 1970. Le Busard cendré a aussi changé d'habitat, quittant les landes et marais littoraux pour privilégier les plaines agricoles.

- Lutte chimique contre les campagnols,
- Fauche des prairies et moisson des cultures précoces,
- Assèchement de zones humides,
- Electrocution avec les lignes électriques.

Selon les données répertoriées, le Busard cendré est observé sur le site uniquement certaines années : 2001, 2004, 2006, 2007 et 2009. L'espèce a été enregistrée en avril, juin, août et septembre. A chaque observation, un à deux individus ont été notés.

Selon l'équipe de la Réserve, des Busards cendré, seuls ou avec des jeunes, sont vus régulièrement en période de migration ou de reproduction au Petit Bagnas ou en périphérie ouest (vignes de Maraval) et dans les zones agricoles au nord du Grand Bagnas où des couples semblent nicheurs. L'espèce n'est pas nicheuse sur le site.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation			

	ENJEUX	
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu
3	1	4

Des couples de Busard cendré sont nicheurs sur des sites proches du Bagnas. L'espèce pourrait potentiellement se reproduire sur le site qui présente, au Petit Bagnas notamment, de vastes superficies de prés salés et de friches, habitats recherchés pour sa nidification.

La pression d'observation des rapaces sur le site est faible, pas de suivi particulier des migrations.

Le manque de données sur l'espèce ne permet pas d'évaluer son état de conservation.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif E : Conserver les ripisylves Objectif F : Maintenir les milieux ouverts

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

LE BUSARD DES ROSEAUX

(Circus aeruginosus)

Le mâle adulte présente une coloration dorsale quadricolore caractéristique, bien que variable selon les individus : rémiges primaires externes noires, tête, milieu de l'aile et queue gris bleus, dos et partie antérieure de l'aile brun roux moucheté de brun sombre. De dessous, les ailes apparaissent très claires. La poitrine et le ventre sont brun marron strié de foncé. La femelle adulte est brune avec la calotte et la gorge beige crème. Une large bande brune s'étend des lores à la nuque.



Code Natura 2000 : **A081**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Falconiformes Famille: Accipitridae

Monde			Europe	Frai	nce	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	VU : vulnérable	R : rare

Ecologie

- habitats: zones humides ouvertes à basse altitude.
- régime alimentaire: prédateur opportuniste (petits rongeurs, oiseaux), au régime particulièrement varié et variable d'une région à l'autre.
- reproduction: niche près du sol, presque toujours dans la végétation et notamment dans les phragmitaies. La ponte, en moyenne de 4 œufs, débute dès mi-mars. Les premiers jeunes quittent le nid début août.
 Environ un tiers des adultes ne se reproduisent pas.
- migration et hivernage: migrateur partiel en France. Passage entre août et octobre. Une partie de ces migrateurs hiverne dans le Sud de la France. Le retour s'effectue à partir de février. Au Sud de la Loire, les Busards des roseaux sont presque tous sédentaires.

Répartition géographique

Le Busard des roseaux est présent en Eurasie de l'Europe de l'Ouest jusqu'à l'Asie centrale, et sur une grande partie du continent africain.

- France: les populations les plus importantes sont localisées sur la façade atlantique et en Camarque.
- Languedoc-Roussillon: la majeure partie des effectifs se concentre en Camargue gardoise. Noyaux de nicheurs autour des lagunes et étangs littoraux, ainsi que plusieurs couples dispersés à l'intérieur des terres, dans l'Aude et le Gard.

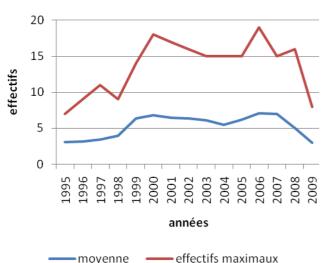
Tendances d'évolution des effectifs

En Europe, les effectifs nicheurs sont stables ou en légère augmentation. En France, l'espèce présente un faible nombre de couples nicheurs (1600 – 2200 couples) ce qui en fait le busard le plus rare du pays. Languedoc-Roussillon: 140 couples en moyenne dont 27 à 33 dans l'Hérault.

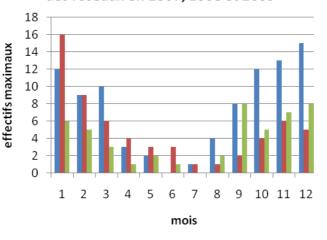
Menaces

- destruction ou dégradation des roselières où il installe son nid,
- dérangement pendant la nidification causé par l'homme ou les sangliers,
- empoisonnement par des produits chimiques.

Evolution des effectifs de Busard des roseaux de 1995 à 2009



Effectifs maximaux mensuels du Busard des roseaux en 2007, 2008 et 2009



■ 2007 **■** 2008 **■** 2009

Des individus sont observés toute l'année sur le site. L'espèce utilise le site pour chasser.

Effectifs maximaux en période hivernale de septembre à mars (de 5 à 15-20 individus), faibles d'avril à août (moins de 5 individus) pendant la saison de reproduction.

Les effectifs moyens annuels de la population sont stables depuis 1999 autour de 6 individus (3 individus en 2009).

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		
ENIEUV					

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
3	3	6			

Les effectifs hivernants sont relativement importants (15 individus environ) comparés à la population nicheuse de la région (140 couples, soit au moins 280 individus adultes), ce qui représente 5,3 % de la population en Languedoc-Roussillon (soit une note de représentativité de 3).

Forte probabilité de nidification de l'espèce sur le site. Il serait intéressant de rechercher la présence de nids dans la roselière.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif B: Maintenir une bonne qualité de roselière

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure B1 : Maintien de la roselière et suivi de son évolution

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

LE BUSARD SAINT MARTIN

(Circus cyaneus)

Rapace de taille moyenne.

Le mâle a le dos uniformément gris pâle, blanc sur le ventre, avec un croupion blanc et les extrémités des ailes noires.

La femelle est brune dessus et crème maculé de brun dessous. Les jeunes ont un plumage très proche de celui de la femelle.



Illustration: "Oiseaux menacés et à surveiller en France" (ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999) Code Natura 2000 : **A082**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Falconiformes Famille: Accipitridés

Monde			Europe	Fran	ce	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	R : rare

Ecologie

habitats:

- reproduction, alimentation: milieux avec une végétation peu élevée pour abriter son nid construit à même le sol et pour rechercher ses proies.
- hivernage: tous types de milieux ouverts.
- régime alimentaire : prédateur opportuniste qui capture ses proies au sol. Celles-ci sont très variées, du lombric au pigeon.
- reproduction: La ponte intervient fin avril. Elle peut compter jusqu'à 6 œufs. L'incubation dure 30 jours et 32-36 jours supplémentaires sont nécessaires au poussin pour quitter le nid. La dispersion des jeunes s'effectue en juillet-août.
- migration et hivernage: une partie de la population française est migratrice. En hiver, les oiseaux sédentaires sont rejoints par des migrateurs provenant d'Europe du Nord.

Répartition géographique

- En Europe, l'espèce est présente sur l'ensemble du continent européen à l'exception des régions alpines, des Balkans, de la Hongrie, de la Roumanie et de la Grèce.
- En France, le Busard Saint-Martin niche sur la plus grande partie du territoire, à

l'exception de la bordure est et sud, du massif alpin et de la Corse.

- En Languedoc-Roussillon, l'espèce évite le littoral et préfère les étages collinéens et montagnards. En hiver, tous les milieux sont prospectés, même sur le littoral. A cette époque, et lorsque les disponibilités alimentaires et les habitats le permettent, les hivernants tendent à se regrouper pour la nuit en dortoirs collectifs dans des milieux herbacés.

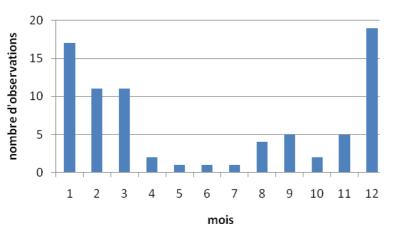
Tendances d'évolution des effectifs

Avec 7 800 à 11 200 couples, la France représente le bastion de l'espèce dans l'Union Européenne qui accueille entre 11 000 et 18 000 couples nicheurs. La population hivernante en France est estimée entre 6 000 et 10 000 individus. Languedoc-Roussillon: 115 à 320 couples dont 5 à 15 dans l'Hérault. Les effectifs sont en régression dans la région.

Menaces

- diminution des surfaces de prairies, friches au profit des zones urbanisées et des terres cultivées,
- destruction des nichées lors des moissons,
- prédation des pontes par les sangliers, petits carnivores et oiseaux,

Nombre d'observations cumulées mensuelles de Busard Saint Martin de 1995 à 2009



Le Busard Saint Martin est présent tous les ans sur le site et principalement observé en période hivernale de décembre à mars. L'espèce utilise le site pour chasser.

Un à deux individus sont présents sur le site à chaque observation.

Des individus nichent sur des sites proches du Grand Bagnas.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
3	1	4			

La pression d'observation des rapaces sur le site est faible, les données sont insuffisantes pour évaluer l'état de conservation de l'espèce.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure F1 : Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral Mesure H1 : Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques: DIREN LR, 2008-3

LA BUSE VARIABLE

(Buteo buteo)

Rapace à la stature compacte, avec une tête ronde et une queue assez courte. Le plumage présente des couleurs très variables, généralement brun foncé avec le dessous tacheté de blanc. Le bec est courbé dès la base.

Les sexes sont semblables, la femelle étant un peu plus grande que le mâle.



Code Natura 2000 : **A087**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre : Accipitriformes Famille : Accipitridés

Monde			Europe	Fr	ance	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	Annexe 2	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

habitats:

- nidification : zones boisées, souvent en lisière, et en milieu bocaaer.
- migration et hivernage : tous types de milieux.
- régime alimentaire : principalement des micromammifères, plus rarement levrauts, oiseaux, reptiles, batraciens, insectes et céréales.
- reproduction: le nid se trouve dans un arbre à une hauteur de 6 à 30 mètres. La femelle dépose 3 à 4 œufs. L'incubation dure environ 35 jours. A l'âge d'un mois, les jeunes sont capables de dévorer les proies apportées au nid, mais même après avoir quitté le nid, ils restent très dépendants des parents jusqu'après l'été, période où ils se dispersent.

migration et hivernage :

- l'ensemble de la population française est considérée sédentaire.
- migration postnuptiale de populations issues d'autres pays européens : de miseptembre à mi-novembre. Passage plus marqué dans l'est que dans l'ouest ou la partie occidentale de la Méditerranée.
- migration prénuptiale : moins marquée. De février à mi-mai.

Répartition géographique

Occupe le Paléarctique occidental sauf l'extrême nord de la Scandinavie et les îles (Açores, Canaries, Cap-Vert, Corse et Sardaigne).

En France, l'espèce est répartie sur l'ensemble du territoire.

En période nuptiale, les densités les plus fortes se rencontrent en Alsace-Lorraine, Franche-Comté, Limousin et Auvergne. Faibles densités sur le pourtour méditerranéen.

En hiver, la Buse variable devient très commune dans les départements bordant la Méditerranée (Camargue notamment), de même que dans le sud du Massif Central.

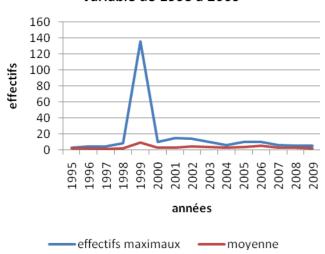
Tendances d'évolution des effectifs

France:

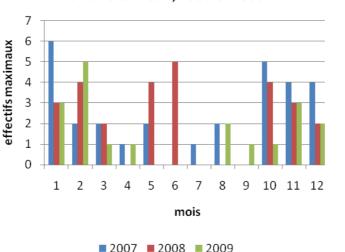
- nicheurs: 130 000 à 160 000 couples.
- hivernants: 400 000 à 800 000 individus.

Un des rapaces les plus communs de France. Après une baisse des effectifs dans les années 1950-1960 suite à des destructions systématiques, sa protection dans les années 1980 a permis le renforcement des populations (50 000 couples en 1980). Depuis, les effectifs sont en progression.

Evolution des effectifs de la Buse variable de 1995 à 2009



Effectifs maximaux mensuels de la Buse variable en 2007, 2008 et 2009



La Buse variable est présente sur le site sous forme d'individus isolés ou en petits groupes comportant généralement moins de 10 individus (pic de 136 individus en 1999).

L'espèce peut être observée tous les mois de l'année avec cependant une fréquence plus importante et des effectifs un peu plus élevés d'octobre à mars au moment des migrations et de la période d'hivernage.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation			

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
-	-	-			

Les effectifs moyens de population sont stables depuis 1995.

La baisse des effectifs en période de reproduction confirme les faibles densités de population de Buse variable à cette période de l'année sur le pourtour méditerranéen. L'espèce est plus commune en hiver sur le site.

Les individus présents certaines années en période nuptiale ne semblent pas se reproduire sur le site. Cette absence de données ne permet pas une évaluation de l'état de conservation de l'espèce sur le site.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif E : Conserver les ripisylves

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

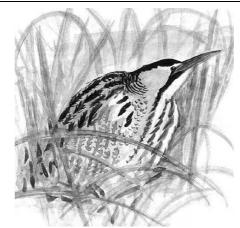
Mesure F1 : Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral Mesure H1 : Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Anthony Labouille

LE BUTOR ETOILE

(Botaurus stellaris)

Héron trapu brun chamois au cou épais mesurant 70 à 80 cm. Très farouche, il adopte une posture typique de camouflage quand il est dérangé : immobile, cou tendu et bec pointé vers le haut.



Code Natura 2000 : **A021**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Ciconiiformes Famille : Ardéidés

	Monde			Europe	Fro	ince	Languedod	-Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	VU : vulnérable	R : rare	Déterminante si reproduction

Ecologie

- habitats: roselière dense d'une superficie d'environ 20 hectares et étendues d'eau douce à saumâtre de faible profondeur (moins de 20 cm).
- régime alimentaire : très diversifié : poissons, amphibiens, vers et crustacés, insectes, reptiles et micromammifères.
- reproduction: le mugissement du Butor étoilé peut être entendu dès le début du mois de février. La ponte a lieu entre début avril et mi-mai. Le nid est formé de tiges de roseaux enchevêtrées placé dans un secteur dense de la roselière. L'éclosion des 4-5 œufs a lieu après 25 jours. Les jeunes quittent le nid en juin-juillet.
- migration et hivernage: après la nidification, les Butors adoptent un comportement erratique plus ou moins éloigné de leur site de nidification. Le Butor étoilé est observé en hiver partout où il existe de grandes roselières. Les populations méditerranéennes sont majoritairement sédentaires, renforcée en hiver par l'arrivée d'individus venus du nord de l'Europe.

Répartition géographique

Vaste distribution mais très morcelée.

En France, les populations nicheuses les plus importantes occupent le littoral méditerranéen (Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône) et le nord-est du pays (Picardie, Champagne-Ardenne et Lorraine). Les grandes régions d'étangs (Brenne, Sologne,

Grande Brière) accueillent également des effectifs non négligeables.

Tendances d'évolution des effectifs

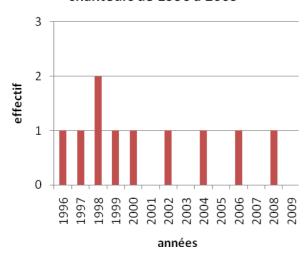
- La population de l'Union Européenne est relativement peu importante et représente entre 20 et 31% de la population mondiale. L'espèce a subi un fort déclin entre les années 1970 et 1990 mais paraît relativement stable depuis, voire en augmentation dans certains pays.
- L'effectif en France, estimé sur la base du nombre de mâles chanteurs, est compris entre 272 et 315 couples et est probablement en léger déclin.
- La région Languedoc-Roussillon accueille une centaine de couples rassemblés, pour la plupart, sur les étangs de Petite Camargue gardoise. La chute est dramatique plus à l'Ouest. Au dernier recensement de 2008, les mâles chanteurs ont, pour la première fois, disparu totalement des Pyrénées Orientales et demeurent cantonnés à moins de 10 dans l'Aude et dans l'Hérault (P. Cramm, comm. pers.).

Menaces

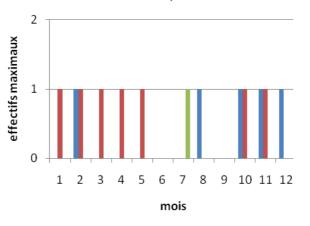
Les niveaux d'eau et la hauteur des roseaux au printemps sont deux facteurs dont dépend l'installation du héron et le bon déroulement de la nidification.

Menaces: drainage des zones humides, déficit pluviométrique, faucardage des roselières trop fréquent ou à des dates inadéquates, eutrophisation des eaux, perturbations en période de reproduction (activités cynégétiques, fréquentation des roselières par les sangliers).

Evolution du nombre de mâles chanteurs de 1996 à 2009



Effectifs maximaux mensuels du Butor étoilé en 2007, 2008 et 2009



■ 2007 **■** 2008 **■** 2009

Un couple nicheur avéré en 2002 et un potentiel en 2008. En 2009, l'écoute des mâles chanteurs au printemps n'a pas permis de mettre en évidence la présence de l'espèce. Aucune nidification n'est avérée en 2009 sur la réserve. Un individu a pu être observé en juillet en GB1.

Quelques individus sont observés chaque année d'octobre à février, ce qui confirme la présence d'individus en hivernage sur le site. En 2004-2005, un total de 27 observations en hivernage a pu être enregistré.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation			

	ENJEUX	
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu
6	1	7

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif B: Maintenir une bonne qualité de roselière

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure B1 : Maintien de la roselière et suivi de son évolution

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Espèce potentiellement nicheuse sur le site.

Ecoute de mâles chanteurs sans résultat certaines années :

- le suivi des mâles chanteurs est-il un bon témoin du nombre de couples nicheurs présents ?
- les écoutes sont-elles suffisantes en termes d'emplacement, de nombres de points d'écoute et de fréquence de suivi sur le site ?

Les niveaux d'eau, réglés à 50 cm au Grand Bagnas, semblent trop élevés pour

l'espèce (exige des profondeurs de moins de 20 cm).

Les connaissances de l'espèce sur le site sont insuffisantes pour évaluer son état de conservation.

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

LE CANARD CHIPEAU

(Anas strepera)

Le mâle est gris avec un croupion noir et le ventre blanc. Il a un miroir alaire blanc bordé de noir et de roux. Le bec est gris. La femelle est difficile à distinguer de celle du colvert. Outre sa taille plus petite, la couleur orange des côtés du bec et le ventre blanc permettent de différencier les deux espèces.



Code Natura 2000 : **A051**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Ansériformes Famille : Anatidés

	Monde				Fro	ince	Languedoc-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce chassable	LC : préoccupation mineure	R:rare	Déterminante à critères (5 couples)

Ecologie

habitats:

- nidification: marais et plans d'eau douce avec végétation rivulaire développée.
- hors reproduction: grands lacs, marais littoraux saumâtres, en mer près du rivage.
- régime alimentaire: majoritairement végétarien (herbes, végétaux aquatiques, graines). Pendant la période reproductive, invertébrés et petits vertébrés peuvent constituer jusqu'à 70% de son régime.
- reproduction: nid construit à terre dans la végétation riveraine épaisse à proximité de l'eau. La femelle pond 8 à 11 œufs dont l'incubation dure de 24 à 26 jours. L'envol des canetons s'effectue à partir de 45 jours.

• migration et hivernage :

- migration postnuptiale : dispersion des nicheurs en juillet-août et arrivée des migrateurs en octobre-novembre. Dans le Midi de la France, les oiseaux sont originaires des pays baltes, d'Europe centrale et de Scandinavie.
- migration prénuptiale : départs progressifs dès février.

Répartition géographique

Niche ponctuellement de l'Espagne à l'Islande, jusqu'en Sibérie orientale, aussi en Amérique du Nord.

- population nicheuse: grandes régions d'étangs et de marais (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Sologne, Brenne, marais de l'Ouest, Forez, Dombes). Languedoc-Roussillon: population nicheuse localisée dans le Gard et au lagunage de Barcarès (Pyrénées Orientales).
- population hivernante : la Camargue et le cours du Rhin sont les principaux sites d'hivernage. Hivernants également au lac de Grand-Lieu (Loire-Atlantique), Dombes, Brenne et lac du Der. En plus faible nombre et plus irrégulier ailleurs.

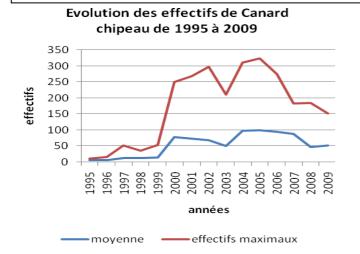
Tendances d'évolution des effectifs

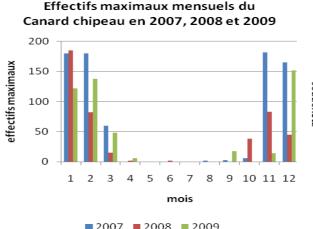
France:

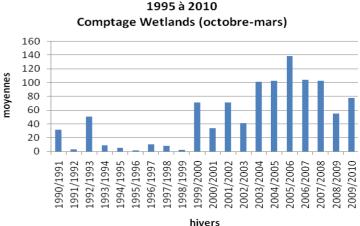
- Nicheurs: 900 1 000 couples.
- Hivernants : 15 000 à 30 000 individus dont plus de 5 000 individus et jusqu'à 17 000 en Camarque.

L'espèce a étendu son aire de répartition en France au-cours du XX° siècle. L'effectif nicheur a augmenté jusqu'en 1980 pour atteindre 1 800 couples, puis il a régressé. Les effectifs varient différemment selon les localités en réponse aux évolutions de l'habitat.

Le nombre d'hivernants est en augmentation depuis la fin des années 1970.







Effectifs moyens hivernants du Canard chipeau de

Le Canard chipeau est surtout présent sur le site d'octobre à mars, en période d'hivernage.

La décennie 1990 a été marquée par des effectifs moyens généralement inférieurs ou égaux à 10 individus (7 années sur 10).

Augmentation des effectifs moyens depuis 2000 avec 30 à 70 individus. L'effectif moyen est stable depuis l'hiver 2003/2004 avec une centaine d'individus (140 en 2005/2006). Baisse des effectifs à 55 individus en 2008/2009.

En 2004 et 2005, des groupes de plus de 300 individus ont pu être observés sur le site.

Quelques individus (généralement 2-3 et jusqu'à 14) sont observés depuis 1999 de début avril à fin juin de quelques jours à plusieurs semaines selon les années. Il n'existe pas de preuve de reproduction sur le site mais un couple probable a été noté en 2003 et un probable en 1999.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX ETAT DE CONSERVATION statut de l'espèce dynamique habitats état de conservation ENJEUX note régionale représentativité du site note d'enjeu - - -

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Les effectifs hivernants sont stables depuis 5 ans, baisse en 2008/2009.

L'hiver 2008/2009, le site accueillait environ 68% des effectifs moyens hivernants de l'espèce de l'Hérault.

Le maintien de l'espèce sur le site est lié à la présence de niveaux d'eau adaptés en hiver.

Le site pourrait abriter 1 couple nicheur chaque année, sans preuve formelle. Le Canard chipeau n'est pas répertorié nicheur dans l'Hérault.

Crédits photographiques: Jacques Tournel, 2008

LE CANARD COLVERT

(Anas platyrhynchos)

Le mâle a un corps gris, avec la poitrine brune et des plumes recourbées à la queue. La tête et le cou présentent des plumes vertes irisées, séparées de la poitrine par un collier blanc. Le bec est jaune. Les pattes et les doigts sont rouge orangé.

La femelle est plus brune que le mâle, tachetée de chamois, blanc et brun foncé. La face est brun clair avec une ligne noire en travers des yeux. Les parties inférieures sont claires avec la queue blanchâtre. Le bec est orange ou jaune, avec quelques taches noires au milieu. Les pattes sont rouge orangé.



Code Natura 2000 : **A053**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Ansériformes Famille : Anatidés

Monde			Europe	Fr	ance	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 3	Espèce chassable	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

- habitats: tous types de milieux humides.
- régime alimentaire : omnivore et opportuniste.
- reproduction: La couvaison se fait habituellement au sol dans une dépression couverte d'herbe et de feuilles, tapissée par du duvet, dès février ou mars. Les œufs sont au nombre de 9 à 13 et sont couvés 27 à 28 jours. Les jeunes sont volants à l'âge de 2 mois.
- migration et hivernage:
- migration prénuptiale : de fin janvier à mi-mars.
- migration postnuptiale : dispersion postnuptiale et rassemblements de mue dès fin juin. Arrivée des migrateurs d'octobre à décembre.

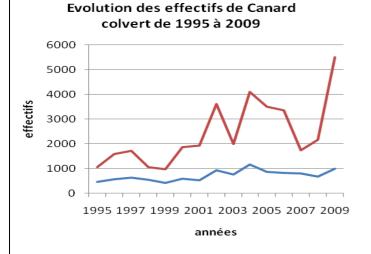
Répartition géographique

Niche du nord-ouest du Maroc et de l'Islande à travers l'Europe et l'Asie et dans le nord de l'Amérique du Nord.

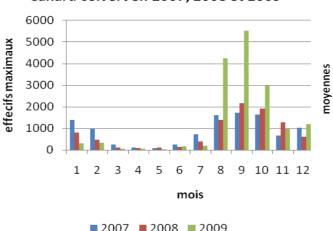
En France, les populations nicheuse et hivernante sont présentes sur la quasi-totalité du territoire, surtout en plaine.

Tendances d'évolution des effectifs

- Population nicheuse : estimée entre 30 000 et 60 000 couples sauvages (auxquels s'ajoutent de nombreux oiseaux issus de lâchers cynégétiques).
- Population hivernante: 253 500 individus (moyenne 1997-2006), effectifs en augmentation. La Camargue est le premier site d'hivernage avec 20 000 à 35 000 individus.

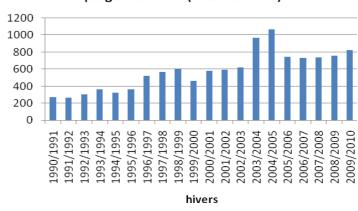


Effectifs maximaux mensuels du Canard colvert en 2007, 2008 et 2009



Effectifs moyens hivernants du Canard colvert de 1990 à 2010





Le Canard colvert est présent toute l'année sur le site :

moyenne

- pic d'effectifs d'août à octobre en migration postnuptiale, avec fréquemment des groupes dépassant le millier d'individus et jusqu'à 5 513 individus en 2009.
- baisse des effectifs en hivernage: 730-830 individus en moyenne (comptage Wetlands, octobre-mars) et jusqu'à 1 500 individus.
- effectifs faibles de mars à juin pendant la saison de reproduction (moins de 500 individus).

Sur l'année, les effectifs moyens, autour de 500 individus de 1995 à 2001, ont augmenté jusqu'en 2004 à plus de 1 000 individus. Diminution depuis avec une moyenne de 682 individus en 2008, 1005 individus en 2009. Effectifs maximaux fluctuants entre 1 000 et 5 500 individus.

En hivernage, l'effectif moyen a doublé entre le début des années 1990 et l'hiver 2002-2003 (de 300 à 600 individus). Après deux hivers autour de 1 000 individus en moyenne, l'effectif s'est stabilisé autour de 750-800 individus depuis 2005-2006.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	statut de l'espèce dynamique habitats état de conservation							

effectifs maximaux

ENJEUX								
note régionale représentativité du site note d'enjeu								
-	-	-						

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Xavier Rufray

Les effectifs hivernants sont stables depuis 2005-2006. L'hiver 2008/2009, le site accueillait environ 56% des effectifs moyens hivernants de l'espèce de l'Hérault. Les effectifs à l'année ont tendance à diminuer sur la même période sans doute en raison d'une baisse des effectifs en migration à l'automne. Le maintien de l'espèce sur le site est lié à la présence de niveaux d'eau adaptés en migration d'automne et en hiver.

Le nombre de couples nicheurs n'est pas recensés sur le site.

LE CANARD PILET

(Anas acuta)

Le mâle possède une tête brun chocolat, un cou blanc qui se prolonge par une bande blanche remontant en arrière des joues. Le dos est gris, l'extrémité des ailes noire. Un miroir vert bronze orne la partie centrale de l'aile. Crâne arrondi, bec mince gris sombre et ventre blanc. Dessus de la queue noir. La femelle ressemble aux autres femelles de canard : livrée marron terne avec des stries grises, beiges et brunes.



Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Ansériformes Famille : Anatidés

Monde			Europe	Fra	Languedoc- Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 3	Espèce chassable	NA : non applicable	-

Ecologie

- habitats: milieux humides ouverts et vasières littorales.
 Niche dans les prairies humides, en bordure marécageuse des lacs et le long de cours d'eau à faible débit.
- régime alimentaire : essentiellement végétarien : feuilles, rhizomes, graines et bourgeons des plantes palustres.
- reproduction: Elle intervient entre mai et septembre. Le nid est construit dans une cavité du sol par la femelle et est dissimulé dans la végétation palustre. La ponte est constituée de 7 à 11 œufs dont l'incubation dure entre 22 et 24 jours. Les petits sont nidifuges. L'envol a lieu au bout de 40 jours mais il faut encore 50 jours supplémentaires pour que les petits parviennent à l'émancipation.
- migration et hivernage :
- migration postnuptiale: dès juillet, passage surtout en octobre-novembre, installation progressive des hivernants jusqu'en décembre.
- migration prénuptiale : février-mars, jusqu'en mai

Répartition géographique

Le Canard pilet niche tout autour de l'Hémisphère nord, surtout au-delà de 45°N, parfois plus au sud, jusqu'au Maghreb et en Anatolie.

France:

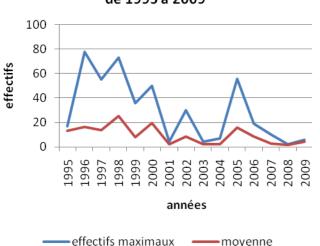
- nicheurs : irrégulier en Picardie et en Normandie, occasionnellement ailleurs.
- hivernants : surtout dans la moitié nord et dans la partie ouest du littoral méditerranéen. La Baie de l'Aiguillon, la Camargue et le littoral Picard accueillent régulièrement 1 000 à 5 000 individus.
- stationnements migratoires sur des sites intérieurs qui retiennent peu d'hivernants (Dombes, Lac-du-Der, région d'Angers, Lac de Grand-Lieu).

Tendances d'évolution des effectifs

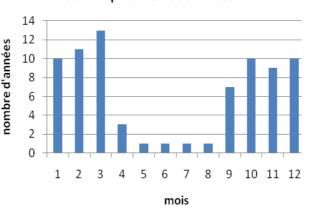
Nicheur très rare en France : 0 à 5 couples par an de 2000 à 2006.

Hivernants: 17 500 (moyenne 1997-2006).

Evolution des effectifs de Canard pilet de 1995 à 2009



Fréquence mensuelle d'observations du Canard pilet de 1995 à 2009



Le Canard pilet a le statut d'hivernant sur le site : il est présent, selon les années, entre septembre et mars (au moins une année sur deux chacun de ces mois). L'espèce est absente en période nuptiale, bien qu'en 2007 un individu ait été observé au printemps et en été.

La moyenne annuelle, comprise entre 8 et 26 individus jusqu'en 2000, a chuté à moins de 10 individus depuis.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	statut de l'espèce dynamique habitats état de conservation							

	ENJEUX							
note régionale	note régionale représentativité du site note d'enjeu							
-	-	-						

Le maintien de l'espèce sur le site est lié à la présence de niveaux d'eau adaptés en hiver.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE CANARD SIFFLEUR

(Anas penelope)

Le mâle siffleur est très caractéristique: dos gris métal, poitrine rosée et tête brune coupée d'un trait jaune paille. Son bec gris clair à pointe noire est également caractéristique surtout lorsque celui-ci est en plumage internuptial, il devient alors brun-roux sur les ailes, et sa bande jaune disparaît. On remarquera une bande alaire blanche.

Comme chez tous les canards, la femelle du canard siffleur est beaucoup plus terne que le mâle. Sa robe est quasiment uniquement brune avec un peu de gris sur la queue.



Code Natura 2000 : **A050**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Ansériformes Famille : Anatidés

	Monde				Fra	nce	Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 3	Espèce chassable	NA : non applicable	-

Ecologie

- habitats : plans d'eau douce, marais saumâtres et bords de mer.
- régime alimentaire: tiges, feuilles, graines et racines, insectes aquatiques et terrestres, coléoptères.
- reproduction: nid construit d'herbes et de tiges, bien dissimulé dans les hautes herbes, sur la terre ferme, à une grande distance de l'eau. L'incubation dure 25 jours en moyenne. Les petits sont nidifuges, ils quittent le nid environ 24 heures après l'éclosion.
- migration et hivernage :
- migration prénuptiale : février à avril.
- migration postnuptiale : premiers migrateurs dès la mi-juillet dans le nord du pays, le passage s'intensifie progressivement pour culminer de fin octobre à décembre.

Répartition géographique

Niche à travers l'Eurasie, de l'Islande, l'Ecosse et la Scandinavie jusqu'à la Sibérie orientale.

France: nicheur occasionnel. Migrateur et hivernant assez peu commun. En hivernage, cet anatidé peut se rencontrer sur l'ensemble du littoral et à l'intérieur des terres (sauf dans le quart sud-ouest de la France, une partie des Alpes et la Corse).

Sur le littoral méditerranéen, les oiseaux proviennent surtout de Sibérie centrale.

Tendances d'évolution des effectifs

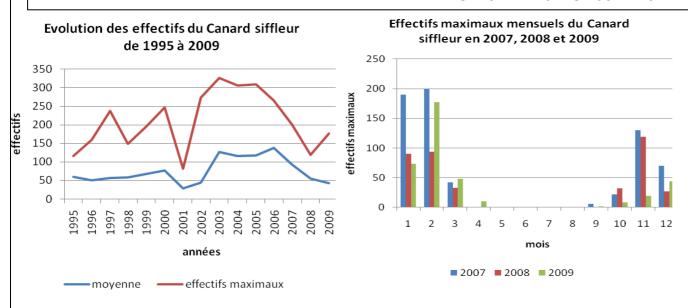
Effectifs hivernants très fluctuants (dépendants des vagues de froid) : de 20 000 à 60 000 individus ; moyenne de 44 770 au comptage de mi-janvier (données 1997-2006).

La Camargue est le seul site d'hivernage à accueillir en moyenne plus de 10 000 individus mi-janvier et jusqu'à 24 500 en décembre.

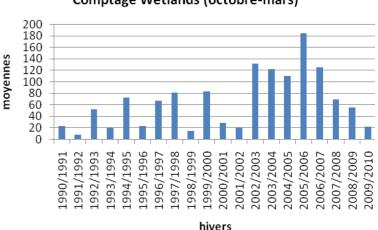
Quelques sites atlantiques accueillent régulièrement de 1 000 à 3 500 oiseaux.

Menaces

La capacité d'accueil hivernale du Canard siffleur a globalement diminuée en France par suite de la réduction des ressources alimentaires de plusieurs sites (Golfe du Morbihan, baie de l'Aiguillon).



Effectifs moyens hivernants du Canard siffleur de 1990 à 2010 Comptage Wetlands (octobre-mars)



Le canard siffleur est présent en hivernage sur le site d'octobre à mars.

De 1995 à 2002, les effectifs hivernants moyens étaient compris entre 8 et 83 individus. De 2003 à 2007, les effectifs moyens ont dépassé la centaine d'individus avec un pic à 185 individus en 2006. L'hiver 2007-2008, la moyenne est repassée sous la barre des 100 individus et ne cesse de diminuer depuis (22 individus en moyenne l'hiver 2009/2010). Les effectifs maximaux, s'élevant à plus de 300 individus de 2003 à 2005, sont en baisse depuis.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX ETAT DE CONSERVATION statut de l'espèce dynamique habitats état de conservation ENJEUX note régionale représentativité du site note d'enjeu - - - -

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : ADENA

La diminution des effectifs moyens les deux derniers hivers et le retour aux valeurs du début des années 2000 est à surveiller afin de déterminer s'il s'agit d'une fluctuation des effectifs ou d'une diminution des effectifs de la population.

L'hiver 2008/2009, le site accueillait environ 88% des effectifs moyens hivernants de l'espèce de l'Hérault.

Le maintien de l'espèce sur le site est lié à la présence de niveaux d'eau adaptés en hiver.

LE CANARD SOUCHET

(Anas clypeata)

Le mâle souchet est reconnaissable entre tous grâce à son gros bec gris, très élargi à l'extrémité, sa tête vert-bouteille et ses iris jaunes. Sa poitrine est blanche, ses flancs et son ventre marron, son dos noir. Les ailes sont bleu clair à la base avec une tache anguleuse vert et blanc. Dans la continuité du dos, la queue est noir et blanc dessus, noire dessous. Les pattes sont rouge-orange. La femelle porte une livrée marron.



Code Natura 2000 : **A056**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Ansériformes Famille : Anatidés

Monde			Europe	France		Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 3	Espèce chassable	LC : préoccupation mineure	S : à surveiller

Ecologie

- habitats: marais, étanas, lacs et vasières littorales.
- régime alimentaire: végétaux mais aussi petits animaux aquatiques, crustacés, mollusques et plancton.
- reproduction: nid placé à terre près de l'eau. En avril/mai, la femelle pond 8 à 12 œufs dont l'incubation dure 22 ou 23 jours. Les petits sont nidifuges. Les jeunes prennent leur envol à environ 6 semaines.
- migration et hivernage :
- migration postnuptiale : dispersion des nicheurs et premiers migrateurs dès mijuillet. Passage essentiellement de mi-septembre à décembre.
- Une partie des migrateurs qui traversent la France transitent vers l'Afrique de l'Ouest. Les migrateurs et hivernants du sud de la France viennent d'Europe centrale et de Russie.
- départ des hivernants : de février/mars à début mai. Cantonnement des nicheurs en mars-avril. Estivants non nicheurs en juin-juillet.

Répartition géographique

Niche à travers l'Eurasie et en Amérique du Nord.

France:

- reproduction : le Marais Breton et le nord du pays accueillent la majorité des nicheurs.
- hivernage : la Camargue est le seul site accueillant des milliers de Souchet mijanvier. Les autres oiseaux sont répartis sur les étangs du Languedoc et le littoral atlantique. Hivernage aussi à l'intérieur des terres dans les 2/3° nord de la France.

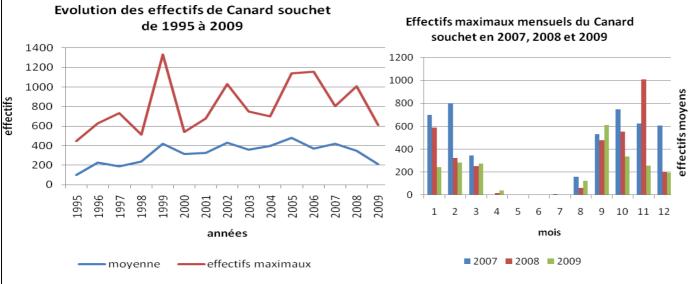
Tendances d'évolution des effectifs

France: 1 000 à 1 500 couples et 20 000 à 45 000 hivernants (dont un maximum de 19 180 individus en Camarque en 2003).

Extension de la distribution de l'espèce et augmentation des effectifs nicheurs en France dans les années 1980.

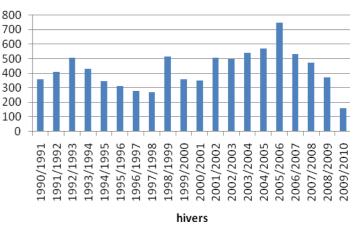
Les effectifs hivernants varient en fonction des vagues de froid, après une chute importante des effectifs en 1985, on assiste à une remontée régulière du nombre d'hivernants.





Effectifs moyens hivernants du Canard souchet de 1990 à 2010

Comptage Wetlands (octobre-mars)



Le Canard souchet est présent sur le site d'août/septembre à mars/avril en période d'hivernage.

Certaines années, de 1 à 10 individus sont observés en période nuptiale entre avril et juillet, dont un couple identifié en 2003.

Les effectifs moyens sur l'année sont stables autour de 400 individus après avoir doublé depuis 1999 (baisse à 209 individus en 2009). Les effectifs maximaux varient d'une année sur l'autre (jusqu'à 1 300 individus). En hiver, présence de 400 à 500 individus en moyenne.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX ETAT DE CONSERVATION statut de l'espèce dynamique habitats état de conservation ENJEUX note régionale représentativité du site note d'enjeu - - - -

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Les effectifs hivernants sont stables depuis l'hiver 2001/2002 mais diminuent en 2008/2009 à moins de 400 individus en moyenne, 158 en 2009/2010.

Avec 471 individus en moyenne en 2007-2008, le site dépasse le seuil d'importance nationale de 300 individus. L'hiver 2008/2009, le site accueillait environ 48% des effectifs moyens hivernants de l'espèce de l'Hérault.

Le maintien de l'espèce sur le site est lié à la présence de niveaux d'eau adaptés en hiver.

Il n'existe pas de preuve que les individus observés en période de reproduction sur le site soient nicheurs, l'espèce étant nicheuse occasionnelle dans l'Hérault. Il est probable qu'il s'agisse d'estivants non nicheurs.

Crédits photographiques : Jacques Tournel, 2005

LE CHEVALIER ABOYEUR

(Tringa nebularia)

C'est l'un des plus grands chevaliers d'Europe. Ses principaux traits de reconnaissance sont ses ailes assez sombres, sans barre blanche transversale, la tache blanche du croupion qui se termine en triangle sur le dos ainsi que son bec gris légèrement retroussé.

En plumage hivernal, le dos est plus pâle, les dessins sont moins apparents.



Code Natura 2000 : **A164**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Scolopacidés

Monde			Europe	France		Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	-	Espèce migratrice Annexe 2	Espèce chassable	-	-

Ecologie

- habitats : vasières littorales, marais doux et saumâtres, zones humides intérieures.
- régime alimentaire : petits invertébrés aquatiques (insectes, crustacés, mollusques, vers), petits poissons et petits batraciens.
- reproduction: Le nid est placé à terre, dans un creux garni d'herbes et de feuilles. La ponte est constituée généralement de 4 œufs. L'incubation dure entre 23 et 26 jours. Les parents restent ensuite avec les jeunes pendant une période de 25 à 31 jours jusqu'à ce qu'ils soient totalement emplumés et capables de se nourrir seuls.
- migrations et hivernage :
- migration postnuptiale : de juillet à octobre surtout sur le littoral, individus isolés ou en petits groupes.
- migration prénuptiale : de mi-mars à fin mai début juin.

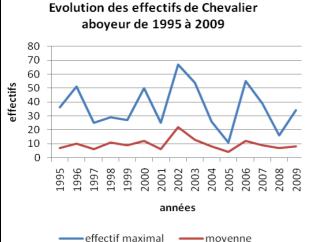
Répartition géographique

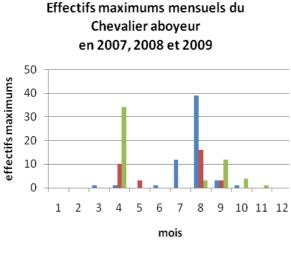
Niche de l'Ecosse et du nord de la Scandinavie à travers la Russie jusqu'au Kamtchatka.

En France, présence hivernale régulière sur le littoral de la Manche, de l'Atlantique, en Camargue et dans l'Aude, occasionnellement dans l'intérieur ou ailleurs dans le Midi et en Corse.

Tendances d'évolution des effectifs

Hivernants estimés: 160 – 220 individus, dont 10 à 20 dans le Midi entre 2000 et 2006.





■ 2007 ■ 2008 ■ 2009

L'espèce est observée en petits effectifs, le plus souvent inférieurs à 10 individus. Des groupes plus importants sont cependant régulièrement présents sur le site (jusqu'à 67 individus). Les effectifs moyens sont relativement stables autour de plus ou moins 10 individus.

Présence d'individus tous les ans au moment de la migration prénuptiale de mars à juin (jusqu'à 40 individus au Pairollet en 1998, non comptabilisés dans le graphique présentant l'évolution des effectifs).

Pour la migration postnuptiale, présence d'individus de juillet à octobre tous les ans également.

Certaines années, notamment l'hiver 2004/2005, des individus isolés ont été notés entre novembre et janvier.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX ETAT DE CONSERVATION statut de l'espèce dynamique habitats état de conservation ENJEUX note régionale représentativité du site note d'enjeu

Le Chevalier aboyeur fréquente le site en migration au printemps et à l'automne. Ses effectifs sont relativement stables depuis 1995.

Il est probable que des individus isolés hivernent sur le site certaines années.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE CHEVALIER ARLEQUIN

(Tringa erythropus)

En période nuptiale, le plumage est noir ponctué de blanc sur le dessus. Les pattes sont rouge noirâtre, les sous-caudales rayées de blanc.

En plumage hivernal, sa livrée gris pâle et ses ailes finement barrées de noir peuvent le faire confondre avec le chevalier gambette. Cependant, il est plus grand et plus élancé, avec des pattes plus longues et un tache rouge à la base du bec, qui est également plus long, plus mince et plus incurvé.



Code Natura 2000 : **A161**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Scolopacidés

Monde			Europe	France		Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	-	Espèce migratrice Annexe 2	Espèce chassable	-	-

Ecologie

- habitats : vasières littorales, marais doux ou saumâtres, grandes zones humides intérieures.
- régime alimentaire : petits mollusques et insectes aquatiques.
- reproduction: en lisière des forêts, dans les landes et les prairies au voisinage des eaux. Le nid est une petite dépression garnie d'herbes. La ponte est de 4 œufs dont l'incubation est assurée par les deux adultes pendant environ 21 jours.
- migrations et hivernage :
- migration postnuptiale : de mi-juillet à mi-novembre, oiseaux de Scandinavie et de l'ouest de la Russie allant hiverner en Afrique tropicale.
- migration prénuptiale : de début mars à mi-mai.

Répartition géographique

Nicheur arctique, du nord de la Scandinavie au nord-est de la Sibérie.

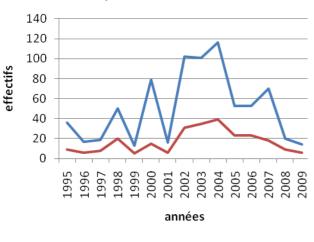
En France, hivernage régulier du Finistère à la Gironde et en Camargue, parfois ailleurs dans le Midi.

Migrateurs réguliers à travers toute la France, plus abondant sur le littoral (Golfe du Morbihan, Camargue).

Tendances d'évolution des effectifs

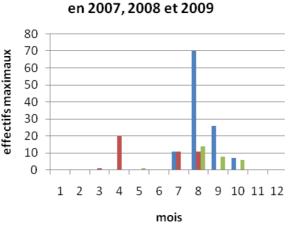
Effectif hivernant français : 150-350 individus dans les années 2000. En migration et hivernage : individus isolés ou en petits groupes.

Evolution des effectifs de Chevalier arlequin de 1995 à 2009



effectif maximal — moyenne

Effectifs maximaux mensuels du Chevalier arlequin



■ 2007 ■ 2008 ■ 2009

Après une augmentation des effectifs moyens de 2001 à 2004 (de 6 à 39 individus), une diminution est constatée depuis et la moyenne ne dépasse pas 6 individus en 2009. Groupes fréquents de plusieurs dizaines d'individus (jusqu'à 116 individus en 2004).

Les 3 dernières années, l'espèce était présente sur le site de juillet à octobre au moment du passage postnuptial. Les années antérieures, la période de présence était similaire avec des individus parfois observés jusqu'en décembre.

Quelques individus sont également présents certaines années entre mars et mai de retour d'hivernage.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce dynamique habitats état de conservation								
	EN.	JEUX						
note régionale représentativité du site note d'enjeu								

L'espèce utilise le site uniquement en migration, surtout à l'automne.

Les effectifs moyens ont chuté depuis 2004.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE CHEVALIER CULBLANC

(Tringa ochropus)

Le Chevalier culblanc est caractérisé par le dessus des ailes sombre finement tacheté, un croupion blanc frappé de quelques larges bandes noires. C'est le seul chevalier dont le dessous des ailes est noir. Le ventre est blanc pur, sans taches. Les pattes, assez courtes, sont d'une teinte verdâtre. La tête et la poitrine sont foncées, striées de gris clair. Un court demi-sourcil relie le long bec droit et sombre à l'œil cerclé de blanc.



Code Natura 2000 : **A165**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Scolopacidés

Monde			Europe	France		Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	-	Espèce migratrice	Espèce protégée	-	-

Ecologie

- habitats: tout type de zone humide, du littoral aux bords de ruisseaux.
- régime alimentaire: Son alimentation est presque exclusivement composée d'invertébrés. En hiver, il picore dans la vase ou en eau peu profonde à la recherche d'annélidés, de mollusques ou de crustacés. Au printemps, sur son site de nidification, il tire ses ressources de son environnement forestier humide. Son régime est alors principalement constitué d'insectes et d'araignées.
- reproduction: nidification dans les terrains marécageux, pourvus en pins et en bouleaux. son mode de nidification arboricole est unique parmi les échassiers de rivage. L'oiseau dépose ses œufs dans un ancien nid d'une autre espèce (pigeon, grive ou écureuil). La ponte est constituée de 4 œufs et l'incubation dure entre 20 et 23 jours.
- migrations et hivernage :
- migration postnuptiale : de juin à septembre et jusqu'en novembre.
- retour peu marqué de début mars à mi-mai.

Répartition géographique

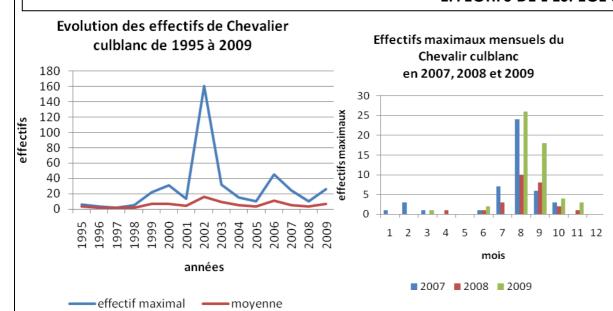
Niche de la Scandinavie et de la Pologne à travers l'Eurasie jusqu'en Sibérie orientale. Réqulier en Europe centrale jusqu'en Macédoine.

En France, l'espèce hiverne dans les 2/3° nord du pays. Ponctuelle dans le Midi.

La migration s'effectue à travers tout le pays, surtout sur les eaux douces, occasionnellement sur le littoral.

Tendances d'évolution des effectifs

Effectif hivernant estimé à 200-300 individus à la fin des années 1980. Individus isolés ou en petits groupes en migration.



L'espèce est présente tous les ans sur le site sous forme d'individus isolés ou en petits groupes comptant généralement moins de 10 individus.

Les groupes les plus importants (10 à 45 individus et jusqu'à 161) sont enregistrés uniquement en migration postnuptiale, entre juin et novembre selon les années (pic d'effectif en août).

Le retour d'hivernage est moins marqué sur le site mais des individus sont présents tous les ans à cette période (1 à 4 individus).

Fin décembre 1998 et 1999 et de décembre à février l'hiver 2006-2007, des individus ont été observés sur le site.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation					

ENJEUX								
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu						
-	-	-						

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Le Chevalier culblanc est présent tous les ans sur le site à la fois en migration de printemps et d'automne, cette dernière étant plus marquée. Les effectifs moyens sont stables. Quelques individus isolés pourraient hiverner certaines années sur le site.

L'état de conservation de l'habitat de l'espèce est jugé « défavorable inadéquat » car le site présente des milieux saumâtres alors que l'espèce fréquente plutôt des eaux douces en migration.

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE CHEVALIER GAMBETTE

(Tringa totanus)

Limicole aux pattes rouges orangées et au long bec, rouge à la base. Son plumage est blanc rayé de brun dessous et brun dessus.



Code Natura 2000 : **A162**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Scolopacidés

Monde			Europe	France		Languedoc-Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 2	Espèce chassable	LC : préoccupation mineure	V : vulnérable	Déterminante si reproduction

Ecologie

habitats:

- reproduction: marais salants, marais côtiers ou lagunes, prairies humides, bordures d'étangs.
- migration: toute sorte de milieux humides.
- hivernage : salines, baies et vasières.

• régime alimentaire :

- période de reproduction : insectes, vers et araignées.
- reste de l'année : mollusques, crustacés, petits poissons et têtards.
- reproduction: Le nid est une dépression peu profonde dans le sol, près ou sous la végétation. En moyenne 4 œufs sont pondus. Les deux parents se relaient pour couver, pendant 22 à 25 jours. Une journée plus tard, les jeunes se dispersent hors du nid pour se nourrir.

migrations et hivernage :

- migration postnuptiale : complexe, de fin juin à fin septembre selon les régions.
- retours de fin février à mi-mai.

Répartition géographique

Nicheur de l'Irlande à travers l'Europe et de la Tunisie à la Turquie et jusqu'en Sibérie occidentale.

En France, l'espèce niche principalement du Morbihan à la Charente-Maritime et des Bouches-du-Rhône à l'Hérault (85% des effectifs en Vendée).

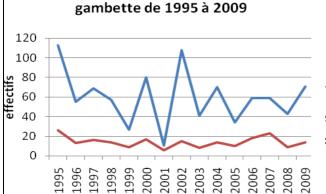
En Languedoc-Roussillon, quelques dizaines de couples nicheurs sur le littoral (sauf dans les Pyrénées Orientales).

Hivernage : littoral atlantique de la baie de Morlaix à Oléron, côtes de la mer du Nord et de la Manche, littoral méditerranéen.

Tendances d'évolution des effectifs

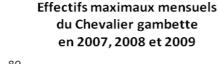
France: 1 400 couples estimés dans les années 2000.

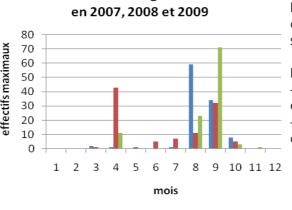
Hivernage: 4700 à 6800 oiseaux (données 2000-2006). Effectif en augmentation. La population française paraît stable même si de petites populations sont menacées, notamment dans l'Aude.



années effectif maximal — moyenne

Evolution des effectifs de Chevalier





■2007 ■2008 ■2009

Les effectifs moyens annuels sont relativement stables et varient de 6 à 26 individus. Les groupes de plusieurs dizaines d'individus sont fréquents (jusqu'à 113 individus enregistrés).

L'espèce est présente sur le site :

- de janvier à mai selon les années. L'arrivée des migrateurs a lieu entre le 14/01 et le 14/04 (données 1995-2008).
- de juin à novembre selon les années, avec un pic d'effectif en août et septembre.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION									
statut de l'espèce	dynamique habitats		état de conservation						
	ENJEUX								
note régionale	représentat	représentativité du site		note d'enjeu					
-	-	-		-					

L'espèce paraît dans un bon état de conservation avec des effectifs relativement stables depuis 1995.

L'espèce utilise le site chaque année au moment des migrations de printemps et d'automne.

Il est possible que l'espèce se reproduise certaines années sur le site en raison de la présence de quelques individus en période nuptiale.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE CHEVALIER GUIGNETTE

(Actitis hypoleucos)

Le plumage du chevalier guignette est brungris barré de brun foncé sur le dessus contrastant avec le dessous blanc cassé. Le bec est long et rectiligne. Les pattes sont gris verdâtre pâle.



Code Natura 2000 : **A168**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Scolopacidés

	Monde			Europe	Europe France		Languedoc-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	V : vulnérable	Déterminante si reproduction

Ecologie

habitats:

- reproduction : bord caillouteux des cours d'eau, canaux de drainage, berges artificielles des voies d'eau, sablières.
- migration : tout type de milieux humides, préférence pour les bords des fleuves.
- hivernage : bords des fleuves, salines, côtes rocheuses.
- régime alimentaire : insectes, araignées, mollusques, vers.
- reproduction: Le nid est toujours au sol, près de l'eau, en général dans la végétation touffue. Les œufs sont au nombre de 3 à 5. Les deux adultes se partagent l'incubation qui dure entre 21 et 25 jours. Le mâle quitte la nichée au bout de 12 jours et est suivi, deux semaines plus tard, par la femelle. Les jeunes sont alors pratiquement capables d'effectuer le long voyage vers les quartiers d'hivernage.

migrations et hivernage :

- migration postnuptiale : de juillet à octobre avec deux pics fin juillet/début août (adultes) et mi-août/début septembre (jeunes oiseaux).
- migration prénuptiale: avril-mai. Concentrations moins importantes qu'à l'automne.

Répartition géographique

Niche en Europe et en Asie, à travers la Sibérie jusqu'au Japon.

En France, l'espèce niche principalement dans l'est du pays, le Massif central et les Alpes. Nidifications rares en Languedoc-Roussillon, à confirmer dans l'Hérault. Estivage d'individus non nicheurs sur tout le territoire.

En migration, l'espèce s'observe partout en France. L'origine des migrateurs est principalement scandinave et allemande. Hiverne surtout en Afrique tropicale.

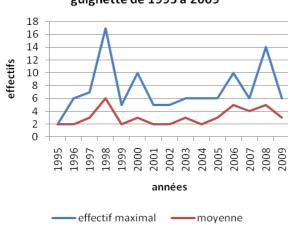
Hivernage surtout en Bretagne, sur le littoral centre-atlantique et jusqu'à la frontière espagnole, aussi présente sur les bords de Loire. Plus rare dans le Midi, l'espèce est occasionnelle à l'intérieur des terres.

Tendances d'évolution des effectifs

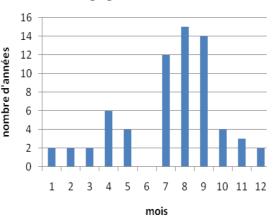
France:

- nicheurs : environ 1 000 couples dans les années 2000. Population stable.
- hivernants: 150 250 individus (données 2000-2006, effectifs sous-estimés).

Evolution des effectifs de Chevalier guignette de 1995 à 2009



Fréquence d'observations mensuelles du Chevalier guignette de 1995 à 2009



Effectifs moyens stables : 2 à 6 individus. Observé sous forme de petits groupes généralement inférieurs à 10 individus.

Présence de l'espèce touts les ans de juillet à septembre au moment de la migration postnuptiale et environ un an sur deux en avril/mai en migration prénuptiale.

Des individus sont également notés certaines années entre novembre et mars (1 à 2 individus).

Absence de l'espèce en période nuptiale.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION									
statut de l'espèce	'espèce dynamique habitats		état de conservation						
	ENJEUX								
note régionale	représentat	ivité du site	note d'enjeu						
-	-	-	1						

Les effectifs du Chevalier guignette sont faibles mais stables depuis 1995.

L'espèce utilise le site en migration, plus fréquemment à l'automne qu'au printemps.

Des individus isolés pourraient également être présents certaines années en hivernage sur le site.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE CHEVALIER SYLVAIN

(Tringa glareola)

Limicole proche du Chevalier culblanc mais d'un brun plus clair, avec de grandes taches claires sur le dessus. La queue présente des barres étroites. La poitrine et les flancs sont vaguement rayés et barrés. Sourcil blanchâtre jusqu'en arrière de l'œil, pattes jaunes verdâtres.



Code Natura 2000 : **A 166**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Scolopacidés

Monde				Europe	France		Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	-	Annexe 1	Espèce protégée	-	-

Ecologie

habitats:

- reproduction: marais doux, prés salés, sansouïres, salins.
- alimentation, migration: plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), vasières, plans d'eau doux (étangs, marais, etc).
- régime alimentaire : petits invertébrés.
- reproduction: l'espèce installe son nid dans les marais, les tourbières et les lieux marécageux, sur les berges. La femelle pond en général quatre œufs, en mai ou juin, plus rarement en juillet. Les deux partenaires couvent alternativement pendant 21 à 24 jours. Les petits restent au maximum deux jours dans le nid et errent ensuite aux environs.

■ migration et hivernage:

- migration prénuptiale : début avril à début juin.
- migration postnuptiale : fin juin à fin septembre, exceptionnellement jusqu'en décembre.

Répartition géographique

L'espèce niche depuis le nord de l'Ecosse, la Scandinavie et la Sibérie jusqu'à la péninsule du Kamtchatka.

Tendances d'évolution des effectifs

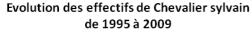
Europe: 350 000 à 1 200 000 couples.

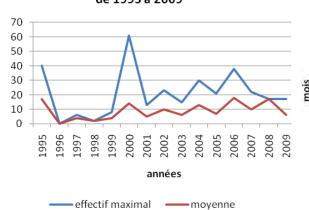
France: présent uniquement en migration.

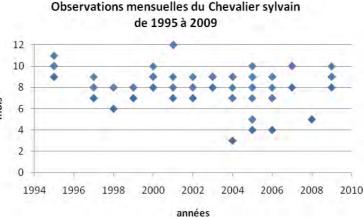
La façade méditerranéenne joue un rôle particulièrement important pour les haltes migratoires de cette espèce. Plusieurs dizaines de milliers d'individus transitent chaque année par les zones humides de la région.

Menaces

- Dérangement lors des haltes migratoires.
- Inondation ou assèchement par gestion hydraulique non adaptée.







Espèce de passage chaque année sur le site avec 10 à 20 individus en moyenne ces dernières années et des pics d'effectifs de 61 individus en 2000 et 38 en 2006. Les effectifs fluctuent d'une année sur l'autre depuis 2001 mais ont tendance à augmenter légèrement.

Le Chevalier sylvain stationne plus d'une année sur deux au passage d'automne de juillet à septembre (quelques observations rares d'octobre à décembre).

Depuis 2004, l'espèce est présente au passage prénuptial de mars à juin mais ces observations de printemps restent rares.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation					

ENJEUX							
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu					
-	-	-					

Le site a un fort potentiel d'accueil de l'espèce en raison de l'importante superficie de lagunes, plans d'eau nécessaires à l'alimentation de l'espèce.

L'enjeu réside dans le maintien d'un niveau d'eau adapté en période de migration et, en particulier, veiller à ce que les marais ne soient pas asséchés.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1 : Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : DIREN LR et al., 2007

LA CIGOGNE BLANCHE

(Ciconia ciconia)

La Cigogne blanche est un très grand échassier remarquable par son plumage blanc et noir, son grand bec et ses pattes rouges.



Code Natura 2000 : **A031**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Ciconiiformes Famille : Ciconiidés

Monde			Europe France		Languedoc-Roussillon			
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	V : vulnérable	Déterminante si reproduction

Ecologie

- habitats: tout type d'habitats ouverts riches en proies.
- régime alimentaire : spectre alimentaire très large. Les orthoptères représentent une part importante de leur alimentation.
- reproduction: la ponte de 3 à 5 œufs a lieu de mi-mars à mai. Le nid est composé d'un amas de branchages et peut peser jusqu'à 400 kg. Il peut être établi sur des rochers, des arbres ou sur des supports artificiels. La durée de couvaison est de 33-34 jours. Il faut ensuite 8 à 10 semaines avant que les juvéniles soient aptes à voler.
- migration et hivernage :
- migration postnuptiale : fin juillet à fin septembre. Les populations d'Europe occidentale migrent par le détroit de Gibraltar pour gagner leur zone d'hivernage subsaharienne.
- les retours de migration sont observés de mi-janvier à mai. Plus de 90% des migrateurs français et européens survolent le Languedoc-Roussillon au printemps.

Répartition géographique

Niche dans toute l'Europe jusqu'à la Mer Noire.

Les populations d'Europe occidentale sont très morcelées et réduites.

En France, la Cigogne blanche est présente sur la façade atlantique, au niveau de quelques zones humides en bordure de la Mer du Nord et de façon éparse dans le

centre du pays et dans les basses plaines méditerranéennes. La plaine alsacienne constitue le bastion national de l'espèce.

En Languedoc-Roussillon, les couples nicheurs sont distribués sur la frange littorale de l'Aude, de l'Hérault et du Gard.

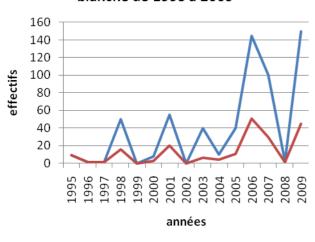
Tendances d'évolution des effectifs

Large déclin de la population de 1970 à 1990 (plus que 9 couples en 1974 en France). Le statut de l'espèce s'est depuis légèrement amélioré avec une tendance à la stabilité ou à l'augmentation dans la plupart des pays, suite notamment à de nombreux programmes de réintroduction.

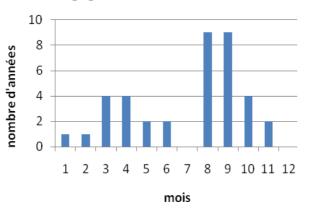
- Europe : plus de 180 000 couples, soit plus de 75% de la population mondiale.
- France: 1231 couples en 2006 (Groupe Cigogne France, 2007).
- Languedoc-Roussillon: 11 couples en 2009, dont 9 dans l'Hérault et 2 dans le Gard (sans tenir compte de la population semi-sauvage de la Réserve de Sigean). La plupart des couples occupent des plates-formes (9 sur 11) sur lesquelles la productivité est assez forte (plus de 2 jeunes à l'envol par couple) (P. Cramm, comm. pers.).

Une population hivernante s'est cantonnée de 2002 à 2008 aux abords de la décharge d'ordures ménagères de Montpellier (avec un maximum de 215 oiseaux en décembre 2005). Depuis la fermeture du site à l'été 2008, cette population a disparu (P. Cramm, comm. Pers.).

Evolution des effectifs de Cigogne blanche de 1995 à 2009



Fréquence d'observation mensuelle de la Cigogne blanche de 1995 à 2009



Halte migratoire généralement fin août/début septembre tous les ans depuis 1995 avec des groupes d'au moins 100 individus ces dernières années : 100 en 2006, 145 en 2007 et 150 en 2009. La taille des groupes est importante comparée aux effectifs enregistrés les années antérieures (individus isolés ou groupes de 20 à 55 individus au maximum).

En revanche, l'espèce n'est pas observée tous les ans lors du passage printanier (moins d'une année sur 4).

Quelques individus isolés sont occasionnellement observés sur le site en période de reproduction mais l'espèce est non nicheuse sur le Bagnas.

De même, la Cigogne blanche n'hiverne pas sur le site.

effectif maximal moyenne

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation					

ENJEUX				
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu		
2	1	3		

Stationnements réguliers sur le site en période migratoire.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques: DIREN LR, 2008-3

LE CIRCAETE JEAN-LE-BLANC

(Circaetus gallicus)

Plumage brun uniforme par dessus contrastant avec les parties inférieures qui sont blanches mouchetées de brun. Sa tête large et plus sombre apparaît comme disproportionnée par rapport au reste du corps. Son envergure importante lui confère une silhouette massive en vol. Iris jaunes caractéristiques.



Code Natura 2000 : **A080**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Falconiformes Famille : Accipitridae

Monde			Europe	France		Languedoc-Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	-	-	Annexe 1	Espèce protégée	-	D : En déclin	Déterminante à critères (>=5 couples/100 km²)

Ecologie

habitats

- reproduction : pinèdes, grands chênes situés dans les garrigues et les vallons boisés.
- alimentation, migration : zones riches en reptiles : friches, landes, prairies et zones rocailleuses.
- régime alimentaire : reptiles, principalement des grandes couleuvres.
- reproduction: nicheur arboricole. Le nid est constitué de branches sèches et de rameaux verts. L'espèce a une faible fécondité: un seul œuf est pondu, couvé durant 45 jours. L'envol du jeune a généralement lieu entre la mi-juillet et la fin août, lorsqu'il a atteint l'âge de 70 à 80 jours. Il reste dépendant de ses parents jusqu'à fin septembre.
- Migration et hivernage: en Languedoc-Roussillon, l'espèce est migratrice et arrive en mars/avril. Elle repart après la reproduction à partir du mois d'août.

Répartition géographique

S'étend de l'Afrique du Nord à l'Asie centrale. Les principaux bastions de l'espèce sont localisés en Turquie, Russie et Espagne.

Tendances d'évolution des effectifs

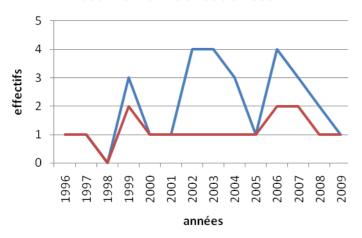
Europe : 6 500 à 13 000 couples. France : 800 à 1 200 couples.

Languedoc-Roussillon: 500 à 620 couples.

Menaces

- Dérangement sur ses sites de nidification,
- Electrocution sur les pylônes,
- Fermeture des milieux (landes, friches, garrigues, prairies ou pelouses).

Evolution des effectifs de Circaète Jean-le-Blanc de 1996 à 2009



Les données les plus anciennes de présence de l'espèce sur le site remontent à 1996.

Espèce présente sur le site de mars/avril (arrivée des migrateurs entre le 10 mars et le 4 avril) à septembre, jusqu'à novembre pendant la période nuptiale. Il n'y a cependant aucune preuve de la présence de couples reproducteurs sur le site ou à proximité. Il pourrait s'agir d'individus immatures.

L'amplitude de présence varie selon les années.

Présence de 1 à 2 individus à chaque observation, jusqu'à 4 observés ensemble.

Le Circaète utilise la bordure du site pour chasser.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

ENJEUX					
note régionale représentativité du site note d'enjeu					
5	1	6			

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif E: Conserver les ripisylves Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure F1 : Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral Mesure H1 : Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

La pression d'observation des rapaces sur le site est faible.

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

LE COUCOU GEAI

(Clamator glandarius)

Le coucou geai est un oiseau percheur au bec assez petit et légèrement arqué. Les parties supérieures sont brun foncé tachetées de blanc. Le contraste est frappant avec les parties inférieures jaune roussâtre chez les jeunes, blanc crème chez les adultes. La calotte, noire chez les jeunes, est grise avec huppe chez les adultes. Les rémiges châtain-roux à pointe blanche chez les jeunes, sont brunnoir à pointe blanche chez les adultes. La queue longue est brun foncé terminée de blanc.



Code Natura 2000 : **A211**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Cuculiformes Famille : Cuculidés

Monde			Europe	i	France	Languedoc	:-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	NT : quasi menacé	LR*	remarquable

Ecologie

- habitats: milieux ouverts avec quelques arbres (pâtures, marais, garrigues) et les boisements clairs de Pins d'Alep.
- régime alimentaire : carnivore exclusif : insectes, mollusques, lézards, petits mammifères.
- reproduction: conditionnée par la présence de nids de Pie bavarde qu'il parasite. La période de nidification intervient entre mi-avril et mi-juin. En une saison, une femelle peut pondre jusqu'à 18 œufs, huit au maximum pouvant être déposés dans le nid d'un même hôte. L'incubation par les parents adoptifs dure de 12 à 14 jours. Les jeunes sont nidicoles et prennent leur envol entre 16 et 24 jours. L'émancipation complète se produit au bout de 24 jours.
- migrations et hivernage :
- migration postnuptiale : les adultes quittent les sites de reproduction dès juin, les jeunes peuvent être observés jusqu'en septembre.
- migration prénuptiale : dès fin-janvier et jusqu'en mars.

*population régionale > 25% de la population nationale.

Répartition géographique

Le Coucou geai se reproduit dans quelques régions d'Europe méridionale, du Moyen-Orient et d'Afrique, au nord de l'équateur.

Hivernage en Afrique entre Sahara et équateur.

En France, l'espèce ne se reproduit régulièrement que dans les départements côtiers du Languedoc et le sud des Bouches-du-Rhône.

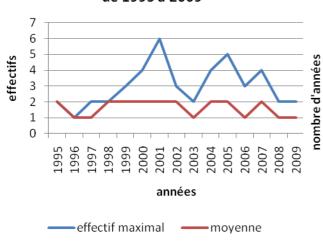
Lors des migrations, l'espèce peut être observée un peu partout sur le territoire surtout au printemps et en début d'été.

Présence hivernale exceptionnelle sur le territoire.

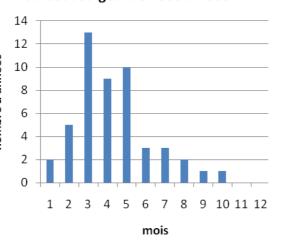
Tendances d'évolution des effectifs

300 à 600 couples nicheurs en France dans les années 2000. L'installation régulière en France date des années 1940 (1943 dans l'Hérault). Effectifs très fluctuants avec des phases d'expansion dans les années 1990 et 2000, après une baisse dans les années 1980.

Evolution des effectifs de Coucou geai de 1995 à 2009



Fréquence mensuelle d'observation du Coucou geai de 1995 à 2009



Le Coucou geai est observé chaque année sur le site en petits effectifs (pas plus de 6 individus simultanément).

L'espèce n'hiverne pas sur le site. Le retour des hivernants intervient entre le 6 janvier et le 14 mars selon les années (données 1995-2008).

Des individus sont notés, selon les années, entre janvier et octobre, avec une fréquence plus importante entre mars et mai, en période de nidification.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
-	-	-			

Les effectifs de l'espèce semblent stables.

Le Coucou geai est présent presque tous les ans sur le site en période de reproduction. 3 couples ont été observés en 2001 sur le secteur du Grand Bagnas. Il est probable qu'un ou plusieurs couples se reproduisent au moins certaines années sur le Bagnas ou à proximité.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et

espèces

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE COURLIS CENDRE

(Numenius arquata)

Le courlis cendré est le plus grand des limicoles européens. Il se distingue par son long bec incurvé vers le bas. Ses longues pattes sont gris-bleu, terminées par 4 doigts. Le plumage est moucheté et strié de gris, roux, brun, fauve et blanc. Le croupion est blanc.

La femelle est plus grande et a un bec plus long que le mâle. Le juvénile est davantage chamois et présente un bec plus court et moins arqué.



Code Natura 2000 : **A160**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Scolopacidés

	Monde			Europe	Fro	ınce	Languedo	c-Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 3	Annexe 2	-	NT : quasi menacée	Espèce migratrice Annexe 2	Espèce chassable	VU : vulnérable	V : vulnérable	Déterminante si reproduction

Ecologie

habitats:

- reproduction: landes, prairies de fauche et d'altitude plus ou moins humides, friches industrielles, bocage.
- migration : tout type de grand milieu humide, notamment les bords envasés des étangs et réservoirs.
- hivernage : baies sablonneuses, vasières, polders, prés salés, terres agricoles.
- régime alimentaire: Le courlis cendré se nourrit dans les limons et vasières. Son long bec sonde la vase à la recherche de vers et de mollusques. Il se nourrit parfois de baies, graines et céréales. Dans les secteurs prairiaux où il niche, le courlis consomme beaucoup d'insectes et de lombrics.
- reproduction: La femelle pond en avril-mai (1 ponte annuelle), 3 à 5 œufs couvés pendant 27 à 29 jours. Le nid est généralement construit dans un endroit sec à végétation basse, garni de quelques herbes sèches ou de bruyère. Les poussins nidifuges se nourrissent seuls après quelques jours seulement mais ne prendront leur envol qu'au bout de 32 à 38 jours.

migrations et hivernage :

- migration postnuptiale : dispersion postnuptiale dès fin mai. Passage des nicheurs d'Europe du Nord et de l'Est fin août-début septembre sur les côtes.
- migration prénuptiale : de mi-février à mai.

Répartition géographique

Niche de l'Europe de l'Ouest jusqu'à la Volga et l'Oural.

En France, l'espèce niche dans une grande partie du territoire, principalement dans la vallée de la Saône (Ain et Saône-et-Loire), les monts d'Arrée et le Léon (Finistère), la vallée de la Seille (Saône-et-Loire), le ried du centre Alsace (Bas-Rhin) et les marais du Cotentin. Languedoc-Roussillon: 10 couples en Lozère.

L'hivernage a lieu de la frontière belge au bassin d'Arcachon, plus rare dans le Midi, la vallée de la Loire et à l'intérieur des terres.

Tendances d'évolution des effectifs

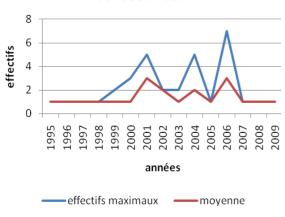
France:

- nicheurs : 1 500 1 800 couples. La population semble en diminution depuis 1996.
- hivernants : 18 000 individus (moyenne 2000-2006). L'effectif hivernant a augmenté depuis la fin des années 1960 (6 000 individus). Il s'est stabilisé depuis 1996. Population régionale en augmentation.

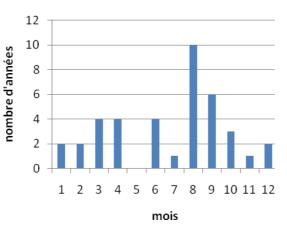
Menaces

- disparition des prairies humides de fauche au profit des terres labourées,
- extension du drainage,
- fauche précoce des prairies.

Evolution des effectifs de Courlis cendré de 1995 à 2009



Fréquence mensuelle d'observation du Courlis cendré de 1995 à 2009



Observations d'individus isolés ou en petits effectifs (jusqu'à 7 individus ensemble).

Le Courlis cendré est présent en période migratoire, surtout en août (10 années sur 14 depuis 1995).

Les retours d'hivernage ont lieu entre le 7 janvier et le 12 avril selon les années sur le site (données 1995-2008).

Certaines années, des individus sont observés des mois d'hiver (entre octobre et mars). En 2003, plusieurs Courlis étaient ainsi présents sur le site entre janvier et mars.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation			

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
-	-	-			

Le site a surtout une fonction de halte migratoire pour l'espèce.

Les individus observés en période d'hiver certaines années pourraient avoir hiverné sur le site.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C : Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1 : Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Milène Filleux

LE CRABIER CHEVELU

(Ardeola ralloides)

Le crabier se caractérise par une couleur générale chamois ou brun clair. Son bec grisâtre en toutes saisons devient bleu-turquoise au moment de la reproduction. Ses pattes sont orangées. Sa tête est ornée de nombreuses aigrettes brunes et blanches. En vol, c'est la couleur blanche de ses ailes qui prédomine.



Code Natura 2000 : **A024**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Ciconiiformes Famille : Ardéidés

Monde			Europe	Fre	ance	Languedo	c-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	NT : quasi menacée	V : vulnérable	Déterminante si reproduction

Ecologie

habitats:

*reproduction: marais d'eau douce, boisements, bordures de canaux, rizières.
*alimentation, migration: habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés.

- régime alimentaire : invertébrés et petits poissons.
- reproduction: Les pontes ont lieu entre la fin du mois d'avril et mi-juin. L'élevage des jeunes se termine de la mi-juillet à début août. La ponte comporte de quatre à six œufs et est déposée dans un nid établi dans un arbre ou un buisson. Niche en colonies mixtes, c'est habituellement la dernière espèce à s'installer.

Répartition géographique

En dehors du Paléarctique occidental, le Crabier chevelu se reproduit localement en Asie et en Afrique. En Europe, sa répartition se limite essentiellement au bassin méditerranéen et au pourtour de la Mer Noire.

En France, le Héron crabier niche principalement en Camargue.

En Languedoc, l'espèce est migratrice et arrive en avril pour repartir sur ses zones d'hivernage africaines dans le courant des mois d'août et septembre. L'essentiel des couples se reproduit en Camargue gardoise et plus récemment dans la Basse plaine de l'Aude.

Tendances d'évolution des effectifs

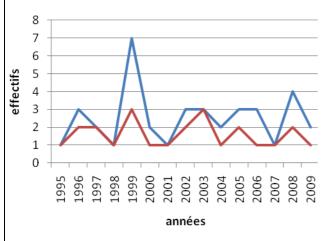
France: l'espèce est en augmentation avec presque 600 couples en 2007 (MARION, 2009). 96% de ses effectifs se reproduisent dans le Midi méditerranéen dont 233 couples dans le Languedoc Roussillon (environ 40%).

Dans l'Hérault, les 3 premiers couples nicheurs ont été comptabilisés en 2007 (P. Cramm, comm. pers.).

Menaces

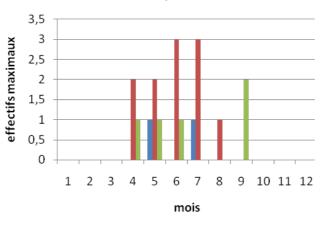
- dérangements humains : déplacement ou disparition de colonies, perte de nichées.
- disparition ou dégradation des marais d'eau douce (sites d'alimentation),
- dégradation des boisements par la coupe de bois ou leur destruction par le feu : raréfaction des sites de nidification.

Evolution des effectifs de Crabier chevelu de 1995 à 2009



--- effectif maximal --- movenne

Effectifs maximaux mensuels du Crabier chevelu en 2007, 2008 et 2009



■ 2007 **■** 2008 **■** 2009

Présence de l'espèce d'avril à septembre pendant la période de nidification.

Arrivée des migrateurs entre le 10 avril et le 15 mai. Le crabier ne semble pas nicheur sur le site.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation			

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
7	1	8			

La méconnaissance du statut de l'espèce sur le site (nicheuse ou non) ne permet pas une évaluation de son état de conservation.

Manque d'arbres en bordures de marais pour une éventuelle nidification.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif B: Maintenir une bonne qualité de roselière

Objectif E: Conserver les ripisylves

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure B1: Maintien de la roselière et suivi de son évolution

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

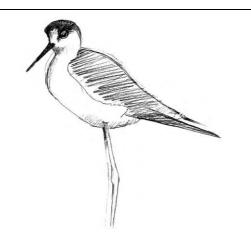
Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

L'ECHASSE BLANCHE

(Himantopus himantopus)

L'échasse blanche a le plumage noir et blanc avec les ailes entièrement noires, ainsi que le haut du dos et l'arrière du cou. Les parties inférieures sont blanches, avec un collier blanc. La tête présente une face blanche, et le sommet de la calotte est noir. Les yeux sont rouges. Le bec long et fin est noir et droit. Les très longues pattes et les doigts sont rougeâtre rose.



Code Natura 2000 : **A131**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Récurvirostridés

Monde			Europe	Fra	nce	Languedo	c-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe I	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	L : localisée	Déterminante à critères (10 couples)

Ecologie

- habitats: bords de lacs ou d'étangs, lagunes, estuaires, deltas, marais salants, sansouïres, prés salés.
- régime alimentaire: insectes aquatiques, mollusques, crustacés, araignées, vers, têtards et pontes d'amphibiens, petits poissons ou leurs œufs.
- reproduction: rejoint ses quartiers de nidification à partir de la mi-mars. La ponte intervient fin avril-début mai. Les couples s'installent isolément ou en colonies lâches souvent avec d'autres limicoles comme l'Avocette élégante.
- Le nid est souvent une dépression peu profonde installée dans le sol ou la végétation, généralement situé au bord de l'eau.
- Les pontes comptent 4 œufs. Le poussin est nidifuge. L'envol intervient au bout de 4 semaines. Le succès de reproduction est très variable et généralement faible, inférieur à 2 jeunes par couple.
- migration et hivernage: l'Echasse forme des rassemblements postnuptiaux, souvent de plusieurs dizaines voire centaines d'individus en juin pour les oiseaux ayant échoué et pour les estivants non nicheurs, et à partir d'août pour les autres. Le départ a lieu dans la deuxième quinzaine d'août. Les oiseaux hivernent dans le sud de la Péninsule ibérique ou en Afrique subsahélienne.

Répartition géographique

L'Echasse blanche est cosmopolite, elle est présente en Eurasie, Afrique et Amérique centrale.

En France, l'Echasse blanche se reproduit sur la majorité du littoral français. De petites colonies ou des couples isolés sont également présents dans certaines zones humides intérieures.

En Languedoc-Roussillon, la population nicheuse se répartit dans les quatre départements littoraux. Le complexe camarguais et les étangs palavasiens sont les fiefs régionaux de l'espèce. Depuis 1992, un petit nombre d'oiseaux (14 à 20) hiverne sur l'Etang de l'Or (Hérault) et quelques individus sont observés ponctuellement en Camargue gardoise.

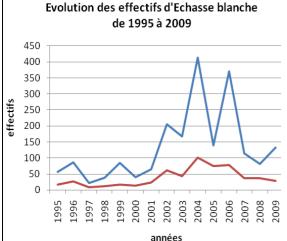
Tendances d'évolution des effectifs

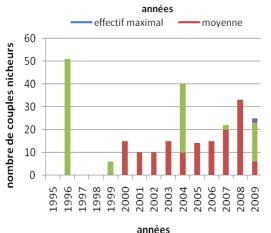
La population française a été estimée à 1850 couples en 1996 (Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999). Au vu de la progression des effectifs locaux, elle est estimée en 2009 entre 3000 et 4000 couples. Dans le Languedoc-Roussillon, ses effectifs, fluctuent entre 700 et 1050 couples sur la dernière décade, dont un peu plus de la moitié dans l'Hérault (P. Cramm, GISOM, comm. pers.).

Un groupe d'au plus une vingtaine d'oiseaux (adultes et jeunes) passent régulièrement l'hiver sur les lagunes montpelliéraines (P. Cramm, GISOM, comm. pers.).

Bien que les populations françaises d'Echasse blanche soient dans un état de conservation satisfaisant, elles demeurent fragiles (fluctuations importantes des effectifs, notamment en Camargue).

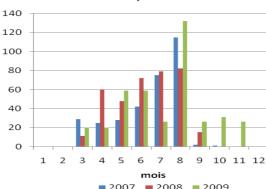
effectifs maximaux





■ Grand Bagnas ■ Petit Bagnas ■ Zone intermédiaire

Effectifs maximaux mensuels de l'Echasse blanche en 2007, 2008 et 2009



Espèce présente de mars à août-septembre sur le site pendant la période de nidification. Arrivée des migrateurs entre le 11 mars et le 12 avril selon les années (données 1995-2008).

Nidification tous les ans sur le site sans interruption depuis 1999. Doublement du nombre de couples nicheurs entre 2005 et 2008 (de 14 à 33). En 2009, 21 jeunes à l'envol au minimum pour 25 couples nicheurs, soit un succès reproducteur de 0,84 jeune par couple.

La quasi-totalité des nids ont été observés au Grand Bagnas depuis 2000 (Petit Pont en GB5, tentatives en GB8). Cependant, en 2009, la majorité des nicheurs ont choisi le Petit Bagnas. Cette même année, 2 couples ont niché sur la zone intermédiaire. En 1998, 13 couples ont niché au Gourg du Pairollet.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

Depuis 2000, le Petit Bagnas n'est que très rarement en eau d'avril à juin : les pluies d'hiver et de printemps sont insuffisantes, les sansouïres s'assèchent prématurément et les nidifications se trouvent anéanties par une baisse trop rapide des niveaux d'eau. Cela explique la quasi absence de nidification de l'espèce depuis 2000 au Petit Bagnas et l'utilisation d'une sansouïre au sud-ouest du secteur 5 du Grand Bagnas (petit pont) comme site de substitution. Les niveaux d'eau sur ce secteur restent relativement importants pour assurer la protection des jeunes jusqu'à l'envol. Le facteur limitant au Grand Bagnas est le niveau d'eau : risque de prédation si la lame d'eau qui sépare les îlots de la terre est insuffisante, une lame d'eau trop importante peut submerger les nichées.

En 2004, le pic de 40 couples s'explique par l'arrivée de nicheurs du Bassin de Thau dont le site de reproduction était indisponible cette année-là. En 2009, l'Echasse blanche a principalement niché au Petit Bagnas malgré l'assèchement précoce du secteur.

D'après les données de 2009, le succès reproducteur de l'espèce sur le site est faible, inférieur à 1 jeune par couple.

Avec 25 à 33 couples nicheurs, le site représente 2% de la population nationale de l'espèce et 3 à 4% de la population de Languedoc-Roussillon.

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation			

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
5	2	7			

- assec précoce des sites de nidification
- risque de submersion des nichées
- risque de prédation/compétition avec le Goéland leucophée
- question de la capacité d'accueil du site

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la véaétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques: DIREN LR, 2008-3

L'EPERVIER D'EUROPE

(Accipiter nisus)

Rapace diurne aux ailes courtes, larges, arrondies et longue queue. Longues pattes jaunes.

Le mâle a le dessus gris-bleu sombre, les joues et flancs roux-orangé et une tache blanchâtre sur la nuque.

La femelle est plus grande que le mâle. Le dessus est gris-brun, le dessous strié blanchâtre.



Code Natura 2000 : **A086**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Accipitriformes Famille: Accipitridés

	Monde			Europe	Fro	ince	Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	Annexe 2	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

habitats:

- reproduction : zones boisées ou bocagères.
- migration et hivernage : tous types de milieux.
- régime alimentaire : oiseaux essentiellement.
- reproduction: nid construit en mars-début avril. La femelle pond 4 à 6 œufs à 2-3 jours d'intervalle en avril-mai. Les jeunes naissent au bout de 5 semaines, soit au mois de juin. Ils sont élevés pendant deux semaines par la femelle, qui les nourrit de proies déplumées par le mâle. Ils acquièrent leur plumage définitif au bout de 4-5 semaines et restent sous la surveillance des parents pendant encore 1 mois.

migration et hivernage :

- les adultes autochtones sont considérés comme sédentaires.
- migration postnuptiale : de fin août à mi-novembre, d'individus provenant d'Europe du Nord et de l'Est.

- migration prénuptiale : de début mars à mi-avril, diffus jusqu'en mai.

Répartition géographique

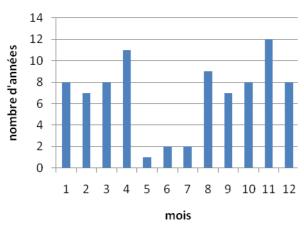
Niche de l'Europe à la Sibérie entre 30° et 70° N. En France, l'espèce est répartie sur l'ensemble du territoire.

Tendances d'évolution des effectifs

France:

- nicheurs : 30 000 à 50 000 couples.
- passages migratoires d'automne importants dans l'Aude (Gruissan et Leucate) avec 1 000 à 2 000 individus et sur une bonne partie du littoral camarguais et lanquedocien.
- hivernants: 150 à 200 000 individus.

Fréquence d'observations mensuelles de l'Epervier d'Europe de 1995 à 2009



L'Epervier d'Europe est présent chaque année sur le site en petits effectifs (généralement 1 à 2 individus, maximum de 3) et peut être observé d'août à avril. Il est généralement absent en période nuptiale de mai à juillet.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation			

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
-	-	-			

L'Epervier d'Europe fréquente le site presque tous les ans en migrations de printemps et/ou d'automne (fréquences importantes en avril et novembre).

L'espèce est observée certains mois en hiver.

Elle est très peu présente en période nuptiale, la reproduction de l'espèce sur le site est probable sur le secteur 1 du Petit Bagnas.

Manque de données sur le statut et les effectifs de population de l'espèce. L'état de conservation n'a donc pas été évalué.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif E : Conserver les ripisylves

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure F1 : Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral Mesure H1 : Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Anthony Labouille

LE FAUCON CRECERELLE

(Falco tinnunculus)

Les faucons sont de petits oiseaux de proie. Le bec est court et recourbé dès la base.

Le mâle a la tête, la nuque et les côtés du cou gris bleuté. La cire et le cercle oculaire sont jaune-citron. Comme les autres faucons, il a une moustache noire. Le bec est gris foncé. Les pattes et les doigts sont jaunes.

La femelle a la tête et la nuque châtain clair, rayées de brun foncé. La moustache est moins nette que chez le mâle. Elle est plus grande que le mâle.



Code Natura 2000 : **A096**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre : Accipitriformes Famille : Accipitridés

	Monde			Europe	Fre	ance	Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	Annexe 2	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

- habitats: tous types de milieux ouverts.
- régime alimentaire : souris, mulots, campagnols et jeunes rats ; aussi des insectes et parfois des grenouilles et des vers.
- reproduction: niche sur une paroi rocheuse, dans un creux de 15 à 20 cm de diamètre sur le sol à l'entrée d'une cavité, ou dans un vieux nid de corvidé, dans un arbre. La femelle dépose de 2 à 6 œufs. L'incubation dure environ 28 jours. A 22 jours, les jeunes sont capables d'ingurgiter seuls les proies apportées par les adultes.

• migration et hivernage :

- population française essentiellement sédentaire.
- migration postnuptiale : concerne surtout les individus nichant en Europe du Nord et de l'Est. De début septembre à mi-novembre. Passage remarqué au niveau des cols pyrénéens, auvergnats, savoyards et dans l'Aude.
- migration prénuptiale : mi-février à mi-mai. Remarquée principalement dans l'Aude (Leucate : 250 à 1 000 individus) et l'Ardèche (100 à 700 au col de l'Escrinet).

Répartition géographique

Niche du Paléarctique occidental à la Mongolie, sauf en Islande et dans l'extrême nord de la Sibérie.

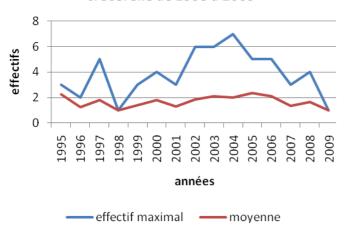
En France, l'espèce est répartie sur l'ensemble du territoire, avec de plus faibles densités dans les zones de grandes cultures, les grandes forêts denses et homogènes et en haute montagne. Densités importantes en milieu urbain.

Tendances d'évolution des effectifs

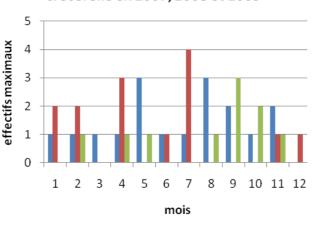
Effectif nicheur en France: 70 000 à 100 000 couples.

Rapace le plus commun de France. Variations d'effectifs en fonction de l'abondance des petits rongeurs. Au début des années 1980, la population française était estimée entre 40 000 et 60 000 couples. Au-cours des années 1990, les effectifs ont augmenté car l'espèce s'est bien adaptée aux milieux urbanisés et la déprise agricole a localement augmenté les terrains de chasse disponibles.

Evolution des effectifs de Faucon crécerelle de 1995 à 2009



Effectifs maximaux mensuels du Faucon crécerelle en 2007, 2008 et 2009



■ 2007 ■ 2008 ■ 2009

Le Faucon crécerelle est observé toute l'année sur le site avec un effectif moyen stable de 2 individus. Les individus sont souvent isolés ou en petits groupes (jusqu'à 7 individus).

Selon les observations du personnel de la Réserve, un couple niche à proximité du domaine du Grand Clavelet (Petit Bagnas) depuis 1995. Par ailleurs, en 2001 et 2003, la présence de juvéniles a été observée sur ce secteur.

Un autre couple serait également présent sur le Grand Bagnas au niveau de la maison de Koch.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

	ENJEUX	
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu
-	-	-

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure F1 : Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral Mesure H1 : Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

La population de Faucon crécerelle est résidente sur le site.

Deux couples au moins sont observés chaque année sur la Réserve Naturelle.

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE FAUCON EMERILLON

(Falco columbarius)

Le Faucon émerillon est le plus petit faucon d'Europe. Le mâle possède un plumage remarquable : dos et ailes gris bleuté contrastant avec le reste du corps clair teinté d'orangé.

La femelle, plus grande, a un plumage brun terne sur le dessus et les ailes, son corps étant blanc sale étant marqué de nombreuses stries brunâtres.



Code Natura 2000 : **A098**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Falconiformes Famille : Falconidés

Monde			Europe	Frai	nce	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	-	Annexe 1	Espèce protégée	-	-

Ecologie

habitats:

- reproduction: tourbières, toundras boisées, landes, bois clairs et côtes.
- stationnements migratoires et hivernage : milieux très ouverts pour chasser. En Languedoc-Roussillon, on l'observe principalement dans les marais littoraux, les salines, les Causses, les steppes et les zones agricoles.
- régime alimentaire : petits oiseaux principalement, insectes.
- reproduction: nid à terre dans des broussailles, dans un arbre ou sur une corniche rocheuse. La ponte de 4 œufs a lieu entre mai et juin. L'incubation dure une trentaine de jours. Les poussins quittent le nid 25 jours plus tard. Les jeunes sont prêts à effectuer leur première migration avec les adultes dès la fin juillet.
- migration et hivernage : Languedoc-Roussillon :
- migration postnuptiale : pic de passage dans la première quinzaine d'octobre (coïncide avec celui de nombreux fringilles).
- migration prénuptiale : mars-avril.

Répartition géographique

- Europe : l'espèce niche au nord de l'Angleterre, en Irlande, Suède, Scandinavie,

Finlande et au nord de la Russie. Une partie de la population nicheuse est sédentaire, une partie suit la migration des passereaux dont ils se nourrissent. L'aire d'hivernage s'étend sur l'ensemble de l'Europe jusqu'en Afrique du nord.

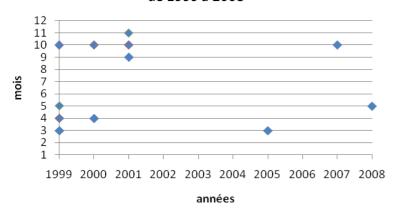
- France: accueille en hiver des individus provenant d'Europe septentrionale sur les plaines littorales des côtes atlantiques, de la Manche et de la Méditerranée. Des effectifs fluctuants de migrateurs sont aussi détectés sur de larges couloirs en zones côtières atlantiques, dans le nord-est, dans le Massif Central et dans la région Rhône-Alpes.
- Languedoc-Roussillon: l'espèce est observée en migration principalement sur le littoral. Cas isolés d'hivernage dans les plaines agricoles et les marais littoraux.

Tendances d'évolution des effectifs

La population européenne nicheuse (31 000 à 49 000 couples) est stable ou en légère augmentation. Hivernants estimés à plus de 4 000 individus.

France: 100 – 1 000 hivernants. Pas de tendance d'évolution des effectifs. Lanquedoc-Roussillon: 40 à 90 hivernants dont 10 à 20 dans l'Hérault.

Observations mensuelles du Faucon émerillon de 1999 à 2008



Les plus anciennes observations recensées du Faucon émerillon sur le site remontent à 1999. L'espèce est présente certaines années : de 1999 à 2001, en 2005, 2007 et 2008.

Ce Faucon est observé, selon les années :

- en migration prénuptiale, de mars à mai,
- en migration postnuptiale, de septembre à novembre.

Un seul individu est mentionné à chaque observation.

L'espèce n'a pas été notée en hivernage sur le Bagnas, contrairement à d'autres sites sur lesquels elle passe l'hiver en Languedoc-Roussillon.

L'espèce utilise le site pour chasser.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
-	-	-			

La pression d'observation des rapaces sur le site est faible, pas de suivi particulier des migrations.

L'insuffisance des données ne permet pas d'évaluer l'état de conservation de l'espèce sur le site.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif E: Conserver les ripisylves Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du

site

GESTION

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure F1 : Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral Mesure H1 : Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

LE FAUCON HOBEREAU

(Falco subbuteo)

Le faucon hobereau adulte a les parties supérieures, les ailes et la queue gris-ardoise. Il est plus foncé sur la tête qui est brun noirâtre, ainsi que le tour des yeux et la moustache.

Les parties inférieures sont blanchâtres ou brun très clair, intensément rayées de noir ou de brun foncé.

Les yeux sont brun foncé. La cire et le cercle oculaire sont jaunes. Le bec est bleuté, avec la pointe supérieure noire. Les pattes et les doigts sont jaunes.

Les deux sexes sont presque semblables, la femelle est légèrement plus grande que le mâle.



Code Natura 2000 : **A099**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre : Falconiformes Famille : Falconidés

Monde			Europe	F	rance	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	Annexe 2	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	I : espèce inclassable

Ecologie

- habitats : forêts, lisières, zones humides, bocages, vallées.
- régime alimentaire : petits oiseaux (notamment hirondelles et martinets) et grands insectes (libellules et cerfs-volants).
- reproduction: Dès les premiers jours de juin, le faucon hobereau choisit un ancien nid de corvidé, buse ou épervier. La femelle dépose 2 à 3 œufs courant juin. L'incubation dure environ 28 jours. Les poussins naissent à deux jours d'intervalles. Les jeunes peuvent se nourrir seuls à 18-20 jours avec les proies déposées au nid par les parents. Ils quittent le nid à l'âge de 28 à 31 jours. Le groupe familial reste uni pendant 20 à 30 jours, avant de quitter la zone vers mi-septembre.

migration et hivernage :

- migration postnuptiale : d'août à octobre, pic en septembre. Occasionnelle en novembre et décembre dans le sud de la France.
- quelques mentions de l'espèce en période hivernale.
- migration prénuptiale : de mars à mai.

Répartition géographique

L'espèce s'étend du Paléarctique occidental à l'île Sakhaline. En Europe, elle est nicheuse entre 35° et 68°N, sauf en Norvège, Islande, Irlande, nord de la Grande-Bretagne, de la Suède et de la Finlande.

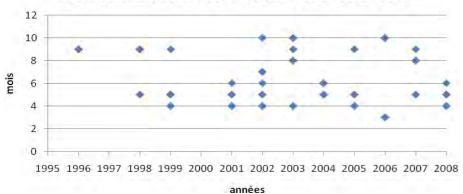
En France, les plus fortes densités se trouvent dans le Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Alsace, Franche-Comté, Pays-de-Loire, Poitou-Charentes, Auvergne, Rhône-Alpes, Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Tendances d'évolution des effectifs

En France, le nombre de nicheurs est compris entre 7 000 et 10 000 couples. Fluctuations importantes d'une année sur l'autre. Après une raréfaction de l'espèce dans les années 1950-1970, les effectifs progressent lentement depuis les années 1980 (1 500-2 000 couples à cette période).

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est probablement en déclin mais les effectifs sont mal connus.

Observations mensuelles du Faucon hobereau de 1995 à 2008



Le Faucon hobereau est présent sur le site de façon isolée ou par deux. L'espèce est observée presque tous les ans et fréquente le site de mars-avril à octobre selon les années.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

	ENJEUX	
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu
-	-	-

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif E: Conserver les ripisylves

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure F1 : Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral Mesure H1 : Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

L'espèce est essentiellement présente en période migratoire au printemps et à l'automne.

Des individus sont également observés en période nuptiale certaines années en juin/juillet mais aucun indice ne permet d'affirmer qu'ils se reproduisent sur le site ou à proximité.

Les données disponibles sont insuffisantes pour évaluer l'état de conservation de l'espèce sur le site.

Crédits photographiques : Mathieu Lognos

LE FAUCON PELERIN

(Falco peregrinus)

Un des plus grands faucons européens.

La tête gris foncé présente deux grosses taches noires sur les joues. La partie ventrale plus claire est finement striée de noir. Le dos présente une coloration gris-bleu métallique. Ses ailes, plutôt larges à la base, sont pointues et arquées en croissant. La queue est barrée de bandes grises. Le bec est gris avec le bout noir et la cire jaune. Les pattes sont jaunes avec des ongles noirs.

La femelle est généralement plus foncée que le mâle et est de taille supérieure d'un tiers environ.



Code Natura 2000 : **A103**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Falconiformes Famille : Falconidés

Monde			Europe	Fre	ance	Languedo	c-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	Annexe 1	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	R : espèce rare	Déterminante si reproduction

Ecologie

habitats:

- nidification: vastes espaces ouverts pour chasser.
- hivernage: zones ouvertes de basse altitude (plaines, estuaires et zones humides).
- régime alimentaire : oiseaux, parfois gros insectes volants.
- reproduction: Installé dans une paroi rocheuse ou sur une construction humaine, le nid est une dépression peu profonde. La ponte de 3-4 œufs a lieu entre mifévrier et avril. L'incubation dure un mois. L'envol des jeunes se produit vers l'âge de 42-48 jours, habituellement vers le milieu du mois de mai. Après leur envol, les jeunes restent avec les adultes environ 6 semaines.
- migration et hivernage: Les populations les plus nordiques sont migratrices, les autres sédentaires et hivernent à proximité du site de nidification. Les jeunes sont erratiques. En France, le Faucon pèlerin peut être observé un peu partout en hiver, en particulier dans les zones humides languedociennes.

Répartition géographique

Cosmopolite, le pèlerin est répandu sur tous les continents, à l'exception des régions antarctiques et de quelques archipels.

- Europe : l'Europe occidentale est la plus densément peuplée.
- France : le Faucon pèlerin est principalement présent au sud d'un axe Ardennes Pays basque, surtout dans les régions montagneuses.
- Languedoc-Roussillon : le pèlerin est présent dans tout l'arrière-pays montagneux. Il recolonise lentement les contreforts sud des Causses, les Cévennes et la Montagne Noire.

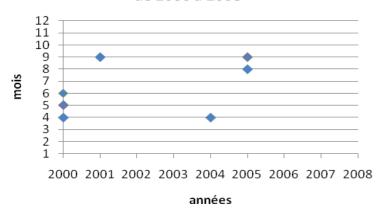
Tendances d'évolution des effectifs

Le Faucon pèlerin a souffert d'un déclin de 90% après guerre L'augmentation de l'effectif nicheur constaté depuis une vingtaine d'années fait suite à la protection juridique de l'espèce, à des actions de conservation multiples et à l'interdiction des pesticides organochlorées.

Europe: 12 000 - 25 000 couples, France: 1 100 - 1 400 couples.

Languedoc-Roussillon: 38 - 48 couples (selon CSRPN LR, 2009), 75-115 couples dont 5-10 dans l'Hérault (selon DIREN LR, 2008-3).

Observations mensuelles du Faucon pèlerin de 2000 à 2008



Le Facon pèlerin n'est pas recensé avant 2000 sur le site.

Il a été vu les années 2000, 2001, 2004 et 2005 :

- en avril-mai-juin, soit en période de reproduction mais sans indice de nidification sur le site.
- en août-septembre : après la nidification. Il peut s'agir d'adultes sédentaires, de jeunes erratiques ou d'individus du nord de l'Europe en halte migratoire.

L'espèce ne semble pas présente en hiver comme c'est le cas sur de nombreuses zones humides de la région.

A chaque observation, un à deux individus ont été notés.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
population	conservation	isolement	évaluation globale		

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
3	1	4			

L'espèce n'utilise pas le site pour chasser, elle est observée en vol migratoire. Son état de conservation n'est donc pas évalué.

La pression d'observation des rapaces sur le site est faible, pas de suivi particulier des migrations.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure F1 : Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral Mesure H1 : Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

LE FLAMANT ROSE

(Phoenicopterus ruber)

Corps entièrement rose clair, longues pattes roses palmées, bec court et recourbé à pointe noire. Les rémiges primaires et secondaires sont entièrement noires et les couvertures rose vif avec des nuances tendant vers le blanc. Les immatures sont peu colorés : les pattes sont sombres, le cou et le dessous blanc sale et le dessus marqué de brun.



Code Natura 2000 : **A035**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre: Phoenicoptériformes Famille: Phœnicoptéridés

Monde				Europe	e France		Languedoc-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	EN : en danger	-	Déterminante à critères (800 individus hivernants)

Ecologie

- habitats : Lagunes, marais temporaires, salins, de faible profondeur (<1 mètre, l'espèce se nourrissant dans la vase).
- régime alimentaire : diversifié mais assez mal connu : graines de plantes aquatiques, invertébrés aquatiques. Dans les salins, le régime alimentaire se spécialise sur le branchiopode Artemia salina.
- reproduction: L'espèce niche en colonies de plusieurs milliers d'individus. Le nid, en forme de cratère d'une trentaine de centimètres de diamètre, est fait de vase séchée au soleil. La ponte (1 ou 2 œufs) est déposée à partir de la mi-avril, mais la date varie selon les températures et les niveaux d'eau. L'incubation dure 1 mois. Les deux parents couvent et prennent soin du poussin jusqu'à ce qu'il rejoigne une crèche à l'âge de 8-10 jours. L'envol a lieu entre 70 et 75 jours.

Répartition géographique

Le Flamant rose se reproduit en Asie mineure, dans le Golfe Persique, au Moyen-Orient, sur le pourtour du bassin Méditerranéen, en Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud.

Espèce localisée sur un nombre restreint de sites de reproduction (moins de 12 sites) sur l'ensemble du bassin méditerranéen.

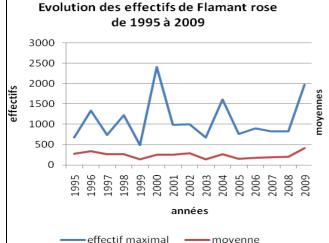
En Languedoc-Roussillon, l'espèce est migratrice partielle. Elle hiverne dans la région et ses effectifs sont en augmentation et constituent près de la moitié des effectifs hivernant en France chaque année.

Tendances d'évolution des effectifs

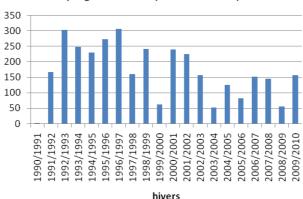
Europe: 41 à 42 000 couples.

France: 15 000 couples (1 seul site de reproduction en France: Salins de Giraud en Camarque).

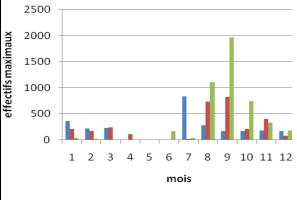
Languedoc-Roussillon: entre 12 000 et 18 000 individus hivernants (environ 40% de la population française) et de 20 000 à 25 000 oiseaux en migration de printemps. 8 à 10 000 oiseaux hivernent dans l'Hérault ces dernières saisons (P. Cramm, comm. pers.).







Effectifs maximaux mensuels de Flamant rose en 2007, 2008 et 2009



■ 2007 **■** 2008 **■** 2009

Effectifs moyens stables depuis 1995 compris entre 130 et 330 individus jusqu'en 2008 et 410 individus en 2009.

Effectifs maximaux fluctuants d'une année sur l'autre, dépassant fréquemment le millier d'individus en août/septembre (migration) et jusqu'à plus de 2 400 en l'an 2000.

Présence de l'espèce en hivernage : 150 individus en moyenne en 2006/2007 et 2007/2008, jusqu'à 300 g 10 11 12 individus dans les années 1990, seulement 50 en 2008/2009.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce dynamique habitats état de conservation								

ENJEUX								
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu						
4	3	7						

En migration, des groupes de plus de 2000 individus sont fréquemment présents sur le site, ce qui représente plus de 6% des nicheurs français (30000 individus adultes). Les effectifs en migration et en hivernage sont globalement stables ces dernières années. L'état de conservation de l'espèce sur le site est jugé favorable.

Les effectifs d'hivernants sont relativement faibles 150 individus contre 12 à 18 000 dans la région.

Avec 2000 individus en migration, le site accueille l'équivalent d'environ 8.9% de l'effectif migrateur de Languedoc-Roussillon, soit une note de représentativité de 3.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H2: Suivi des habitats et espèces d'intérêt communautaire et de la flore patrimoniale du site

et de la flore patrimoniale du site

Crédits photographiques : DIREN LR et al., 2007

LA FOULQUE MACROULE

(Fulica atra)

Oiseau de forme arrondie, au plumage entièrement noir, rehaussé par un bec et un écusson frontal blanc pur. La Foulque a un corps de canard avec un bec pointu, des yeux ronds et rouges, des rémiges secondaires bordées de blanc et des pattes verdâtres.



Code Natura 2000 : **A125**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Gruiformes Famille : Rallidés

	Monde				France		Languedoc-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 3	-	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 3	Espèce chassable	LC : préoccupation mineure	-	Déterminante à critères (1500 individus hivernants)

Ecologie

- habitats: tout type de milieu humide.
- régime alimentaire : essentiellement végétarien.
- reproduction: construction volumineuse faite de matières végétales amoncelées sur la végétation émergée. La femelle pond de 5 à 9 œufs. L'incubation dure un peu plus de trois semaines. les premières portées sont pondues fin avril. Les jeunes restent au nid quelques jours et s'alimentent seuls vers l'âge de 4 semaines. Ils commencent à voler un mois plus tard.

■ migration et hivernage:

- rassemblements postnuptiaux dès fin juin, une grande partie des oiseaux de France migre vers le sud pour hiverner en Camargue, Languedoc-Roussillon et dans la péninsule ibérique. Leur départ est suivi par l'arrivée des hivernants nordiques entre août et novembre.
- retours dès fin janvier et jusqu'à mi-mars.

Répartition géographique

Niche en Europe, en Afrique du Nord et de la Macaronésie à travers l'Asie centrale jusqu'en Inde et au Japon.

France:

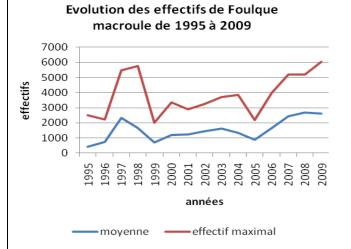
- nicheurs : largement répandus, plus rares au sud d'une ligne Bordeaux-Privas-Gap, sauf dans les vallées du Rhône et de la Durance et sur le littoral méditerranéen.
- hivernants : les sites les plus fréquentés sont la Camargue, le lac du Bourget, le complexe de l'étang de Berre, le cours du haut Rhône, le lac de Grand-Lieu, la laqune de Biqualia et le cours du Rhin.

Tendances d'évolution des effectifs

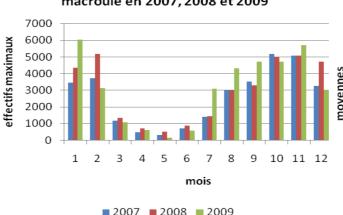
France:

Nidification: 100 000 – 150 000 couples.

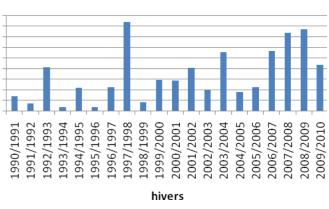
Hivernage: 236 740 individus (moyenne 1997-2006). Augmentation des effectifs nicheurs et hivernants.







Effectifs moyens hivernants de la Foulque macroule de 1990 à 2010 Comptage Wetlands (octobre-mars)



La Foulque macroule est présente toute l'année sur le site.

Les effectifs entre les mois de mars et juin excèdent rarement 1 000 individus. Ils augmentent à partir de juillet pour atteindre un pic de 3 000 à 5 000 individus en octobrenovembre au moment des rassemblements postnuptiaux.

D'octobre à mars en période d'hivernage, plus de 3 800 individus ont été comptabilisés en moyenne en 2008/2009. Cette même année, plus de 6 000 individus ont été contactés sur une même journée.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX								
ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	s état de conservation							
	EN	IJEUX						
note régionale	représentat	ivité du site	note d'enjeu					
-	-		-					

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

4500

4000

3500 3000

2500 2000

1500 1000

500

Mesure A2: Suivi et amélioration de la aualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Le site accueille principalement l'espèce en période migratoire et en hivernage. Les effectifs moyens annuels ont triplé entre 2005 et 2009. Les effectifs en hivernage fluctuent d'une année sur l'autre.

Avec 3698 individus en moyenne l'hiver 2007-2008, le site dépasse le seuil d'importance national de l'espèce de 2362 individus. L'hiver 2008/2009, le site accueillait environ 70% des effectifs movens hivernants de l'espèce de l'Hérault.

Une partie des individus sont résidents à l'année sur le site.

La présence de la Foulque de mars à juin tend à prouver que l'espèce se reproduit sur le site mais elle ne fait pas l'objet d'un suivi de nidification.

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE FULIGULE MILOUIN

(Aythya ferina)

Le mâle nuptial présente une tête brun-roux, un bec noir avec un trait distal gris clair. L'œil est rouge, la poitrine noir brillant, les flancs et le dos gris cendré clair. L'arrière est noir.

La femelle adulte est gris brunâtre avec des flancs et un dos grisâtres, une poitrine, une calotte et un cou brunâtres plus foncés. L'œil est brun-rouge.



Code Natura 2000 : **A059**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Ansériformes Famille : Anatidés

	Monde				France		Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 3	Espèce chassable	LC : préoccupation mineure	V : vulnérable

Ecologie

habitats:

- nidification : étangs aux rives bien végétalisées.
- hors nidification : tous types de plans d'eau intérieurs, occasionnellement sur le littoral
- régime alimentaire : graines, racines, feuilles et bourgeons de plantes aquatiques, mollusques, crustacés, vers et larves d'insectes.
- reproduction: d'avril à juin. Le nid est une simple dépression encadrée par un amas de végétaux placé dans la végétation riveraine. La femelle y pond de 5 à 12 œufs dont l'incubation dure 27 ou 28 jours. Les canetons sont nidifuges et restent près de la femelle durant 8 semaines.

• migration et hivernage :

- dispersion postnuptiale dès juillet. Migration et installation des hivernants de septembre à novembre.
- départs de février à avril.

Répartition géographique

Niche de l'Europe occidentale à la Sibérie centrale.

France:

- nicheurs : essentiellement dans les 2/3° nord du pays. Nicheur ponctuel et irrégulier dans le Midi. En Languedoc-Roussillon, la population nicheuse est occasionnelle sur les étangs littoraux du Gard, de l'Hérault et de l'Aude (inférieure à 10 couples).
- hivernants : présents dans l'ensemble du pays, à l'exception des zones de montagne. Les étangs du Languedoc-Roussillon accueillent quelques milliers de Fuligules milouins.

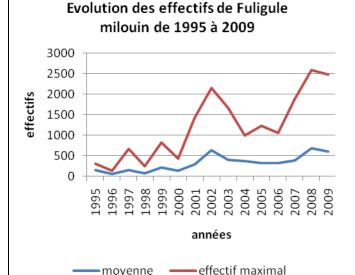
Tendances d'évolution des effectifs

France:

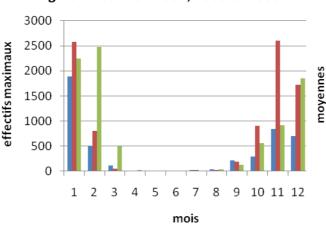
- nicheurs : 3 000 à 3 500 couples.
- hivernants: 86 000 individus (moyenne 1997-2006).

Menaces

- disparition d'habitats favorables
- chasse
- développement des activités de loisirs (dérangement sur les plans d'eau)
- dynamique négative de l'espèce à l'échelle de l'Europe.

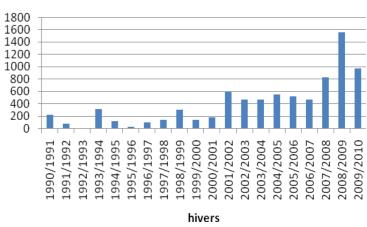






Effectifs moyens hivernants du Fuligule milouin de 1990 à 2010

Comptage Wetlands (octobre-mars)



Le Fuligule milouin est généralement présent sur le site de septembre à mars en période d'hivernage.

La décennie 1990 a été marquée par de faibles effectifs d'hivernants n'excédant pas 300 individus en moyenne. Depuis l'hiver 2001/2002, les effectifs moyens entre octobre et mars sont compris entre 470 et 593 individus, plus de 800 l'hiver 2007/2008 et plus de 1500 l'hiver 2008/2009, environ 1000 individus en 2009/2010. En 2002 et 2009, des groupes de plus de 2 000 individus ont été observés à plusieurs reprises.

■ 2007 **■** 2008 **■** 2009

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX								
ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	dynamique	état de conservation						
ENJEUX								
note régionale	représentativit	é du site	note d'enjeu					
-	-			=				

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Les effectifs moyens d'hivernants ont fortement augmenté depuis l'hiver 2001/2002 et sont relativement stables depuis. L'hiver 2008/2009, le site accueillait environ 76% des effectifs moyens hivernants de l'espèce de l'Hérault. Le maintien de l'espèce sur le site est lié à la présence de niveaux d'eau adaptés en hiver.

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE FULIGULE MORILLON

(Aythya fuligula)

Le mâle dans son ensemble est noir, hormis les flancs et le ventre blancs. Une huppe noire pend sur la nuque, le bec est gris sauf l'extrémité noire, séparée par une fine ligne blanche. Les pattes palmées sont grises.

La femelle a un plumage brun dessus et brun plus clair dessous, un bec et des yeux de même couleur mais sa crête est plus courte.



Code Natura 2000 : **A061**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Ansériformes Famille : Anatidés

	Monde			Europe	France		Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 3	Espèce chassable	LC : préoccupation mineure	S : à surveiller

Ecologie

- habitats: tous types de plans d'eau intérieurs, occasionnel en milieu maritime.
- régime alimentaire: d'une part des mollusques bivalves et des insectes aquatiques (principalement des libellules), d'autre part des graines broutées dans la végétation proche de l'eau. Consomme également des petits poissons et des crustacés.
- reproduction: espèce à nidification tardive. Le nid est une petite plate-forme d'herbe et de roseaux située près de l'eau, à terre dans la végétation herbacée. En mai-juin, la femelle pond de 6 à 11 œufs dont l'incubation dure entre 23 et 28 jours. Les cannetons sont nidifuges et quittent rapidement le nid. L'envol s'effectue au bout de 40-45 jours après l'éclosion.
- migration et hivernage :
- migration prénuptiale : de février à avril-mai.

- migration postnuptiale : débute en juillet-août, passage des migrateurs surtout d'octobre à décembre, en provenance de Grande-Bretagne, d'Europe centrale et de Russie.

Répartition géographique

Niche à travers l'Eurasie, de l'Islande et de la France jusqu'à la Sibérie orientale. France :

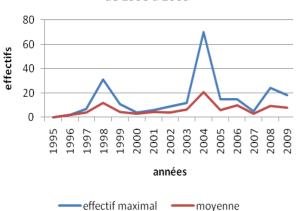
- nicheurs : au nord d'une ligne joignant la Charente-Maritime à l'Ain, surtout en Alsace et en Sologne.
- hivernants : dans toute la France sauf dans les zones de haute montagne. En Languedoc-Roussillon, nicheur occasionnel dans le Gard.

Tendances d'évolution des effectifs

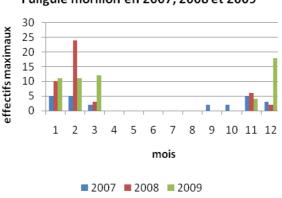
France:

- nicheurs: 1 200 – 1 500 couples.

Evolution des effectifs de Fuligule morillon de 1995 à 2009



Effectifs maximaux mensuels du Fuligule morillon en 2007, 2008 et 2009



L'espèce est présente en petits effectifs (groupes généralement de moins de 10 individus) avec des effectifs maximaux n'excédant pas 70 individus.

Le Fuligule morillon est présent tous les ans sur le site en hivernage, surtout de novembre à mars avec, parfois des arrivées plus précoces dès septembre.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation					

	ENJEUX							
note régionale représentativité du site note d'enjeu								
-	-	-						

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : ADENA

LE FULIGULE NYROCA

(Aythya nyroca)

En période nuptiale, ce canard plongeur de taille moyenne a une tête marron-roux foncé. La poitrine, les flancs et le dessus sont plus sombres. Les sous-caudales blanc pur sont nettement visibles contrairement au ventre et à la bande alaire également blancs qui sont normalement peu perceptibles lorsque l'oiseau est posé sur l'eau. L'oeil est blanc. La femelle possède des couleurs plus ternes et tirant plus sur le brun. L'œil est sombre.



Code Natura 2000 : **A060**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Ansériformes Famille : Anatidés

Monde			Europe	France		Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 1	-	NT : quasi menacée	Annexe 1	Espèce protégée	NA : non applicable	-

Ecologie

- habitats: tous types de plans d'eau, surtout des étangs avec une végétation bien développée. Fréquente localement des lagunes littorales.
- régime alimentaire : essentiellement végétarien (graines, plantes aquatiques).
- reproduction: niche dans des zones humides d'eau douce peu profondes, riches en végétation et en faune. les couples arrivent sur les lieux de reproduction vers mi-mars. Le nid est construit à terre à proximité de l'eau ou sur un îlot de végétation. Une seule couvée annuelle de 7 et 10 œufs. L'incubation dure 25 à 28 jours. L'envol des canetons n'intervient pas avant 55 jours.

Répartition géographique

Niche des Balkans et de l'Europe centrale jusqu'à l'Asie centrale, occasionnellement plus à l'ouest.

France: nicheur occasionnel. Migrateur et hivernant rare. La Dombes et la Camargue sont les régions les plus fréquentées par l'espèce. Presque toujours des individus isolés. Surtout présent d'octobre à décembre puis données éparses jusqu'à mi-avril. Quelques mention en mai - juin et de mi-juillet à mi-septembre surtout dans l'Est. Stationnements souvent brefs, réel hivernage rare.

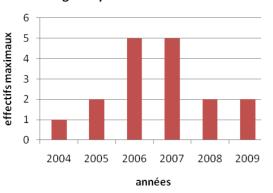
Tendances d'évolution des effectifs

15 à 40 oiseaux chaque année lors des dénombrements de mi-janvier (données 1997-2006). La population semble en augmentation en France.

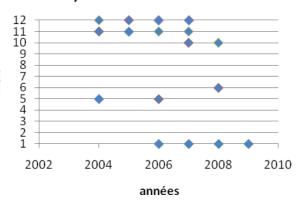
Menaces

Disparition des zones humides.

Evolution des effectifs maximaux du Fuligule nyroca de 2004 à 2009



Observations mensuelles du Fuligule nyroca de 2004 à 2009



L'espèce n'est pas recensée sur le site avant 2004.

Elle est présente en faibles effectifs (jusqu'à 5 individus observés simultanément) en période d'hivernage d'octobre à janvier tous les ans depuis 2004, avec une amplitude de présence plus ou moins longue selon les années.

Quelques individus ont également été observés en mai et juin certaines années.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation					

ENJEUX						
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu				
-	-	-				

Avec 5 individus présents mi-janvier en 2006 et 2007, le site dépasse le seuil d'importance national de l'espèce (fixé à 1 individu) et représente environ 15% de l'effectif national hivernant de cet anatidé (32 individus en 2006 et 35 en 2007 à l'échelle de la France).

Le site représente donc une part importante de la population hivernante de cette espèce présente en faibles effectifs sur le territoire métropolitain.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Milène Filleux

LE GOELAND LEUCOPHEE

(Larus michahellis)

Le goéland leucophée a une allure fière et robuste, une forte poitrine et de longues pattes orangé vif. Sa tête est blanche. Son bec est plus court et plus épais que celui des autres goélands, souvent jaune orangé vif avec une tache rouge sur la partie inférieure. Le plumage du manteau est gris moyen avec du noir aux primaires externes et de petits miroirs blancs apparents au bout des ailes.



Code Natura 2000 : **A459**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes

Famille : Laridés

Monde			Europe	Fr	ance	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	-	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	-	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

- habitats: ilots rocheux, falaises littorales, marais salants. Localement en ville, le long des fleuves, sur des plans d'eau douce.
- régime alimentaire : piscivore, pille les couvées et les nichées de tadornes, sternes, pétrels, et fréquente les décharges publiques.
- reproduction: Le goéland leucophée niche en colonies à terre, sur et entre les rochers, le sable et les galets. Dans un creux gratté au sol, il dispose un assemblage d'herbes, de branchettes, d'algues et de débris divers. La femelle pond fin mars/avril, 2 à 3 œufs. L'incubation dure 25 jours. Peu après l'éclosion, les poussins picorent instinctivement la tache rouge du bec des parents, afin de provoquer la régurgitation des aliments dans le gosier. Ils sont semi-nidifuges et volent au bout de 42 à 48 jours.
- migrations et hivernage: la majorité des individus ne quittent pas leur région de nidification. Une part importante de la population méditerranéenne migre vers le nord de mai à août. Le retour vers la Méditerranée a lieu entre septembre et novembre.

Répartition géographique

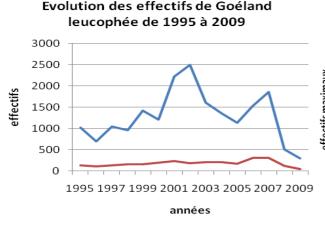
Niche sur le pourtour de la Méditerranée, sur les côtes atlantiques du Maroc, de la péninsule ibérique et de France et jusqu'au sud de la mer du Nord.

Tendances d'évolution des effectifs

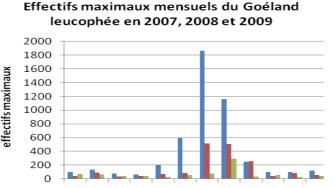
- nicheurs : 41 600 couples entre 1997 et 2001 en France, la plupart en Méditerranée. Explosion démographique et progression de la population vers le nord, la côte atlantique, l'intérieur du pays, les villes depuis les années 1970.
- hivernants : 123 500 individus en 1996/1997 dont 96% dans le Midi et en Corse. Stable ou en régression actuellement (P. Cramm, GISOM comm. pers.).
- -Languedoc-Roussillon: la population nicheuse totale a doublé entre 1982 et 2003, passant de 5 400 couples à 11 200 individus (P. Cramm, GISOM, comm. pers.). Avec l'obligation de fermer les décharges d'ordures ménagères à ciel ouvert, elle a tendance à se stabiliser, voir régresser, depuis (moins de 10 000 couples actuellement).

-Hérault : 1 500 couples environ en 2009 (P. Cramm, GISOM com. Pers.). La part de la population urbaine ne cesse de progresser.

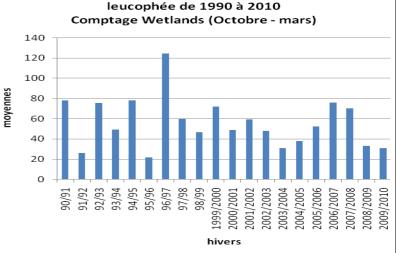
10



effectif maximal



■ 2007 ■ 2008 ■ 2009



Effectifs moyens hivernants du Goéland

L'espèce est présente toute l'année sur le site avec une moyenne de 100 à 300 individus et des groupes comportant fréquemment plusieurs dizaines voire centaines d'individus (jusqu'à 2 500). Pic d'effectif de juin à septembre au moment du départ des nicheurs de Méditerranée et avant leur retour automnal pour hiverner.

Nidification en 2004, 2006 et 2008 en PB2, PB4 et qu Rieu (1 à 2 couples nicheurs par an). Un couple a niché en 2009 sur le secteur 4 du Petit Bagnas avec 2 jeunes à l'envol.

mois

Effectifs relativement stables jusqu'en 2007 mais baisse constatée depuis 2008 (42 individus en moyenne en 2009).

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION							
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation				
ENJEUX							
note régionale	représentativi	té du site	note d'enjeu				
			-				

Hivernage tous les ans, une trentaine d'hivernants en moyenne les deux derniers hivers.

OBJECTIF DE CONSERVATION					
Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site					
GESTION					
Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces					

- l'espèce ne représente pas pour l'instant une grande menace de compétition pour les laro-limicoles sur les sites de nidification (peu de couples nicheurs). Cependant sa période de nidification est plus précoce (de janvier à avril) que celle de la plupart des laro-limicoles.
- l'espèce utilise le Grand Bagnas comme pré-dortoir pouvant rassembler plus de 5 000 individus. Elle peut prédater les nichées de laro-limicoles notamment sur les radeaux où sont installées les Sternes pierregarin (en GB2 et GB5) avant de se rendre sur les dortoirs de l'Etang de Thau.

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LA GORGEBLEUE A MIROIR

(Luscinia svecica)

Petit passereau au corps trapu et aux pattes longues et élancées. Le dos est brun assez uniforme et le ventre blanc sale. Une bavette bleue bordée de noir et de blanc lui vaut son nom. Selon les sous-espèces, il existe une tache (le miroir) blanche, bleue ou rousse au milieu de la bavette. Un sourcil blanc marqué et une queue bicolore (noire et rousse) sont également caractéristiques de l'espèce.

Le plumage internuptial est plus terne, la bavette bleue disparaissant complètement.

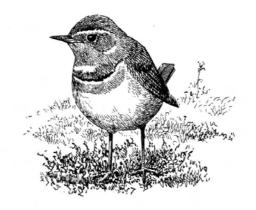


Illustration: «Oiseaux menacés et à surveiller en France» ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT. 1999)

Code Natura 2000 : **A272**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Passériformes Famille : Turdidés

Monde			Europe	France		Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 1	Annexe 2	-	LC : préoccupation	Annexe 1	Espèce protégée	LC: préoccupation	-

Ecologie

habitats:

- reproduction: fourrés denses, buissons, entrecoupés d'espaces dégagés, roselières, bois inondés, à proximité de cours d'eau lents, d'étangs ou de marais.
- migration : littoral, haies de tamaris bordant les lagunes, roselières.
- hivernage: schorres et phragmitaies.
- régime alimentaire: principalement insectivore (insectes, larves, vers, araignées), se nourrit aussi de baies et de graines en hiver.
- reproduction: le nid est construit dans une dépression du sol ou à faible hauteur. 4 à 7 œufs sont pondus en avril ou mai et couvés durant deux semaines. Les jeunes quittent le nid au bout de 13 à 14 jours. L'espèce élève généralement deux nichées. Le début du mois de juillet voit l'émancipation des derniers jeunes.
- migrations et hivernage: en Languedoc-Roussillon, principalement observée en période de migration, de mars à mai et de septembre à octobre. Les oiseaux migrent solitairement et de nuit.

Répartition géographique

Nicheur sur une grande partie du continent eurasiatique, de l'Espagne à l'ouest de la Chine. L'espèce hiverne en Afrique du Nord et dans l'Ouest africain (ssp. cyanecula) ainsi que sur la frange littorale du Portugal et dans le sud de l'Espagne (ssp. namnetum).

En France, il existe plusieurs sous-espèces :

L. s. cyanecula niche dans le nord-est et l'Est de la France, jusque dans la vallée du Rhône tandis que L. s. namnetum occupe toute la façade atlantique, depuis les Landes jusqu'à la baie de Douarnenez au nord.

Son hivernage en France semble très rare à occasionnel.

En Languedoc-Roussillon, la Gorgebleue est surtout vue en halte migratoire.

Cas rares de nidification et d'hivernage dans les Pyrénées-Orientales en bordure de l'étang de Canet.

Tendances d'évolution des effectifs

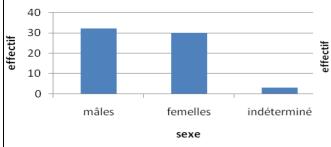
En France, les deux sous-espèces sont en expansion depuis les années 1980. L'effectif national n'excèderait pas 10 000 couples.

Données issues des campagnes de baguage 1998, 1999 et de 2006 à 2009 réalisées en mars et entre fin-août et début-novembre selon les années par Pascal Miguet, Bernard Chanchus, Gaëlle Deperrier (2006 à 2009) et Brigitte Poulain (1998 et 1999) sur la Réserve Naturelle du Bagnas.

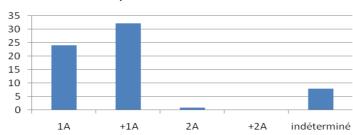
Les graphiques concernant le sexe et l'âge des individus présentés ci-dessous n'intègrent pas les données de 2009 car nous ne disposons pas au moment de la rédaction de cette fiche des données concernant chaque oiseau bagué ou contrôlé.

	1998	1999	2006	2007	2008	2009
effectif total	13	5	28	5	13	21
nombre de jours	?	?	18	11	13	20
moyenne/jour	-	-	1,6	0,5	1,0	1,1

Sex ratio des Gorgebleue à miroir baguées ou contrôlées au Bagnas en 1998, 1999 et de 2006 à 2008



Structure d'âge de la population de Gorgebleue à miroir baguée ou contrôlée au Bagnas en 1998, 1999 et de 2006 à 2008



âge

La moyenne du nombre d'individus bagués ou contrôlés par jour est d'environ 1 individu ces 4 dernières années.

Le sex-ratio de la population présente sur le site semble équilibré. En ce qui concerne l'âge, la plupart des individus ont un an (1A) ou plus d'un an (+1A).

Un individu a par ailleurs été observé en janvier 2000 sur le secteur du Grand Bagnas lors d'un comptage hebdomadaire.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
population	conservation	isolement	évaluation globale			

ENJEUX						
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu				
-	-	-				

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif B : Maintenir une bonne qualité de roselière

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure B1: Maintien de la roselière et suivi de son évolution

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Le Bagnas est un site d'accueil des Gorgebleue à miroir en migration.

L'individu observé en période hivernale en 2000 pourrait avoir hiverné sur le site ou à proximité, phénomène rare dans la région.

Les données à disposition ne sont pas suffisantes pour évaluer l'état de conservation de la population sur le site. A l'échelle régionale, l'enjeu de conservation pour cette espèce n'est pas évalué.

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

LE GRAND CORMORAN

(Phalacrocorax carbo)

La sous-espèce sinensis est un peu plus petite que la sous-espèce carbo et, en plumage nuptial, possède plus de nuances pourpres et des zones blanches plus étendues à la tête et au cou.



Code Natura 2000 : **A017**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre: Pélécaniformes Famille: Phalacrocoracidés

Monde			Europe	Franc	ce	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	-	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

- habitats: habitat aquatique incluant l'espace maritime côtier et les eaux douces, avec une préférence pour les eaux stagnantes ou calmes. La sous-espèce carbo habite les falaises de la côte atlantique tandis que sinensis niche en colonies arboricoles dans les zones humides intérieures.
- régime alimentaire : piscivore.
- reproduction: niche en colonies. Le nid est un amoncellement de divers matériaux (branchages, algues, roseaux, etc.). Il peut atteindre 1 m de hauteur. La ponte de 3 ou 4 œufs débute en mars. Une seule nichée est produite. L'incubation dure 1 mois et l'envol a lieu à l'âge de 50 jours environ.
- migration et hivernage :
- dispersion des nicheurs dès juillet et arrivée simultanée d'hivernants de septembre à décembre selon la sous-espèce.
- Installation sur les colonies de janvier à mars selon la sous-espèce, départ simultané d'une majorité d'hivernants.

Répartition géographique

- La sous-espèce carbo niche sur le littoral rocheux de Norvège, d'Islande, des îles Britanniques et de France (surtout de la Haute-Normandie jusqu'en Loire-Atlantique).
- La sous-espèce *sinensis* niche à travers l'Eurasie, de l'ouest de la France à l'Extrême-Orient, surtout dans les terres. En France, elle niche principalement en Loire-Atlantique, Somme, Eure, Pas-de-Calais, Nord et Calvados.

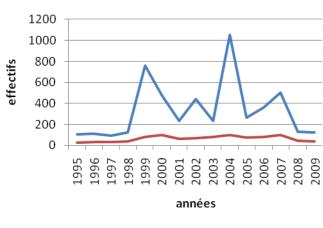
Tendances d'évolution des effectifs

France:

- nicheurs : 6 050 couples répartis sur 77-79 colonies.
- hivernants: 100 000 individus répartis sur près de 900 dortoirs.

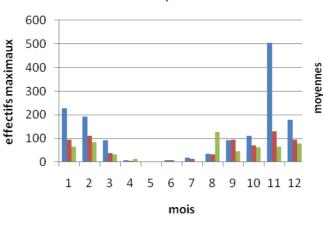
Progression des effectifs nicheurs et hivernants depuis les années 1960-1970.

Evolution des effectifs de Grand Cormoran de 1995 à 2009

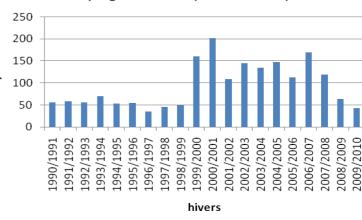


effectif maximal — moyenne

Effectifs maximaux mensuels du Grand Cormoran en 2007, 2008 et 2009



Effectifs moyens hivernants du Grand Cormoran de 1990 à 2010 Comptage Wetlands (octobre-mars)



Le Grand Cormoran est hivernant sur le site avec une moyenne de 100 à 200 individus comptabilisés d'octobre à mars depuis l'hiver 1999/2000. Les effectifs moyens sont relativement stables d'une année sur l'autre. Les effectifs ont doublé à quadruplé depuis la décennie 1990 dont la moyenne d'hivernants se situait autour de 50 individus (baisse à 64 individus en 2008/2009 et 43 individus en 2009/2010). Des groupes de plus de 200 individus sont fréquemment observés sur le site, jusqu'à 1 053 individus présent une même journée en novembre 2004.

2007 2008 2009

Quelques individus sont présents sur le site en période de reproduction d'avril à juin (moins de 10 généralement) mais ne semblent pas nicher. Augmentation progressive des effectifs de juillet-août à décembre (arrivée des hivernants) puis diminution progressive de janvier à mars (départ des hivernants).

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION							
statut de l'espèce	état de conservation						

ENJEUX						
note régionale représentativité du site note d'enjeu						
-	-	-				

Les effectifs hivernants sont relativement stables depuis le début des années 2000 (baisse depuis 2008/2009). Le Grand Bagnas possède de nombreux points d'eau pour l'alimentation et de nombreux reposoirs.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE GRAND GRAVELOT

(Charadrius hiaticula)

Le mâle en plumage nuptial a les pattes orange et le bec orange à pointe noire. Le dos et la demi-calotte sont brun-gris, le front et les sourcils blancs, le masque et le haut du front noirs, la gorge blanche à collier noir, la poitrine, le basventre et les sous-caudales blancs.

En période hivernale, le bec est sombre avec la base de la mandibule inférieure jaune.



Code Natura 2000 : **A137**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Charadriidés

Monde			Europe	France		Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	VU : vulnérable	-

Ecologie

habitats:

- reproduction : polders, dunes, prés salés, îlots herbeux.
- hivernage: baies sableuses, vasières, milieux rocheux.
- migration: tout type de milieux humides.
- régime alimentaire : invertébrés, en particulier des annélides.
- reproduction: Niche à même le sol souvent dans des galets ou du gravier. La femelle dépose dans une petite concavité 1 à 2 pontes annuelles de 4 œufs. L'incubation dure de 3 à 4 semaines. Les jeunes nidifuges prennent leur envol au bout de 24 jours.
- migration et hivernage :
- migration postnuptiale : de mi-juillet à mi-octobre.
- migration de retour : débute en mars et se poursuit jusqu'à mi-juin.

Répartition géographique

Espèce nicheuse au nord-est du Canada, au Groenland, en Islande, dans le nordouest de l'Europe jusqu'au sud de la Scandinavie et le nord-ouest de la France.

En France, l'espèce se trouve en limite sud de répartition européenne et niche sur le littoral du Nord à la Somme, dans la Manche et en Bretagne, jusqu'au sud du Finistère.

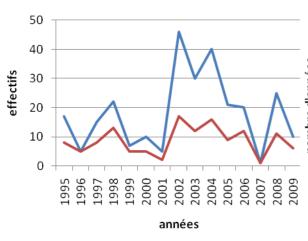
Les sites d'hivernage principaux se situent sur les côtes de Bretagne et de Charente-Maritime (90%). Les hivernants sont rares dans le Midi (50 à 140 individus chaque hiver).

Tendances d'évolution des effectifs

France:

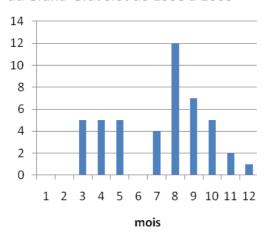
- effectif nicheur: 120 180 couples (années 2000).
- effectif hivernant: 14 000 oiseaux (années 2000 2006). Population en augmentation depuis 1982.

Evolution des effectifs de Grand Gravelot de 1995 à 2009



effectif maximal — moyenne

Nombre d'observations mensuelles du Grand Gravelot de 1995 à 2009



Le Grand Gravelot est présent sur le site de mars à mai et de juillet à décembre selon les années. L'espèce est la plus fréquente en août, mois où elle est observée presque tous les ans.

Les effectifs sont fluctuants, en moyenne 1 à 17 individus sont comptabilisés à chaque observation depuis 2002. Effectif maximum de 46 individus en 2002.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

ENJEUX			
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu	
-	-	-	

Le site constitue une étape migratoire pour l'espèce au moment des migrations pré et postnuptiales.

L'espèce n'hiverne pas sur le site.

Les effectifs fluctuants des populations présentes en migration conduisent à classer l'espèce en état de conservation « défavorable inadéquat ».

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C : Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1 : Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LA GRANDE AIGRETTE

(Ardea alba)

Le plus grand des hérons et des aigrettes d'Europe. Son plumage est entièrement blanc et elle ne possède pas de huppe. Les pattes sont gris verdâtre ou noires sauf la partie supérieure qui est jaune au printemps. Le long bec est noir, jaune à la base.



Code Natura 2000 : **A023**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Ciconiiformes Famille : Ardéidés

Monde		Europe	France		Languedoc-Roussillon			
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 3	-	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	NT : quasi menacée	V : vulnérable	Déterminante si reproduction

Ecologie

habitats:

- reproduction : Boisements, bosquets d'arbres, roselières, plans d'eau.
- alimentation, migration: divers milieux aquatiques permanents ou semipermanents, doux, saumâtres ou salés.
- régime alimentaire : piscivore.
- reproduction: Les pontes sont déposées en avril. L'élevage des jeunes se termine fin juin à début juillet. La ponte comporte de trois à cinq œufs et s'effectue dans un nid construit au-dessus de l'eau en roselière ou dans un arbre. Cette espèce se reproduit avec d'autres hérons.

• migration et hivernage :

- migration postnuptiale : de juillet à novembre.
- migration prénuptiale : février-mars.

Estivage régulier d'individus non nicheurs sur les grands marais ou étangs.

Répartition géographique

La Grande Aigrette se reproduit en Asie, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique, et Amérique du Nord et du Sud. En Europe, elle niche principalement dans la partie sud de l'Europe de l'Est. En France, l'espèce est nicheuse, principalement au Lac de Grand-Lieu (Loire-Atlantique), Brière et Camargue. Elle hiverne en Dombes, en Brenne, au lac de grand-Lieu, au lac du Der, en Sologne et Camargue.

En Languedoc-Roussillon, elle niche uniquement en Camargue gardoise, même si son extension vers les autres roselières de la région est fort probable dans un avenir proche. La Grande Aigrette hiverne également dans la région, avec des effectifs en augmentation.

Tendances d'évolution des effectifs

France:

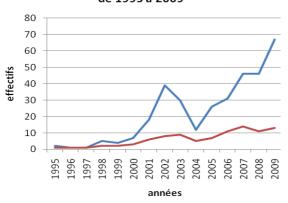
- nicheurs: 180 couples (selon Dubois et al., 2008) et 35 à 40 couples (selon DIREN-LR et al., 2007) dont 30 couples en Languedoc-Roussillon (Gard).
- hivernants: 4 000 à 5 000 individus.

Hivernage régulier sur le territoire depuis 1978 suite à une augmentation des effectifs en Europe centrale. L'espèce se reproduit en France depuis 1994. Progression de l'espèce en termes d'effectifs et de répartition géographique en France.

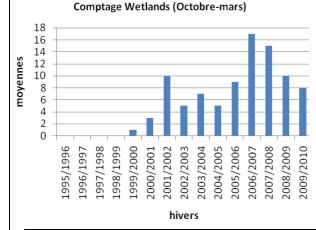
Menaces

- Assèchement des marais pendant la période de reproduction
- Diminution du nombre de sites de nidification en arbres
- Destruction des roselières (drainage, surexploitation de la sagne, salinisation)
- Inondation des nichées par augmentation des niveaux d'eau rapide au printemps
- Pollution des eaux
- Dérangement humain.

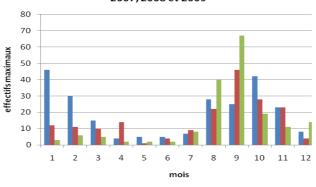
Evolution des effectifs de Grande Aigrette de 1995 à 2009



Effectifs moyens de Grande Aigrette hivernante de 1995 à 2010



Effectifs maximaux mensuels de Grande Aigrette en 2007, 2008 et 2009



■ 2007 ■ 2008 ■ 2009

L'espèce a commencé à coloniser le site dans les années 1990. L'effectif maximum et la moyenne ont augmenté de 1995 à 2002 puis chuté jusqu'en 2004 avant d'augmenter jusqu'en 2007. La moyenne s'est stabilisée depuis autour de 11-14 individus alors que l'effectif maximal montre une croissance exponentielle.

Baisse des effectifs d'avril à juillet pendant la période de nidification. Les quelques individus présents pourraient être nicheurs mais il n'existe pas de preuve.

Hivernante depuis l'hiver 1999/2000 avec des effectifs en augmentation (jusqu'à 17 individus ces dernières années).

Pic d'effectifs en août, septembre, octobre (jusqu'à 67 individus) : fin de nidification, retour des adultes des sites de nidification avec les juvéniles.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

ENJEUX				
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu		
3	1	4		

L'espèce ne semble pas nicheuse sur le site mais la présence d'individus en période de reproduction indique qu'elle pourrait l'être dans les années à venir. Le dortoir à hérons situé sur le secteur 5 du Grand Bagnas a cependant un faible potentiel d'accueil depuis l'effondrement des arbres.

La dynamique de l'espèce sur le site est positive avec une progession importante des effectifs depuis 2000, en particulier en hivernage.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif E: Conserver les ripisylves

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats

et espèces du site

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : DIREN LR et al., 2007

LE GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU

(Charadrius alexandrinus)

Le mâle nuptial a le dessus du corps gris-brun, le dessous blanc, l'avant de la calotte noir, l'arrière fauve, le sourcil blanc, un collier blanc et un demi-collier noir s'interrompant sur la poitrine, le bec et les pattes sont noirs.



Code Natura 2000 : **A138**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Charadriidés

Monde			Europe	Fro	ınce	Languedoc	:-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	NT : quasi menacée	Nicheur : en déclin Hivernant : rare	Déterminante à critères (5 couples)

Ecologie

habitats:

- reproduction: polders, marais salants, plages sableuses, dunes, lagunes.
- hivernage: marais salants, baies abritées.
- migration: tout type de milieux humides.
- régime alimentaire : vers polychètes et insectes.
- reproduction: L'espèce se reproduit à partir de la fin avril. La femelle pose trois œufs à même le sol. L'incubation dure 24 à 27 jours et les poussins, nidifuges, sont émancipés au bout de 25 jours.

migration et hivernage :

- migration prénuptiale : de mars à mai.
- migration postnuptiale: de juillet à début octobre avec des rassemblements importants notamment en Camargue (jusqu'à 2000 individus).

Répartition géographique

Présent dans toute l'Eurasie, principalement sur les côtes maritimes, mais aussi à l'intérieur des terres dans les grandes steppes d'Asie centrale. Une population se reproduit également en Amérique du Nord et du Sud.

En France, l'espèce niche sur le littoral atlantique du Nord à la Gironde, ainsi que sur la côte méditerranéenne. Corse comprise.

Les hivernants sont présents surtout dans le Midi (Camargue, Aude, Salins d'Hyères). En Languedoc-Roussillon, l'espèce est nicheuse dans l'Aude, l'Hérault, le Gard et les Pyrénées-Orientales. L'espèce est principalement migratrice, bien que quelques individus hivernent en Languedoc-Roussillon, en particulier sur les lagunes audoises. L'essentiel des effectifs arrive courant mars et repart en septembre.

Tendances d'évolution des effectifs

Europe: 22 300 à 43 400 couples.

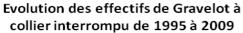
France: 1 500 couples. Population stable depuis le début des années 1980.

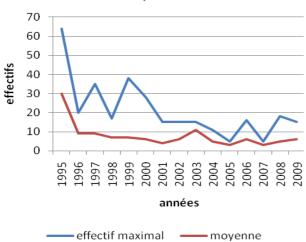
Languedoc-Roussillon : effectif nicheur : 350 à 450 couples (50 à 100 dans l'Hérault) ;

effectif hivernant: inférieur à 200 individus.

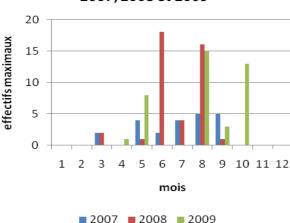
Menaces

- Dérangement lié à la fréquentation des plages
- Prédation par le Goéland leucophée
- Inondation par gestion hydraulique non contrôlée, stabilisation des habitats par aménagements du trait de côte





Effectifs maximaux mensuels du Gravelot à collier interrompu en 2007, 2008 et 2009



Présence de l'espèce de mars à septembre selon les années avec généralement une hausse des effectifs de juin à août.

Présence de quelques individus en période de reproduction mais pas de nidification sur le site depuis 1998. Nidification sur le secteur 4 du Petit Bagnas en 1993 et de 1996 à 1998 avec un maximum de 12 couples en 1993. En 2009, plusieurs individus ayant un comportement de reproduction ont été observés sur le secteur 4 du Petit Bagnas mais sans preuve de nidification.

Augmentation des effectifs en fin d'été correspondant à un rassemblement avant la migration postnuptiale.
Espèce non hivernante sur le site.

Les effectifs maximaux ont globalement chuté de 1995 à 2005 et fluctuent ces dernières années. Les effectifs moyens de l'espèce se situent entre 3 et 8 individus par observation selon les années.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

statut de l'espèce dynamique habitats état de conservation

ENJEUX						
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu				
5	1	6				

Le Gravelot à collier interrompu ne se reproduit plus sur le site depuis une dizaine d'années malgré sa présence tous les ans en période de reproduction. Quelques individus pourraient cependant avoir niché en 2009 sur le secteur 4 du Petit Bagnas.

Causes possibles:

- mauvaise qualité de l'habitat ?
- compétition pour les sites de nidification ?
- prédation, dérangement ?

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1 : Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : DIREN LR et al., 2007

LE GREBE A COU NOIR

(Podiceps nigricollis)

Grèbe de petite taille.

En plumage nuptial : dessus du corps et cou noirs, souscaudales blanches, flancs roux, tête noire avec mèche blonde s'étendant en arrière de l'oeil, iris rouge.

En plumage internuptial : dessus du corps gris foncé, cou et flanc gris, dessous des joues blanc, capuchon noir, arrière train blanc.



Code Natura 2000 : **A005**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre: Podicipédiformes Famille: Podicipédidés

Monde			Europe	France		Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	S : à surveiller

Ecologie

habitats:

- nidification : étangs avec végétation aquatique.
- migration, hivernage: toutes sortes de pièces d'eau et côtes.
- régime alimentaire : insectes, crustacés, poissons.
- reproduction: nid construit dans des végétaux hélophytes. La nidification s'effectue souvent en petites colonies. La femelle dépose 1 à 2 pontes annuelles de 3 à 4 œufs. La couvaison est assurée pendant environ 3 semaines. Les jeunes sont nidifuges, durant les premières semaines, les adultes les transportent sur leur dos.

• migration et hivernage :

- migration postnuptiale d'août à novembre.
- migration prénuptiale en mars-avril.
- localement : population présente toute l'année.

Répartition géographique

Nicheur dans le Paléarctique entre 30 et 58° de latitude.

France: population nicheuse essentiellement répartie dans le Centre et le Nord. Hivernage sur l'ensemble du littoral métropolitain.

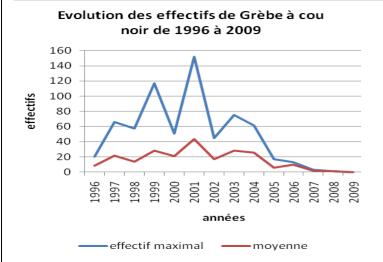
Tendances d'évolution des effectifs

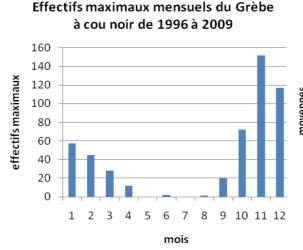
France:

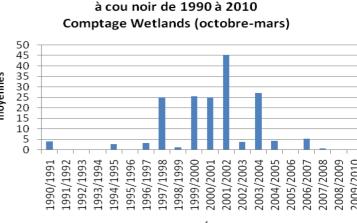
- nicheurs: 1 500 2 000 couples.
- hivernants: 7 000 16 000 individus, soit 10% de la population européenne. Les étangs de Thau et du Bagnas sont parmi les sites qui accueillaient des groupes importants d'hivernants après l'étang de Berre, la rade de Brest et le golfe du Morbihan. La tendance évolutive locale est plutôt à la baisse: plusieurs milliers d'oiseaux en hivernage au cours des années 90, encore 2 000 au début du XXIème siècle, moins de 1 000 actuellement (P. Cramm; comm. pers.).

Menaces

L'espèce est fragile et peut disparaître d'une année sur l'autre lorsque l'état du milieu se dégrade ou que le dérangement devient trop important.







Effectifs movens hivernants du Grèbe

Les effectifs annuels de l'espèce ont baissé depuis 2005 : rarement plus de 10 individus observés contre 20 à 40 en moyenne et jusqu'à plus de 150 individus présents sur le site un même jour les années antérieures.

Le Grèbe à cou noir est présent de septembre à avril sur le site, les effectifs maximaux augmentent progressivement de septembre à novembre (arrivée des hivernants) puis diminuent jusqu'en avril (départ des hivernants).

L'effectif moyen enregistré en période d'hivernage (comptages Wetlands, d'octobre à mars) était inférieur à 5 individus des hivers 1990/1991 à 1996/1997. De l'hiver 1997/1998 à l'hiver 2003/2004, l'effectif moyen est de 25 à 45 individus (2 hivers à faibles effectifs cependant). Depuis l'hiver 2004/2005, la moyenne est à nouveau inférieure à 5 individus, aucun individu n'a été noté aux comptages Wetlands des deux derniers hivers.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX ETAT DE CONSERVATION statut de l'espèce dynamique habitats état de conservation ENJEUX note régionale représentativité du site note d'enjeu - - - -

	OBJECTIF DE CONSERVATION				
	ver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée ondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site				
GESTION					
	ration du fonctionnement hydraulique				
	amélioration de la qualité des eaux				
Masura H1 · Amália	ration des connaissances et suivi des habitats et espèces				

Les effectifs hivernants sont faibles comparés à ceux de la période fin des années 1990 / début 2000 alors que le site, avec l'étang de Thau, est l'un des sites majeurs d'accueil des Grèbes à cou noir hivernants.

Crédits photographiques : Jacques Tournel, 2008

LE GREBE CASTAGNEUX

(Tachybaptus ruficollis)

Le plus petit et le plus trapu des grèbes.

En période nuptiale, le Grèbe castagneux se reconnaît à ses joues, sa gorge et son avant du cou brun-roux contrastant avec le reste du plumage brun sombre et la tache jaune pâle qui marque la comissure du bec.

En plumage d'hiver, le castagneux revêt une coloration assez uniforme.



Code Natura 2000 : **A004**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Podicipédiformes Famille: Podicipédidés

Monde			Europe	France		Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

habitats:

- nidification : plans d'eau ou anses d'une profondeur inférieure au mètre et d'une superficie inférieure à l'hectare, avec des berges couvertes par la végétation aquatique.
- hivernage, migration : milieux plus ouverts comme les lacs et les grands plans d'eau artificiels, les estuaires et les côtes bien protéaées.
- régime alimentaire : insectes et larves, mollusques, crustacés, larves d'amphibiens et petits poissons.
- reproduction: Le nid est une plate-forme flottante amarrée à la végétation aquatique. Les œufs sont pondus à partir d'avril (2 pontes annuelles de 4 à 6 œufs), incubés 3 semaines. Les jeunes sont volants au bout de 44 à 48 jours.
- migration et hivernage :
- les Grèbes castagneux qui se reproduisent en France semblent généralement sédentaires bien que pouvant se regrouper sur des étangs ou estuaires voisins des sites de reproduction.

- rassemblements postnuptiaux en août.

De septembre à novembre : passage migratoire dans la moitié nord du pays (oiseaux en provenance de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et d'Allemagne). Certains nicheurs méditerranéens hivernent en Afrique du Nord.

- dispersion des groupes d'hivernants en février-mars.

Répartition géographique

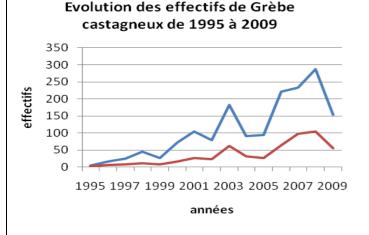
Niche et hiverne en Europe.

En France, le Grèbe castagneux est répandu sur l'ensemble du territoire (plus rare dans les régions montagneuses).

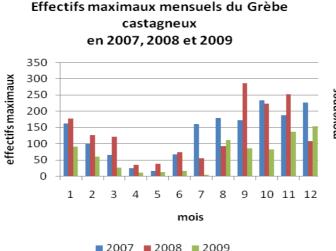
Tendances d'évolution des effectifs

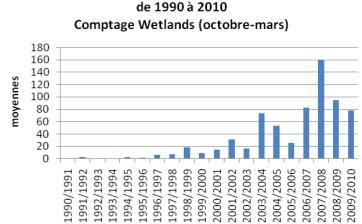
France:

- nicheurs: 8 000 – 10 000 couples. - hivernants: 6 500 individus.



effectif maximal — moyenne





hivers

Effectifs moyens hivernants du Grèbe castagneux

Les effectifs de Grèbe castagneux augmentent continuellement depuis 1995 : la moyenne annuelle est de 104 individus en 2008 contre 17 en 2000 et 3 en 1995. En 2008, jusqu'à 287 individus ont été comptabilisés une même journée. Une baisse des effectifs moyens est cependant observée en 2009 avec 55 individus contre 104 en 2008.

Depuis 1999, des Grèbes castagneux sont observés toute l'année sur le site. Auparavant, aucun individu n'était recensé pendant la période de nidification. L'espèce semble nicher sur le site depuis cette date mais aucun suivi de reproduction ne permet de l'affirmer. Il est probable, selon les effectifs présents en avril-mai (jusqu'à 40 individus), qu'un à 20 couples soient reproducteurs. La population présente en période de reproduction pourrait, au moins en partie, être sédentaire sur le site.

Les effectifs augmentent à partir de juin et jusqu'à la fin de l'année, ce qui correspond à l'arrivée d'hivernants. Les effectifs moyens en hivernage ont augmenté de façon quasi exponentielle depuis le début des années 1990 pour atteindre 160 individus en 2008, 95 individus en 2008/2009 et 78 en 2009/2010.

Les effectifs diminuent progressivement de janvier à avril au moment de la dispersion des hivernants.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION							
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation				

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
-	-	-			

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Les effectifs en hivernage sont globalement stables ces dernières années.

L'hiver 2008/2009, le site accueillait environ 46% des effectifs moyens hivernants de l'espèce de l'Hérault.

Absence de preuve de nidification de l'espèce sur le site malgré la présence d'individus en période nuptiale depuis 10 ans.

Crédits photographiques : Jacques Tournel, 2005

LE GREBE HUPPE

(Podiceps cristatus)

Le plus grand des grèbes. Huppe noirâtre et double. Au printemps, une collerette de plumes rousses et noires orne les côtés de la tête. Cou mince, joues blanches. Les pattes sont palmées mais chaque doigt reste indépendant. Bec assez long, pointu, droit, rosé et noir.



Code Natura 2000 : **A005**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Podicipédiformes Famille: Podicipédidés

Monde			Europe	France		Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	-	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	R : rare

Ecologie

- habitats: eaux stagnantes, douces ou saumâtres, de profondeur comprise entre 50 cm et 5 m avec végétation aquatique.
- régime alimentaire : piscivore, insectes et larves complètent l'alimentation.
- reproduction: Le nid est généralement en pleine eau, caché au sein des roseaux ou d'autres plantes aquatiques. C'est un amoncellement de végétation aquatique, flottant ou attaché à la rive. La ponte de 1 à 6 œufs est déposée à partir de la mi-février, plus fréquemment en avril. L'incubation dure 4 semaines et les jeunes sont volants à l'âge de 10 ou 11 semaines.
- migration et hivernage :
- sur de nombreux sites, les effectifs augmentent assez régulièrement jusqu'en décembre sans qu'il y ait de pic migratoire, des individus nordiques s'ajoutant à la population locale sédentaire.
- la migration prénuptiale a lieu en février-mars.

Répartition géographique

Niche dans toute l'Europe à l'exception de l'Islande, la péninsule scandinave, la Finlande et la Laponie.

France : le Grèbe huppé est présent sur la majeure partie du territoire métropolitain, à l'exception des Pyrénées, des Alpes et du centre de la Corse.

Tendances d'évolution des effectifs

France:

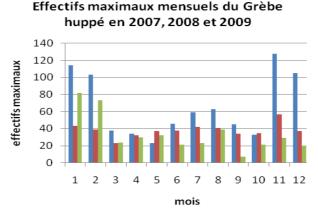
- nicheurs: 10 000 12 000 couples.
- hivernants: 30 000 individus (soit 20% des effectifs de l'Europe de l'Ouest).

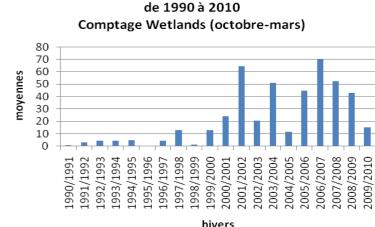
Languedoc-Roussillon: population inférieure à 300 couples.

Peu abondante, stable ou en légère expansion.

Les effectifs migrateurs et hivernants sont à la baisse sur les lagunes languedociennes, passant de 10 000 à 15 000 à moins de 3 000 individus (P. Cramm, comm. pers.).

Evolution des effectifs de Grèbe huppé de 1995 à 2009 140 120 100 effectifs 80 60 40 20 1997 1998 1999 2000 2002 2003 2005 2006 2007 2001 2004 années —effectif maximal — movenne





Effectifs moyens hivernants du Grèbe huppé

Les effectifs moyens de Grèbe huppé ont augmenté depuis les années 1990. Moyennes annuelles élevées en 2006 et 2007 (50 individus environ), baisse en 2008 et 2009 avec 30 individus environ. Des groupes de plus de 100 individus ont pu être observés sur le site les hivers 2006 et 2007.

■ 2007 **■** 2008 **■** 2009

L'espèce est présente toute l'année sur le site :

- une partie des individus est sédentaire, probablement 20 à 40 chaque année.
- au moins une partie de ces individus sédentaires se reproduit sur le site, complétés ou non par des migrants. Des adultes sont régulièrement notés en compagnie de jeunes mais nous ne disposons pas de donnée précise sur le nombre de couples (10 à 20 au maximum).
- les effectifs augmentent régulièrement de juillet à décembre grâce à l'arrivée d'hivernants venant compléter la population locale. L'hiver 2008/2009, 43 individus en moyenne étaient présents sur le site, 15 en 2009/2010. Les effectifs, d'environ 10 individus en moyenne dans les années 1990, ont globalement augmenté dans les années 2000, même s'ils sont fluctuants d'un hiver à l'autre (10 à 70 individus).

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION							
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation				

ENJEUX						
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu				
-	-	-				

Sur le site, présence d'une population sédentaire complétée par des individus hivernants. Effectifs fluctuants. Nidification de l'espèce sur le site.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Jacques Tournel, 2005

LA GRUE CENDREE

(Grus grus)

L'un des plus grands oiseaux d'Europe, avec une envergure de 2 m et un poids de 4 à 6 kg. Le plumage du corps est d'un gris presque uniforme. Colorations noires et blanches au cou et tête marquée d'une tache rouge vif à son sommet. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel.

Les groupes d'oiseaux migrateurs volent le plus souvent en formation en V et émettent des cris roulés caractéristiques qui lui ont valu son nom.



Code Natura 2000 : **A127**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Gruiformes Famille : Gruidés

	Monde			Europe	France		Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	Annexe 2	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	CR : en danger critique d'extinction	-

Ecologie

habitats:

- nidification : vastes étendues de marais ou forêts marécageuses.
- migration et hivernage : sites relativement tranquilles associée à une grande visibilité et la présence de ressources alimentaires importantes.
- régime alimentaire : omnivore. Son régime, essentiellement d'origine végétale, est complété par des proies animales (grenouilles, lézards, serpents et petits rongeurs).
- reproduction: le nid, large plate-forme d'herbes sèches, est construit à terre. En mai, il reçoit 1 ou 2 œufs que les adultes couvent à tour de rôle pendant 4 semaines. L'envol des jeunes âgés de 2 mois intervient entre la mi-juillet et la fin d'août. La famille reste unie jusqu'à la fin de l'hiver.
- migration et hivernage: la migration débute fin août par le regroupement de milliers d'individus. Selon les conditions climatiques, une fraction plus ou moins importante de ces Grues reste hiverner en France; la majorité restante poursuit sa migration pour hiverner en Espagne.

Répartition géographique

En Europe occidentale, la Grue cendrée niche au-delà du parallèle 50° nord. L'Allemagne est la limite sud-ouest de l'aire de répartition principale. Plus à l'ouest, sa nidification est sporadique au Pays-Bas, au Royaume-Uni et en France. France : quelques cas de reproduction ont été signalés en Normandie et en Lorraine. La France est traversée par l'axe migratoire « ouest » des grues qui dessine une diagonale entre le Pays basque et la Champagne-Ardenne.

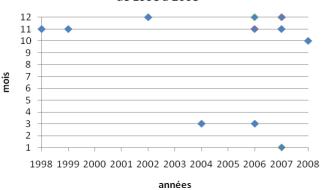
La région Languedoc-Roussillon est en marge de la voie principale de migration de l'espèce. Quelques vols sont, tout de même, observés chaque année en migration postnuptiale essentiellement et certains individus peuvent rester hiverner.

Tendances d'évolution des effectifs

La population nicheuse européenne est estimée à 90 000 - 110 000 couples. Depuis 1990, ces effectifs sont considérés en augmentation ou stables dans l'ensemble des pays.

France: 12 000 à 20 000 hivernants, Languedoc-Roussillon: 250 à 655 hivernants.

Observations mensuelles de la Grue cendrée de 1998 à 2008



Pas de mention de l'espèce avant 1998 dans les données disponibles. L'espèce n'est pas observée tous les ans sur le site (non présente en 2009).

Elle est essentiellement présente en migration postnuptiale de fin octobre à mi-décembre avec un pic d'observation en novembre. En 2006 et 2007, des groupes importants faisant halte migratoire ont été observés de début novembre à début décembre avec des variations d'effectifs au fil des jours en fonction du départ/de l'arrivée d'individus (respectivement 140 et 480 individus au maximum).

En 2007, 10 individus étaient présents fin janvier sur le site, ce qui pourrait attester d'un hivernage sur le site.

Le passage prénuptial est peu marqué : des groupes de quelques individus ont fait halte sur le site en mars 2004 et 2006.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION							
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation				

ENJEUX						
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu				
-	-	-				

La Grue cendrée est présente tous les ans en migration depuis 2006, sauf en 2009, avec des groupes importants et un cas d'hivernage probable en 2007.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

LE GUEPIER D'EUROPE

(Merops apiaster)

Oiseau à calotte brune et bavette jaune encadrée de noir. Le ventre est bleu-vert à bleu-turquoise, le dos brun-marron à jaune-paille, les ailes bleu verdâtres à pointes noires et la queue vert sombre. Le bec est noir et légèrement arqué.



Code Natura 2000 : **A230**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Coraciiformes Famille : Méropidés

	Monde			Europe	Europe France		Languedoc-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	D : en déclin	remarquable

Ecologie

- habitats: milieux ouverts et lisières à proximité de l'eau, berges des rivières (dans des conditions chaudes et ensoleillées).
- régime alimentaire : insectivores, principalement des Hyménoptères (abeilles et guêpes).
- reproduction: niche en colonies. L'espèce s'établit dans des terriers qu'elle creuse le plus souvent dans des talus proches de l'eau. L'unique ponte de 6 ou 7 œufs est déposée en mai. L'incubation dure 20 jours et l'envol a lieu vers l'âge de 1 mois.
- migration et hivernage: les sites de reproduction sont désertés vers la miaoût et les oiseaux quittent rapidement la France.
 Retour des hivernants entre fin février et fin mai.

Répartition géographique

Espèce nicheuse du Maghreb à 80° Est à travers l'Europe méridionale et l'Asie mineure et en Afrique du Sud.

L'espèce hiverne du Sénégal au Ghana.

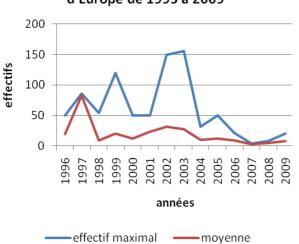
France: nicheur répandu dans les plaines de tous les départements méditerranéens, Corse comprise (sauf dans les Alpes-Maritimes). Reproduction régulière dans la vallée du Rhône, en Bourgogne, Lorraine, Franche-Comté, lle-de-France, Finistère, Poitou-Charentes, Centre, Auvergne, Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Tendances d'évolution des effectifs

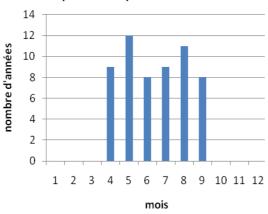
France: 6 000 à 10 000 couples dans les années 2000 dont 4 600 à 5 600 dans le Midi en 1997.

Languedoc-Roussillon: effectifs supérieurs à 300 couples. En régression localement dans le Gard et l'Hérault.

Evolution des effectifs de Guêpier d'Europe de 1995 à 2009



Fréquence mensuelle d'observation du Guêpier d'Europe de 1995 à 2009



L'espèce est présente sur le site en période de reproduction d'avril à septembre. Les migrateurs arrivent sur le site entre le 2 avril et le 7 mai (données 1995-2008). De grands groupes, jusqu'à 150 individus, sont fréquemment notés.

Les faibles effectifs certaines années ne signifient pas une absence de l'espèce sur le site mais une faible détection de celle-ci, sa nidification dans le sol la rendant particulièrement discrète au moment de la nidification.

Nidification:

- à la fin des années 1990 : 1 à 2 couples dans un talus sur la partie sud de la route de Maraval (sur la zone sud du Bagnas).
- de 1999 à 2005 : au niveau du Rieu sur un talus de sable créé au moment du creusement d'un fossé entre la Réserve et le Pairollet quelques années auparavant (20 à 27 couples nicheurs).
- 2009 : 4 à 5 couples de nouveau sur la partie sud de la route de Maraval (sur la zone sud du Bagnas). Les Guêpiers utilisent des arbres à proximité pour chasser les insectes.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION							
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation				

ENJEUX						
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu				
-	-	-				

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Plusieurs zones sont favorables sur le secteur du Petit Bagnas.

Manque de connaissance sur les sites de nidification, le nombre de couples nicheurs et le succès de reproduction.

La dynamique de la population n'est pas suivie sur le site. Ce manque d'information ne permet pas d'évaluer l'état de conservation de l'espèce.

Dérangement / destruction probable de sites de nidification (circulation de véhicules, surfréquentation sauvage).

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LA GUIFETTE MOUSTAC

(Chlidonias hybrida)

En plumage d'été, la guifette moustac a la tête noire, les joues blanches et le dessous gris profond. Le bec est rouge foncé, les joues et les côtés du cou sont blancs, contrastant avec la calotte noire et les parties inférieures gris foncé.

En plumage d'hiver, la calotte est plutôt blanche, avec une ligne horizontale foncée descendante venant de l'œil.



Code Natura 2000 : **A 196**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes

Famille: Sternidés

	Mor	ıde		Europe	Fr	ance	Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	NT : quasi menacée	Nicheur : à surveiller Hivernage : rare

Ecologie

habitats:

- reproduction : marais doux à roselières, riches en végétation flottante.
- alimentation, migration, hivernage: habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés (étangs, marais, lagunes, salins, roubines...), estuaires.
- régime alimentaire : insectes, petits poissons et amphibiens.
- reproduction: L'espèce construit son nid sur la végétation flottante des marais et des étangs. La ponte de trois œufs a lieu fin mai / début juin après une arrivée sur les sites de nidification dès la fin mars. L'incubation dure 18 à 20 jours et l'élevage des jeunes environ 23 jours. Dispersion des nicheurs échelonnée de début juillet à septembre/octobre.

Répartition géographique

L'espèce niche du sud-ouest et du centre de l'Europe jusqu'à la Russie occidentale et au Kazakhstan. En France, la Guifette moustac niche principalement en Loire-Atlantique, en Brière, en Brenne, en Sologne, en Dombes et en Forez.

L'espèce ne semble plus nicher en Camargue depuis 1993 malgré des stationnements printaniers et estivaux de plusieurs centaines d'oiseaux. En Languedoc-Roussillon, la dernière nidification remonte à 1992 sur l'étang de Capestang (Hérault). Depuis, des tentatives d'installation ont été notées sur l'étang du Crey (Gard) et de Vendres (Hérault).

L'espèce est essentiellement migratrice, parfois abondante au printemps. La région abrite l'unique population hivernante française, originalité pour cette espèce qui hiverne traditionnellement en Afrique de l'Ouest.

Tendances d'évolution des effectifs

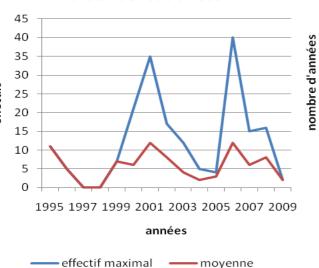
Europe : 42 000 à 87 000 couples. France : 2 300 à 2 400 couples.

Languedoc-Roussillon: nicheur occasionnel rare dans l'Hérault, hivernage: 200 à 300 individus jusqu'à récemment, principalement concentré à la limite de l'Hérault et du Gard, moins abondant et plus diffus actuellement (P. Cramm, GISOM, comm. pers.).

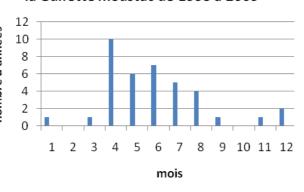
Menaces

- Pâturage dans les scirpaies en période de reproduction
- Eutrophisation des lagunes ne permettant plus la croissance des herbiers

Evolution des effectifs de Guifette moustac de 1995 à 2009



Fréquence mensuelle d'observation de la Guifette moustac de 1995 à 2009



Espèce présente chaque année depuis 1999 sur le site avec 2 à 12 individus observés en moyenne.

Présence en période de nidification de mai à septembre moins d'une année sur deux. Cependant, aucun signe de reproduction de l'espèce n'a été trouvé sur le site.

La Guifette moustac est plus fréquente en avril (environ 2 années sur 3) au moment du retour d'hivernage.

Observations rares de quelques individus de novembre à janvier mais l'espèce n'est pas hivernante sur le site.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION							
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation				

ENJEUX						
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu				
-	-	-				

L'espèce ne niche pas sur le site malgré la présence d'individus en période de reproduction certaines années, ce qui est comparable à la situation sur d'autres étangs de l'Hérault.

Le site a surtout un rôle de halte migratoire au printemps.

Les données sont insuffisantes pour évaluer l'état de conservation de l'espèce sur le site.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Obiectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1 : Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : DIREN LR et al., 2007

LE HERON CENDRE

(Ardea cinerea)

Grand oiseau gris, majestueux lorsqu'il est debout au repos. Il possède de longues pattes jaune grisâtre, un long cou et un grand bec jaune grisâtre. Le dessous, la tête et le cou sont blanchâtres avec une crête noire et des rayures sombres sur le devant du cou et de la poitrine.



Code Natura 2000 : **A 028**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Ciconiiformes Famille : Ardéidés

T GITTING 17 T GOTG							
	Mon	ide		Europe	Fra	nce	Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

- habitats: tous types d'habitats humides à eau douce, salée ou saumâtre peu profonde.
- régime alimentaire : essentiellement poissons et batraciens.
- reproduction: niche en colonies souvent sur un seul arbre.
 La femelle dépose de 3 à 5 œufs. L'incubation est assurée alternativement par les deux parents, et dure environ 26 jours.

Les jeunes ne volent pas très bien avant l'âge de 55 jours.

- migration et hivernage :
- migration postnuptiale: fin juin à septembre: dispersion autour des sites de reproduction sur les étangs où l'espèce ne niche pas. Une grande partie de la population nicheuse française reste sur le territoire en hiver.

Seconde vague plus importante en octobre-novembre correspondant à l'arrivée des hivernants d'Europe du Nord.

- migration prénuptiale : peu marquée, les hivernants quittent le site entre février et avril.

Répartition géographique

Niche en Eurasie, Inde et Afrique.

En France, l'espèce est nicheuse sur la quasi-totalité des départements, principalement en Pays de Loire, Bourgogne et Centre, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Lorraine et Aquitaine.

Tendances d'évolution des effectifs

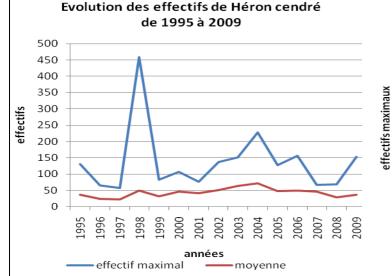
France:

- nicheurs: 31 700 couples en 2007 sur 1 250 colonies, soit la plus importante population d'Europe de l'Ouest (Marion, 2009). La région méditerranéenne regroupe 1 800 couples environ (soit moins de 6% des effectifs). L'Hérault comptait 360 couples en 2007 sur 9 colonies (P. Cramm, comm. pers.).
- hivernants : 80 000 à 100 000 individus estimés en hivernage en France au milieu des années 2000.

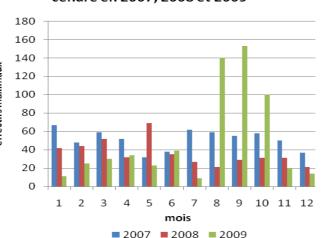
Les effectifs de l'espèce sont en augmentation depuis le début du XX° siècle, notamment dans les années 1990 et 2000 avec une progression annuelle de 6 à 8%. Dispersion des grandes colonies en de nombreuses petites colonies.

Menaces

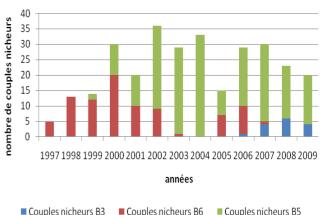
Abattage des arbres, dérangement humain.



Effectifs maximaux mensuels du Héron cendré en 2007, 2008 et 2009



Nidification du Héron cendré de 1997 à 2009



Présence de l'espèce toute l'année sur le site avec une moyenne relativement stable autour de 40-50 individus (effectifs plus faibles en 2008 avec 29 individus en moyenne). Le pic de 459 individus observé en 1998 correspond à une période d'assec de l'étang.

Nidification: 23 à 30 couples nicheurs de 2006 à 2008, 20 en 2009 pour un total de 33 jeunes à l'envol, soit une moyenne de 1,65 jeune par couple.

Hivernage: une guarantaine d'hivernants en moyenne d'octobre à mars.

Le site semble accueillir des individus en migration certaines années à l'automne comme en témoignent les pics d'effectifs d'août et septembre 2009.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION							
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation				

ENJEUX						
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu				
-	-	-				

Une partie des tamaris qui permettaient la nidification au sud de GB5 s'est effondrée en 2006 mais l'espèce s'est adaptée en nichant sur des arbres isolés. Les effectifs nicheurs et hivernants restent stables.

Tous les ans, la reproduction du Héron cendré est suivie par comptage des nids et du nombre de jeunes à l'envol.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif E: Conserver les ripisylves

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE HERON GARDE-BOEUFS

(Bubulcus ibis)

En période nuptiale, le Héron garde-bœufs arbore des plumes orangées sur la tête, le dos et la poitrine. Son bec est jaune et ses pattes rougeâtres.

En hiver, son plumage est entièrement blanc. Son bec est orange, ses pattes verdâtres et sombres.



Code Natura 2000 : **A025**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Ciconiiformes Famille : Ardéidés

	Monde			Europe	France		Languedoc-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	-	LC : préoccupation mineure	L : localisée	Déterminante à critères (10 couples)

Ecologie

- habitats: marais d'eau douce et plus rarement eaux saumâtres et côtes, prairies.
- régime alimentaire : principalement insectivore. On le retrouve souvent en compagnie du bétail sur lequel il se perche pour le débarrasser de ses parasites. Se nourrit également de petits invertébrés.
- reproduction: Niche en colonies avec d'autres ardéidés. Nid installé dans un arbre ou un buisson au bord de l'eau. La femelle dépose 4 à 5 œufs couvés pendant 22 à 26 jours. Les jeunes sont nidicoles et s'envolent environ au bout de 30 jours.
- migration et hivernage: les 2/3 de la population française hivernent de mi-novembre à mi-janvier aux abords des sites de reproduction. Migration postnuptiale dès fin juillet et jusqu'en novembre.

Répartition géographique

Niche dans le sud de l'Europe, en Afrique, dans le sud-ouest asiatique et en Amérique.

Nidification en France: Camargue (6 617 couples), Loire-Atlantique (1 000 couples), Charente-Maritime, Vendée, Tarn, Brenne, Rhône-Alpes et val d'Allier.

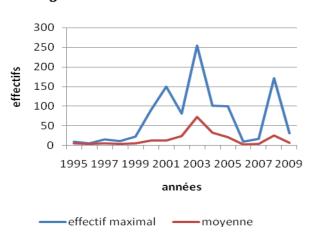
Tendances d'évolution des effectifs

France:

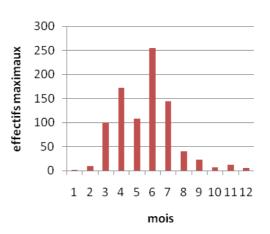
- nicheurs: 14 000 couples en 2007 dont 2 820 dans le Languedoc-Roussillon sur 12 colonies (Marion, 2009). Le département de l'Hérault comptait 230 couples nicheurs sur 2 colonies en 2007 (P. Cramm, comm. pers.).
- hivernants : 10 000 12 000.

Effectifs nicheurs et hivernants en augmentation.

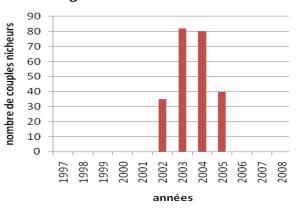
Evolution des effectifs de Héron garde-bœufs de 1995 à 2009



Effectifs maximaux mensuels de Héron garde-bœufs de 1995 à 2009



Evolution des effectifs nicheurs de Héron garde-boeufs de 1997 à 2008



Les effectifs moyens annuels sont de 7 individus en 2009. Cependant, des groupes de plusieurs centaines d'individus sont régulièrement présents sur le site, notamment sur le dortoir en B5 du Grand Bagnas, avec jusqu'à 628 individus comptabilisés en juillet 2001. L'espèce a niché sur ce secteur de 2002 à 2005. Elle ne niche plus depuis suite à l'effondrement de la majorité des arbres en 2005. Des individus non nicheurs sont présents tous les ans sur le site depuis 2006.

Pendant la décennie 1990, l'espèce n'hivernait pas sur le site (présente uniquement en période nuptiale). Depuis 2000, des individus sont observés en hivernage la plupart des années (jusqu'à 12 individus).

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce dynamique habitats état de conservation						

ENJEUX						
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu				
-	-	-				

L'espèce ne niche plus sur le site depuis 2006 après l'effondrement d'une grande partie des tamaris du secteur 5 du Grand Bagnas qui servaient à la fois de site de nidification et de dortoir. Le potentiel d'accueil du site semble atteint.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif E: Conserver les ripisylves

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE HERON POURPRE

(Ardea purpurea)

Le héron pourpré a un plumage brun violacé avec les ailes gris ardoisé, la poitrine brun-roux, l'abdomen noir et les flancs roux.

La calotte et les longues plumes de la crête sont noires. L'arrière du cou est brun-roux clair. Le reste du cou est blanc avec des stries noires s'étendant sur le haut de la poitrine. Le long bec pointu est jaune. Les pattes et les doigts sont jaune orangé.

En plumage nuptial, les deux adultes ont de longues plumes sur la poitrine.



Code Natura 2000 : **A029**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Ciconiiformes Famille : Ardéidés

Monde			Europe	Europe France		Languedoc-Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	D : en déclin	Déterminante à critères (5 couples)

Ecologie

- habitats: Grands massifs de roseaux non exploitées avec des niveaux d'eau de 20 cm ou plus de fin mars à mi-juillet à proximité de plans d'eau et de canaux riches en proies aquatiques.
- régime alimentaire : invertébrés aquatiques, poissons, petits mammifères et oiseaux.
- reproduction: niche en colonies dans les roselières denses inondées et non exploitées. Nid construit sur les roseaux à un mètre au dessus du sol. Ponte (2 œufs) en avril et mai.
- migration et hivernage : migrateur trans-saharien
- migration postnuptiale : fin-septembre/début octobre.
- quelques individus présents en hivernage dans les Bouches-du-Rhône, en Loire-Atlantique et Charente-Maritime.
- migration prénuptiale : 2e quinzaine de mars.

Répartition géographique

Moins de 25% de la population mondiale est présente en Europe.

En France, l'espèce est principalement nicheuse en Charente-Maritime, Camargue et Languedoc-Roussillon, Brenne, Loire-Atlantique et Vendée.

Tendances d'évolution des effectifs

Europe: 50 000 à 100 000 couples.

<u>France</u>: entre 2 000 et 3 000 couples de 1974 à 2007 dont 2 834 couples

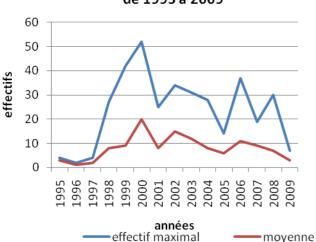
nicheurs en 2007 (Marion, 2009).

<u>Languedoc-Roussillon</u>: 740 couples en 2007 sur 13 colonies (soit 26% de la population nationale). Les effectifs nicheurs sont très variables en région méditerranéenne comme ailleurs et dépendent des taux de survie et la qualité des habitats.

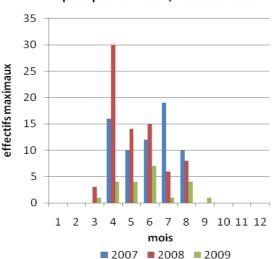
Menaces

- Dérangement humain pendant la saison de nidification
- Niveau d'eau insuffisant entre mars et juillet (optimum de 20 à 40 cm)
- Destruction des roselières : drainage, pâturage et exploitation du roseau
- Sécheresse sur les quartiers d'hivernage africains
- -Pollution des eaux (diminution des disponibilités alimentaires)

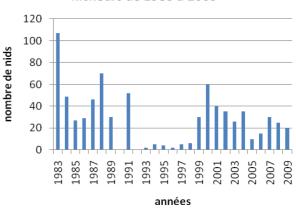
Evolution des effectifs de Héron pourpré de 1995 à 2009



Effectifs maximaux mensuels du Héron pourpré en 2007, 2008 et 2009



Evolution du nombre de couples nicheurs de 1983 à 2009



- Espèce présente sur le site d'avril à août pendant la période de nidification. Les migrateurs arrivent selon les années entre le 20 mars et le 5 mai (données 1995-2008)
- Le premier dénombrement des nicheurs remonte à 1908 où 63 nids ont été recensés pour atteindre un maximum de 107 nids en 1983. De 1992 à 1998, les effectifs de couples nicheurs sont très faibles en raison de l'absence de gestion des niveaux d'eau (trop faibles).

 Effectifs nicheurs relativement stables d'une année sur l'autre depuis 1999 ; 20 nids recensés en 2009.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION							
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation				
1	EN	I IEIIV					

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
6	2	8			

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif B : Maintenir une bonne qualité de roselière

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure B1: Maintien de la roselière et suivi de son évolution

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Avec 30 couples nicheurs en 2007, le site représente 4% de l'effectif régional pour cette même année, soit une note de représentativité de 2.

L'état de conservation de l'espèce sur le site est globalement favorable, notamment en raison de la présence de grandes surfaces de roselière de niveau d'eau supérieur à 20 cm au printemps.

Le nombre de nids comptabilisés est stable ces dernières années. En revanche, le succès reproducteur du Héron pourpré n'est pas étudié sur le site (nombre de jeunes à l'envol)

Crédits photographiques : DIREN LR et al., 2007

LA LUSCINIOLE A MOUSTACHES

(Acrocephalus melanopogon)

Le front et le dessus de la tête sont noirs avec des liserés brun clair. Le sourcil blanc est souligné par la zone noire des côtés de la tête. Les scapulaires sont brun-roux rayés de noir. Le dos et les suscaudales présentent un brun-roux assez uniforme. Le dessous affiche du blanc à la gorge, au milieu du ventre et sous les ailes, contrastant avec le roussâtre de la poitrine, des flancs et des souscaudales. Les rectrices brun-noir sont liserées de roux. Les rémiges brun-noir ont des liserés externes roux et des liserés internes blanchâtres. Les petites couvertures sont brun-noir uniforme, les autres avec des liserés roux. Le bec est brun foncé. Les pattes sont brunâtres. L'iris est brun.



Code Natura 2000 : **A293**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Passériformes Famille : Sylviidés

Monde			Europe	France		Languedoc-Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	espèce protégée	NT : quasi menacée	LR*	Déterminante si reproduction

^{*} la population régionale représente plus de 25 % de la population nationale.

Ecologie

- habitats: scirpaies et typhaies en bordure des phragmitaies de grande étendue.
- régime alimentaire : semble constitué presque exclusivement d'insectes et de leurs larves. Consomme également des araignées et de petits invertébrés.
- reproduction: la première ponte a lieu en avril et se compose de 3 à 5 œufs. L'incubation est estimée à environ deux semaines. Une deuxième ponte intervient au mois de juin.

Répartition géographique

Espèce présente dans les régions côtières de la Méditerranée, de l'Espagne à l'ouest de la Turquie, Autriche, Hongrie, vallée du Danube, Ukraine.

En France, l'espèce est commune dans les étangs côtiers du Languedoc-Roussillon et en Camargue.

Hivernage régulier sur les sites de reproduction dans le Midi. Au moins une partie des nicheurs camarguais et languedociens passent l'hiver sur la côte méditerranéenne de l'Espagne.

L'espèce est rare en dehors de la région méditerranéenne.

Tendances d'évolution des effectifs

En France, la population se situe entre 3 000 et 6 000 couples dans les années 2000, dont près de 2 000 couples en Languedoc-Roussillon et Camargue. Effectifs stables.

En Languedoc-Roussillon, la population régionale représente plus de 25% de la population nationale. Effectifs stables dans les 4 départements littoraux.

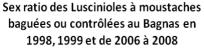
Menaces

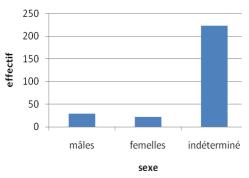
Assèchement des marais.

Données issues des campagnes de baguage 1998, 1999 et de 2006 à 2009 réalisées en mars et entre fin-septembre et début-novembre selon les années par Pascal Miguet (2006 à 2009) et Brigitte Poulain (1998 et 1999) sur la Réserve Naturelle du Bagnas.

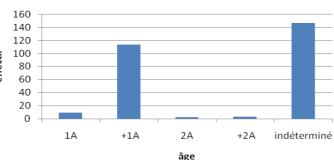
Les graphiques concernant le sexe et l'âge des individus présentés ci-dessous
n'intègrent pas les données de 2009 car nous ne disposons pas au moment de la
Thinlegion pastes defineds de 2007 car nees ne dispesens pas de memeri de la
rédaction de cette fiche des données concernant chaque oiseau bagué ou
reduction de cette liche des données concernant chaque obsedu bague ou
a patrál á
contrôlé.

	1998	1999	2006	2007	2008	2009
effectif total	83	19	81	60	30	20
nombre de jours	?	?	18	11	13	20
moyenne/jour	-	-	5	5	2	1





Structure d'âge de la population de Luscinioles à moustaches baguées ou contrôlées au Bagnas en 1998, 1999 et de 2006 à 2008



La moyenne du nombre d'individus bagués ou contrôlés par jour est comprise entre 1 et 5 individus ces 4 dernières années.

Le nombre d'individus dont le sexe et/ou l'âge n'ont pas pu être déterminés au moment du baguage est trop important pour avoir une idée précise du sex ratio et de la structure d'âge de la population.

Des individus bagués au Bagnas ont par ailleurs été contrôlés sur d'autres sites en Camargue et en Espagne.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

EIAI DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	dynami	que	habitats		habitats		état de conservation	
ENJEUX								
note régionale	repi	représentativité du site			note d'enjeu			
6		1			7			

FTAT DE CONSERVATION

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif B: Maintenir une bonne qualité de roselière

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure B1: Maintien de la roselière et suivi de son évolution

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Le Bagnas est un site d'accueil des Luscinioles à moustaches en migration postnuptiale.

Des individus sont observés certaines années de février à avril sur le site. Cependant, aucune information plus précise ne permet de savoir si des individus hivernent et/ou se reproduisent au Bagnas.

Crédits photographiques : DIREN LR et al., 2007

LE MARTIN-PECHEUR D'EUROPE

(Alcedo atthis)

Oiseau caractéristique au corps court et trapu, aux battements d'ailes rapides. Calotte et ailes d'un bleu verdâtre. Dos et queue d'un bleu plus clair, métallique. Les joues, la poitrine et le ventre sont d'un orange chaud. Des taches blanches ornent la gorge et les côtés du cou. Le bec, long et fort, est entièrement noir chez le mâle, tandis que chez la femelle, la base de la mandibule inférieure est rouge. Les pattes sont rouges chez l'adulte et grisâtres chez le jeune, qui arbore aussi un plumage plus terne et verdâtre.



Code Natura 2000 : **A229**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux
Ordre: Coraciiformes

Famille: Alcédinidés

Monde			Europe	Fra	Languedoc- Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

- habitats: tous lieux humides, cours d'eau et étangs en période de reproduction.
- régime alimentaire : essentiellement piscivore.
- reproduction: l'espèce niche dans un terrier creusé généralement dans des berges abruptes et meubles. Les premières pontes sont déposées fin mars. Elles comptent de 4 à 9 œufs. L'incubation dure environ 19 jours. L'envol a lieu aux alentours du 25° jour. Les adultes entreprennent ensuite une seconde nichée qui s'envolera en juillet.
- migration et hivernage: les jeunes se dispersent dès juin. Les adultes sont quasi sédentaires. Augmentation des effectifs en septembre-octobre correspondant à l'arrivée des migrateurs d'Europe du Nord et de l'Est.

En hiver, le Martin-pêcheur est plutôt présent sur le littoral de l'Atlantique et de la Manche. Il est rare sur les côtes méditerranéennes sauf en Camargue.

Dispersion des hivernants dès février, là où l'espèce ne niche pas.

Répartition géographique

Espèce largement répandue sur tout le continent eurasiatique (à l'exception des pays les plus nordiques) ainsi qu'en Afrique du Nord et dans les îles d'Asie du Sud-Est. En France, l'espèce est répartie sur l'ensemble du territoire.

En Languedoc-Roussillon, le Martin-pêcheur occupe une grande partie du territoire sans être commun. Le Gard est le département le plus peuplé.

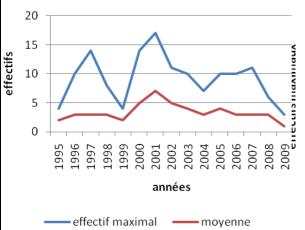
Tendances d'évolution des effectifs

La population européenne est inférieure à 160 000 couples et représente moins de 50% de l'effectif mondial. Elle a subi un déclin pendant la période 1970-1990. Depuis les années 1990, les effectifs sont stables ou fluctuants dans de nombreux pays, dont la France. L'effectif nicheur d'une région donnée peut varier fortement d'une année sur l'autre. Ces variations s'expliquent par l'impact des froids hivernaux et le faible taux de survie des adultes.

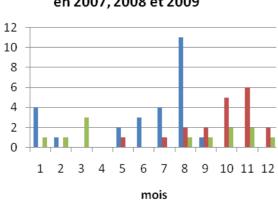
France: 10 000 à 30 000 couples.

Languedoc-Roussillon : 1 500 couples en moyenne. Hérault : 50 à 100 couples.

Evolution des effectifs de Martinpêcheur d'Europe de 1995 à 2009



Effectifs maximaux mensuels du Martin-pêcheur d'Europe en 2007, 2008 et 2009



■ 2007 **■** 2008 **■** 2009

Le Martin-pêcheur est présent tous les ans sur le site depuis 1995 (données les plus anciennes à disposition). Chaque année, 1 à 7 individus sont présents en moyenne. Jusqu'à 17 individus ont pu être observés une même journée sur le site.

Généralement absent en période de reproduction de mars à juinjuillet, les effectifs atteignent un pic en août-septembre correspondant probablement à la dispersion de jeunes de l'année depuis les sites de reproduction et à l'arrivée d'hivernants. En hiver, l'espèce est présente d'octobre à févriermars selon les années.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation			

ENJEUX						
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu				
2	1	3				

La présence d'individus certaines années en période de reproduction laisse penser que le site accueille un ou plusieurs couples nicheurs. Le site est par ailleurs utilisé au moment de la migration postnuptiale et en hivernage.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

LE MILAN NOIR

(Milvus migrans)

Rapace de taille moyenne, le Milan noir arbore un plumage brun foncé uniforme à l'exception d'une zone plus claire à la base des rémiges primaires et d'une bande pâle sur les couvertures sus-alaires. La poitrine et la tête sont plus ou moins teintées de gris selon les individus et la culotte peut tendre vers le roux. Le bec est noir, la cire et les pattes sont jaunes. Les deux sexes ont le même plumage mais le mâle est légèrement plus petit que la femelle.



Illustration: «Nouvel Atlas des Oiseaux nicheurs de France» (YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994)

Code Natura 2000 : **A073**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Falconiformes Famille : Accipitridés

Monde			Europe	Europe France			
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

habitats:

- nidification : grands arbres (vieilles ripisylves, lisière des boisements feuillus bordant des lacs ou des grands cours d'eau).
- alimentation : zones aquatiques, lotiques ou lentiques, douces ou saumâtres, et espaces agricoles ouverts.
- régime alimentaire : toutes sortes de vertébrés morts, blessés ou malades ainsi que d'une grande part de déchets d'origine anthropique.
- reproduction: s'installe sur ses sites de nidification entre la mi-mars et la mi-avril. La femelle pond 2-3 œufs en moyenne. L'incubation dure de 26-38 jours. Les poussins prennent leur premier envol après une quarantaine de jours. Grégaire, il n'est pas rare que l'espèce forme des colonies lâches d'une dizaine de couples ou plus.
- migration et hivernage: espèce principalement migratrice bien que certains noyaux de population restent hiverner. Les individus quittent leur site de nidification dès la fin juillet et le passage peut être observé jusqu'à la mi-octobre.

Le Milan noir hiverne en Afrique subsaharienne et revient dans nos contrées à partir de la mi-février. Le Languedoc-Roussillon est sur un des couloirs de migration de l'espèce.

Répartition géographique

C'est l'un des rapaces les plus répandus au monde. Les bastions du Milan noir en Europe sont l'Espagne, l'Allemagne et la France.

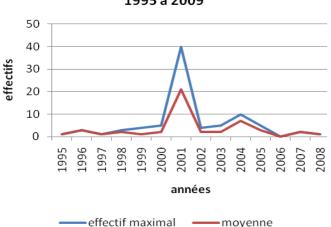
En France, le Milan occupe une grande partie du territoire.

En Languedoc-Roussillon, les zones de reproduction sont restreintes. Le Milan noir niche dans les plaines du Gard et de façon plus dispersée en Lozère, dans la plaine de l'Hérault et dans l'ouest audois, principalement le long des grands cours d'eau.

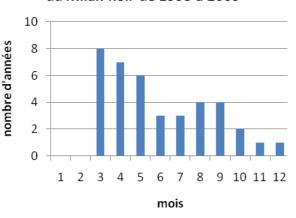
Tendances d'évolution des effectifs

L'effectif européen a décliné notablement pendant la période 1970-2000. Seule la population française, qui représente plus de la moitié de l'effectif de l'Union européenne (19 à 25 000 couples), est en augmentation durant la même période. En Languedoc-Roussillon : 325 à 560 couples dont 50 à 80 recensés dans l'Hérault. La population est stable à l'échelle de la région.

Evolution des effectifs de Milan noir de 1995 à 2009



Nombre d'observations mensuelles du Milan noir de 1995 à 2009



Le Milan noir est observé sur le site de mars à décembre selon les années avec un nombre d'observations plus important entre mars et mai correspondant à la migration prénuptiale. L'arrivée des migrateurs a lieu entre le 8 mars et le 21 avril selon les années.

Quelques individus sont présents occasionnellement en période de reproduction mais une nidification sur le site ou à proximité est très peu probable (espèce non nicheuse dans la zone et habitats favorables non présents).

Des individus erratiques sont également vus certaines années en saison de migration postnuptiale et en début d'hiver.

Présence en moyenne de 1 à 2 individus, 40 individus observés sur la zone littorale de la Réserve en août 2001.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
population	conservation	isolement	évaluation globale			

	ENJEUX	
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu
3	1	4

L'espèce n'utilise pas le site pour chasser, elle est observée en vol migratoire. Son état de conservation n'est donc pas évalué.

La pression d'observation des rapaces sur le site est faible, pas de suivi particulier des migrations.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif E: Conserver les ripisylves

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du

site

GESTION

Mesure E1: Entretien et restauration de ripisylves

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

LA MOUETTE MELANOCEPHALE

(Larus melanocephalus)

La mouette mélanocéphale ressemble à la mouette rieuse, mais n'a pas de noir sur les primaires. La tête et la nuque sont noires, l'œil est bordé de blanc. Le manteau est gris clair, le dessus des ailes est gris à la base, les primaires sont blanches. Le bec et les pattes sont rouge foncé.



Code Natura 2000 : **A176**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes

Famille: Laridés

	Monde			Europe France		Languedoc-Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	L : localisée	Déterminante à critères (10 couples)

Ecologie

habitats:

- alimentation: prairies, prés salés, rizières, marais doux à saumâtres.
- reproduction: îlots, salins, sansouïres, plages.
- hivernage: en pleine mer.
- régime alimentaire : lombrics, insectes, poissons.
- reproduction: les pontes ont lieu à la mi-mai et l'élevage des jeunes se termine fin juillet. La ponte complète comporte trois œufs et s'effectue soit au sol, soit dans les salicornes. L'espèce niche souvent en compagnie de Mouettes rieuses.
- migration et hivernage :
- migration postnuptiale : de juillet à octobre-novembre.
- migration prénuptiale : mi-février à avril.

Répartition géographique

L'espèce se reproduit depuis les côtes de la Mer noire, jusqu'en Europe de l'Ouest au niveau des côtes atlantiques françaises. L'arrivée des premiers nicheurs en France correspond à un brusque effondrement des populations orientales entre 1975 et 1985.

En France, l'espèce se reproduit surtout sur le littoral méditerranéen et dans l'Ouest (Vendée, Loire-Atlantique).

Elle hiverne en pleine mer en Méditerranée, en Manche et dans le Golfe de Gascogne.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est présente toute l'année, mais il s'agit probablement de deux populations différentes :

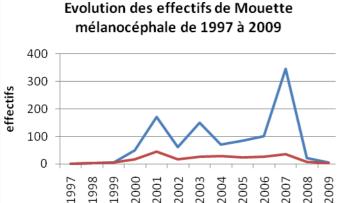
- une population nicheuse migratrice arrivant en mars et repartant à l'automne
- une population hivernante arrivant du bassin oriental de la Méditerranée et de l'Atlantique.

Les colonies de reproduction sont actuellement uniquement localisées dans le Gard et l'Hérault.

Tendances d'évolution des effectifs

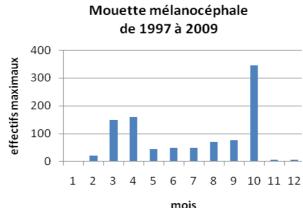
- Europe: 184 000 à 358 000 couples.
- France: 5 000 couples environ et 8 000 hivernants estimés.
- Languedoc-Roussillon : depuis 3 ans, la majorité de la population française, 1 200 à 3 300 couples, niche exclusivement sur une lagune héraultaise (P. Cramm, GISOM, comm. pers.). 1500 à 5000 hivernants. Les effectifs sont très variables sur la frange littorale car dépendant des coups de mer.

Ici comme dans l'Europe de l'Ouest, la population de l'espèce connaît un accroissement exponentiel lié à des apports permanents d'oiseaux venant des populations orientales dont les habitats se dégradent (P. Cramm, GISOM, comm. pers.).



effectif maximal

années



Effectifs maximaux mensuels de la

Pas de mention de l'espèce sur le site avant 1997.

Présence de l'espèce de février à décembre selon les années avec deux pics d'effectifs :

- en mars/avril correspondant à la migration prénuptiale,
- en octobre au moment de la migration postnuptiale.

De mai à juillet en période de reproduction, jusqu'à 50 individus sont présents mais la nidification de l'espèce n'est pas avérée sur le site.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation			

----movenne

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
6	1	7			

L'absence de nidification de l'espèce, alors que des individus sont présents de mai à juillet, pose la question de la qualité du site (capacité d'accueil, compétition, etc).

Le site joue un rôle important d'accueil des migrateurs au printemps et à l'automne.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la laqune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : DIREN LR et al., 2007

LA MOUETTE RIEUSE

(Larus ridibundus)

L'adulte en plumage nuptial a le dos et le dessus des ailes gris clair. Les primaires externes sont blanches avec les extrémités noires. La mouette rieuse a un capuchon brunchocolat. Le bec, les pattes et les doigts sont rouge noirâtre.

L'adulte en plumage d'hiver a des taches sombres nettes en arrière des yeux. Le capuchon sombre disparaît après la saison nuptiale.



Code Natura 2000 : **A179**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes

Famille: Laridés

Monde			Europe	Fran	Languedoc- Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	-	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

habitats:

- reproduction : étangs et marais d'eau douce.
- migration, hivernage: du littoral au cœur des villes.
- régime alimentaire : Espèce omnivore, se nourrit surtout d'insectes aquatiques et terrestres, d'invertébrés marins, de poissons, de vers de terre.
- reproduction: La mouette rieuse est monogame et fidèle au site du nid où elle revient chaque année. L'espèce nidifie en grandes colonies, jusqu'à 1000 couples ou plus. C'est un nid assez grand sur le sol ou dans la végétation basse et humide. La femelle dépose 2 à 3 œufs vers fin avril-début mai. L'incubation dure environ 22 à 26 jours. Les jeunes restent au nid environ une semaine et quittent vraiment le nid vers l'âge de 32 à 35 jours.

• migrations et hivernage :

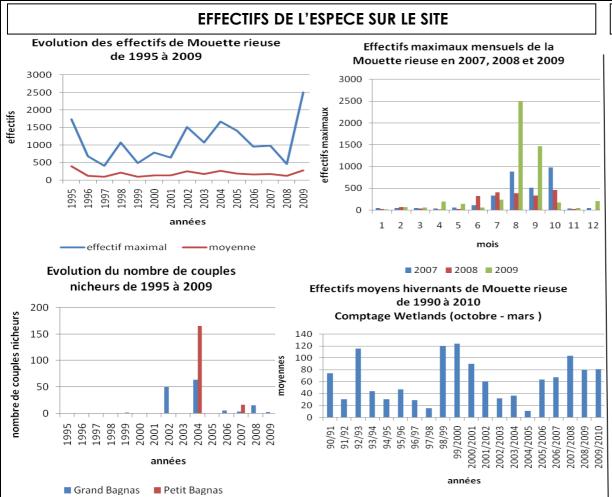
- dispersion postnuptiale et début de la migration dès juin, arrivée jusqu'au cœur de l'hiver des migrateurs du Benelux à la Scandinavie et aux pays baltes.
- migration de retour de février à avril-mai.

Répartition géographique

En France, l'espèce niche sur toutes les grandes zones humides et le long des grands fleuves. Plus abondante dans la moitié est. La plupart des nicheurs et leurs jeunes quittent la France pour la péninsule Ibérique et l'Afrique du Nord, mais ceux du Midi sont en partie sédentaires. En hiver, les plus fortes concentrations d'oiseaux se rencontrent en Provence, Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie et Ile-de-France.

Tendances d'évolution des effectifs

- nicheurs : 35 à 40 000 couples dans les années 2000 en France (Dubois et al., 2008). Les effectifs sont instables en Normandie, Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes et localement ailleurs. Languedoc-Roussillon : 1 000 à 2 000 couples sur la dernière décade, pour moitié en Petite Camargue et dans l'Hérault (P. Cramm GISOM comm. pers.).
- hivernants: 885 000 individus en 2004-2005. Effectif stable voire en déclin. Languedoc-Roussillon: baisse sensibles des effectifs dans l'Hérault, 40 000 individus au début des années 2000 à 10 000 en 2009, du fait de la fermeture de la décharge de Montpellier (P. Cramm, GISOM comm. pers.).



En moyenne, la population du site est stable, comprise entre 100 et 200 individus ces dernières années (hausse à 278 individus en 2009). Les effectifs maximaux, en baisse depuis 2005, atteignent un record de 2 500 individus en 2009.

L'espèce est présente toute l'année sur le site avec une augmentation des effectifs entre juillet et octobre.

Avant 2000, des couples ont tenté de nicher sur du cascaïl à découvert en raison des niveaux d'eau bas (absence de gestion hydraulique). Première nidification enregistrée en 2002, pic en 2004 avec 230 couples nicheurs. Nidification selon les années répartie sur GB1, GB3, GB5, PB2, PB4 et sur le radeau installé en GB2. En 2009, 2 couples installés en GB5 et 1 sur le radeau en GB2 ont produit 8 œufs pour 6 jeunes à l'envol.

Hivernage: 80 individus en moyenne lors des deux derniers hivers.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION							
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation				

	ENJEUX	
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu
-	-	-

La population moyenne de Mouette rieuse est stable voire en augmentation sur le site. La population résidente à l'année est renforcée à la fin de l'été et en automne par des migrateurs. La migration prénuptiale n'est pas visible.

Après une chute des effectifs hivernants au début des années 2000, la population est stable les derniers hivers.

L'effectif nicheur est relativement faible sauf en 2004 mais succès de reproduction quasi nul. Le Bagnas avait alors constitué un site de substitution aux salins de l'Etang de Thau qui abritent les plus grosses colonies de laro-limicoles (extension d'une zone de lagunage au détriment d'un site de nidification).

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C : Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LA NETTE ROUSSE

(Netta rufina)

Le mâle possède une tête roux vif avec le dessous jaune. Le cou, la poitrine et le ventre sont noirs. Les flancs blancs contrastent avec le dos brun foncé. Une bande blanche barre l'épaule. Le bec est rouge, les pattes rouge-orange.

La femelle est plus discrète : dessus de la tête brun, joues blanc grisâtre, dos brun, dessous plus clair.



Code Natura 2000 : **A058**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Ansériformes Famille : Anatidés

	Monde			Europe	France		Languedoc-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 2	Espèce chassable	LC : préoccupation mineure	R : en régression	Déterminante si reproduction

Ecologie

- habitats : marais et plans d'eau douce ou saumâtre, avec une végétation bien développée.
- régime alimentaire : végétaux aquatiques essentiellement, mais aussi mollusques, insectes, vers, crustacés, petits poissons et têtards.
- reproduction: Le nid est construit à terre dans un trou dégagé dans la végétation près de l'eau. En mai-juin, la femelle pond entre 8 et 12 œufs dont l'incubation dure 26 à 28 jours. Les canetons sont nidifuges et prennent leur envol dans un délai de 40 à 50 jours. 40 à 50 jours supplémentaires sont nécessaires pour atteindre l'émancipation.

• migration et hivernage :

- migration de mue de la plupart des nicheurs vers le lac de Constance en Allemagne.
- passage postnuptial en octobre-novembre.
- départs des sites d'hivernage en mars-avril.

Répartition géographique

Niche ponctuellement en Espagne et en France, jusqu'en Europe centrale et en Asie mineure. Population plus importante de l'est de la Mer Noire à l'Asie centrale.

France:

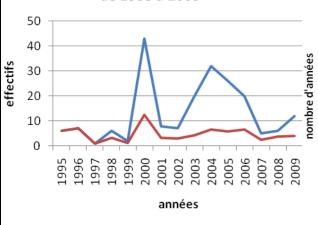
- population nicheuse : surtout en Camargue, Dombes et Forez. Se reproduit dans l'Hérault (Estagnol et étang de Vendres).
- population hivernante : surtout en Camargue, Bouches-du-Rhône (marais du Vigueirat) eu au lac du Bourget.

Tendances d'évolution des effectifs

France: Les effectifs nicheurs et hivernants sont globalement fluctuants.

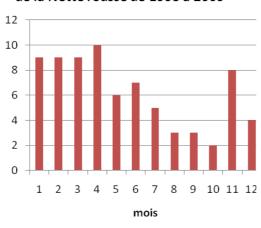
- nicheurs : 800 1 000 couples dont 436 à 855 couples en Camargue. Installation dans plusieurs régions au-cours des années 1990 et 2000 (Basses vallées du Rhône et de la Durance, Gironde, Seine-et-Marne, Picardie et Brenne).
- hivernants: 3 240 individus (moyenne 1997 2006), surtout en Camargue (4 100 individus en 2006).

Evolution des effectifs de Nette rousse de 1995 à 2009



effectif maximal ——movenne

Fréquence d'observations mensuelles de la Nette rousse de 1995 à 2009



La Nette rousse est présente sur le site à toutes périodes de l'année (présence variable selon les années).

L'espèce est plus fréquente de janvier à avril, attestant de la présence de l'espèce en hivernage sur le site plus d'une année sur deux.

Cet anatidé est moins fréquemment noté de mai à octobre en période de reproduction.

En 2002, 6 juvéniles ont été observés et un couple en 2003. Depuis 2005, des individus sont observés de mai à août sur le site (1 à 13 individus). En 2009, une femelle et des jeunes ont été notés dans un bassin en GB6.

Les effectifs moyens annuels de l'espèce sont relativement faibles, compris entre 2 et 12 individus. L'effectif maximum enregistré sur le site est de 43 individus.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation			

	ENJEUX	
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu
-	-	-

L'observation de 6 juvéniles en 2002 indique la présence d'un couple nicheur sur le site. Depuis, la nidification de l'espèce est probable en raison de l'observation d'un couple en 2003 et la présence d'individus en période de nidification tous les ans depuis 2005.

Une partie des individus présents en période de nidification pourraient résider à l'année sur le site mais aucun suivi ne permet de le montrer.

Le maintien de l'espèce sur le site est lié à la présence de niveaux d'eau adaptés en hiver.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Xavier Rufray

L'OIE CENDREE

(Anser anser)

L'ensemble du plumage est gris-brun avec des reflets blancs sur le dessus, gris plus clair tacheté de noir sur le dessous. Le ventre et le dessous de la queue sont blancs. Le dessus de la queue, courte, est blanc et gris. L'épais bec orange clair revêt une forme particulière avec son onglet blanchâtre à l'extrémité. Enfin, les pattes palmées sont roses.



Code Natura 2000 : **A043**

Répartition

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Ansériformes Famille : Anatidés

	Monde				Fro	ınce	Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 3	Espèce chassable	VU : vulnérable	-

Ecologie

- habitats: fréquente les zones humides (plans d'eau, marais, lagunes), se nourrit sur cultures et prairies. Niche dans des marais et étangs.
- régime alimentaire : végétarien exclusivement : plantes herbacées aquatiques ou terrestres, racines, tubercules, graines.
- reproduction: Le nid est construit à terre ou à une faible hauteur dans la végétation riveraine. Il est constitué de tiges ligneuses ou de roseaux et matelassé de duvet dans le fond. En avril, la femelle pond de 4 à 9 œufs dont l'incubation dure 27 à 29 jours. Les oisillons sont nidifuges. Cependant, ils restent au sein de la cellule familiale jusqu'à la prise des quartiers d'hiver.
- migration et hivernage :
- migration prénuptiale : fin janvier à mi-avril.
- migration postnuptiale : entre fin septembre et fin novembre.

géographique

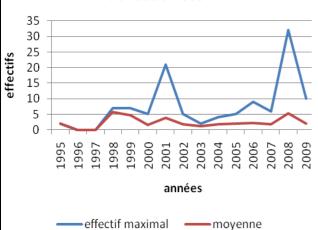
- L'Oie cendrée se reproduit de l'Islande et de Scandinavie à l'Europe centrale. France :
- nicheurs : Somme, Dombes, Camargue, Pas-de-Calais, Vendée, Loire-Atlantique, Lorraine et Bassin d'Arcachon.
- migration : l'espèce peut s'observer partout en France, plus particulièrement sur un axe allant de la frontière belge à la frontière espagnole. Rare dans le Midi en dehors de la Camarque.
- hivernage: Champagne, Alsace, Loire-Atlantique, Vendée, Charente-Maritime, Landes, Camarque et Cher.

Tendances d'évolution des effectifs

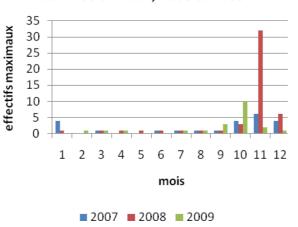
Nicheurs: 150 couples environ. Effectifs en augmentation: 35 à 65 couples dans les années 1990, près de 100 en 2003.

Hivernants: 11 200 individus (moyenne 1997-2006), l'espèce n'hivernait plus en France jusque dans les années 1960, en augmentation constante depuis.

Evolution des effectifs de l'Oie cendrée de 1995 à 2009



Effectifs maximaux mensuels de l'Oie cendrée en 2007, 2008 et 2009



L'Oie cendrée peut être observée à toutes périodes de l'année sur le site. Il s'agit le plus souvent d'individus isolés ou en groupes de moins de 10 individus. Les effectifs les plus importants (10 à 32 individus) sont comptabilisés en novembre au moment de la migration postnuptiale.

Avant l'année 1998, il y a peu ou pas de données enregistrées sur l'espèce. Cela peut s'expliquer par une prospection moins importante de l'espèce qu'aujourd'hui.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION				
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation	

ENJEUX				
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu		
-	-	-		

L'espèce est présente surtout en migration d'automne.

Quelques individus hivernent sur le site.

Des individus isolés sont observés certaines années en période nuptiale mais il est peu probable que l'espèce se reproduise sur le site. Il s'agit probablement d'estivants non nicheurs.

Le peu de données à disposition ne permet pas d'évaluer l'état de conservation de l'espèce sur le site.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associé Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE PETIT GRAVELOT

(Charadrius dubius)

Ce gravelot de petite taille peut surtout être confondu avec le grand gravelot mais il est plus menu que ce dernier et a une allure plus frêle et plus compacte, une queue plus courte, une tête plus petite et plus arrondie.

Les adultes se distinguent des grands gravelots surtout par leur cercle oculaire jaune bien visible et par leur bec tout noir.



Code Natura 2000 : **A136**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Charadriidés

Monde		Europe	France		Languedoc- Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

- habitats: berges sablonneuses et caillouteuses des rivières, des étangs, des lacs, sablières et gravières, côtes et estuaires.
- régime alimentaire : insectes, araignées, petits crustacés et vers.
- reproduction : Nid établi sur les îlots de galets. La femelle pond 4 œufs. L'incubation dure entre 22 et 26 jours.
- migrations et hivernage:
- migration postnuptiale: dès fin juin et jusqu'à fin août. Retardataires jusqu'à mi-novembre. La Camargue est une zone de mue importante pour les oiseaux d'Europe centrale.
- Retour des migrateurs à partir de mars et jusqu'à fin mai.

Répartition géographique

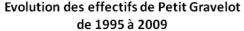
Niche en Eurasie.

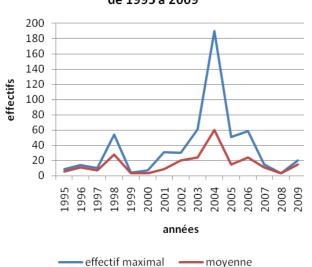
En France, les nicheurs sont largement répandus. Bastions de l'espèce dans la Nièvre, la Gironde, l'Allier, le Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence et l'Aude.

Le Petit Gravelot hiverne en Afrique subsaharienne, rarement en France : depuis le milieu des années 1990, des hivernages ont été observés dans plusieurs départements, notamment dans les Pyrénées-Orientales en 2005 et dans l'Hérault en 2007-2008.

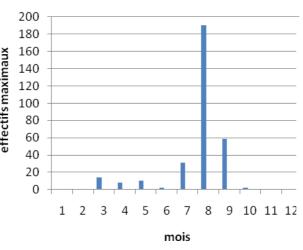
Tendances d'évolution des effectifs

France: 7 000 couples estimés en 1996. Sur la frange littorale du Languedoc-Roussillon, quelques couples (moins de 5) ont tendance à vouloir s'installer chaque année (P. Cramm, GISOM comm. pers.).





Effectifs maximaux mensuels du Petit Gravelot de 1995 à 2009



Le Petit Gravelot est présent tous les ans sur le site de mars à octobre, avec une amplitude variable selon les années.

Les effectifs maximaux et moyens annuels de l'espèce ont augmenté de 1999 à 2004, ils diminuent depuis cette date (passage de 60 à 3 individus en moyenne).

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION				
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation	

ENJEUX				
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu		
-	-	-		

Le site constitue une étape migratoire pour l'espèce mais les effectifs sont en baisse ces dernières années.

L'espèce ne semble pas nicher sur le site malgré sa présence certaines années en période nuptiale.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C : Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LE PIPIT ROUSSELINE

(Anthus campestris)

Petit passereau, de couleur sable et légèrement strié. Les parties supérieures sont brun sable, rayé sur la calotte, le reste est uniforme sauf sur les couvertures où l'on distingue bien de fines rayures plus sombres. Le croupion est uni et la queue, très longue, est brun foncé ou noirâtre sur les deux rectrices centrales. Sur l'œil, une rayure claire naît à la base du bec et arrive en arrière de la calotte. Le menton et la gorge sont jaunâtres ou blanchâtres. La poitrine est en général beige uniforme comme les flancs. L'abdomen est plus pâle. Le bec est brun foncé, un peu plus clair sur la mandibule inférieure. Les pattes sont longues et jaunâtres. Les yeux sont brun-noir.



Code Natura 2000 : **A255**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Passériformes Famille : Motacillidés

Monde			Europe		France	Languedoo	-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	LR*	remarquable

^{*} population régionale > population nationale

Ecologie

- habitats: milieux sablonneux et rocailleux ouverts, dunes littorales, sansouïres, pelouses, garrigues, lit sec des cours d'eau, gravières.
- régime alimentaire : insectes divers, araignées, vers et graines.
- reproduction: Le pipit rousseline niche à même le sol, profitant d'une dépression du terrain, à l'abri d'une plante ou d'un arbuste. La femelle construit un nid très sommaire avec des herbes sèches. Elle y dépose 4 à 5 œufs. L'incubation dure environ 13/14 jours. Les poussins sortent souvent du nid avant deux semaines mais continuent d'être nourris pendant plus d'une semaine encore, jusqu'à leur envol.
- migrations et hivernage :
- migration postnuptiale : dès le mois d'août et jusqu'à mi-octobre.
- retours : dès la fin mars et jusqu'à mi-mai.

Répartition géographique

Niche dans le Paléarctique occidental jusqu'en Iran (nord et ouest), la Sibérie et le nord-ouest du Kazakhstan.

Hiverne en Afrique dans la région sahélienne.

En France, il niche principalement en région méditerranéenne. Localisé ailleurs.

Tendances d'évolution des effectifs

France : 10 à 15 000 couples dans les années 2000 (20 à 30 000 à la fin des années 1980), dont 3 500 à 7 500 couples en Languedoc-Roussillon.

Sur les sites de migration, il est moins fréquent depuis les années 1990, sans doute en raison de l'effondrement des populations du nord-est de l'Europe.

Menaces

Agriculture intensive.

Peu de données de comptage font état de la présence du Pipit rousseline sur le site.

Les quelques observations ont eu lieu en avril-mai sur les secteurs 3 et 4 du Petit Bagnas.

En 2009, un couple nicheur de Pipit rousseline a été observé sur la zone sud du Bagnas. Des preuves de nidification de l'espèce sur le site avaient déjà été rapportées les années antérieures.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION						
population	conservation	isolement	évaluation globale			

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
5	1	6			

Le peu de données à disposition ne permettent pas d'évaluer l'état de conservation de l'espèce.

Il serait nécessaire de rechercher la présence d'éventuels autres couples nicheurs sur ce secteur ou d'autres du site Natura 2000.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif F: Maintenir les milieux ouverts

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure F1: Elaboration et mise en place d'un plan de gestion agropastoral

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : DIREN LR, 2008-3

LE PLUVIER DORE

(Pluvialis apricaria)

L'espèce a un corps trapu, une tête arrondie et un cou bref, un petit bec et de longues pattes. En plumage nuptial, il porte un dessus bariolé de noir et de doré ; le dessous, de la face au ventre, est entièrement noir avec une large bordure blanche. En plumage hivernal, le doré du dessus est plus estompé, la poitrine est striée de noirâtre et de doré terne.



Code Natura 2000 : **A140**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Charadriidés

	Monde			Europe	Fran	се	Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	-	Annexes 1-2-3	Espèce chassable	-	-

Ecologie

- habitats: grandes plaines cultivées, prairies humides, polders et estrans.
- régime alimentaire : insectes, en particulier coléoptères et leurs larves.
- reproduction: les couples se forment habituellement juste avant l'arrivée sur les lieux de nidification et sont unis pour la vie. La femelle pond 3 ou 4 œufs dans le sol. Les œufs éclosent entre 28 et 31 jours. Les poussins sont nidifuges. Les jeunes sont entièrement emplumés après un mois et peuvent se reproduire dès l'année suivante.
- migration et hivernage :
- migration prénuptiale : février à mi-avril.
- migration postnuptiale: mi-juillet à octobre-novembre.

Répartition géographique

Niche dans les prairies d'altitude et les toundras arctiques d'Islande, du nord de l'Europe et de Sibérie.

Hiverne en bandes en compagnie de vanneaux huppés et de Mouettes rieuses. Ces hivernants sont principalement localisés dans la moitié nordouest du pays.

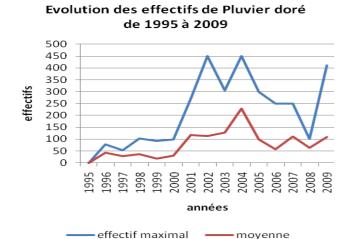
Tendances d'évolution des effectifs

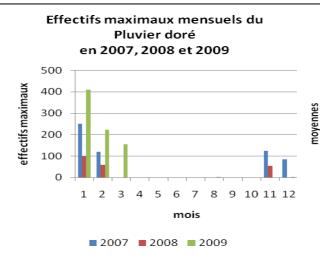
Le Pluvier doré a subi une forte diminution de ses effectifs nicheurs européens et, par conséquent, du nombre d'hivernants en France de la fin du XIXe siècle et jusqu'au milieu du XXe siècle.

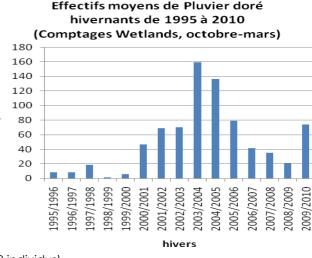
La population hivernante française, stable jusqu'à la fin des années 1990 (100 000 individus), augmente de façon considérable depuis le début des années 2000 (entre 750 000 et 1,5 million).

Menaces

Disparition et modification de son habitat Dérangement pendant la période de reproduction







Le Pluvier doré est hivernant sur le site. Il est présent de novembre à mars avec des effectifs maximaux en janvier (jusqu'à 450 individus).

Après une augmentation des effectifs moyens de 2000 à 2004 (de 6 à 159 individus) puis une diminution des effectifs jusqu'en 2008/2009, le dernier hiver est marqué par une hausse à 74 individus.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
-	-	-			

La population du site a suivi l'augmentation des effectifs à partir de 2000 en France mais, depuis 2004, la chute des effectifs moyens est importante (augmentation des effectifs le dernier hiver, à confirmer). Cette diminution pourrait s'expliquer par :

- des assecs prolongés sur le secteur du Petit Bagnas depuis quelques années.
- une végétalisation importante des îlots sur ce même secteur.

L'hiver 2008/2009, le site accueillait environ 23% des effectifs moyens hivernants de l'espèce de l'Hérault.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Milène Filleux

LA GALLINULE POULE-D'EAU

(Gallinula chloropus)

La Gallinule a un plumage noir ardoisé. Les parties supérieures sont plus brunes. On peut voir une bande blanche sur les flancs, les souscaudales médianes sont blanches.

Le bec pointu est rouge avec l'extrémité jaune, il se prolonge vers le front par une plaque frontale rouge. Les yeux sont rouge foncé. Les pattes et les longs doigts sont verdâtres.

Les deux sexes sont semblables, le mâle est légèrement plus grand.



Code Natura 2000 : **A123**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Gruiformes Famille : Rallidés

Monde			Europe	ı	France	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	-	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 2	Espèce chassable	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

- habitats: tout type de milieux humides.
- régime alimentaire : omnivore : plantes aquatiques, feuilles, mollusques, insectes, vers de terre, poissons, têtards et œufs d'oiseaux.
- reproduction: Le nid est établi dans la végétation émergée, sur la terre ferme, parfois flottant, dans les buissons bas, ou plus haut dans les arbres. C'est une plate-forme avec une profonde cuvette garnie d'herbes. La femelle pond de 5 à 8 œufs. L'incubation dure 3 semaines. Il peut y avoir 2 ou 3 pontes par an, entre avril et juillet. On peut voir jusqu'en septembre de vastes groupes familiaux avec des jeunes de grande taille encore nourris par leurs parents. Les jeunes sont indépendants vers 3 ou 4 semaines.

migrations et hivernage :

- dispersion des nicheurs en juillet/août, migration postnuptiale de miseptembre à mi-octobre dans l'Est et le Midi.
- retour des nicheurs de mi-janvier à avril.

Répartition géographique

La Poule d'eau se reproduit en Macaronésie, en Afrique du Nord et de l'Europe à l'Asie.

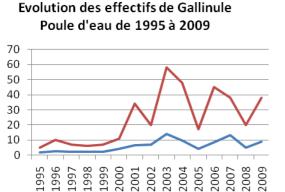
En France, l'espèce est largement répartie en période nuptiale, elle est cependant peu fréquente en montagne et en région méditerranéenne.

En hivernage, les densités les plus fortes se situent dans le Nord, la Normandie, la Bretagne, l'Anjou, le Maine et le Midi. Les hivernants sont principalement originaires de Suède, Danemark, Allemagne, Pays-Bas et Belgique.

Tendances d'évolution des effectifs

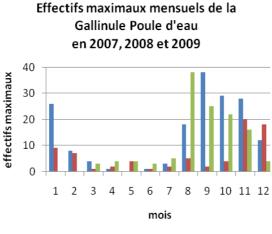
En France, l'effectif nicheur est estimé entre 200 000 et 400 000 couples. Effectifs hivernaux inconnus.

L'espèce a étendu son aire de répartition dans les années 1970/1980, notamment dans le Languedoc. Les effectifs peuvent fluctuer en fonction des vagues de froid.



années

movenne —effectif maximal



■ 2007 **■** 2008 **■** 2009

La Poule d'eau est présente tous les ans sur le site avec un effectif moyen compris entre 2 et 14 individus et des groupes pouvant atteindre 60 individus.

L'espèce peut être observée toute l'année mais les effectifs sont faibles de février à juillet en migration prénuptiale et période de reproduction (généralement inférieurs à 10 individus). Ils augmentent à partir d'août au moment de l'arrivée sur les sites d'hivernage.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
-	-	-			

Le site est utilisé par l'espèce essentiellement en période d'hivernage. Les quelques individus notés quasiment tous les ans en période nuptiale pourraient être reproducteurs mais sans preuve. Il se peut également que certains individus soient sédentaires.

Les données ne permettent pas d'évaluer l'état de conservation de l'espèce.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2: Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Jacques Tournel, 2010

LE RALE D'EAU

(Rallus aquaticus)

Bec rougeâtre long et mince.

Les adultes ont la face et les parties inférieures grisardoise. Le manteau et les couvertures alaires sont brun agrémenté de motifs réguliers noirs. Les flancs sont nettement barrés de noir et de blanc, les pattes sont rosées.

Les juvéniles ont une allure assez semblable à l'adulte, cependant plus terne et plus brun sur le dessus, moins gris dessous.



Code Natura 2000 : **A118**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Gruiformes Famille : Rallidés

Monde			Europe	Fro	ince	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	-	-	LC: préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 2	Espèce chassable	DD : données insuffisantes	S : à surveiller

Ecologie

- habitats: toutes sortes de milieux humides: roselières, cariçaies, bords d'étangs humides, tourbières, bords de cours d'eau lents, vallons boisés humides, parfois en milieux saumâtres.
- régime alimentaire : le râle d'eau se sert de son long bec effilé pour fouiller la vase à la recherche de vers et de sangsues et brise la carapace des crevettes d'eau douce, des écrevisses et des insectes. Il mange également des petits poissons et consomme des éléments végétaux tels que les racines, les graines, les baies et parfois les céréales.
- reproduction: le nid est disposé dans la végétation dense, parmi les roseaux, dans une grosse touffe de longues herbes ou sous un buisson fourni. La femelle pond 6 à 10 œufs couvés pendant 19 à 21 jours.
- migrations et hivernage :
- migration postnuptiale : de fin août à début octobre.
- hivernage : surtout dans les zones humides du Midi et les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Nicheurs français et hivernants allochtones

originaires d'Allemagne, des Pays-Bas et de Belgique pour les oiseaux séjournant dans l'ouest du pays, d'Europe centrale et de Suisse pour ceux du Midi.

- migration prénuptiale : de fin février à mi-avril.

Répartition géographique

Niche en Europe (sauf Islande), Afrique du Nord et Asie occidentale. En France, le Râle d'eau est un nicheur répandu, plus dispersé en Aquitaine et en montagne, ainsi qu'à l'intérieur de la Bretagne.

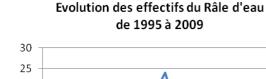
Tendances d'évolution des effectifs

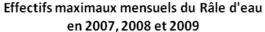
En France, on dénombre 10 000 à 20 000 couples nicheurs. Effectifs en diminution dans la plupart des régions.

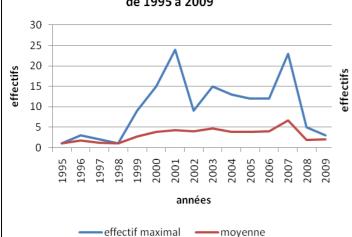
En Languedoc-Roussillon, l'espèce est abondante.

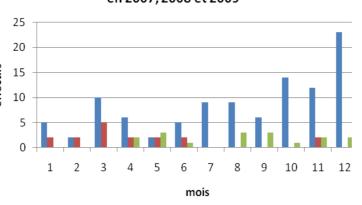
Menaces

- assèchement des petites zones humides
- envahissement des zones humides par une végétation arbustive









■ 2007 ■ 2008 ■ 2009

Le Râle d'eau est présent sur le site tous les ans avec en moyenne 1 à 7 individus et des groupes allant jusqu'à 24 individus.

L'espèce peut être observée toute l'année mais son amplitude de présence varie selon les années.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
-	-	-			

Les effectifs moyens de l'espèce sont globalement stables malgré une baisse en 2008 et 2009.

Si les observations du Râle d'eau sont fréquentes sur le site, son statut est mal connu : des individus sont présents en période nuptiale (jusqu'à 12) mais sans preuve de reproduction sur le site.

L'espèce utilise par ailleurs le site en migration et en hivernage.

Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer l'état de conservation de l'espèce.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Jacques Tournel, 2007

LA REMIZ PENDULINE

(Remiz pendulinus)

Petit passereau dont les signes les plus caractéristiques sont le large bandeau noir des côtés de la tête et le croupion ocre. La femelle est d'un roux plus pâle que le mâle, avec le bandeau plus étroit.

En automne le dessus de la tête est brun grisâtre, le dos châtain et le ventre jaune rosé.



Code Natura 2000 : **A336**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Passériformes Famille : Rémizidés

Monde			Europe	France		Languedoc-Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 3	-	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	EN : en danger	E : en danger	Déterminante si reproduction

Ecologie

habitats:

- reproduction: ripisylves, marais boisés, phragmitaies avec quelques saules.
- migration postnuptiale et hivernage : phragmitaies et typhaies.
- migration prénuptiale : saulaies.
- régime alimentaire : insectes, larves, araignées, chenilles et graines en hiver.
- reproduction: Le nid, construit par le mâle, a l'aspect d'une bourse en forme de poire suspendu à une branche au dessus de l'eau. Fin avril-début mai, la femelle pond 5 à 10 œufs qu'elle couve pendant 12 à 15 jours. Après leur envol, les jeunes fréquentent le nid encore 15 à 20 jours. Le mâle attire une autre femelle et construit un autre nid puis souvent un troisième au-cours de la saison de reproduction.

• migrations et hivernage :

- migration postnuptiale: dès mi-septembre, pic mi-octobre.
- migration prénuptiale : mars-avril.

Répartition géographique

Se reproduit à travers l'Europe, de la péninsule ibérique à la Russie, en Europe de l'Est jusqu'en Pologne et République tchèque.

En France, passage automnal d'oiseaux originaires du sud de la Scandinavie au sud de l'Allemagne et à la Suisse en direction de la péninsule ibérique.

Hivernage surtout de la Camargue au Roussillon et dans les roselières de l'estuaire de la Gironde.

La mésange rémiz niche principalement en Lorraine, reproduction possible en Ardèche, dans les Pyrénées-Orientales et le Jura.

Tendances d'évolution des effectifs

France:

- nicheurs: moins de 50 couples.
- migrateurs: plusieurs milliers d'oiseaux.

L'espèce était sédentaire au XIX^e siècle dans la basse vallée du Rhône, en Camargue, sur les étangs languedociens et dans le Var. les effectifs ont diminué à partir des années 1970. L'espèce a aujourd'hui disparu de la région en tant que nicheur. Parallèlement, des couples nicheurs sont apparus en Alsace en 1979 (disparus aujourd'hui) et en Lorraine en 1986 (principale population nicheuse).

Forte augmentation des migrateurs et hivernants en région méditerranéenne, sur la côte atlantique et en Corse à partir des années 1980.

Le nombre d'hivernants a fortement diminué depuis la fin des années 1990.

Données issues des campagnes de baguage 2006 à 2009 réalisées par Pascal MIGUET sur le secteur du Grand Bagnas dans le cadre du programme national de baguage des Remiz penduline.

Période migratoire (baguages réalisés fin-octobre/début novembre)

	2006	2007	2008	2009
effectif total	222	933	459	384
nombre de jours	9	12	6	9
moyenne/jour	25	78	77	43

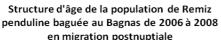
Les graphiques concernant le sexe et l'âge des individus présentés ici n'intègrent pas les données de 2009 car nous ne disposons pas au moment de la rédaction de cette fiche des données concernant chaque oiseau bagué.

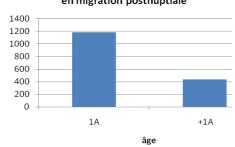
Sex ratio des Remiz penduline baguées au Bagnas de 2006 à 2008 en migration postnuptiale

femelles

0

mâles





La moyenne du nombre d'individus bagués par jour est élevée en 2007 et 2008 comparée à 2006 et 2009. Ces variations d'effectifs semblent s'expliquer par la phénologie de migration qui peut varier d'une année à l'autre.

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	dynamique	habita	ats état de conservation					
ENJEUX								
note régionale	représentativi	té du site	note d'enjeu					
-	-		-					

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif B: Maintenir une bonne qualité de roselière

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

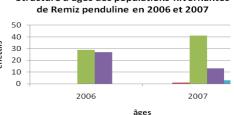
Mesure B1: Maintien de la roselière et suivi de son évolution

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

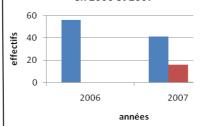
indéterminé

Période d'hivernage (baguages du 10 au 12 février 2006 ; du 27 au 30 janvier et les 23, 24 et 26 février 2007). Structure d'âges des populations hivernantes

	2006	2007
effectif total	56	58
nombre de jours	3	7
moyenne/jour	19	8



Sex ratio des populations hivernantes de Remiz penduline en 2006 et 2007



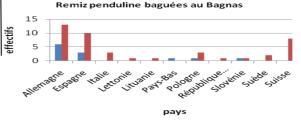
Les individus bagués sont pratiquement tous des adultes de 2e année et plus.

■ +1A ■ 2A ■ +2A ■ indéterminé

Le sex ratio est largement en faveur des mâles. Par ailleurs, aucune mue n'a été observée sur les individus hivernants baqués en 2006.

■ mâles ■ femelles ■ indéterminé

Origine géographique des Remiz penduline contrôlées au Bagnas et pays de contrôle des



Les individus bagués au Bagnas et contrôlés à l'étranger l'ont été principalement en Allemagne et Espagne.

Les individus d'origine étrangère proviennent d'Europe de l'Est et du Nord.

Les contrôles en provenance d'Italie et d'Espagne correspondent à des individus hivernant dans ces deux pays.

- baguages du Bagnas contrôlés à l'étranger
- baguages étrangers contrôlés au Bagnas

Les roselières du Bagnas représentent un enjeu majeur pour l'espèce puisqu'il s'agit de l'un des principaux sites français d'accueil des Remiz penduline en halte migratoire.

Le site est également une zone d'hivernage pour l'espèce, période au-cours de laquelle les Remiz effectuent leur mue prénuptiale.

La structure de population est différente en hivernage et en migration sur le site :

- en migration, les individus ont un an ou plus et le sex ratio semble équilibré.
- en hivernage, les individus sont des adultes de 2º année et principalement des mâles.

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LA ROUSSEROLLE TURDOIDE

(Acrocephalus arundinaceus)

La rousserolle turdoïde ressemble à une grosse rousserolle effarvate.

Le dessus est brun, les flancs et le croupion sont chamois et le dessous blanc cassé brun. Un léger sourcil crème relève l'oeil. Les pattes sont grises. Le bec est fin et allongé comme pour la plupart des insectivores.



Code Natura 2000 : **A298**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Passériformes Famille : Sylviidés

Monde			Europe France		Languedoc-Roussillon			
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 3	-	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	VU : vulnérable	L : localisée	remarquable

Ecologie

- habitats: roselières inondées, le long des canaux ou cours d'eau lents ou en massifs compacts sur des mares, étangs, lacs, embouchures de rivières et fleuves.
- régime alimentaire: se nourrit principalement d'insectes (microlépidoptères, coléoptères, libellules) mais aussi d'araignées et d'amphibiens.
- reproduction: le nid est confectionné entre des tiges de roseaux à l'aide de feuilles, racines et autres fins éléments végétaux. L'incubation des 4 à 6 œufs est assurée par les 2 partenaires pendant 2 semaines. La ponte est unique.
- migrations et hivernage :
- migration postnuptiale : début août à mi-octobre.
- migration prénuptiale : de fin mars à fin mai.

Répartition géographique

Niche depuis les rives de la mer Méditerranée (Afrique du Nord et Europe méridionale) jusqu'à la mer du Nord et la Baltique, atteignant le sud de la

Suède et la Finlande. Espèce présente également en Russie, au sud de la mer Noire et en Syrie.

Hivernage en Afrique du sud jusqu'en Namibie et au Cap.

En France, la répartition des nicheurs est morcelée. Quasi absente dans l'extrême nord, l'Alsace, la Lorraine, l'ensemble de la Normandie et de la Bretagne, l'Ile-de-France, les Pays de Loire, les Deux-Sèvres, la Vienne, les Landes, la Gascogne, les départements pyrénéens, alpins, auvergnats et la Lozère. Répandue dans les régions littorales sud-atlantiques et méditerranéennes.

Tendances d'évolution des effectifs

Effectif nicheur en France : 3 000 à 5 000 couples dans les années 2000.

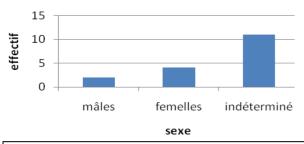
Fort déclin de la population nicheuse en France à la fois en termes d'effectifs et de répartition géographique (disparition dans le nord, nord-est et l'ouest du territoire).

Données issues des campagnes de baguage 1998 et 2006 à 2009 réalisées en mai et finaoût/début septembre selon les années par Brigitte Poulain (1998), Bernard Chanchus et Gaëlle Deperrier (2006 à 2009) sur la Réserve Naturelle du Bagnas.

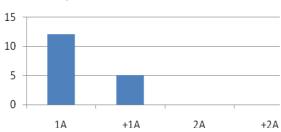
Les graphiques concernant le sexe et l'âge des individus présentés ici n'intègrent pas les données de 2009 car nous ne disposons pas au moment de la rédaction de cette fiche des données concernant chaque oiseau bagué ou contrôlé.

	1998	2006	2007	2008	2009
effectif total	4	9	0	4	6
nombre de jours	?	18	11	13	20
moyenne/jour	-	0,5	0,0	0,3	0,3

Sex ratio des Rousserolles turdoïde baguées ou contrôlées au Bagnas en 1998, 1999 et de 2006 à 2008



Structure d'âge de la population de Rousserolles turdoïde baguées ou contrôlées au Bagnas en 1998, 1999 et de 2006 à 2008



La moyenne du nombre d'individus bagués ou contrôlés par jour est inférieure à 1 individu ces 4 dernières années.

Le nombre d'individus dont le sexe n'a pas pu être déterminé au moment du baguage est trop important pour avoir une idée précise du sex ratio de la population. Concernant la structure d'âge, tous les individus bagués sur le site avaient un an (1A) ou plus d'un an (+1A).

Arrivée des migrateurs sur le site entre le 11/04 et le 05/05 selon les années (données 1995-2008).

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION									
statut de l'espèce	á	ynamique	habitats		habitats		état de conservation		
	ENJEUX								
note régionale		représentativité du site			note d'enjeu				
-		-			-				

Les campagnes de baguage au-cours desquelles des Rousserolles turdoïde ont été capturées sur le site correspondent aux périodes de migration de printemps et d'automne de l'espèce. Cependant, une partie au moins des individus bagués pourraient être nicheurs sur le site ou à proximité mais aucune information n'est disponible à ce sujet.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif B: Maintenir une bonne qualité de roselière

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure B1: Maintien de la roselière et suivi de son évolution

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Anthony Labouille

LA SARCELLE D'ETE

(Anas quequedula)

En période nuptiale, le mâle présente une large bande blanche en forme de demi-cercle de l'arrière de l'œil jusqu'à la nuque. Le reste de la tête, du cou et de la poitrine sont brun rougeâtre sombre contrastant avec les flancs gris pâle accentué par les scapulaires allongées et rayées de noir et blanc.

La femelle, le mâle en éclipse et le juvénile sont plus difficilement repérables, rappelant beaucoup d'autres petits canards.



Code Natura 2000 : **A055**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Ansériformes Famille : Anatidés

Monde			Europe	France		Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupati on mineure	Espèce migratrice	Espèce chassable	VU : vulnérable	S : à surveiller

Ecologie

- habitats: marais et étangs d'eau douce ou saumâtre.
- régime alimentaire : omnivore, végétaux principalement.
- reproduction: La période de nidification intervient dès le début du mois de mai. Dans une cuvette d'herbe et de duvet aménagée au cœur d'une touffe de joncs près de l'eau, la cane pond une dizaine d'œufs. L'incubation dure entre 21 et 23 jours. Les canetons sont nidifuges. Ils sont aptes à voler après 2 mois.

■ migration et hivernage:

- migration postnuptiale : de juillet à octobre, d'oiseaux du nord de l'Europe et de l'ouest de la Sibérie.
- migration prénuptiale : de mi-février à mi-mai. Stationnement plus important qu'en automne.

Répartition géographique

Niche à travers l'Eurasie, de la France et des îles Britanniques jusqu'au sudest de la Sibérie et au nord de la Chine.

Hivernage : Afrique sahélienne.

France:

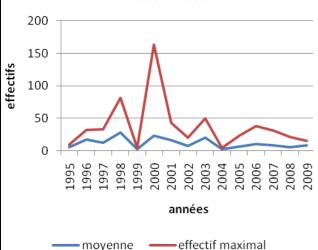
- population nicheuse : présente dans toutes les grandes zones humides, principalement dans le Nord-Pas-de-Calais, en Picardie, en val de Loire, Brenne et Charente-Maritime. Occasionnelle dans le Midi.
- hivernage : quelques observations occasionnelles d'individus isolés, surtout dans le Midi.

Tendances d'évolution des effectifs

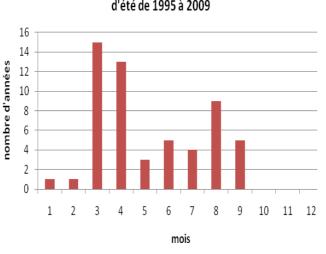
Population nicheuse en France: 250 – 300 couples. Déclin des effectifs depuis 1970 (1 000 – 2 000 couples à la fin des années 1960). L'espèce nichait régulièrement en Camargue au début du XXe siècle, elle est exceptionnelle depuis les années 1950. Elle ne niche plus

dans l'Aude depuis les années 1970.

Evolution des effectifs de Sarcelle d'été de 1995 à 2009



Fréquence d'observations mensuelles de la Sarcelle d'été de 1995 à 2009



La Sarcelle d'été est observée sur le site de janvier à septembre selon les années, principalement en mars-avril, correspondant au retour d'hivernage. Ce dernier est régulier depuis 1995 et a lieu entre le 10 et le 29 mars sur le site, plus précocement cependant en 2008 (21 février).

Quelques individus sont présents certaines années en période de nidification mais l'espèce n'est pas connue nicheuse sur le site.

Les stationnements migratoires à l'automne sont moins fréquents qu'au printemps : l'espèce a été vue 8 années en août alors qu'elle est observée tous les ans en mars depuis 1995.

Sur l'année, les effectifs ne dépassent pas 10 individus en moyenne depuis 2004. Jusqu'à 163 individus ont été dénombrés simultanément en août 2000.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation					

ENJEUX							
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu					
-	-	-					

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Le site a un rôle de halte migratoire tous les ans au printemps et plus d'une année sur deux à l'automne.

Le maintien de l'espèce sur le site est lié à la présence de niveaux d'eau adaptés en migration.

Les données à disposition ne permettent pas d'évaluer l'état de conservation de l'espèce sur le site.

Crédits photographiques : Milène Filleux

LA SARCELLE D'HIVER

(Anas crecca)

La sarcelle d'hiver est le plus petit canard d'eau douce d'Europe. En plumage nuptial, la tête est rousse avec une large bande verte sur les joues. La poitrine est crème tachetée de noirâtre, prolongée par un ventre blanc et le dessous de la queue jaune bordé de noir. Le dessus du corps et les flancs adoptent une coloration grise. Les ailes sont marquées par une fine bande blanche sur leur avant et par un miroir noir et vert sur la partie centrale.

Le reste de l'année, le mâle porte des couleurs assez ternes comme la femelle. Il est entièrement brun et beige.



Code Natura 2000 : **A052**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Anseriformes Famille : Anatidées

	Monde			Europe	Fran	ce	Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 3	Espèce chassable	VU : vulnérable	-

Ecologie

- habitats: cours d'eau et plans d'eau douce ou saumâtre, littoral (vasières et prés salés).
- régime alimentaire : petites graines, micro-organismes (larves d'insectes, de crustacés et de mollusques).
- reproduction: Le nid est posé à terre dans la végétation touffue à proximité de l'eau. Entre avril et juin, la femelle y dépose de 8 à 11 œufs qui sont couvés pendant 25 à 30 jours. Les canetons sont nidifuges.
- migration et hivernage :
- migration prénuptiale : de mi-mars à mi-avril.
- migration postnuptiale : de septembre à décembre à travers tout le pays. Migrateurs en provenance des pays baltes, d'Ukraine et de Sibérie occidentale en Méditerranée.

Répartition géographique

Niche dans toute l'Europe et en Asie.

France:

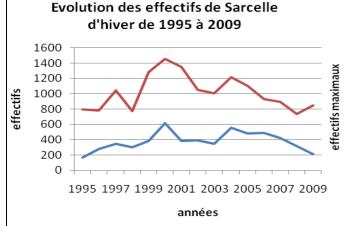
- population nicheuse : principalement en Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Sologne.
- population hivernante : surtout au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon et sur le littoral méditerranéen.

Tendances d'évolution des effectifs

Population nicheuse: 200 à 500 couples.

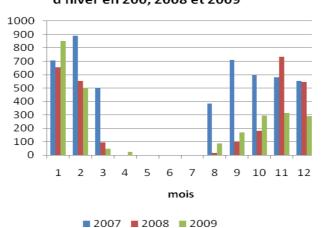
Population hivernante: 108 600 individus (moyenne 1997-2006). La Camargue est le principal site d'hivernage avec 18 800 individus.

L'espèce était estimée à 500 – 1 000 couples dans les années 1970.



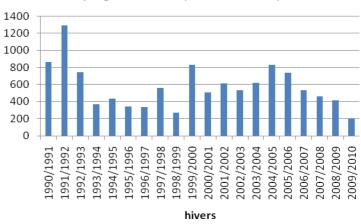
movenne -





Effectifs moyens hivernants de la Sarcelle d'hiver de 1990 à 2010





La Sarcelle d'hiver est généralement présente sur le site d'août-septembre à mars-avril.

effectif maximal

L'espèce est hivernante et les effectifs moyens pendant cette période (octobre-mars) varient de 200 à 800 individus depuis le début des années 2000. Les effectifs moyens annuels ont triplé de 1995 à 2004, passant de 200 à 600 individus (baisse entre 2001 et 2003 à 400 individus). Depuis 2004, l'effectif moyen a été divisé par plus de deux (211 individus en 2008). Les effectifs maximaux ont dépassé les 1 400 individus en 2000, ils ont chuté à moins de 800 individus en 2008.

Quelques individus sont observés certaines années après la migration prénuptiale, d'avril à juin sur le site. De 1 à 10 individus ont ainsi été notés chaque année de 2000 à 2006 dont un couple identifié en 2003. Cependant, il n'existe pas de preuve de reproduction de l'espèce sur le site.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX								
ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	dynamique	habitats		état de conservation				
	EN.	JEUX						
note régionale	représentativit	représentativité du site note d'enjeu						
-				-				

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Xavier Rufray

Les effectifs hivernants diminuent depuis l'hiver 2005-2006. Ils ont été divisés par 4 depuis 2004/2005 passant d'une moyenne de 800 à 200 individus.

L'hiver 2008/2009, le site accueillait 48.5% des effectifs moyens hivernants de l'espèce de l'Hérault.

Le maintien de l'espèce sur le site est lié à la présence de niveaux d'eau adaptés en hiver.

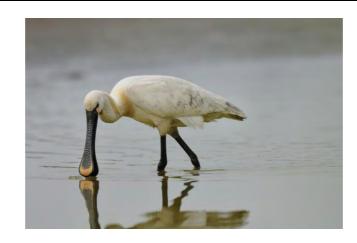
Il est peu probable que les individus observés en période de nidification se reproduisent sur le site car l'espèce ne niche pas dans le sud de la France.

Il s'agit plutôt d'individus non nicheurs en estivage, phénomène observé chez la Sarcelle d'hiver.

LA SPATULE BLANCHE

(Platalea leucorodia)

Héron blanc, de taille moyenne, caractérisé par un long bec, large et plat, en forme de spatule, noir avec l'extrémité jaune.



Code Natura 2000 : **A034**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Ciconiiformes Famille : Threskiornitidés

Monde			Europe	Fra	nce	Languedoc- Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	VU : vulnérable	-

Ecologie

- habitats: marais d'eau douce ou saumâtre, vasières et lagunes.
- régime alimentaire : petits crustacés, épinoches et gambusies.
- reproduction: dès mars, les spatules blanches construisent un nid fait de branchettes et d'algues en compagnie d'autres ardéidés dans de grands arbres ou au sol. 3 à 5 œufs sont pondus entre avril et mai, incubés en 24 jours. Les petits commencent à voler à 7 semaines, et sont adultes à 3 ou 4 ans.
- migration et hivernage :
- migration postnuptiale: mi-juillet à octobre.
- hivernants réguliers.
- migration prénuptiale : février-mars puis avril et mai.

Répartition géographique

Disparition des habitats de nidification et d'alimentation.

Niche de façon ponctuelle dans le Paléarctique et en Inde au-dessous de 55° de latitude Nord.

En France, l'espèce est principalement nicheuse en Loire-Atlantique, en Camargue et dans la Somme. Elle hiverne surtout en Gironde et Loire-Atlantique.

La Camargue accueille environ 20 couples nicheurs et de 1 à 40 individus en hiver. Les étangs du Narbonnais (Aude) sont aussi un site d'hivernage pour quelques dizaines d'individus.

Tendances d'évolution des effectifs

France:

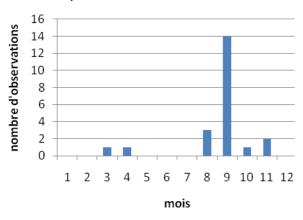
- nicheurs: 260-300 couples.
- hivernants: 470 individus en 2007.

Espèce en augmentation autant pour la nidification que pour l'hivernage.

Menaces

Disparition des habitats de nidification et d'alimentation.

Nombre d'observations mensuelles de la Spatule blanche de 1998 à 2009



La Spatule blanche a été présente sur le site 8 années de 1998 à 2009, en période migration postnuptiale avec un pic d'observations en septembre. Des individus ont été vus en avril 2009 et en mars 2004, probablement en migration prénuptiale.

A chaque observation, de 1 à 8 individus sont comptabilisés.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation					

	ENJEUX	
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu
-	-	-

Les quelques données à disposition ne permettent pas d'évaluer l'état de conservation de l'espèce sur le site.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Jacques Tournel, 2008

LA STERNE HANSEL

(Sterna nilotica)

La sterne hansel est plutôt blanche en dessous et gris clair dessus. Le bec est noir, ainsi que les pattes et les doigts. En plumage nuptial, la calotte et la nuque sont noires. En plumage d'hiver, le sommet de la tête, le dos, les ailes et la queue sont gris, le dessous est blanc.



Code Natura 2000 : **A 189**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Sternidés

	Monde			Europe	Fra	ince	Languedoc-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	VU : vulnérable	L : localisée	Déterminante si reproduction

Ecologie

habitats:

- reproduction : salins.
- alimentation, migration: habitats aquatiques doux (étangs, marais), saumâtres ou salés (lagunes, sansouïres, côtes), prés salés, cultures.
- régime alimentaire : s'alimente essentiellement de criquets et de cigales qu'elle capture en vol au-dessus des prairies, des champs de céréales. Elle se nourrit également d'amphibiens et de poissons.
- reproduction: Les pontes ont lieu en mai et l'élevage des jeunes se termine à la mi-juillet. La ponte complète comporte trois œufs et s'effectue à même le sol dans une légère dépression.
- L'espèce niche en colonie allant de quelques dizaines à plus de 350 couples, parfois en colonies mixtes avec principalement la Mouette mélanocéphale et le Goéland railleur.

• migration et hivernage :

- migration prénuptiale : mi-mars à mi-avril
- migration postnuptiale : juillet-août
- zone d'hivernage des nicheurs français inconnue.

Répartition géographique

L'espèce niche du sud de l'Europe au Kazakhstan, au sous-continent indien et au nord-ouest de la Chine. Egalement en très petit nombre dans le nord de l'Allemagne et au Danemark.

Tendances d'évolution des effectifs

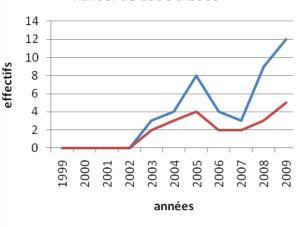
Europe: 7 000 à 15 000 couples.

<u>France</u>: entre 250 et 420 couples nicheurs au cours des 4 dernières saisons (2006-2009) où l'espèce se reproduit sur un site unique dans l'Hérault (P. Cramm, GISOM, comm. pers.) suite à son transfert de Camargue datant de 2005. A la différence de ce qui se passait en Camargue, cette espèce, qui se nourrit dans les terres, admet une productivité normale (plus de 0,8 jeunes par couple et par an) dans son nouveau site (P. Cramm).

Menaces

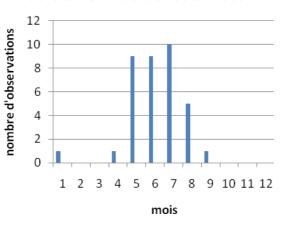
- Dérangement lié à la fréquentation des plages
- Prédation par le Goéland leucophée
- Inondation par gestion hydraulique non contrôlée
- Destruction des habitats par aménagements côtiers

Evolution des effectifs de Sterne hansel de 1998 à 2009



—effectif maximal —movenne

Nombre d'observations mensuelles de Sterne hansel de 1998 à 2009



D'après les données disponibles concernant l'espèce, un individu est mentionné en 1998. Aucune observation de 1999 à 2002. Depuis 2003, l'espèce fréquente le site tous les ans. Les observations vont d'individus isolés à des petits groupes (jusqu'à 12 individus en 2009).

Présence de l'espèce en période de reproduction d'avril-mai à aoûtseptembre selon les années. Les observations les plus fréquentes ont lieu de mai à juillet mais sans signe de nidification. La présence de 2 individus sur le radeau GB2 en 2008 a été notée mais sans nidification.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation					

ENJEUX						
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu				
6	1	7				

Des individus sont présents tous les ans sur le site depuis 2003 en période de reproduction sans nidification malgré une tentative observée en 2008. La Sterne hansel ne semble pas trouver des habitats adaptés à sa nidification :

- Grand Bagnas: compétition probable avec les Sternes pierregarin sur les radeaux,
- Petit Bagnas: prédation/compétition avec le Goéland leucophée, îlot trop végétalisé,
- zone littorale : dérangement lié à la surfréquentation des dunes. Les données à disposition sont insuffisantes pour évaluer l'état de conservation de l'espèce sur le site.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1 : Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1: Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : DIREN LR et al., 2007

LA STERNE NAINE

(Sterna albifrons)

La Sterne naine est caractérisée par sa petite taille. Sa queue est courte et agitée de mouvements saccadés. Le front blanc très net et le bec jaune à bout noir sont également de bons critères. La paire extérieure de primaires est plus noire que chez les autres sternes. Les pattes sont iaunes.



Code Natura 2000 · **A 1 9.5**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes

Famille: Sternidés

	Monde			Europe France			Languedoc-Roussillon	
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	D : en déclin	Déterminante à critères (10 couples)

Ecologie

habitats:

- reproduction: plages de sables et de graviers recouvertes de coquillages ou d'un tapis véaétal bas, îlots marins, bords et îlots des fleuves.
- alimentation, étape migratoire : habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés (marais, lagunes, salins, roubines, etc).
- régime alimentaire : piscivore (poissons de petite taille comme les athérines et les muaes).
- reproduction: Les pontes ont lieu entre la mi-mai et mi-juin et l'élevage des jeunes se termine à la mi-juillet. La ponte complète comporte trois œufs et s'effectue à même le sol dans une légère dépression.
- L'espèce niche en colonie allant de quelques dizaines de couples à plus de 500 couples, parfois en colonies mixtes avec des Avocettes élégante et des Sternes pierregarin qui s'installent de manière plus précoce.

migration et hivernage :

- migration prénuptiale : mi-avril à début mai.
- migration postnuptiale : dispersion des nicheurs dès fin juin. Départs entre fin juillet et fin septembre.

Répartition géographique

La Sterne naine est très largement répartie dans le monde. La sous-espèce

nominale niche de l'ouest de l'Europe à la mer Caspienne de manière localisée sur l'ensemble des côtes (Méditerranée, Atlantique, mer du Nord, mer Noire) et sur quelques grands fleuves encore sauvages (Loire, Danube, Pô). Hivernage en Afrique de l'Ouest.

En France, la population maritime niche surtout dans le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne et sur le littoral méditerranéen des Pyrénées-Orientales aux Salins d'Hyères. La population continentale niche principalement sur la Loire et ses affluents.

Tendances d'évolution des effectifs

Europe: 30 000 à 52 000 couples.

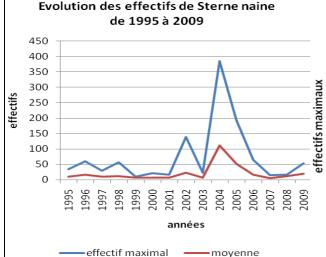
France: 1800 couples en 1998 (P. Cramm in Cadiou & al. 2004), en augmentation

depuis le début des années 1980.

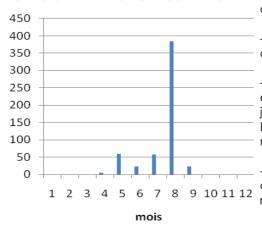
Languedoc-Roussillon: entre 400 et 850 couples sur la dernière décade, effectifs stables ou en légère progression, avec des succès de reproduction en moyenne relativement faibles (P. Cramm, GISOM, comm. pers.).

Menaces

- Dérangement lié à la fréquentation des plages
- Prédation par le Goéland leucophée
- Inondation par gestion hydraulique non contrôlée



Effectifs maximaux mensuels de la Sterne naine de 1995 à 2009



Présence de l'espèce pendant la période de nidification allant, selon les années, d'avril à septembre.

- Date d'arrivée des migrateurs sur le site : du 13 avril au 4 juin selon les années (données 1995-2008).
- Nidification en 1994 puis de 1996 à 1998 avec un maximum de 49 couples en 1996 sur le secteur 4 du Petit Bagnas. Les couvées ont été détruites en 3 jours suite à la surfréquentation du site et à un orage.

En 2008, aucune nidification malgré quelques essais au Petit Bagnas. Pas de nidification en 2009.

- Pic d'effectifs en fin d'été avec des groupes de plus de 100 individus observés en août (jusqu'à 385 individus en 2004) et correspondant au rassemblement migratoire.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce dynamique habitats état de conservatio								
		ENJ	IEUX					
note régionale	note régionale représentativité du site note d'enjeu							
6 1 7								

La Sterne naine ne niche plus sur le site depuis plus de 10 ans malgré la présence d'individus tous les ans de mai à juillet.

La surfréquentation de la zone littorale de la Réserve ne permet pas à l'espèce de s'installer dans de bonnes conditions pour nicher sur le sable.

Au Petit Bagnas, l'espèce ne niche plus en raison de la végétalisation trop importante en PB4.

L'espèce n'a jusqu'à présent pas niché sur les radeaux installés au Grand Bagnas (GB2 et GB5) sans doute en raison de la compétition avec la Sterne pierregarin qui s'installe plus tôt sur les sites de nidification, ce qui pose la question de la capacité d'accueil des radeaux.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J: Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1 : Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1 : Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : DIREN LR et al., 2007

LA STERNE PIERREGARIN

(Sterna hirundo)

Les sternes, parfois appelées hirondelles de mer, sont des oiseaux aux longues ailes et au vol gracieux. Leur tête est couverte d'une calotte noire tandis que le reste de leur plumage est blanc et cendré, comme les mouettes. La sterne pierregarin a le bec rouge terminé par une pointe noire. Ses pattes sont rouges.



Code Natura 2000 : **A193**

<u>Taxonomie</u>:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes

Famille: Sternidés

	Monde			Europe France		Languedoc-Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	L : localisée	Déterminante à critères (10 couples)

Ecologie

• habitats : llots, arrière-plages, salins et digues.

• régime alimentaire : piscivore.

• reproduction: Les pontes ont lieu en mai et l'élevage des jeunes se termine fin juin/début juillet. La ponte comporte trois œufs et s'effectue à même le sol dans une légère dépression.

Comme toutes les sternes, l'espèce niche en colonie allant de quelques dizaines de couples à plus de 250 couples, parfois en colonies mixtes avec principalement des Mouettes rieuses et des Avocettes élégantes qui s'installent de manière plus précoce.

Répartition géographique

La Sterne pierregarin est très largement répartie dans le monde. Les côtes du bassin occidental de la Méditerranée constituent la limite occidentale et méridionale de répartition de l'espèce. En Europe, elle niche aussi bien

le long des côtes qu'à l'intérieur des terres au bord des fleuves et des grands lacs.

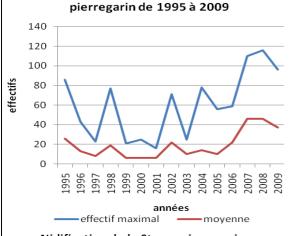
L'espèce est migratrice et arrive en Languedoc à la mi-avril pour repartir sur ses zones d'hivernage dans le courant des mois d'août et septembre.

Tendances d'évolution des effectifs

France: 4700 à 5000 couples (J.F. Siblet in Cadiou & al., 2004). Languedoc-Roussillon: 450 à 800 couples sur la dernière décade, dont 80% nichant sur le département de l'Hérault (P. Cramm, GISOM, comm. pers.). Observations hivernales occasionnelles.

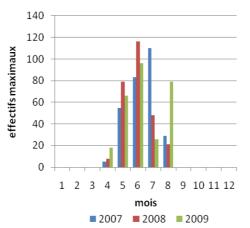
Menaces

- niveaux d'eau inadaptés en période de nidification ou assecs trop précoces
- dérangement des colonies pendant la nidification
- prédation par le Goéland leucophée
- compétition pour les sites de nidification avec les Laridés
- modification des habitats

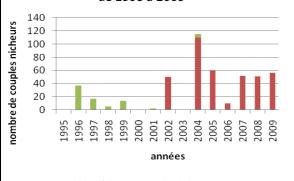


Evolution des effectifs de Sterne

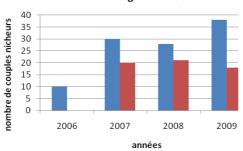
Effectifs maximaux mensuels de la Sterne pierregarin en 2007, 2008 et 2009



Nidification de la Sterne pierregarin de 1995 à 2009



Nidification de la Sterne pierregarin sur les radeaux du Grand Bagnas de 2006 à 2009



■ Grand Bagnas ■ Petit Bagnas ■ GB5 ■ GB2

La Sterne pierregarin est présente sur le site en période de reproduction d'avril à août-septembre. L'espèce a niché au Petit Bagnas de 1996 à 1999 puis en 2001 (2 à 37 couples). En 2002, elle niche pour la première fois au Grand Bagnas puis depuis 2004, elle niche tous les ans sur le site et uniquement au Grand Bagnas (quelques nicheurs au Petit Bagnas en 2004). Après un pic à 115 couples nicheurs en 2004, l'effectif reproducteur est stable depuis 3 ans avec une cinquantaine de couples nicheurs.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C: Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J : Contrôler la fréquentation du public

204 Document d'G

d'atter ils des siles Natura 2000 « Etang du Bagnas » SIC IN° F

Mesures A1, A2, C1, H2, J1

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

Dans les années 1990, l'espèce nichait au Petit Bagnas avec un succès de reproduction faible à nul en raison de la surfréquentation du site. Des couples ont tenté de nicher sur du cascaïl à découvert en raison des niveaux d'eau bas (absence de gestion hydraulique).

Depuis 2000, le Petit Bagnas n'est que très rarement en eau d'avril à juin : les pluies d'hiver et de printemps sont insuffisantes, les sansouïres s'assèchent prématurément et le Petit Bagnas ne remplit plus les conditions nécessaires à la nidification de l'espèce. Cela explique la quasi absence de nidification en 2000 et 2001 au Petit Bagnas puis l'abandon de la zone et l'utilisation du Grand Bagnas comme site de substitution.

Au début des années 2000, la gestion a permis de maintenir des niveaux d'eau élevés au Grand Bagnas, peu favorables à la nidification de cette espèce. Elle a niché en majorité sur des îlots où les nids sont très exposés à la prédation terrestre. Dans ces conditions le succès de reproduction a été fortement compromis.

Au printemps 2006, un radeau flottant a été installé en GB5 et un îlot mis en défens en PB4. 10 couples ont niché en GB5. En 2007, un 3^e radeau a été installé en GB2. La nidification est stable depuis 2007, répartie sur les 2 radeaux en GB5 et GB2 (davantage en GB5). Aucune nidification de l'espèce n'a eu lieu sur le radeau installé en PB4 en raison d'une végétalisation trop importante.

En 2009, les Sternes pierregarin semblent avoir réalisé plusieurs couvées successives car des nids étaient encore présents mi-juillet alors que les nichées étaient terminées à cette époque sur les autres sites du département. Sur le radeau en GB5, 84 œufs ont disparu du jour au lendemain sans aucune trace. La cause de leur disparition n'a pas été trouvée mais la submersion des nichées est probable. Sur l'ensemble de la saison de reproduction, 234 œufs ont été observés sur les 2 radeaux pour 130 jeunes à l'envol, soit un succès reproducteur de 55%.

ETAT DE CONSERVATION								
statut de l'espèce dynamique habitats état de conservation								
		EN	IJEUX					
note régionale représentativité du site note d'enjeu								
3 3 6								

<u>Petit Bagnas</u>: assec précoce, végétalisation du radeau, compétition/prédation avec le Goéland leucophée.

Grand Bagnas:

- plusieurs nichées successives et disparition d'œufs en 2009 (dérangement, prédation, prélèvement humain, submersion du radeau ?)
- capacité d'accueil suffisante sur les 2 radeaux du Grand Bagnas ?

Crédits photographiques : DIREN LR et al., 2007

LE TADORNE DE BELON

(Tadorna tadorna)

Le plus grand des canards de surface en France. Le mâle et la femelle sont sensiblement identiques. La tête et le haut du cou sont verts, le reste du cou blanc. Le bec est rouge, avec une aspérité à la base chez les mâles. Une large bande rousse ceinture la poitrine et le haut du dos. Le milieu du ventre noir précède le reste du dessous blanc. Les faces latérales du dos noires encadrent la partie centrale blanche. Les ailes sont bigarrées blanc, noir, vert et roux.



Code Natura 2000 : **A048**

<u>Taxonomie</u>:

Classe : Oiseaux Ordre : Ansériformes Famille : Anatidés

	Monde				France		Languedoc- Roussillon
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 2	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice	Espèce protégée	LC : préoccupation mineure	-

Ecologie

- habitats: littoral, plans d'eau intérieurs occasionnellement.
- régime alimentaire : mollusques bivalves, gastéropodes marins, crustacés, insectes aquatiques.
- reproduction: Son nid est installé dans un ancien terrier de lapin ou de renard. C'est une simple dépression garnie de duvet. D'avril à juin, la femelle pond de 8 à 10 œufs dont l'incubation dure de 29 à 31 jours. Les petits, nidifuges, sont regroupés en « crêches » pouvant atteindre plusieurs dizaines de canetons puis s'envolent au bout de 45-50 jours.

migration et hivernage :

- presque tous les oiseaux de plus d'un an effectuent une migration de mue (de mi-juin à mi-août) vers la mer des Wadden.
- retours de septembre à décembre-janvier. Dans le Midi de la France notamment, des nicheurs de la Mer du Nord, d'Espagne et d'Italie se joignent aux populations autochtones pour l'hiver.
- départs progressifs de février à mai.

Répartition géographique

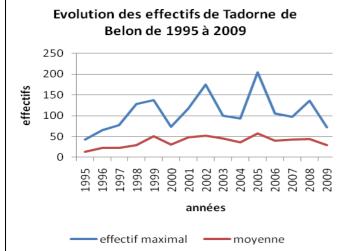
Nicheur sur le littoral en Europe occidentale, en Scandinavie, dans les Balkans et au nord de la Mer Noire et dans l'intérieur des terres de la Mer Noire jusqu'au nordouest de la Chine.

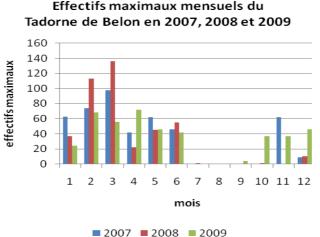
En France, le Tadorne niche et hiverne sur le littoral du Pas-de-Calais à la Gironde et dans le Midi et sur quelques sites dans les terres.

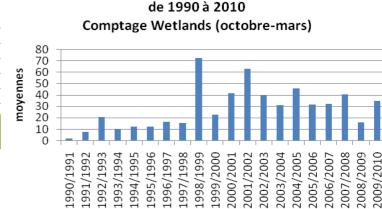
Tendances d'évolution des effectifs

- nicheurs : 3 000 couples dont quelques centaines dans le Midi sur toutes les salines et les étangs littoraux de Provence et de Languedoc-Roussillon.
- hivernants: 52 450 individus (moyenne 1997-2006) dont 1 500 2 500 en Méditerranée (Camargue et étangs du Languedoc).

Après un déclin important des effectifs au XIXe siècle, l'espèce ne comptait plus que 100 couples en France au début des années 1960. Accroissement des effectifs de 1960 à 1990, coïncidant avec le début de protection du Tadorne de Belon en France (1962). Extension de l'espèce sur le littoral méditerranéen. La croissance ralentit depuis.







Effectifs movens hivernants du Tadorne de Belon

Depuis 1999, les effectifs moyens annuels du Tadorne sont relativement stables et compris entre 31 et 58 individus. Des groupes importants sont fréquemment présents sur le site (jusqu'à 204 individus en 2005).

Une partie des individus sont résidents sur le site (1 à 143). Parmi eux, au moins 2 couples (environ 20 jeunes) se sont reproduits à proximité d'un bâtiment sur le secteur 3 du Grand Bagnas en 2009.

Les Tadornes sont absents ou quasi absents de juillet à décembre, absence qui s'explique par la migration de mue vers la mer des Wadden.

De janvier à mars, les effectifs augmentent : retour des résidents complété par des individus venant passer l'hiver sur le site. De 30 à 45 individus sont présents en hivernage sur le site. Les effectifs sont relativement stables depuis 2000, malgré une diminution l'hiver 2008/2009, et plus élevés que durant la décennie 1990 qui comptait moins de 20 hivernants en movenne.

Baisse des effectifs en avril au moment de la migration prénuptiale des oiseaux non sédentaires.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX ETAT DE CONSERVATION statut de l'espèce dynamique habitats état de conservation ENJEUX note régionale représentativité du site note d'enjeu - - -

Les effectifs moyens annuels et hivernants sont stables depuis le début des années 2000. Quelques couples reproducteurs sur le site.

Le maintien de l'espèce sur le site est lié à la présence de niveaux d'eau adaptés en hiver.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Crédits photographiques : Xavier Rufray

LA TALEVE SULTANE

(Porphyrio porphyrio)

Les parties supérieures sont de couleur bleu violacé sombre et la gorge et la poitrine d'un bleu turquoise. Les sous-caudales sont d'un blanc pur. Le bec est massif surmonté d'une large plaque frontale rouge vif. Les yeux et les pattes sont rouges.



Code Natura 2000 : **A124**

Taxonomie:

Classe : Oiseaux Ordre : Gruiformes Famille : Rallidés

	Monde			Europe France		Languedoc-Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge	ZNIEFF
Annexe 2	-	-	LC : préoccupation mineure	Annexe 1	Espèce protégée	EN : en danger	V : vulnérable	Déterminante si reproduction

Ecologie

- habitats : roselières et cariçaies.
- régime alimentaire : végétaux aquatiques (tiges des typhas, bulbes de scirpes, roseaux verts), œufs, d'oisillons, invertébrés aquatiques.
- reproduction: La reproduction commence à la fin du mois de mars avec un pic de ponte à la mi-avril, mais qui peut s'étaler jusqu'en juin. Le nid est construit dans les parties basses des roselières. L'incubation dure 23 à 25 jours et les jeunes sont élevés par les parents pendant 60 jours.

Répartition géographique

La sous espèce P. p. porphyrio niche en Espagne et Afrique du Nord et sur quelques sites du littoral méditerranéen français. Hors site de reproduction, l'espèce s'observe sur tout le littoral méditerranéen, des Pyrénées-Orientales au delta du Rhône. Ailleurs en France, l'espèce reste occasionnelle.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est sédentaire ou migratrice partielle.

Tendances d'évolution des effectifs

Europe: 4 100 à 5 400 couples.

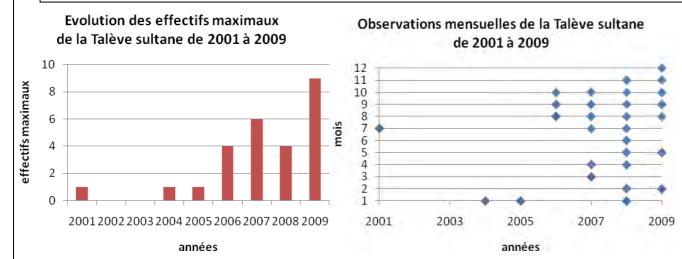
France: 30 à 50 couples dont 20 à 30 en Languedoc-Roussillon.

D'occasionnelle, la Talève sultane est devenue régulière en petit nombre dans le Midi à partir du début des années 1990 suite à la réintroduction de l'espèce en Catalogne depuis le milieu des années 1980.

La première reproduction française a eu lieu à l'Etang de Canet dans les Pyrénées Orientales en 1996 (15 couples en 2001) puis sur 3 sites dans l'Aude depuis 1999 (15 couples en 2006). L'espèce se reproduit dans le Gard (étangs du Charnier et de Scamandre) depuis 2006, au Vigueirat (Bouches-du-Rhône) depuis 2007 et sur l'étang de l'Estagnol dans l'Hérault (1 famille, au moins en 2009).

Menaces

- Tir des oiseaux en hiver.
- Comblement et drainage des zones humides.
- Disparition des roselières par salinisation.



Avant 2001, la Talève sultane n'est pas recensée sur le site. En 2001 puis 2004 et 2005, elle est observée de façon occasionnelle.

Depuis 2006, l'espèce est de plus en plus régulière sur le site : observée uniquement à l'automne en 2006, elle est également vue au printemps 2007 puis presque toute l'année en 2008. Les effectifs sont aussi en augmentation avec jusqu'à 9 individus observés la même journée sur le site.

La Talève est nicheuse au Grand Bagnas depuis 2006 avec 2 jeunes à l'envol en 2006 et 2007 et une population estimée à 4 couples en 2008 et 4 à 5 en 2009. Les zones de nidification ne sont pas connues mais les jeunes ont été observés en bordure de roselière sur les secteurs 2, 4 et 5 du Grand Bagnas.

Il faut noter que, malgré l'absence de données enregistrées au printemps 2006, l'espèce est probablement présente puisque 2 jeunes à l'envol ont pu être observés cette même année sur le site.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX

ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitats	état de conservation		

ENJEUX					
note régionale	représentativité du site	note d'enjeu			
6	4	10			

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A: Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif B: Maintenir une bonne qualité de roselière

Objectif H: Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

GESTION

Mesure A1: Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure B1: Maintien de la roselière et suivi de son évolution

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

L'espèce se reproduit sur le site depuis 2006 ce qui coïncide avec la nidification observée dans d'autres départements voisins depuis le début des années 2000. Il est probable que la reproduction de la Talève sur le site soit l'une des premières avérées dans l'Hérault, la littérature ne signale en effet que des « observations » de l'espèce dans le département (Dubois et al., 2008) et dont la « nidification reste à prouver » (Meridionalis, 2003).

Les 4 à 5 couples probablement nicheurs au Bagnas en 2009 représentent environ 10% de l'effectif régional nicheur de l'espèce (au moins 45 couples selon P. Cramm, GISOM, comm. Pers.), soit une note de représentativité de 3.

Le site a un fort potentiel d'accueil de l'espèce grâce à la présence de grandes étendues de roselières à condition que les niveaux d'eau soient adaptés pendant la saison de nidification afin de ne pas submerger les nichées.

Les données de reproduction de l'espèce sur le site (nombre de nicheurs, nombre de jeunes à l'envol) nécessiteraient d'être suivies de manière plus précise.

Crédits photographiques : DIREN LR et al., 2007

LE VANNEAU HUPPE

(Vanellus vanellus)

Le plumage du dos et de la queue est vert. Le dessous est blanc avec des sous-caudales châtain. Les pattes sont rose foncé, le bec est noir. Les deux sexes ont un large sourcil clair. Chez les jeunes, les rémiges sont bordées de noir.



Code Natura 2000 : **A142**

Taxonomie:

Classe: Oiseaux

Ordre: Charadriiformes Famille: Charadriidés

Monde		Europe	France		Languedoc- Roussillon		
Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention de Washington	Liste rouge	Directive Oiseaux	Statut juridique	Liste rouge	Liste rouge
Annexe 3	Annexe 2	-	LC : préoccupation mineure	Espèce migratrice Annexe 2	Espèce chassable	LC : préoccupation mineure	E : espèce en danger

Ecologie

habitats:

- période de reproduction : prairies plus ou moins humides, cultures, prés salés.
- hors période de reproduction : prairies, cultures, bords d'étangs, estrans vaseux.
- régime alimentaire : coléoptères, mouches et autres insectes, araignées, lombrics, mille-pattes et autres invertébrés.
- reproduction: Le nid est une simple cavité à même le sol. La femelle pond 4 œufs par couvée. L'incubation dure environ 4 semaines. Elle est assurée par le mâle et la femelle. Les premiers œufs sont pondus entre la mi-mars et avril. Il peut y avoir une couvée de remplacement en mai-juin. Les poussins sont nidifuges. Ils sont élevés par les 2 parents. Ils ont leur plumage définitif au bout de 35-40 jours.

migrations et hivernage :

- regroupement d'oiseaux dès la fin mai, augmentation régulière des effectifs et pic de migration fin octobre – début novembre avec l'arrivée d'oiseaux nordiques et orientaux. Plusieurs millions d'oiseaux en transit.
- passage prénuptial de mi-janvier à début avril.

Répartition géographique

Niche de l'Europe de l'Ouest à travers l'Asie centrale et la Sibérie jusqu'au nord de la Chine.

L'espèce est nicheuse globalement sur les deux tiers nord de la France. Elle hiverne partout en France sauf dans les zones de montagne.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce niche dans les Pyrénées-Orientales depuis la fin des années 1990 et dans l'Aude depuis 2002. Nidification isolée mais régulière sur le littoral.

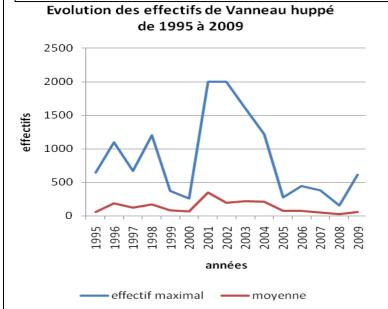
Tendances d'évolution des effectifs

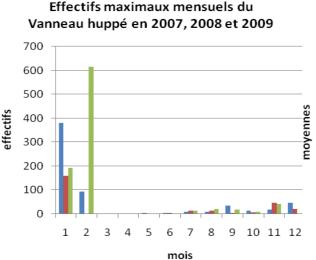
Population française nicheuse estimée entre 15 et 17 000 couples dans les années 2000. Hivernants estimés à 3 450 000 individus en 2007.

Les effectifs nicheurs et hivernants semblent avoir globalement chuté depuis les années 1980.

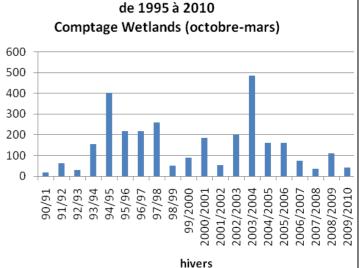
Languedoc-Roussillon: population en déclin, effectifs nicheurs compris entre 20 et 30 couples sur la dernière décade, avec des sites principaux fragiles et en voie de modification (P. Cramm, GISOM, comm. pers.).







■ 2007 **■** 2008 **■** 2009



Effectifs moyens hivernants du Vanneau huppé

Les effectifs moyens de Vanneau huppé ont fortement chuté sur le site de 2001 à 2008 passant de 347 à 26 individus. Hausse en 2009 avec 60 individus en moyenne. L'espèce est présente tous les ans en hivernage. Les effectifs moyens sont fluctuants depuis 1990, 109 individus en moyenne l'hiver 2008/2009, 41 en 2009/2010. Pic d'effectifs en janvier/février au moment du passage prénuptial (2 000 individus présents simultanément en janvier 2001). Le passage postnuptial est moins marqué.

ETAT DE CONSERVATION ET ENJEUX					
ETAT DE CONSERVATION					
statut de l'espèce	dynamique	habitat	S	état de conservation	
ENJEUX					
note régionale	représentati	représentativité du site		note d'enjeu	
-	-	-		-	

Le Vanneau huppé utilise le site en hivernage et en migration, surtout en période prénuptiale.

L'hiver 2008/2009, le site accueillait environ 20% des effectifs moyens hivernants de l'espèce de l'Hérault.

Chute globale des effectifs moyens à l'année et groupes plus réduits entre le début des années 2000 et aujourd'hui sur le site.

OBJECTIF DE CONSERVATION

Objectif A : Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée

Objectif C : Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune

Objectif H : Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site

Objectif J : Contrôler la fréquentation du public

GESTION

Mesure A1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique

Mesure A2 : Suivi et amélioration de la qualité des eaux

Mesure C1: Suivi et amélioration du potentiel d'accueil de l'avifaune

Mesure H1: Amélioration des connaissances et suivi des habitats et espèces

Mesure J1 : Gestion de la fréquentation

Crédits photographiques : Anthony Labouille